

**Union Régionale des Professionnels de
Santé – CD – Ile-de-France
& GéoSanté**

**LES CHIRURGIENS
DENTITES LIBERAUX
Année 2022**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 5
1^{ère} partie : METHODE ET OUTILS	p. 7
1. Echelle d'analyse et indicateurs de mesure	p. 8
1.1 – Le contexte méthodologique : les métadonnées	p. 8
1.2 – La démographie médicale autrement	p. 9
1.3 – Pour une approche territorialisée de la démographie médicale	p. 9
1.4 – Les indicateurs de mesure	p. 13
2. Les données statistiques	p. 14
3. Principe du Schéma de Démographie Médicale	p. 14
2^{ème} partie : LES TERRITOIRES DE SANTE DES CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX	p. 16
1. Les chirurgiens-dentistes libéraux dans la région Ile-de-France	p. 17
1.1 – Effectifs et encadrement médical	p. 17
1.2 – Effectifs et répartition spatiale	p. 19
2. La région compte 461 territoires de santé pour 6 916 chirurgiens-dentistes libéraux	p. 25
2.1 – Les territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux	p. 25
2.1.1 – Caractéristiques de l'offre de soins des territoires de santé	p. 25
2.1.2 - Caractéristiques de l'encadrement médical des territoires de santé	p. 27
2.1.2.1 - La densité médicale	p. 27
2.1.2.2 – Activité principale et secondaire : quelle conséquence	p. 32
2.2 – Démographie et vieillissement : l'état des lieux	p. 37
2.2.1 – L'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux	p. 37
2.2.2 – Structure par âge : plus d'un tiers de moins de 40 ans	p. 40
2.2.3 – Seuil à 50 ans : Indice de vieillissement = 1,08	p. 42
2.2.4 – Seuil à 55 ans = 42,6% : la prospective démographique	p. 46
2.2.5 – Seuil à 60 ans = 30,4% : l'urgence démographique « relative »	p. 50
2.2.6 – Seuil à 65 ans = 15,2% : l'urgence démographique « absolue »	p. 54
2.3 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des territoires de santé	p. 58
2.3.1 - La dynamique démographique en net recul	p. 58
2.3.2 - Le vieillissement démographique : une région moins exposée	p. 62
2.3.3 - La population âgée de 75 ans et plus moins présente	p. 66
2.4 – Quelques caractéristiques socioéconomiques des territoires de santé	p. 70
2.4.1 – La médiane du niveau de vie est de 24 060 euros	p. 70
2.4.2 – Regard sur l'emploi et les secteurs d'activité	p. 74
2.5 – Les profils socioéconomiques et démographiques des territoires de santé	p. 82
2.5.1 – Les 4 profils issus des résultats d'une ACP	p. 83
2.5.2 – Les 13 profils issus des résultats d'une CAH	p. 86
3 - Caractéristiques des territoires de santé par département	p. 92

A – LA PROSPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : SEUIL FIXÉ À 55 ANS ET PLUS : p. 117

- 1. Seuil fixé à 55 ans : la prospective démographique : 198 territoires de santé** p. 117
 - 1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région** p. 117
 - 1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département** p. 120
 - 1.3 – Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique** p. 125

- 2. Recommandations, vigilances et urgences : tendances 2022 à 2032** p. 142
 - 2.1 – Points méthodologiques** p. 142
 - 2.2 – Observations et tendances démographiques observées de 2022 à 2032** p. 144
 - 2.2.1 – A l'échelle des chirurgiens-dentistes libéraux** p. 144
 - 2.2.2 – A l'échelle des territoires de santé** p. 146
 - 2.3 – Recommandations, vigilances et urgences : les priorités démographiques** p. 149
 - 2.3.1 – Les territoires de santé concernés par des recommandations** p. 150
 - 2.3.2 – Liste des territoires de santé concernés par année de référence** p. 153

B – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : SEUIL FIXÉ À 60 ANS ET PLUS : p. 178

- 1. Seuil fixé à 60 ans : l'urgence démographique « relative » : 125 territoires de santé** p. 178
 - 1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région** p. 178
 - 1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département** p. 181

- 2. Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique(seuil fixé à 60 ans)** p. 186

C – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS : p. 203

- 1. Seuil fixé à 65 ans : l'urgence démographique « absolue » : 36 territoires de santé** p. 203
 - 1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région** p. 203
 - 1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département** p. 206

- 2. Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique(seuil fixé à 65 ans)** p. 211

CONCLUSION p. 229

ANNEXES p. 232

- Annexe 1 : Cartographie des indicateurs économiques** p. 233
- Annexe 2 : Regard sur les chirurgiens-dentistes salariés** p. 251

INTRODUCTION

Démographie médicale et région Ile-de-France : la relation semble paradoxale tant la région a une image de région sur-encadrée, suréquipée... Envisager de traiter de difficultés de démographie médicale en région Ile-de-France semble être un non-sens... et pourtant. Le plus souvent, parler de démographie médicale revient à aborder la notion de fracture territoriale et des difficultés d'accès aux soins, plus présentes dans les zones rurales, et où le phénomène des déserts médicaux est grandissant depuis quelques décennies. Mais les choix méthodologiques appliqués depuis quelques années (une échelle d'analyse : le territoire de vie-santé¹ ; un indicateur : l'Accessibilité Potentielle Localisée²) ont conduit à la création d'un décalage entre le désert médical perçu (perçu par la population dans leur quotidien et le sentiment d'abandon) et le désert médical défini (défini statistiquement par les autorités sanitaires). Au-delà de ces concepts, l'analyse même de la réalité géographique et statistique de la démographie médicale se heurte à des choix méthodologiques en termes d'échelles d'analyse (difficilement applicable en milieu urbain) et d'indicateurs, rendant complexe le diagnostic. Dans ce contexte, la région Ile-de-France, de par ses conditions géographiques, humaines, sociales...et urbaine, est l'illustration de ces difficultés.

Depuis les années 2000, le cabinet GéoSanté, en partenariat avec les organisations professionnelles et syndicales des professionnels de santé, contribue au développement d'outils d'analyses et de diagnostics de la démographie médicale : le Schéma de Démographie Médicale. Cet outil s'inscrit dans une approche démographique et territoriale (la géographie de la santé) de l'offre de soins régionale. Conçu comme un outil d'aide à la décision, il repose sur des choix spécifiques : une échelle d'analyse : un territoire de santé dessiné à partir de l'inscription spatiale de l'activité des professionnels de santé ; la mesure du risque démographique à partir de l'âge des professionnels de santé (3 niveaux de risque) ; les populations touchées et leur évolution projetée. Cet outil s'inscrit alors dans une dimension de prospective, permettant l'analyse de l'évolution de la démographie médicale aujourd'hui et prévoir les tendances de celle de demain. Les médecins libéraux, les kinésithérapeutes libéraux, les chirurgiens-dentistes libéraux... en exercice dans différentes régions françaises ont ainsi contribué à mettre en application ces principes mais aussi à faire évoluer l'outil en fonction de besoins spécifiques.

¹ Le Territoire de Vie-Santé constitue la maille territoriale de référence composée d'un ensemble de communes, appartenant éventuellement à plusieurs départements et régions, mais mitoyens.

² L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande de professionnels issues des communes environnantes. Le SNIIRAM pour les données d'activité des professionnels, la consommation moyenne de soins par tranche d'âge ; le distancier MESure des TRajets Inter-Communes (Metric)

En 2022, l'Union Régionale des Professionnels de Santé – Chirurgiens-Dentistes Libéraux – de la région Ile-de-France prend la décision de mettre en application ces principes méthodologiques, dans la lignée de ceux mis en place en région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2018 par l'URPS CD. Cette étude géographique s'inscrit dans une approche territoriale de la santé, elle repose sur 3 principes :

- **Une échelle d'analyse** : le territoire de santé construit à partir de l'insertion géographique de l'activité du professionnel de santé dans son espace professionnel, permettant la définition de territoires de santé autour des flux entre professionnels et patients.
- **Des descripteurs statistiques** : la compilation de données statistiques à l'échelle des territoires de santé afin de mesurer la réalité du vieillissement démographique des professionnels de santé et d'évaluer les besoins.
- **Seuil fixé à 55 ans : seuil de la prospective démographique** : la définition du risque démographique et des scénarios démographiques à partir de ce seuil permet de graduer les seuils de l'urgence démographique et de quantifier le risque démographique encouru pour les territoires de santé pour les 10 prochaines années, de 2022 et 2032.
- **Seuil fixé à 60 ans : seuil de l'urgence démographique « relative »** : la définition du risque démographique à partir de ce seuil permet une anticipation du diagnostic des difficultés et du risque démographique encouru à partir d'une échéance à 5 ans, soit à partir de l'année 2027.
- **Seuil fixé à 65 ans : seuil de l'urgence démographique « absolue »** : la définition du risque démographique à partir de ce seuil permet une visualisation des difficultés et du risque démographique encouru à partir d'aujourd'hui, soit l'année 2022.

1^{ère} partie :
METHODE
ET
OUTILS

1. – ECHELLE D'ANALYSE ET INDICATEURS DE MESURE :

1.1 – Le contexte méthodologique : les « métadonnées » :

A partir des années 2000, l'émergence des difficultés démographiques suite aux conséquences des mesures prises (numerus clausus, MICA...), le contexte de l'évolution des effectifs de professionnels de santé liée au vieillissement et le déséquilibre entre les générations, l'accentuation des fractures territoriales et sanitaires... ont suscité le besoin de réaliser des études de la démographie médicale. Mais ce besoin en a soulevé d'autres, devenus des concepts, des problèmes et qui aujourd'hui sont les mêmes, quelques points sont à retenir :

- **Les fichiers statistiques et bases de données :** il n'y a pas de concordance réelle entre les bases de données. Nous nous trouvons toujours dans une incertitude, et le nombre de professionnels de santé en exercice est toujours incertain et dépend de la base de données choisie. La diversité des modes d'exercice à la fois sur le plan structurel (mode d'exercice mixte...) et sur le plan spatial (activité sur plusieurs sites) sont quelques facteurs responsables de ces situations.
- **Les échelles d'analyse :** c'est une donnée essentielle dans la mesure de l'encadrement médical des populations, son choix influence les résultats. Les échelles administratives (communes, cantons) sont bannies, se pose alors la question du choix de l'échelle d'analyse, choix qui prend principalement deux orientations. La notion de territoire définit au sens géographique selon la définition des bassins de santé et/ou des territoires de santé, à partir de l'insertion géographique de l'activité professionnelle au sein d'un territoire desservi. La notion de bassin de vie et/ou territoire de vie-santé définit à partir d'une fréquentation supposée et théorique d'équipements, en fonction de leur proximité, et d'une base d'équipements.
- **Les critères de mesure :** ils sont à l'origine de la définition et/ou de la délimitation de zones, d'espaces que l'on va qualifier de désert médical, ou de zone problématique, ou de zone déficitaire, ou de zone surdotée... Ils sont le plus souvent le résultat de méthodes multicritères (croisement de données). L'APL (Accessibilité Potentielle Localisée) est l'un

des derniers indicateurs mis en place afin de déterminer les besoins en professionnels. La densité médicale³, indicateur d'encadrement parmi le plus simple, en est un autre exemple.

1.2 – La démographie médicale autrement !

La notion de Schéma de Démographie Médicale développée par le cabinet GéoSanté, en collaboration avec ses différents partenaires, repose sur 3 principes élémentaires :

1^{er} principe : une échelle d'analyse adaptée : le territoire de santé des professionnels de santé : les chirurgiens-dentistes libéraux.

2^{ème} principe : le croisement des fichiers statistiques et analyse de la démographie médicale, territoire par territoire, professionnel par professionnel, selon le niveau de précision des bases de données.

3^{ème} principe : la définition du Risque Démographique à partir de l'état des lieux des professionnels de santé en fonction de leur âge, la population du territoire aujourd'hui et au moment du ou des départs à la retraite.

1.3 – Pour une approche « territorialisée » de la démographie médicale :

Depuis les années 2000, l'avènement des études de démographie médicale a fait émerger de nombreuses interrogations, sur les fichiers à utiliser, les indicateurs à retenir, les définitions et surtout, quel doit être l'échelle d'analyse ! Cette question s'est posée pour l'offre de soins hospitalière, elle se pose pour l'offre de soins ambulatoire. Compte tenu des spécificités liées à l'activité des chirurgiens-dentistes libéraux, mais aussi pour les autres professionnels de santé, les territoires administratifs montrent très vite leur limite, voir leur incapacité à répondre aux besoins (commune, arrondissement, canton, département, région). Ces spécificités soulignent la nécessité de construire des territoires plus appropriés. Compte tenu des travaux et publications, deux notions peuvent être présentées.

◆ **La notion de bassin de vie développée par l'INSEE** : elle repose sur la détermination, "pour chaque équipement non présent dans une commune, de la commune équipée la plus proche". Ce travail, réalisé pour chaque commune de France (hors Mayotte) permet de réaliser une base de

³ Densité médicale : rapport du nombre de praticiens à une population, sert d'indicateur de mesure de l'accessibilité aux soins et de la couverture médicale des populations dans un espace donné (H. Picheral, 2001 : dictionnaire raisonné de géographie de la santé.

flux d'accessibilité aux équipements de la gamme intermédiaire⁴, en supposant que tous les habitants d'une commune s'équipent dans la commune la plus proche. La commune de fréquentation retenue sera la commune qui est majoritairement « fréquentée » pour l'ensemble des équipements manquants. En cas d'égalité, le choix de la commune est fait aléatoirement ».

◆ **Le Territoire de santé développé par GéoSanté** : le concept de territoire de santé repose sur la définition d'un territoire, celui du professionnel de santé libéral, et s'inscrit dans la continuité des Territoires Hospitaliers de Santé. La conception repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du professionnel de santé consulté. Les données issues des extractions du fichier SNIIRAM ont permis de retracer spatialement ces déplacements. L'observation de ces mouvements, à partir de la notion de flux majoritaire (la commune vers laquelle la majorité des patients se déplace) aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (*carte n° 1*). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés le ou les chirurgiens-dentistes libéraux fréquentés habituellement par les populations des communes considérées.

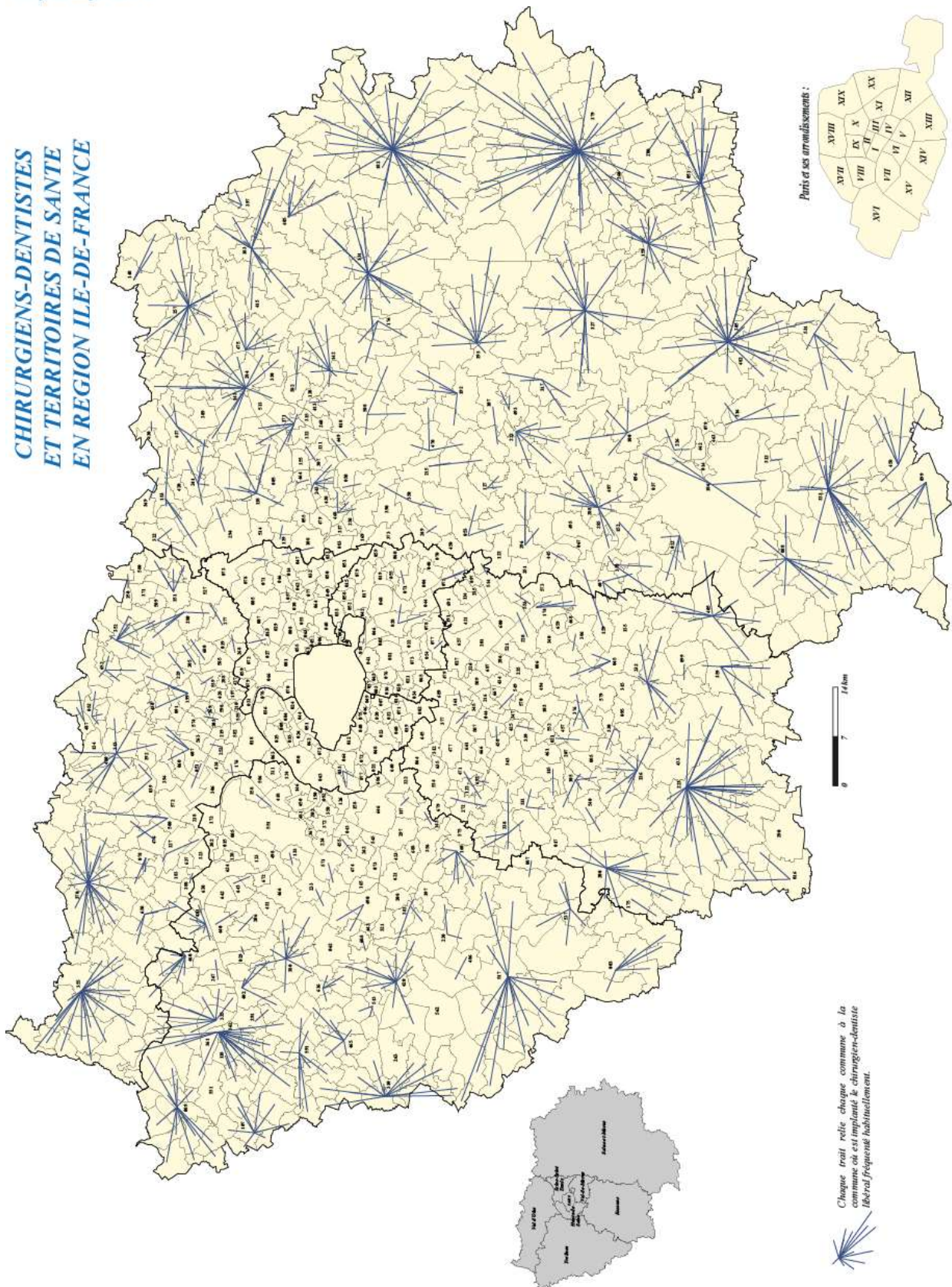
« Le territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur chirurgien-dentiste libéral. Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du territoire de santé. »

***461 territoires de santé ont été dénombrés dans la région
Ile-de-France en 2022 (Activité principale et secondaire)
(carte n° 2).***

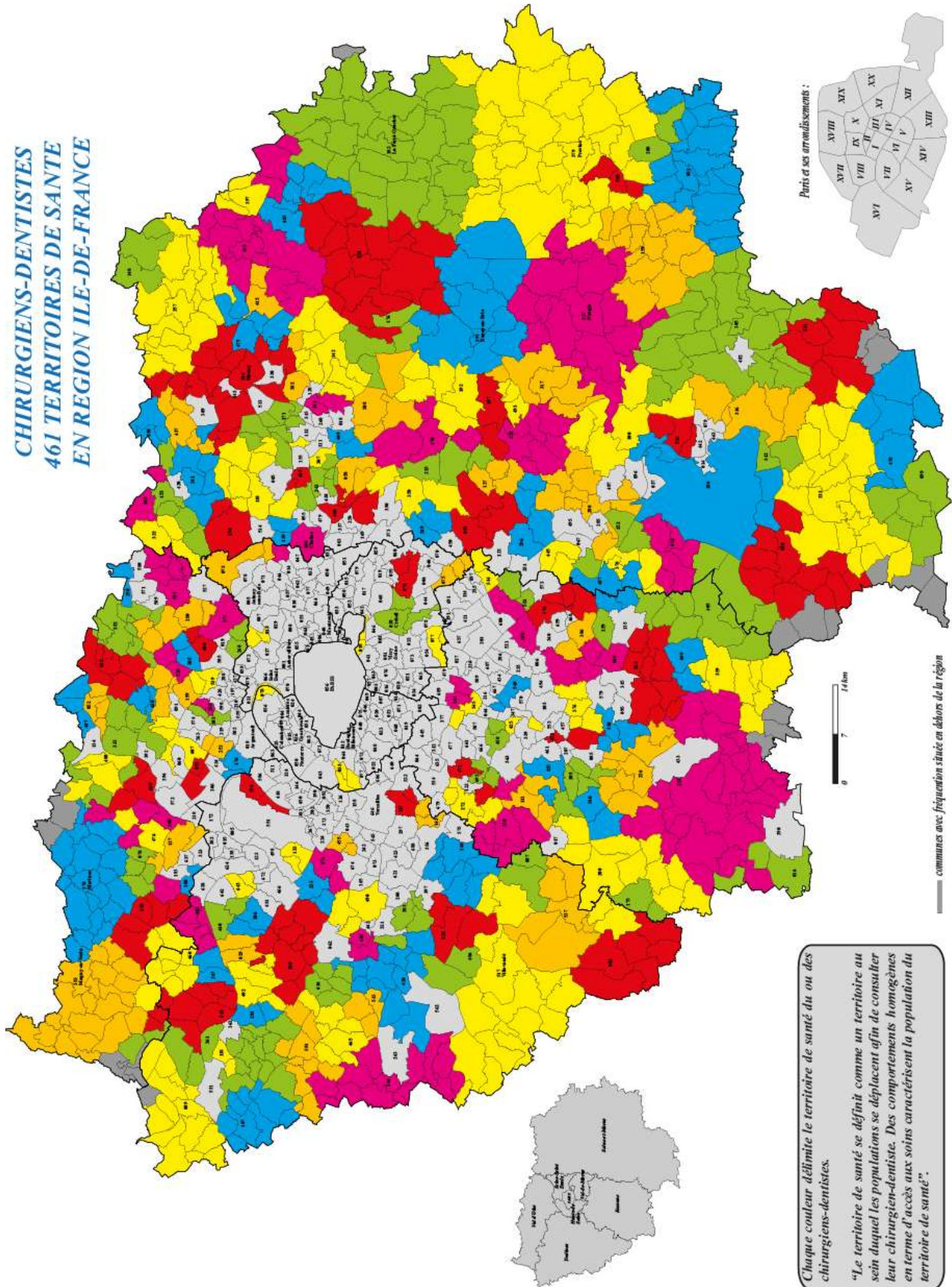
⁴ La méthode de détermination des « bassins de vie 2012 », INSEE, décembre 2012 - Gamme intermédiaire : 32 équipements : Police, gendarmerie – Trésorerie - Pompes funèbres - Contrôle technique automobile - Ecole de conduite – Vétérinaire - Blanchisserie, teinturerie – Supermarché - Librairie, papeterie - Magasin de vêtements - Magasin d'équipements du foyer - Magasin de chaussures - Magasin d'électroménager - Magasin de meubles - Magasin d'articles de sports et de loisirs - Droguerie, quincaillerie, bricolage – Parfumerie - Horlogerie, bijouterie - Magasin d'optique - Station service – Collège – Orthophoniste - Pédicure, podologue - Laboratoire d'analyses médicales – Ambulance - Personnes âgées : hébergement - Personnes âgées : service d'aide - Garde enfants d'âge préscolaire - Bassin de natation – Athlétisme - Salle ou terrain de sport spécialisé - Roller, skate, vélo bicross ou freestyle

*Identification géographique des flux entre les
chirurgiens-dentistes libéraux et leurs patients
: les flux majoritaires*

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



CHIRURGIENS-DENTISTES 461 TERRITOIRES DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE



Chaque couleur délimite le territoire de santé du ou des chirurgiens-dentistes.

«Le territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur chirurgien-dentiste. Des comportements homogènes en terme d'accès aux soins caractérisent la population du territoire de santé».

1.4 – Les indicateurs de mesure :

Les indicateurs statistiques retenus ont pour objectif de dresser un diagnostic ciblé des territoires de santé autour de 4 champs de données :

- **Indicateurs de mesure de l'encadrement médical :** la densité médicale et la desserte médicale sont parmi les indicateurs classiques de mesure de l'encadrement médical.
- **Indicateurs de mesure du vieillissement démographique :** les difficultés de la démographie médicale sont dues en partie à l'absence de données de mesure du vieillissement ou de données erronées. L'accent est donc mis sur ces données : Indice de vieillissement, les effectifs de professionnels âgés de 55 ans et plus, âgées de 60 ans et plus, âgés de 65 ans et plus.
- **Indicateurs de démographie générale :** en dehors des effectifs de population totale et par classe d'âge, l'objectif est de proposer des scénarios prospectifs à partir d'une projection simple des effectifs de population sur une dizaine d'années afin de se donner les moyens d'affiner les diagnostics.
- **Indicateurs socio-économiques :** afin d'élargir le périmètre d'analyse, une attention a été portée dans cette étude sur la prise en compte de données économiques issus de l'INSEE et de la Direction Générale des Impôts.

2. – LES DONNEES STATISTIQUES :

Les études de démographie médicale font références à quatre sources de fichiers potentiels :

- Le fichier **ADELI** (Ministère de la Santé)
- Le fichier **SNIIRAM** (Assurance Maladie)
- Le fichier **RPPS** (Agence Régionale de Santé)
- Le fichier des **Ordres**

Dans le cadre de la politique d'accès aux données de santé, les URPS ont un accès aux données de santé auprès de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP Santé), et qui est devenue l'Agence du numérique en Santé, soit une extraction du fichier **RPPS**.

2022 : le rapport a été conçu à partir des données extraites **du fichier RPPS**.

3. – PRINCIPE DU SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE :

La mise en application de la méthodologie du Schéma de Démographie Médicale consiste à construire un diagnostic de la démographie des chirurgiens-dentistes libéraux à partir de plusieurs seuils :

(1) Seuil fixé à 55 ans : seuil de la prospective démographique :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1** : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2** : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 55 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3** : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Elaboration des scénarios démographiques de 2022 à 2032:

- **Les flux de cessation théorique** : estimation, pour chaque période, du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans.
- **Les scénarios** : calcul de la desserte médicale aujourd'hui, et le calcul de la desserte médicale l'année théorique du premier départ à la retraite (âge atteint de 65 ans).
- **Les répercussions** : calcul de la conséquence des flux de cessation théorique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux en exercice au sein chaque territoire de santé concerné, ainsi que sur l'évolution de l'encadrement médical.

(2) Seuil fixé à 60 ans : seuil de l'urgence démographique « relative » :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1** : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2** : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 60 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3** : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

(3) Seuil fixé à 65 ans : seuil de l'urgence démographique « absolue » :

Définition du Risque démographique par niveau :

- **Risque démographique de niveau 1** : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 2** : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux sont tous âgés de 65 ans et plus.
- **Risque démographique de niveau 3** : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

2^{ème} partie :

LES TERRITOIRES DE

SANTÉ

DES CHIRURGIENS-

DENTISTES

LIBERAUX

1. – LES CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX DANS LA REGION ILE-DE-FRANCE:

1.1 – Effectifs et encadrement médical :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **6 916 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) ont été recensés en région Ile-de-France. En termes de distribution, avec près de **31,0%** des effectifs régionaux, **Paris** regroupe l'effectif de chirurgiens-dentistes libéraux le plus conséquent au sein de la région (*tableau n° 1*). Le département devance de très loin celui des **Hauts-de-Seine**, deuxième département le plus doté, avec près de **16,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. A un degré moindre, avec près de **12,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, le département des Yvelines complète le classement des trois départements les plus dotés. Au total, près de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq (**58,0%**) exercent au sein de ces trois départements (Paris, Hauts-de-Seine, Yvelines). A l'opposé, avec moins de **8,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-Saint-Denis** caractérisent la situation des départements les moins dotés. Au total, un peu plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur 10 exerce au sein de ces deux départements, soit **14,7%** des effectifs. Avec des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux compris entre **8,0%** et **10,0%**, les départements du Val-de-Marne (**9,7%**), de la Seine-et-Marne (**9,4%**) et de l'Essonne (**8,2%**) occupent une position intermédiaire entre ces situations extrêmes. Au total, près de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix exercent au sein de ces trois départements, soit **27,3%** des effectifs.

Tableau n° 1 : Effectifs et densité médicale par département :

Les départements	Population générale		Chirurgiens-Dentistes Libéraux		Encadrement médical	
	Effectif 2021	Part en %	Effectif 2022	Part en %	Densité médicale*	Desserte médicale
Paris	2 175 601	17,8%	2 117	30,6%	97	1 028
Seine-et-Marne	1 412 516	11,6%	647	9,4%	46	2 183
Yvelines	1 441 398	11,8%	807	11,7%	56	1 786
Essonne	1 296 641	10,6%	569	8,2%	44	2 279
Hauts-de-Seine	1 619 120	13,3%	1 084	15,7%	67	1 494
Seine-Saint-Denis	1 632 677	13,4%	483	7,0%	30	3 380
Val-de-Marne	1 396 913	11,4%	673	9,7%	48	2 076
Val-d'Oise	1 238 581	10,1%	536	7,8%	43	2 311
Région IDF	12 213 447	100,0%	6 916	100,0%	57	1 766

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **la densité médicale est de 57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants** ou 1 766 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (*tableau n° I*). Si l'on se réfère aux résultats obtenus à partir de différentes sources⁵, selon lesquelles, la densité médicale (France Métropolitaine, 2021), varie de **55,0** et **67,0** chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes pour 100 000 habitants, la région Ile-de-France dont la densité médicale est de 57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, se place parmi les régions dont la densité médicale est supérieure à la moyenne nationale. Au niveau de la région, et compte tenu des écarts observés en termes d'effectifs, les densités médicales enregistrent d'importantes variations, oscillant 30 à 97 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (amplitude = 67). Les écarts par rapport à la densité médicale régionale permettent de décrire quatre groupes :

- **1^{er} groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la moyenne régionale : Paris et les Hauts-de-Seine.

- **2^{ème} groupe** : département dont la densité médicale est inférieure mais « proche » de la moyenne régionale : les Yvelines.

- **3^{ème} groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la moyenne régionale : le Val-de-Marne, la Seine-et-Marne, l'Essonne et le Val-d'Oise.

- **4^{ème} groupe** : département dont la densité médicale est « très inférieure » à la moyenne régionale : la Seine-Saint-Denis.

⁵ Densités médicales selon les principales sources d'information statistique : CNAMTS, 2021 (52,1 p. 100 000 hab.) - DREES, 2021 (50,5 p. 100 000 hab.) – STATISS, FNOR, 2021 (54,6 p. 100 000 hab.) – ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES, 2021 (67,0 p. 100 000 hab.)

1.2 – Effectifs et répartition spatiale :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **501 communes** sont concernées par la répartition des **6 916 chirurgiens-dentistes libéraux**, soit un taux d'encadrement des communes de **39,5%**. Concrètement, **93,9% de la population régionale** bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence. En termes d'installation, la taille moyenne d'une commune dans laquelle exerce au moins un chirurgien-dentiste libéral est de **22 890 habitants**. En dessous du seuil des communes de **moins de 2 000 habitants**, la présence des chirurgiens-dentistes libéraux est sporadique. L'on dénombre près de 55 praticiens installés, soit moins de **1,0%** des effectifs de la région, pour un taux d'encadrement inférieur à **1,0%** (*tableau n° 2*). Au-delà de ce seuil, le taux d'encadrement des communes enregistre une nette progression. Près de **62,0%** des communes dont la taille est comprise **entre 2 000 et 4 999 habitants** sont concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral, regroupant **3,2%** des effectifs de praticiens. A partir **du seuil de 5 000 habitants**, la présence des chirurgiens-dentistes libéraux tend à se généraliser. Le taux d'encadrement des communes dont la taille est comprise **entre 5 000 et 9 999 habitants** est de **91,8%**, regroupant **5,3%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Au-delà **du seuil des 10 000 habitants**, le nombre de communes dépourvues de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral est très faible, les taux d'encadrement se situent au-delà des **98,0%**. Le taux d'encadrement des communes dont la taille est comprise **entre 10 000 et 19 999 habitants** est de **98,9%**. Au-delà **du seuil de 20 000 habitants**, **100,0%** des communes sont concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral.

Tableau n° 2 : Effectifs, densité et desserte médicale selon la taille des communes :

Taille des communes	Nombre de communes	Population en 2021	Part en % population	Chir.Dent. Lib. en 2022	Part en % Ch.Dent.Lib.	Densité * médicale	Desserte médicale	Taux encadrement
Moins de 199 hab.	70	9 146	0,1%	—	—	—	—	—
De 200 à 499	218	74 305	0,6%	1	0,01%	1,3	74 305	0,5%
De 500 à 999	258	187 555	1,5%	2	0,03%	1,1	93 778	0,8%
De 1 000 à 1 999	180	256 591	2,1%	52	0,8%	20,3	4 934	17,8%
De 2 000 à 4 999	172	558 788	4,6%	222	3,2%	39,7	2 517	61,6%
De 5 000 à 9 999	110	777 783	6,4%	369	5,3%	47,4	2 108	91,8%
De 10 000 à 19 999	89	1 288 006	10,5%	759	11,0%	58,9	1 697	98,9%
De 20 000 à 49 999	127	3 827 990	31,3%	1 878	27,2%	49,1	2 038	100,0%
De 50 000 à 99 999	39	2 604 130	21,3%	1 337	19,3%	51,3	1 948	100,0%
Plus 100 000 hab.	4	453 552	3,7%	179	2,6%	39,5	2 534	100,0%
Paris	1	2 175 601	17,8%	2 117	30,6%	97,3	1 028	100,0%
Total	1 268	12 213 447	100,0%	6 916	100,0%	56,6	1 766	39,5%

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ Les **6 916 chirurgiens-dentistes libéraux** sont répartis sur 501 communes, mais **62 communes** comptant au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux (*tableau n° 3*), regroupent plus de **62,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans la région. Ces communes représentent **45,6%** de la population régionale. La distribution géographique des chirurgiens-dentistes intéresse un nombre conséquent de communes (501 communes, soit **39,5%**), et parmi elles, 62 communes comptant au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux concentrent plus de **62,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes. Au-delà de ces considérations géographiques, la répartition des chirurgiens-dentistes libéraux laisse apparaître une organisation spatiale structurée autour de quelques pôles parmi lesquels, la ville de **Paris** en est le principal. Effet, avec près de **31,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, Paris confirme sa position « hégémonique », regroupant plus de trois praticiens sur dix sur son territoire. La ville est « 17 fois plus équipée » que la seconde ville, soit **Boulogne-Billancourt** où exerce **1,8%** des chirurgiens-dentistes libéraux de la région, soit le second pôle de la région en termes d'effectifs. Avec **1,2%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, la ville de **Courbevoie** occupe le troisième rang. La ville de **Versailles** occupe le quatrième rang, soit **1,1%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux. Les villes de **Neuilly-sur-Seine**, de **Levallois-Perret**, de **Rueil-Malmaison** et de **Saint-Maur-des-Fossés** regroupent chacune **1,0%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, complétant ainsi cet inventaire des communes les plus équipées, soit le cinquième rang.

Tableau n° 3 : Liste des communes comptant au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux :

Département	Commune	Chir. Dent.Lib. 2022	Chir. Dent.Lib. en %	Population 2021
75	Paris	2 117	30,6	2 175 601
92	Boulogne-Billancourt	122	1,8	121 334
92	Courbevoie	80	1,2	82 198
78	Versailles	79	1,1	85 205
92	Neuilly-sur-Seine	70	1,0	59 940
92	Levallois-Perret	69	1,0	65 817
92	Rueil-Malmaison	66	1,0	77 986
94	Saint-Maur-des-Fossés	66	1,0	75 298
92	Issy-les-Moulineaux	54	0,8	68 260
94	Créteil	53	0,8	92 265
92	Asnières-sur-Seine	49	0,7	85 946
94	Vincennes	48	0,7	49 635
78	Montigny-le-Bretonneux	46	0,7	32 575
78	Saint-Germain-en-Laye	46	0,7	44 750
92	Antony	45	0,7	62 858
92	Puteaux	45	0,7	44 837
95	Cergy	44	0,6	66 322
92	Suresnes	41	0,6	48 763
92	Colombes	40	0,6	86 052
77	Melun	38	0,5	39 947
77	Meaux	37	0,5	55 416
91	Massy	37	0,5	50 632
94	Fontenay-sous-Bois	36	0,5	52 256
93	Noisy-le-Grand	35	0,5	68 126
92	Clichy	33	0,5	62 485
93	Aulnay-sous-Bois	32	0,5	86 278
94	Champigny-sur-Marne	32	0,5	77 039

77	Serris	31	0,4	9 236
92	Nanterre	31	0,4	96 807
94	Vitry-sur-Seine	30	0,4	94 649
92	Bourg-la-Reine	29	0,4	20 769
94	Maisons-Alfort	29	0,4	55 899
77	Fontainebleau	27	0,4	15 407
91	Savigny-sur-Orge	27	0,4	36 734
95	Osny	27	0,4	17 402
91	Gif-sur-Yvette	26	0,4	21 308
92	Châtillon	25	0,4	37 010
92	Meudon	25	0,4	45 748
77	Chelles	24	0,3	55 148
77	Pontault-Combault	24	0,3	37 867
92	Montrouge	24	0,3	48 734
94	Nogent-sur-Marne	24	0,3	32 922
78	Rambouillet	23	0,3	26 933
78	Vélizy-Villacoublay	23	0,3	22 649
92	Sceaux	23	0,3	19 606
94	Charenton-le-Pont	23	0,3	30 053
95	Pontoise	23	0,3	31 422
95	Sarcelles	23	0,3	58 811
91	Corbeil-Essonnes	22	0,3	50 954
91	Sainte-Geneviève-des-Bois	22	0,3	36 015
93	Montreuil	22	0,3	109 914
93	Pantin	22	0,3	59 060
93	Saint-Ouen-sur-Seine	22	0,3	50 670
78	Conflans-Sainte-Honorine	21	0,3	35 656
78	Poissy	21	0,3	38 313
93	Rosny-sous-Bois	21	0,3	46 043
91	Brunoy	20	0,3	25 354
93	Aubervilliers	20	0,3	87 572
93	Drancy	20	0,3	72 109
93	Saint-Denis	20	0,3	112 091
94	Choisy-le-Roi	20	0,3	46 154
94	Ivry-sur-Seine	20	0,3	63 309
	Ensemble	4 294	62,1%	5 566 149
	Région	6 916	100,0%	12 213 447

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Ces premiers résultats témoignent de toute la complexité de la répartition de l'offre de soins dans la région Ile-de-France. Malgré un taux d'encadrement des communes particulièrement conséquent, **39,5%** des communes de la région concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral et d'un taux de couverture de la population tout aussi impressionnant, **93,9%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence, de nombreuses irrégularités demeurent et interrogent.

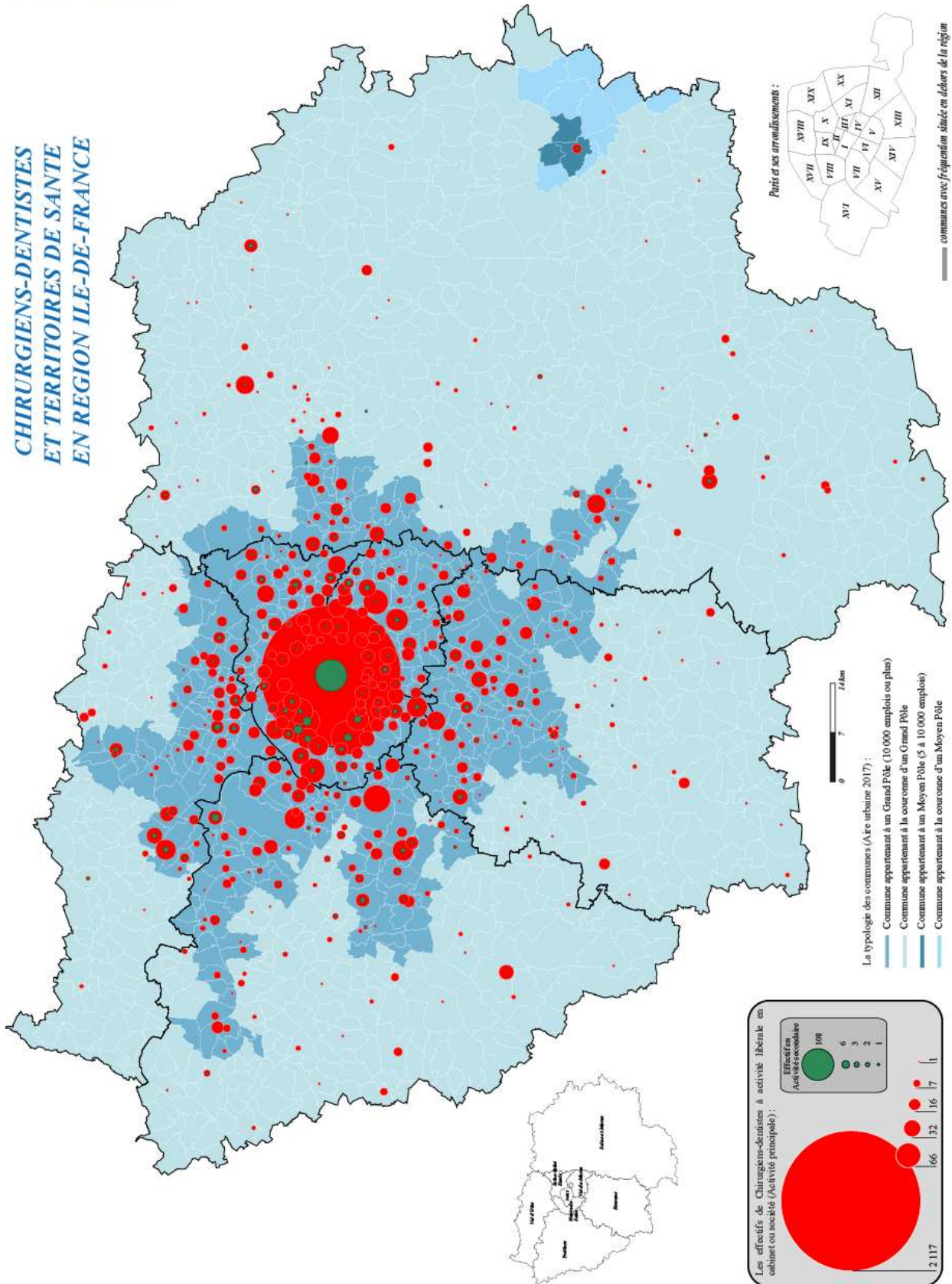
- **Un déséquilibre quantitatif** : certains géographes se sont penchés sur la recherche des effets d'une répartition déséquilibrée d'un phénomène (les effectifs de population, les équipements...) et ses conséquences en termes de disparités spatiales. Ces réflexions conduisent à mesurer notamment les écarts entre la première et la deuxième ville sur un territoire. Dans ce contexte, se pose la question des impacts éventuels quand Paris est 17 fois plus dotée que la deuxième ville, Boulogne-Billancourt. Cette situation ne peut qu'engendrer des disparités.

- **Des villes sous-représentées** : 501 communes sont concernées par la présence d'au moins un chirurgien-dentiste libéral, et parmi ces communes, 62 comptent au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux. Or, parmi ces communes, certaines, malgré des effectifs de population conséquents, ont tendance à se positionner à la fin du tableau. Ce constat permet de souligner le positionnement des villes de Montreuil et Saint-Denis, qui malgré des effectifs de population conséquents, ne figurent pas parmi les communes les plus dotées, mais au contraire, affichent un nombre de chirurgiens-dentistes libéraux inférieur à ceux d'autres communes pourtant moins peuplées.

- **Des villes non représentées** : on peut avoir le même discours pour les communes d'Argenteuil, d'Évry-Courcouronnes, de Le Blanc-Mesnil, de Villejuif, d'Épinay-sur-Seine, de Bobigny, de Bondy, de Clamart, de Sartrouville, de Sevrans... qui malgré des effectifs de population conséquents, souvent supérieurs à ceux affichés par des communes enregistrant plus de 20 chirurgiens-dentistes libéraux, n'apparaissent pas parmi les communes comptant au moins 20 chirurgiens-dentistes libéraux.

La répartition des chirurgiens-dentistes à
Activité libérale en cabinet ou en société à
l'échelle des communes :

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



◆ L'activité libérale d'un chirurgien-dentiste lui permet d'exercer son activité au sein d'autres cabinets, au sein d'autres communes pourvues ou non. Ce principe introduit la notion d'activité secondaire. Compte tenu de la spécificité des fichiers informatiques, l'objectif n'est pas ici de quantifier l'ensemble des chirurgiens-dentistes libéraux ayant une ou plusieurs activités secondaires. L'objectif est de mesurer les éventuelles conséquences spatiales des activités secondaires, en tentant d'identifier uniquement les activités secondaires recensées au sein de communes non pourvues, afin de savoir dans quelle mesure, les activités secondaires participent à l'élargissement du taux d'encadrement des communes. Parmi les chirurgiens-dentistes libéraux, l'on peut estimer que plus ou moins **297 professionnels** ont une ou plusieurs activités sur la même commune d'installation et/ou sur d'autres communes. Ces activités sont réparties sur environ 124 communes de la région. Toutefois, aucune commune non pourvue en activité principale ne bénéficie de la présence d'activités secondaires, toutes recensées sur des communes déjà pourvues en activités principales. Le taux d'encadrement des communes (**39,5%**) et le taux de couverture de la population (**93,9%**) restent donc inchangés.

2. LA REGION ILE-DE-FRANCE COMPTE 461 TERRITOIRES DE SANTE POUR 6 916 CHIRURGIENS-DENTISTES LIBERAUX :

2.1 – Les territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux en région IDF :

2.1.1 – Caractéristiques de l’offre de soins des territoires de santé :

Au 1^{er} janvier 2022, **461 territoires de santé** ont été définis pour la région Ile-de-France, couvrant **99,9%** de la population régionale. La couverture régionale demeure particulièrement élevée, très peu d’habitants vont consulter un chirurgien-dentiste libéral situé en dehors de la région, et les communes non rattachées à des territoires de santé représentent peu d’effectifs. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **15 chirurgiens-dentistes libéraux**
- **3 communes par territoire de santé**
- **26 457 habitants (RGP 2021)**
- **soit 1 764 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 766)**

Définis à partir de leur taille (le nombre de communes composant chaque territoire), les territoires de santé à structure mono-communale (territoire composé d'une seule commune) caractérisent le trait dominant de l'organisation structurelle des territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux de la région Ile-de-France (*tableau n° 4*). Cette forme d’organisation est très caractéristique des espaces fortement urbanisés, et qui enregistre ici un développement spatial particulièrement conséquent compte tenu des configurations urbaines de la région Ile-de-France.

Les territoires de santé à structure mono-communale : les territoires de santé composés d'une seule commune, représentent la forme d'organisation spatiale la plus développée dans la région Ile-de-France. Elle traduit une forme de proximité spatiale entre les populations, leur commune de résidence et les lieux d'installation des chirurgiens-dentistes libéraux. Ce cadre repose sur le principe que les populations consultent les professionnels de santé installés sur leur commune de résidence. Cette forme d’organisation est renforcée par le taux de couverture très élevé de la population, 93,9% de la population régionale bénéficie de la présence d’au moins un chirurgien-dentiste libéral sur le territoire de sa commune de résidence (activité principale), et par la concentration des effectifs. Ainsi, plus de **61,0% des territoires de santé** ne sont composés que d’une seule commune, soit plus de trois territoires de santé sur cinq. Ces territoires concentrent plus

de **74,0%** de la population régionale couverte et **80,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

Tableau n° 4 : Caractéristiques des territoires de santé des Chirurgiens-Dentistes Libéraux :

Les Territoires	Territoire Effectif	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire en %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	12	2,6%	331 836	2,7%	+0,33%	85	1,2	25,6	3 904
de 12 à 15	8	1,7%	205 412	1,7%	+0,63%	110	1,6%	53,6	1 867
de 8 à 11	16	3,5%	248 371	2,0%	+0,35%	112	1,6%	45,1	2 218
de 4 à 7	47	10,2%	661 624	5,4%	+0,55%	292	4,2%	44,1	2 266
de 2 à 3	96	20,8%	1 695 921	13,9%	+0,68%	777	11,2%	45,8	2 183
1 commune	282	61,2%	9 053 385	74,2%	+0,34%	5 540	80,1%	61,2	1 634
Région	461	100,0%	12 196 549	100,0%	+0,40%	6 916	100,0%	56,7	1 764

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes caractérisent la seconde forme d'organisation la plus présente, soit **20,8%** des territoires de santé. Ces territoires regroupent **13,9%** de la population régionale couverte et **11,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice. **Les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** représentent la troisième forme d'organisation la plus répandue, soit **10,2%** des territoires de santé. Ils concentrent **5,4%** de la population régionale couverte et **4,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

Pour résumer :

↪ En termes de taille de territoires de santé, la forme d'organisation la plus répandue correspond **aux territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune**, soit **61,2%** des territoires de santé.

↪ En termes de population, les territoires de santé les plus représentatifs correspondent **aux territoires de santé à structure mono-communale, composés d'une seule commune**, soit **74,2%** de la population régionale couverte.

↪ En termes de professionnels de santé, les territoires de santé les plus représentatifs sont **ceux à structure mono-communale**, soit **80,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice.

2.1.2 – Caractéristiques de l’encadrement médical des territoires de santé :

2.1.2.1 - En France, la densité médicale est de 56,5 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (DREES, 2021) :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **28,6% des territoires de santé** de la région Ile-de-France enregistrent un niveau de densité médicale supérieur à la moyenne régionale, soit **57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**. Ces territoires de santé concentrent **41,3% de la population** régionale. A l’opposé, **71,4% des territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale, regroupant **58,7% de la population** régionale. En isolant les valeurs de la tendance centrale, comprises dans la classe [50-60[, un peu plus d’un territoire de santé sur dix enregistre un niveau de densité médicale compris entre **50 et 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**, situation qui concerne près de **10,0% de la population** régionale (*tableau n° 5*). Toutefois, si l’on prend en compte l’ensemble des territoires de santé dont les seuils sont compris entre [50-60[, et à plus de 70 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000, c’est près de deux territoire de santé sur cinq qui sont concernés (**38,0%** des territoires de santé), et couvrant **49,3%** de la population régionale. A l’opposé, **148 territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à **30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**, soit **32,1% des territoires de santé**, et concernant **24,7% de la population**.

Tableau n° 5 : Répartition des territoires de santé en fonction des niveaux de densité médicale (Activité principale):

Niveau de densité médicale	Nbre de territoires	Territoires en %	Population en %	Densité moyenne
> à 70 p. 100 000 hab.	81	17,6%	31,8%	107
de 60 à 70	40	8,7%	7,6%	64
de 50 à 60	54	11,7%	9,9%	54
de 40 à 50	71	15,4%	13,6%	45
de 30 à 40	67	14,5%	12,4%	35
de 20 à 30	82	17,8%	14,5%	25
< à 20 p. 100 000 hab.	66	14,3%	10,1%	15
Région	461	100,0%	100,0%	49

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1er janv. 2022

◆ La répartition de la densité médicale à l’échelle des territoires de santé dessine les traits d’une géographie d’opposition « classique » entre les parties Occidentales et Orientales de la région Ile-de-France, oppositions mesurées à différente échelles. Dans ce contexte d’opposition, Paris, concentrant plus de 30,0% des chirurgiens-dentistes libéraux de la région est à l’origine de très fortes oppositions spatiales au sein même de son territoire. Si tous les arrondissements enregistrent des niveaux de densités médicales particulièrement élevés, ils ne sont pas généralisés. Les 18^e, 19^e

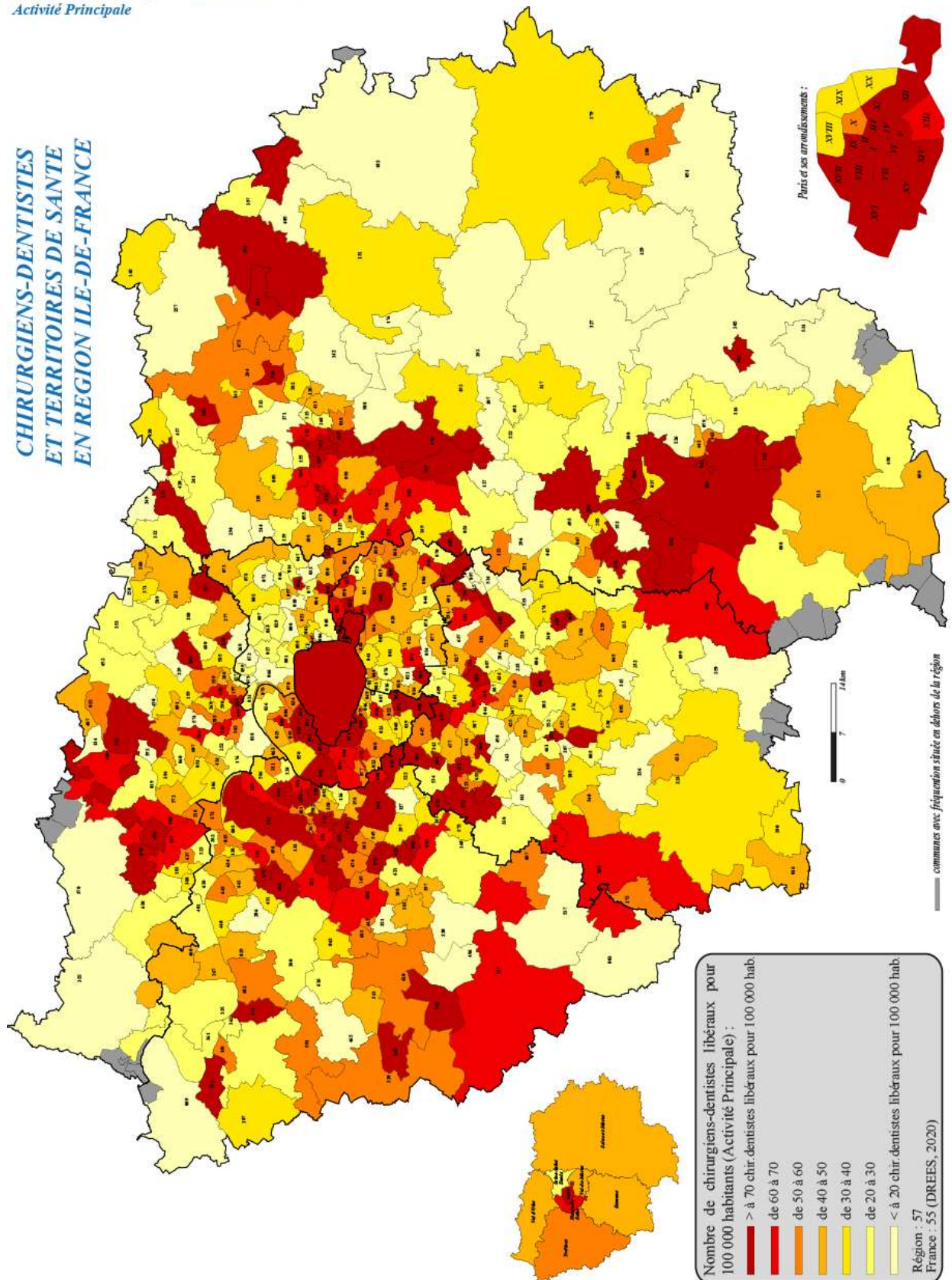
et 20^e arrondissements, situés au Nord-Nord-Est, affichent les niveaux de densités médicales les plus faibles, compris entre 30 et 40 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, soit des niveaux inférieurs à la moyenne régionale (57 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants). La Petite Couronne s'inscrit également dans ce contexte d'opposition entre le département des Hauts-de-Seine, à l'Ouest, enregistrant une densité médicale de 67 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, densité nettement supérieure à celle enregistrée par la Seine-Saint-Denis, soit une densité de 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants. A l'échelle de la Grande Couronne, les Yvelines, situés sur la partie Ouest, affiche une densité médicale de 56 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, soit un niveau de densité supérieur à celui enregistré par les départements situés sur la partie Est.

Dans ce contexte, une analyse plus ciblée sur les valeurs extrêmes permet d'affiner l'analyse (*carte n° 4*). La sélection des niveaux de densité médicale les plus conséquents, **supérieurs à 60 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants**, permet de définir les contours des territoires de santé du « sur-encadrement médical ». A l'échelle de la Petite Couronne, les territoires de santé à densité médicale élevée sont principalement situés à l'Ouest de Paris, centrés sur le département **des Hauts-Seine**, sur la partie centrale du département, les extrémités Nord et Sud étant peu concernées. Le département **du Val-de-Marne** recense quelques territoires situés sur son extrémité Nord, le département de **la Seine-Saint-Denis** n'est quasiment pas concerné. A l'échelle de la Grande Couronne, les territoires de santé à densité médicale élevée vont surtout être présents à la périphérie immédiate des départements de la Petite Couronne. La frange Est du département **des Yvelines**, la frange Ouest de **la Seine-et-Marne** et l'extrémité Nord du département de **l'Essonne** soulignent les espaces où les territoires de santé à forte densité sont les plus présents. Mais d'autres territoires de santé situés en dehors de ces ensembles affichent également de fortes densités médicales. L'extrémité Nord du département **du Val-d'Oise**, le Sud-Ouest **des Yvelines**, les extrémités Nord et Sud du département de **la Seine-et-Marne** sont également concernés par la présence de territoires de santé à densité médicale élevée.

La répartition de la densité médicale des chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société par territoire de santé : Activité Principale

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE
MÉDICALE EN RÉGION
ILE-DE-FRANCE

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

A l'opposé, une analyse sur les niveaux de densité médicale les moins conséquents, **inférieurs à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants** permet de définir les contours périphériques des territoires de santé du « sous-encadrement médical ». Les marges, les franges, les périphéries... sont souvent décriées en tant qu'espaces de fragilité, ce que confirme la répartition des densités médicales. A l'échelle de la Petite Couronne, le département de **la Seine-Saint-Denis** compile à lui seul tous ces qualificatifs. Le département n'est quasiment concerné que par les territoires de santé à densité médicale faible, confirmant ainsi le maintien d'une opposition classique entre l'Est et l'Ouest de la région Parisienne. L'extrémité Sud du département **du Val-de-Marne** complète cet inventaire des espaces les plus touchés. A l'échelle de la Grande Couronne, le développement des territoires de santé à densité médicale faible est particulièrement conséquent, sans être à l'origine d'oppositions spatiales. Tous les départements de la Grande Couronne sont particulièrement marqués par la présence de ce type de territoires de santé.

◆ Le positionnement de chacun des territoires de santé, à partir de sa densité médicale et en fonction de la densité médicale régionale permet de proposer une cartographie de synthèse (*carte n° 5*), permettant de préciser 3 situations :

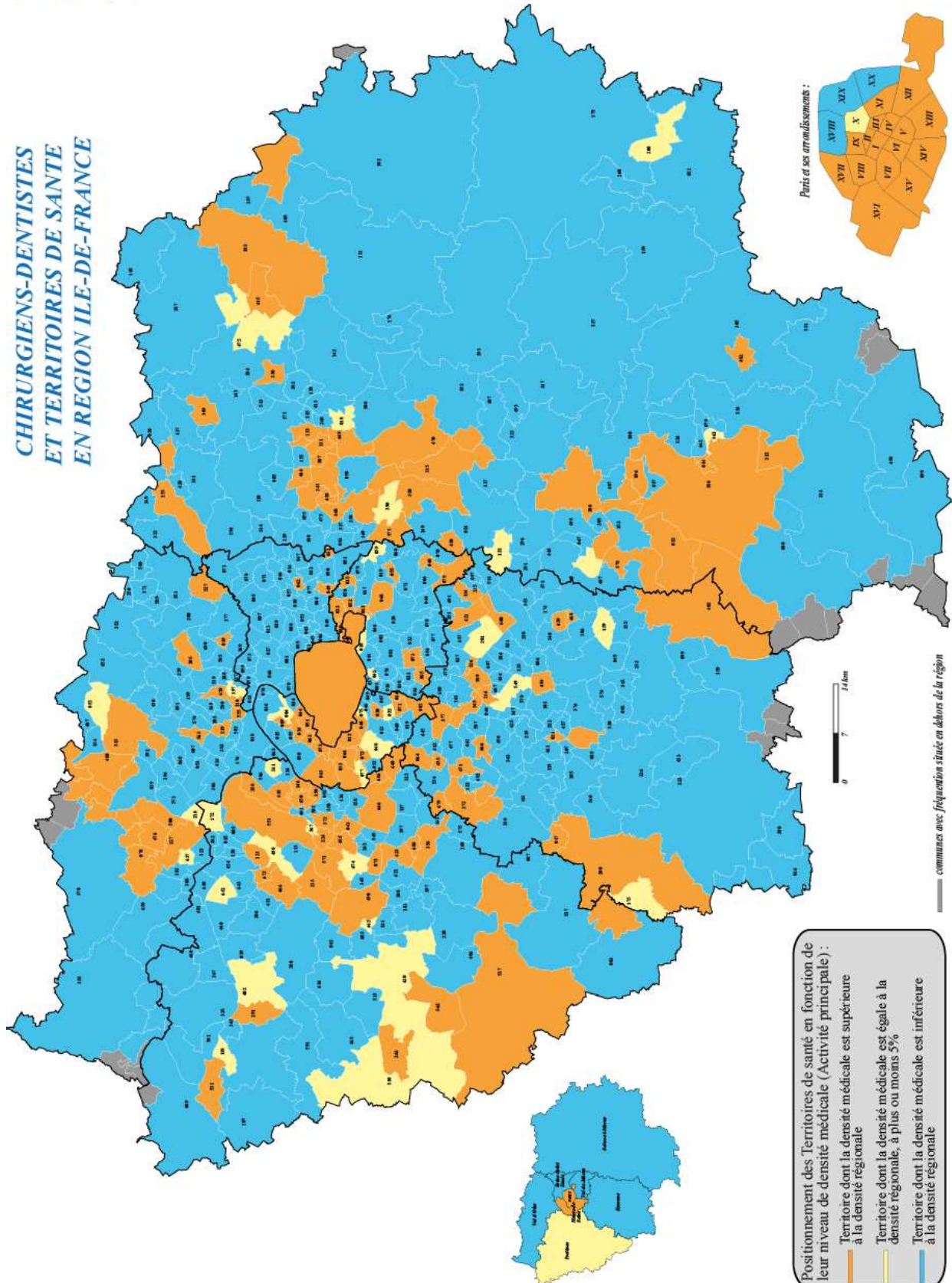
- **Situation 1** : Territoire de santé dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale.

- **Situation 2** : Territoire de santé dont la densité médicale est égale à la densité médicale régionale, à plus ou moins 5,0%.

- **Situation 3** : Territoire de santé dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale.

Positionnement des territoires de santé en fonction de la densité médicale régionale (Activité principale) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

2.1.2.2 – Activité principale et activité secondaire : quelle conséquence pour l'encadrement médical ?

◆ Comme évoqué plus haut, l'activité professionnelle des chirurgiens-dentistes libéraux peut se partager sur plusieurs sites géographiques. Plus ou moins **297 professionnels** ont une ou plusieurs activités sur la même commune d'installation et/ou sur d'autres communes. Ces activités sont réparties sur environ 124 communes de la région. La prise en compte des activités secondaires peut avoir plusieurs conséquences :

- Première conséquence : elles peuvent contribuer à faire progresser le taux d'encadrement des communes et le taux de couverture de la population par des installations sur des communes non pourvues en activité principale. Toutefois, aucune commune non pourvue en activité principale ne bénéficie de la présence d'activités secondaires, toutes recensées sur des communes déjà pourvues en activités principales.
- Deuxième conséquence : elles peuvent être à l'origine de l'existence de territoires de santé, ce qui ne pas le cas pour la région Ile-de-France, tous les territoires de santé reposent sur des activités principales.
- Troisième conséquence : elles participent à l'évolution de l'encadrement médical et ses conséquences sur la densité médicale.

Ainsi, **30,6% des territoires de santé** de la région Ile-de-France (contre 28,6% précédemment) enregistrent un niveau de densité médicale supérieur à la moyenne régionale. Ces territoires de santé concentrent **42,4% de la population** régionale (contre 41,3% précédemment). Si l'on prend en compte l'ensemble des territoires de santé dont les seuils de densité médicale sont compris entre [50-60], et à plus de 70 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, c'est près de deux territoires de santé sur cinq qui sont concernés (**39,9%** des territoires de santé), et couvrant près de **51,0%** de la population régionale (*tableau n° 6*). Globalement, la prise en compte des activités secondaires a assez peu d'impacts sur l'encadrement médical. A l'opposé, les territoires de santé enregistrant un niveau de densité médicale inférieur à 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants, ont enregistré une légère baisse, soit **30,8% des territoires** de santé, et **23,5% de la population**.

Tableau n° 6 : Répartition des territoires de santé en fonction des niveaux de densité médicale (Activité principale et secondaire):

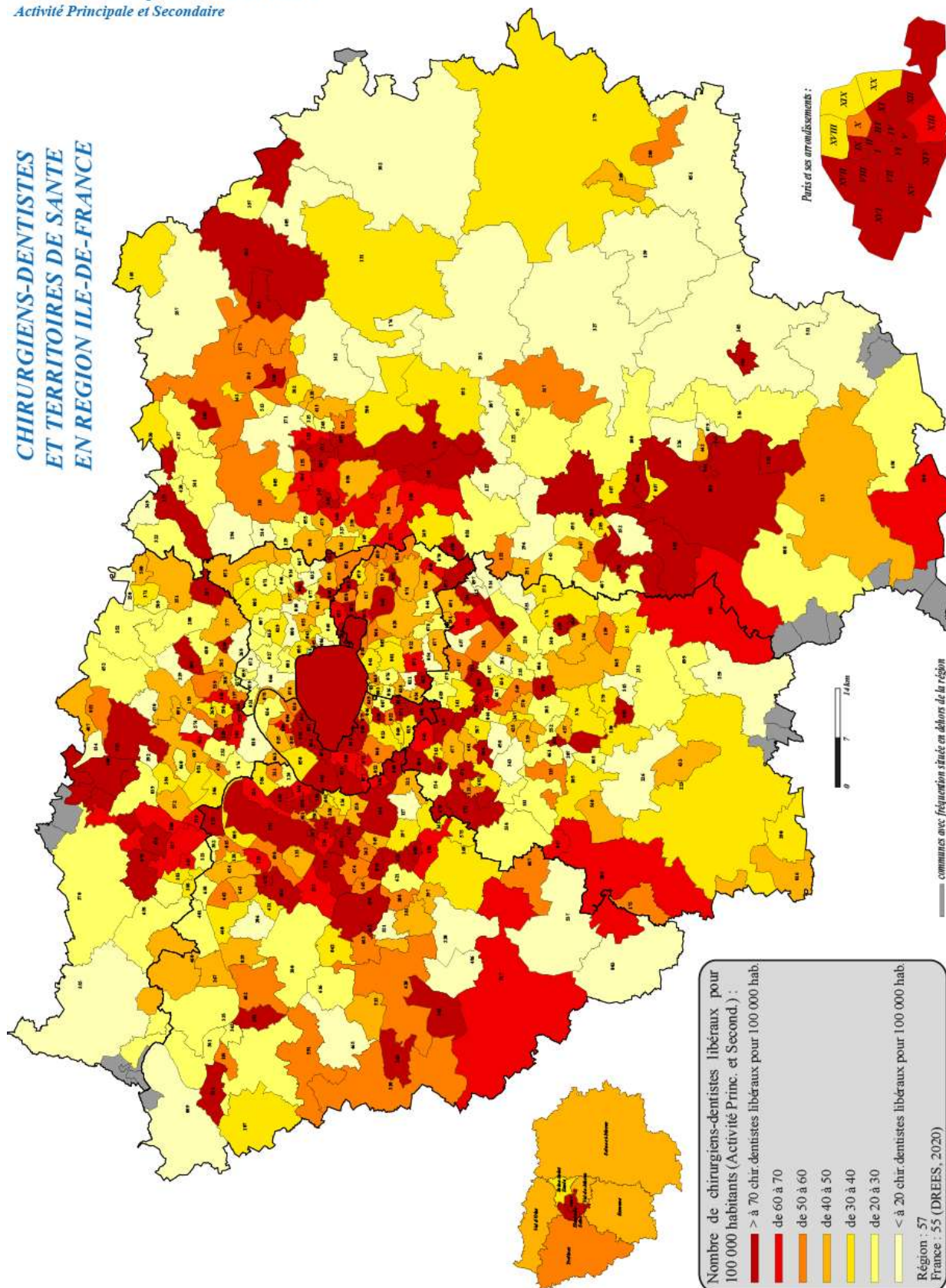
Niveau de densité médicale	Nbre de territoires	Territoires en %	Population en %	Densité moyenne
> à 70 p. 100 000 hab.	94	20,4%	33,8%	107
de 60 à 70	38	8,2%	6,7%	64
de 50 à 60	52	11,3%	10,1%	54
de 40 à 50	68	14,8%	13,2%	45
de 30 à 40	67	14,5%	12,6%	35
de 20 à 30	81	17,6%	14,2%	25
< à 20 p. 100 000 hab.	61	13,2%	9,4%	16
Région	461	100,0%	100,0%	51

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ Le paysage issu de la répartition de la densité médicale (chirurgiens-dentistes libéraux à activité principale et secondaire) à l'échelle des territoires de santé ne contribue pas à bouleverser la géographie décrite précédemment, toutes les tendances spatiales se retrouvent (*carte n° 6*).

La répartition de la densité médicale des chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société par territoire de santé : Activité Principale et Secondaire

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



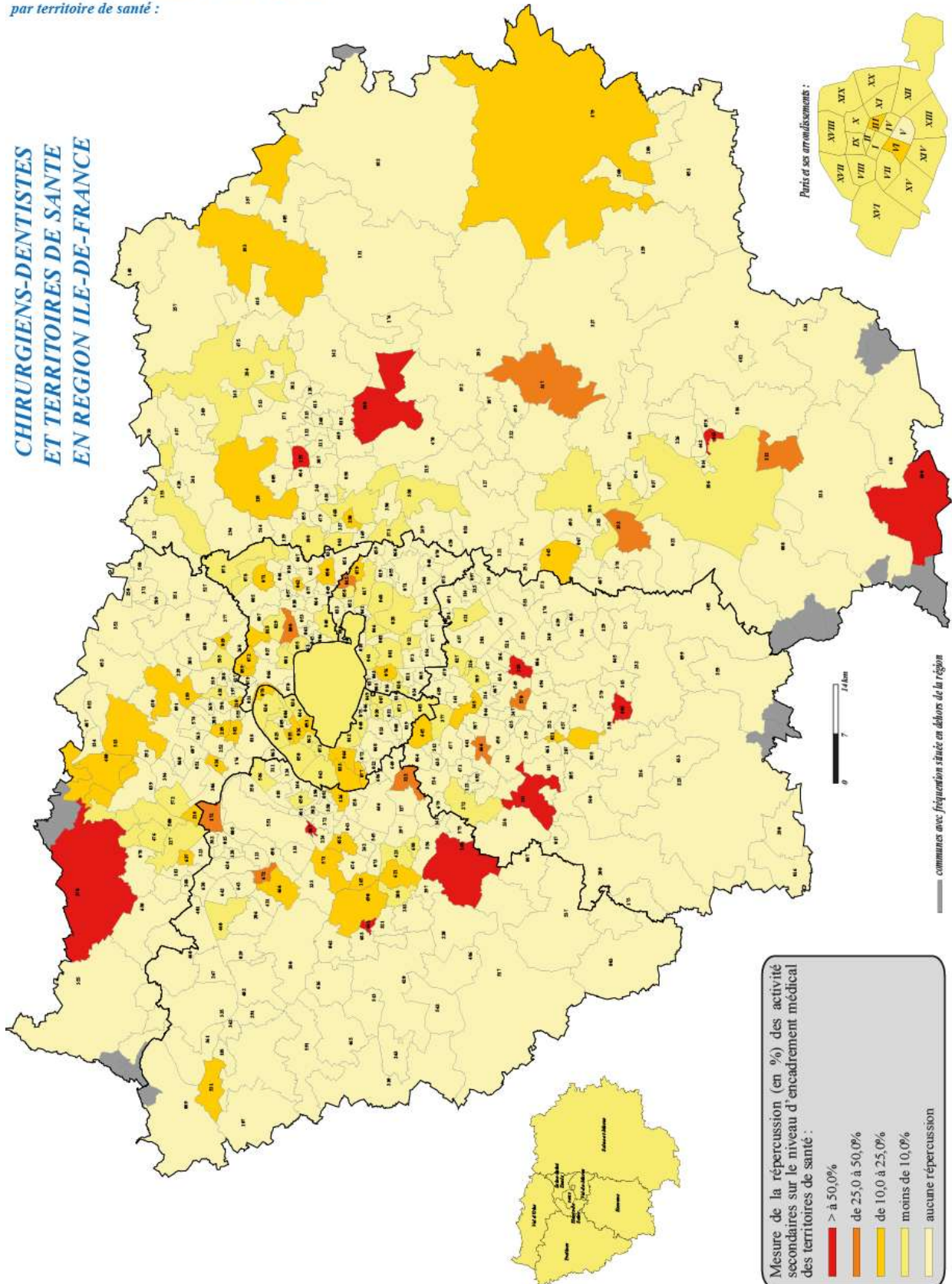
Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

◆ De façon plus affinée, se pose la question des répercussions de la prise en compte des activités secondaires sur les niveaux de densité médicale des territoires de santé concernés (*carte n° 7*). L'objectif est de mesurer l'évolution (en pourcentage) entre la densité médicale sans et avec les activités secondaires. Compte tenu du faible nombre de professionnels concernés, **73,5% des territoires de santé** ne sont pas concernés. La progression de la densité médicale est :

- inférieure à +10,0% pour **13,7% des territoires de santé** concernés (63 territoires de santé)
- comprise entre +10,0% et +25,0% pour **8,9% des territoires de santé** (41 territoires de santé)
- comprise entre +25,0% et +50,0% pour **0,0% des territoires de santé** (14 territoires de santé)
- supérieure à +50,0% pour **0,9% des territoires de santé** (4 territoires de santé)

Les répercussions de la présence de chirurgiens-dentistes libéraux à activité secondaire sur le niveau de la densité médicale par territoire de santé :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.2 – Démographie et vieillissement : l'état des lieux :

2.2.1 – L'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux est de 49 ans :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, l'âge moyen des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) exerçant en région Ile-de-France est **de 49 ans**, l'âge médian étant **de 51 ans** (*tableau n° 7*). La prise en compte de la différenciation par le sexe souligne un vieillissement plus prononcé de +5,0 années pour des chirurgiens-dentistes-hommes, soit un âge moyen **de 52 ans** contre **47 ans** pour les chirurgiens-dentistes-femmes.

Tableau n° 7 : Age moyen des chirurgiens-dentistes libéraux, par sexe et par département :

Les départements	Age moyen Ensemble	Age moyen Homme	Age moyen Femme
Paris	51,6 ans	54,4 ans	47,8 ans
Seine-et-Marne	46,8 ans	48,8 ans	44,5 ans
Yvelines	48,2 ans	50,0 ans	46,5 ans
Essonne	49,5 ans	52,3 ans	46,4 ans
Hauts-de-Seine	49,3 ans	51,9 ans	46,8 ans
Seine-Saint-Denis	48,5 ans	50,3 ans	45,5 ans
Val-de-Marne	49,3 ans	51,8 ans	46,6 ans
Val-d'Oise	47,8 ans	50,5 ans	44,8 ans
Région IDF	49,5 ans	52,0 ans	46,5 ans

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv.2022

Sur le plan régional, l'amplitude est de 4,7 années entre le département de **la Seine-et-Marne** qui enregistre l'âge moyen le plus faible, soit **46,8 ans**, et **Paris** qui avec un âge moyen égal à **51,6 ans**, enregistre l'âge moyen le plus élevé. Dans l'ensemble, **Paris** et les départements de **l'Essonne**, **du Val-de-Marne** et **des Hauts-de-Seine** enregistrent les âges moyens les plus élevés, compris entre 49 et 52 ans. A l'opposé, les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne** enregistrent les âges moyens les plus faibles, compris entre 46 et 47 ans. Dans ce contexte, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **des Yvelines** s'inscrivent dans la tendance régionale (49,5 ans), enregistrant des âges moyens compris entre 48,0 et 49,0 ans.

◆ Le paysage issu de la répartition des âges moyens des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale, exercice libéral en cabinet ou société) définit les traits d'une géographie d'opposition multiscalair (*carte n° 8*) :

- Une géographie d'opposition entre les espaces centraux et urbains aux âges moyens plus élevés que ceux enregistrés par les espaces périphériques, soit le modèle de la Petite Couronne.

- Une géographie d'opposition entre les territoires de santé de la Petite Couronne aux âges moyens plus élevés que ceux enregistrés par les territoires de santé de la Grande Couronne et situés en périphérie proche de la Petite Couronne.
- Une géographie d'opposition entre les territoires de santé de la Grande Couronne, aux âges moyens plus élevés pour les territoires de santé situés sur les marges Ouest des départements des Yvelines et du Val-d'Oise, sur les marges Est pour le département de la Seine-et-Marne.

Globalement, la répartition des âges moyens est dominée par la classe d'âge [40-50 ans[, soit la situation enregistrée par plus de deux territoires de santé sur cinq (**tableau n° 8**). En effet, **41,4% des territoires de santé** enregistrent un âge moyen compris entre 40 et 50 ans, expliquant la forte diffusion de ces valeurs à l'échelle de la région. A un degré moindre, la classe d'âge [50-60 ans[est également fortement représentée, soit près de deux territoires de santé sur cinq (**36,9%**). Ces deux classes d'âge résument à elles seules la situation de plus de **78,0% des territoires de santé**. Si l'on ne retient que les classes extrêmes, aucun territoire de santé n'enregistre d'âge moyen inférieur à 30 ans. 44 territoires de santé enregistrent un âge moyen compris entre 30 et 40 ans, soit moins de **10,0%** des territoires de santé. A l'opposé, **56 territoires de santé** enregistrent un âge moyen supérieur à 60 ans et plus, soit **12,1% des territoires de santé**. Ce type de territoire représente **18,0%** des territoires de santé du département de l'**Essonne** et **16,2%** des territoires de santé pour la **Seine-et-Marne**. Ces mêmes territoires concernent moins de **10,0%** des territoires de santé pour les départements de la **Seine-Saint-Denis** et du **Val-de-Marne**. Plus d'un territoire de santé sur deux enregistre un âge moyen supérieur ou égal à 50 ans, soit la situation des départements **des Yvelines**, de l'**Essonne** et du **Val-de-Marne**.

Tableau n° 8 : Répartition des territoires de santé en fonction des âges moyens :

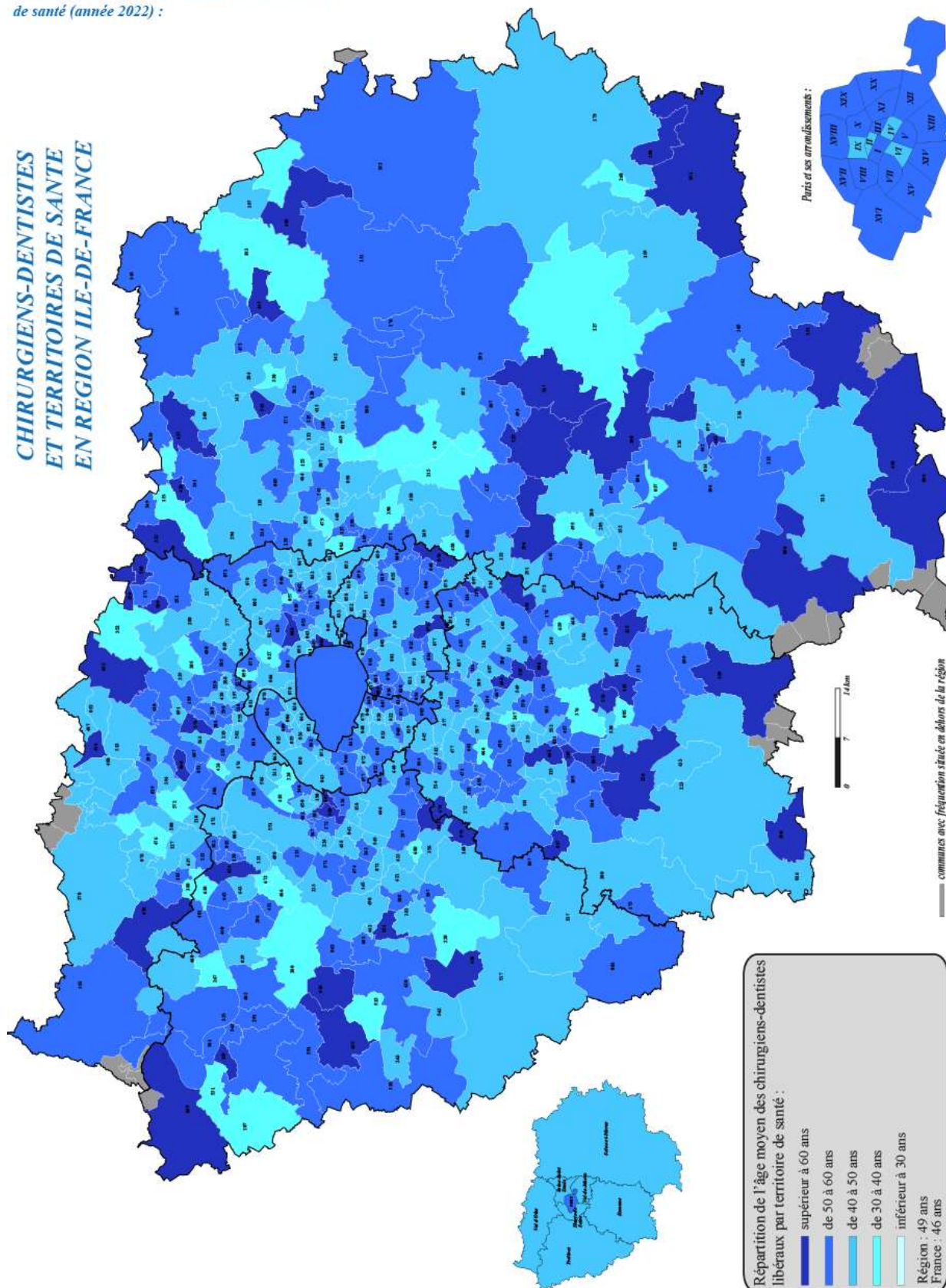
Les départements	Inf. à 30 ans		De 30 à 40 ans		De 40 à 50 ans		De 50 à 60 ans		Sup. à 60 ans		Total
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Paris							1	100,0			1
Seine-et-Marne			17	16,2	36	34,3	35	33,3	17	16,2	105
Yvelines			12	12,9	34	36,6	36	38,7	11	11,8	93
Essonne			5	5,6	38	42,7	30	33,7	16	18,0	89
Hauts-de-Seine					19	55,9	15	44,1			34
Seine-Saint-Denis			4	11,1	17	47,2	13	36,1	2	5,6	36
Val-de-Marne					20	50,0	17	42,5	3	7,5	40
Val-d'Oise			6	9,5	27	42,9	23	36,5	7	11,1	63
Région IDF			44	9,5%	191	41,4%	170	36,9%	56	12,1%	461

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

La répartition de l'âge moyen des chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou en société à l'échelle des territoires de santé (année 2022) :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE
MEDICALE EN REGION
ILE-DE-FRANCE

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



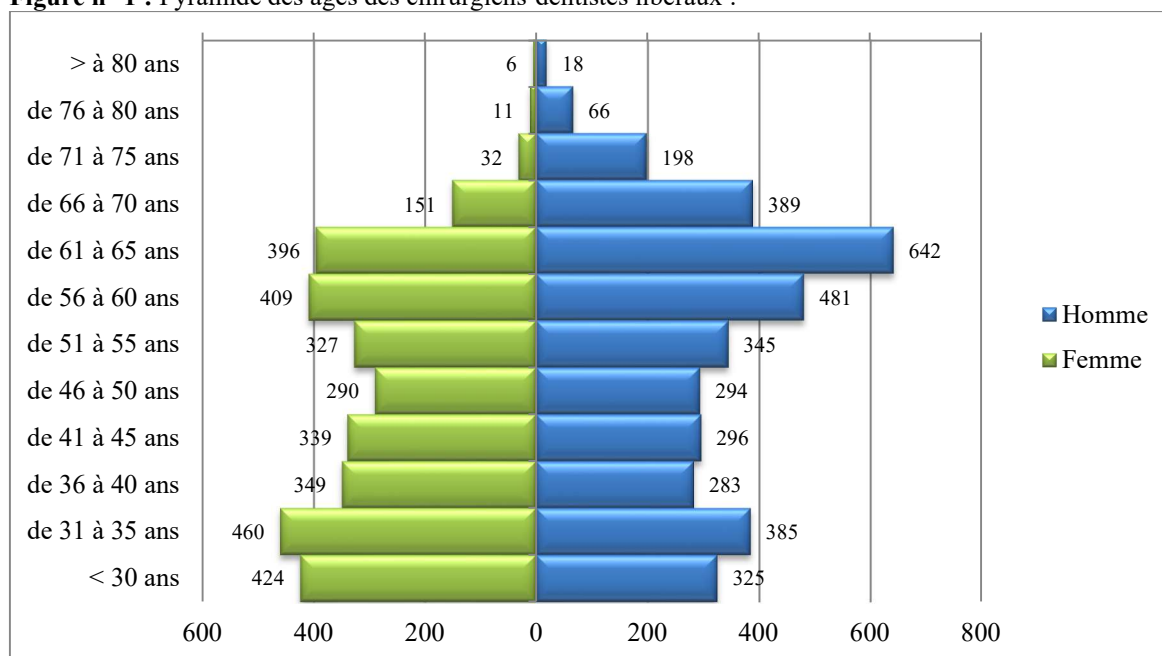
Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.2.2 - Structure par âge : plus d'un tiers des praticiens âgés de moins de 40 ans:

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la pyramide des âges (*figure n° 1*) dessine les traits d'une démographie « transitoire ». En effet, la transition signifie, en démographie, le passage d'une situation démographique à une autre. La forme pyramidale désigne une structure démographique saine, reposant sur des effectifs jeunes à la base. Une forme pyramidale inversée signifie une structure démographique vieillie reposant sur des effectifs « âgés » au sommet. Entre ces situations extrêmes, la forme transitoire signifie le passage d'une situation à une autre. La forme peut être associée à un « nid d'abeille ». Concernant la pyramide des chirurgiens-dentistes libéraux, on obtient cette forme assez compact et homogène de classes d'âge inférieures à 55 ans.

Figure n° 1 : Pyramide des âges des chirurgiens-dentistes libéraux :



Source : ASIP, 1^{er} janvier 2022

Concernant le sex-ratio, l'on constate deux tendances. La première démontre que les chirurgiens-dentistes-hommes sont les plus présents parmi les effectifs. **53,8% des praticiens** sont des hommes. La deuxième tendance témoigne d'une très forte féminisation des praticiens parmi les classes d'âge les plus jeunes, tendance observée sur le plan national⁶. La proportion des chirurgiens-dentistes-femmes est **supérieure à 50,0%** chez les praticiens âgés de moins de 45 ans. Chez les moins de 30 ans, **56,6%** des praticiens sont des femmes.

⁶ Démographie des chirurgiens-dentistes : état des lieux et perspectives (novembre 2021), ONDPS

◆ Au 1^{er} janvier 2022, plus de **30,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont âgés de moins de 40 ans (*tableau n° 9*). Ce résultat, en progression, traduit une tendance nationale observée d'un rajeunissement de la profession. Mais cette tendance régionale n'est pas généralisée, seuls trois départements sont concernés. En effet, les départements de **la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne** sont les seuls à enregistrer des taux supérieurs à la moyenne régionale. Parmi ces départements, celui de **la Seine-et-Marne** affiche le taux le plus conséquent, près de **39,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de moins de 40 ans. A l'opposé, les départements de **l'Essonne, du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine** et **Paris** enregistrent les taux les plus faibles, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 40 ans représentent de **26,0%** à **29,0%** des effectifs. Parmi ces départements, **Paris** enregistre le taux le plus faible, seul un quart des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de moins de 40 ans, soit **26,0%** des effectifs.

Tableau n° 9 : Effectifs de chirurgiens-dentistes par groupes d'âge et par département :

Les départements	Moins de 40 ans		De 40 à 49 ans		De 50 à 54 ans		De 55 à 59 ans		60 ans et plus		Totaux
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	
Paris	551	26,0	377	17,8	178	8,4	251	11,9	760	35,9	2 117
Seine-et-Marne	251	38,8	101	15,6	64	9,9	67	10,4	164	25,3	647
Yvelines	258	32,0	165	20,4	68	8,4	112	13,9	204	25,3	807
Essonne	159	27,9	104	18,3	73	12,8	71	12,5	162	28,5	569
Hauts-de-Seine	319	29,4	203	18,7	107	9,9	137	12,6	318	29,3	1 084
Seine-Saint-Denis	173	35,8	73	15,1	32	6,6	59	12,2	146	30,2	483
Val-de-Marne	194	28,8	129	19,2	61	9,1	86	12,8	203	30,2	673
Val-d'Oise	196	36,6	78	14,6	58	10,8	56	10,4	148	27,6	536
Région IDF	2 101	30,4%	1 230	17,8%	641	9,3%	839	12,1%	2 105	30,4%	6 916

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

◆ Au 1^{er} janvier 2022, plus de **30,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont âgés de 60 ans et plus (*tableau n° 9*). De nouveau, ce seuil n'est pas généralisé, et trois départements sont concernés. En effet, les départements **du Val-de-Marne, du Val-d'Oise** et de **Paris** sont les seuls départements dont la part des chirurgiens-dentistes libéraux est supérieure à **30,0%**. Parmi ces départements, **Paris** enregistre le taux le plus conséquent, **35,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. A l'opposé, les départements de **la Seine-et-Marne** et **des Yvelines** enregistrent les taux les plus faibles. En effet, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 et plus représentent un quart des effectifs, soit **25,3%** des effectifs.

2.2.3 – Seuil à 50 ans : Indice de vieillissement = 1,08 :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, l'on dénombre 108 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans, soit **un indice de vieillissement égal à 1,08 (tableau n° 10)**. Ce résultat témoigne d'une situation de déséquilibre démographique et générationnel. La région compte plus de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus que de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. L'indice de vieillissement supérieur à la valeur 1,0, caractérise des prédispositions au vieillissement démographique révélatrices d'une situation démographique défavorable et déséquilibrée, reposant sur un vieillissement chronique, **52,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 50 ans et plus. Nombreux départements s'inscrivent dans la tendance régionale marquée par un indice de vieillissement supérieur à 1,0, soit la situation des départements de **l'Essonne (1,16 ou 116)**, **des Hauts-de-Seine (1,08 ou 108)** et **du Val-de-Marne (1,08 ou 108)**. Le niveau des indices de vieillissement souligne l'existence de situations de déséquilibres générationnels. Ces valeurs supérieures à 1,0 traduisent l'importance des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de plus de 50 ans, supérieurs à ceux âgés de moins de 50 ans. Mais ces situations demeurent éloignées de celle enregistrée pour **Paris** dont l'indice de vieillissement, égal à **1,28** souligne une situation démographique particulièrement déséquilibrée, l'on compte 128 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans

Tableau n° 10 : L'indice de vieillissement des chirurgiens-dentistes libéraux, par département :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 50 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 50 ans et plus	Indice de Vieillessement
Paris	928	1 189	1,28 (128)
Seine-et-Marne	352	295	0,84 (84)
Yvelines	423	384	0,91 (91)
Essonne	263	306	1,16 (116)
Hauts-de-Seine	522	562	1,08 (108)
Seine-Saint-Denis	246	237	0,96 (96)
Val-de-Marne	323	350	1,08 (108)
Val-d'Oise	274	262	0,96 (96)
Région IDF	3 331	3 585	1,08 (108)

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le rapport est au contraire plus équilibré pour les départements de **la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise** et **des Yvelines** dont les niveaux d'indices de vieillissement traduisent une situation d'effectifs proche de l'équilibre générationnel. A l'opposé, la situation est plus contrastée pour le département de **la Seine-et-Marne** dont l'indice de vieillissement souligne l'existence d'une

situation démographique favorable et équilibrée. L'indice de vieillissement très inférieur à 1,0, traduit l'importance des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans, supérieurs à ceux âgés de plus 50 ans.

◆ La prise en compte des indices de vieillissement à l'échelle des territoires de santé rend compte de la vulnérabilité territoriale de l'offre de soins face au vieillissement démographique (*tableau n° 11*). Globalement, près d'un territoire de santé sur deux, soit **49,0% des territoires de santé** enregistrent un indice de vieillissement **inférieur à 1,0**. A l'opposé, plus d'un territoire de santé sur deux, soit **51,0% des territoires de santé**, enregistrent un indice de vieillissement **égal ou supérieur à 1,0**. Une lecture plus détaillée des résultats permet d'en préciser les contours :

Tableau n° 11 : Répartition territoriales de santé en fonction des indices de vieillissement :

Les départements	IV = 0	IV de 0,0 à 0,5	IV de 0,5 à 1,0	IV de 1,0 à 1,5	IV de 1,5 à 2,0	IV > à 2,0	IV Total	Total
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0%
Seine-et-Marne	13,3	21,0	19,0	1,0	5,7	6,7	33,3	100,0%
Yvelines	7,5	19,4	23,7	6,5	10,8	11,8	20,4	100,0%
Essonne	14,6	7,9	22,5	13,5	4,5	14,6	22,5	100,0%
Hauts-de-Seine	0,0	2,9	38,2	38,2	5,9	14,7	0,0	100,0%
Seine-Saint-Denis	5,6	22,2	25,0	16,7	8,3	13,9	8,3	100,0%
Val-de-Marne	0,0	15,0	27,5	17,5	15,0	22,5	2,5	100,0%
Val-d'Oise	4,8	17,5	30,2	9,5	6,3	11,1	20,6	100,0%
Région IDF	8,5%	15,8%	24,7%	11,3%	7,6%	12,4%	19,7%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

- **39 territoires de santé**, soit **8,5% du total** ne sont pas concernés, aucun praticien n'est âgé de 50 ans et plus, l'indice de vieillissement est égal à 0,0. **2,5% de la population** régionale est concernée.

- **135 territoires de santé**, soit **29,3% du total**, enregistrent un indice de vieillissement compris entre 0,1 et 0,99. Le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 restent supérieurs à celui des plus de 50 ans, la situation démographique n'est pas préoccupante. **31,7% de la population** régionale est concernée.

- **52 territoires de santé**, soit **11,3% du total**, enregistrent un indice de vieillissement égal à 1,0. L'on compte autant de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans, que de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de plus de 50 ans. La situation démographique doit être suivie. **6,6% de la population** régionale est concernée.

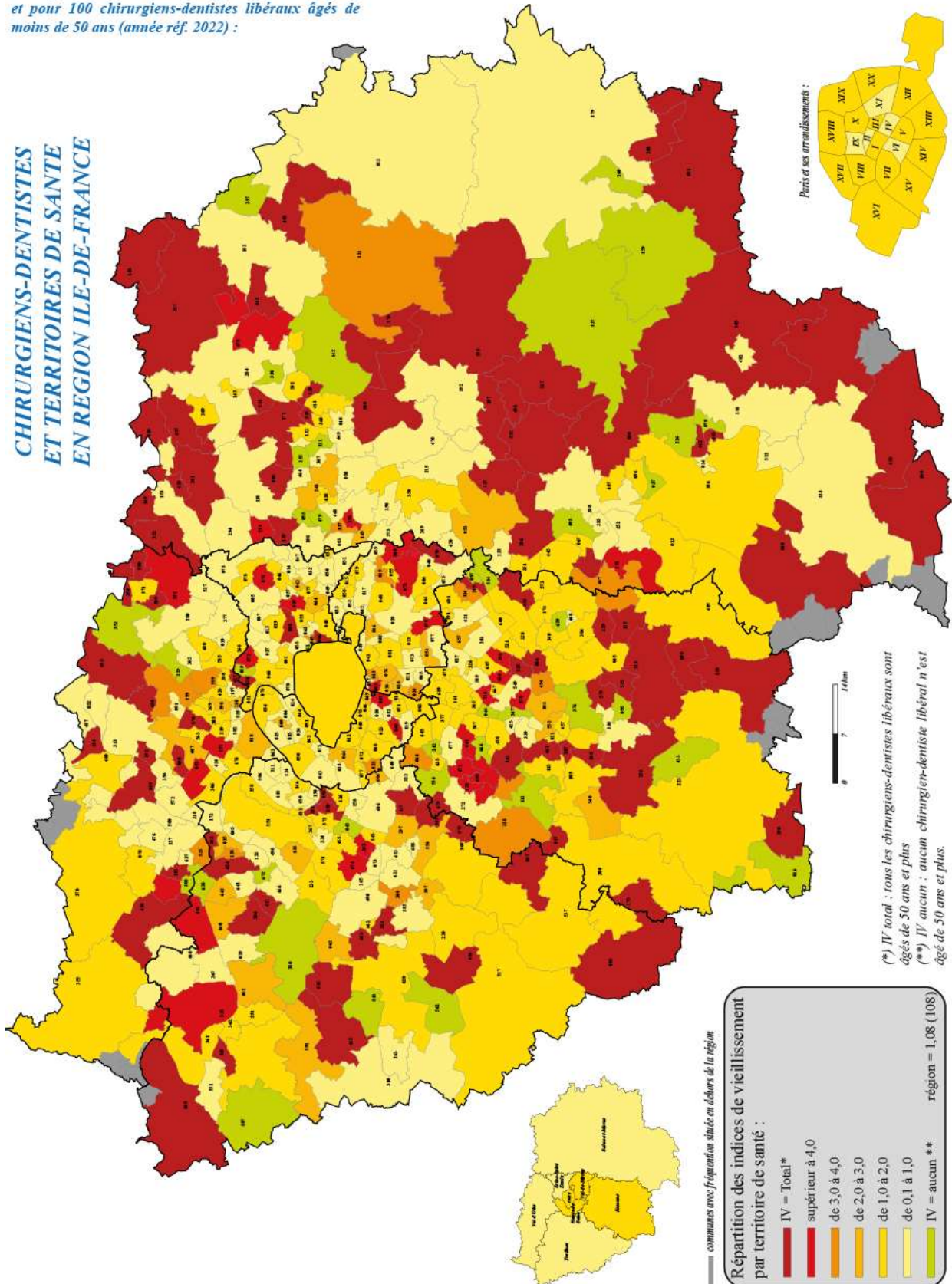
- **235 territoires de santé**, soit **51,0% du total**, enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0. L'on dénombre plus de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus que de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans. La situation démographique est préoccupante, un déséquilibre générationnel est installé. **59,1% de la population** régionale est concernée.

- dont **91 territoires de santé** enregistrant un **Indice de vieillissement dit « total »** signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus, soit **19,7% des territoires de santé**. La situation démographique est particulièrement préoccupante au sein de ces territoires, fortement frappés par un déséquilibre générationnel global. **Les Yvelines, le Val-d'Oise, l'Essonne et la Seine-et-Marne** sont les départements les plus concernés par ces situations démographiques. Un tiers des territoires de santé de la Seine-et-Marne enregistre un indice de vieillissement dit « total », soit **33,3% des territoires de santé** du département. A l'opposé, **Paris et les Hauts-de-Seine** ne sont pas concernés. Le département **du Val-de-Marne** comptabilise un seul territoire de santé soumis à un indice de vieillissement dit « total », et le département de **la Seine-Saint-Denis** dénombre 3 territoires de santé de ce type.

◆ La distribution géographique des indices de vieillissement à l'échelle des territoires de santé permet de donner une vision territoriale de la réalité des difficultés démographiques de la région Ile-de-France (*carte n° 9*). Elle souligne ainsi les traits d'une géographie d'opposition dans laquelle ressortent les territoires de santé dont les indices de vieillissement sont dit « total », signifiant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus. Ces territoires sont assez peu présents dans la Petite Couronne où seuls les départements de **la Seine-Saint-Denis** (3 territoires de santé) et **du Val-de-Marne** (1 territoire de santé) sont concernés, renforçant ainsi les oppositions classiques entre les départements situés à l'Ouest et à l'Est de la Petite Couronne. Mais c'est au niveau de la Grande Couronne que l'on dénombre le plus de territoires de santé soumis à un indice de vieillissement dit « total ». **Les Yvelines et l'Essonne** sont parmi les départements les plus impactés, aussi bien sur le plan quantitatif que géographique. A l'opposé, les indices de vieillissement inférieur à 1,0, signifiant le maintien d'un équilibre favorable entre les générations de praticiens, dessinent les traits d'une géographie plus homogène, reposant sur une plus forte diffusion spatiale de ce type de territoires et d'indices de vieillissement. **La Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise** sont les départements parmi les plus représentatifs de la fréquence de territoires de santé affichant les niveaux d'indice de vieillissement parmi les plus faibles.

L'Indice de Vieillesse des chirurgiens-dentistes libéraux par Territoire de santé, soit 1,08 ou 108 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus, et pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans (année réf. 2022) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.2.4 – Seuil à 55 ans : la prospective démographique = 42,6%

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **42,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans la région sont âgés de 55 ans et plus (*tableau n° 12*). Plus de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) en 2032, et seront donc susceptibles de cesser leur activité. Les départements **des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne** s'inscrivent dans cette tendance régionale, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus étant comprise entre **42,0%** et **43,0%**, et l'échéance 2032 s'applique pleinement. Au contraire, la situation démographique est plus « favorable » pour les départements de **l'Essonne, des Yvelines, du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne**. Comprise entre **35,0%** et **40,0%**, ces départements enregistrent les niveaux les plus « faibles », moins de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus, préfigurant un impact moindre des cessations théoriques envisagées pour 2032.

Tableau n° 12 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 55 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 55 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 55 ans et plus
Paris	1 106	1 011	47,8%
Seine-et-Marne	416	231	35,7%
Yvelines	491	316	39,2%
Essonne	336	233	40,9%
Hauts-de-Seine	629	455	42,0%
Seine-Saint-Denis	278	205	42,4%
Val-de-Marne	384	289	42,9%
Val-d'Oise	332	204	38,1%
Région IDF	3 972	2 944	42,6%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, la situation démographique est plus complexe pour **Paris** où **47,8%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Concrètement, près d'un chirurgien-dentiste libéral sur deux est susceptible de cesser son activité d'ici 2032, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques sera plus conséquent pour Paris dont la situation démographique est déjà fragile au vu des quelques points abordés.

◆ Au-delà de la dimension temporelle et statistique, l'analyse de la répartition de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus à l'échelle des territoires de santé apporte une dimension territoriale, indispensable à la mesure de la réalité spatiale des difficultés démographiques d'aujourd'hui et de demain (*tableau n° 13*). Mais tous les territoires de santé ne sont pas concernés par cette problématique. Près de **15,0% des territoires de santé** ne comptent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 55 ans et plus. **La Seine-et-Marne** et **l'Essonne** sont les départements qui concentrent le plus de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus. A l'opposé, les départements **des Yvelines, du Val-d'Oise** et de **la Seine-Saint-Denis** sont ceux qui comptent le moins de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus. Mais la situation la plus significative concerne les départements **des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne** et de **Paris** qui ne comptent aucun territoire de santé non concerné par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus.

Tableau n° 13 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Paris	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0%
Seine-et-Marne	24,8	2,9	2,9	12,4	11,4	13,3	12,4	20,0	100,0%
Yvelines	15,1	1,1	7,5	8,6	16,1	18,3	19,4	14,0	100,0%
Essonne	22,5	0,0	0,0	12,4	13,5	22,5	12,4	16,9	100,0%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	0,0	8,8	32,4	41,2	17,6	0,0	100,0%
Seine-Saint-Denis	5,6	0,0	11,1	8,3	16,7	22,2	30,6	5,6	100,0%
Val-de-Marne	0,0	0,0	0,0	7,5	42,5	12,5	35,0	2,5	100,0%
Val-d'Oise	9,5	1,6	12,7	12,7	15,9	19,0	15,9	12,7	100,0%
Région IDF	14,8%	1,1%	4,8%	10,6%	18,0%	19,7%	18,0%	13,0%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **13,0% des territoires de santé** de la région. **La Seine-et-Marne, l'Essonne, les Yvelines** et, à un degré moindre **le Val-d'Oise** sont parmi les départements qui concentrent le plus de territoires de santé dont tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus. Parmi ces départements, la situation de **la Seine-et-Marne** est la plus représentative du niveau de vieillissement démographique, **20,0% des territoires de santé** sont concernés par ce critère. A l'opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** sont parmi les départements qui comptent le moins de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus. Mais la situation la plus significative concerne **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** qui ne comptent aucun territoire de santé marqué par ce critère.

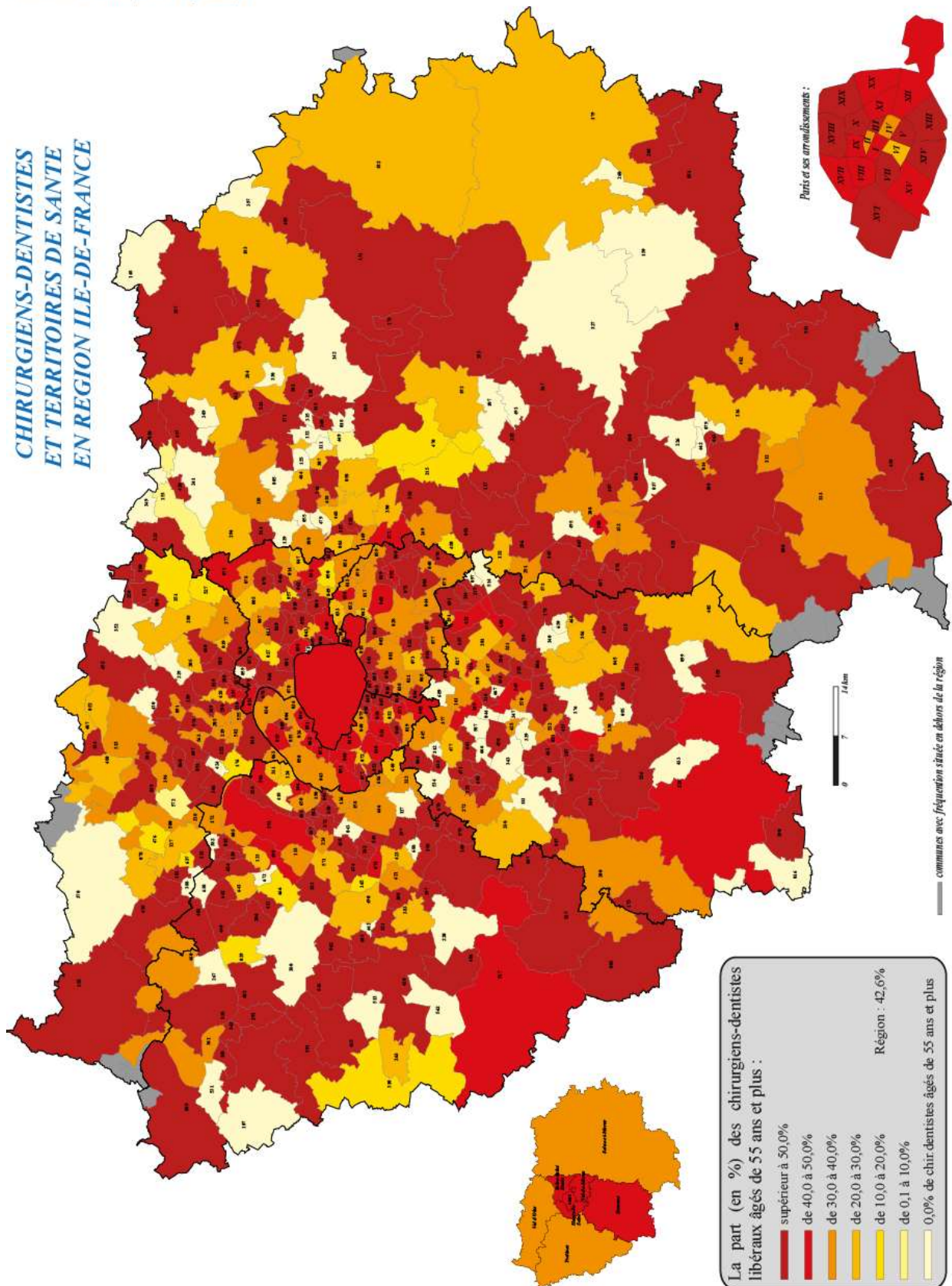
Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **31,0% des territoires de santé**, ils sont :

- **aucun** territoire de santé pour **Paris**.
- **moins de 20,0%** des territoires de santé dans le département **des Hauts-de-Seine**.
- **entre 28,0% et 30,0%** des territoires de santé dans les départements **du Val-d'Oise** et de **l'Essonne**.
- **entre 32,0% et 33,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Seine-et-Marne** et **des Yvelines**.
- **plus de 36,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne**.

◆ La distribution spatiale du taux de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus à l'échelle des territoires de santé apporte une dimension territoriale aux fragilités démographiques (*carte n° 10*). Le ciblage des territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus permet de prioriser les territoires de santé les plus fragiles. A l'échelle de la région, pour plus d'un territoire de santé sur deux, les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent plus de 40,0% des effectifs, soit **50,8% des territoires de santé**. Excepté les départements de **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise** où moins de 50,0% des territoires de santé correspondent à ce critère, tous les départements affichent des niveaux d'impact particulièrement significatifs. Au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **50,0% à 52,0%** des territoires de santé dans les départements **du Val-de-Marne**, de **l'Essonne** et **des Yvelines** ; plus de **58,0%** des territoires de santé dans les départements **des Hauts-de-Seine** et de **la Seine-Saint-Denis**. Ces niveaux d'impact sont clairement identifiés sur la carte, faisant ainsi « écho » à une terminologie très médiatique relative à la fracture territoriale, la fracture sanitaire, ou encore les périphéries où ce type territoires de santé est particulièrement présent.

Les chirurgiens-dentistes libéraux (Activité principale) âgés de 55 ans et plus par Territoire de santé (année réf. 2022) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.2.5 – Seuil à 60 ans : l'urgence démographique « relative » = 30,4%

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **30,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans la région sont âgés de 60 ans et plus (*tableau n° 14*). Plus de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix vont atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) en 2027, et seront donc susceptibles de cesser leur activité. Les départements **des Hauts-de-Seine**, de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** se positionnent dans cette tendance, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus étant comprise entre **29,0%** et **30,0%**, et l'échéance 2027 se rapproche rapidement. A un degré moindre, cette constatation s'applique aussi pour les départements **du Val-d'Oise** et de **l'Essonne** dont la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus est comprise entre **27,0%** et **28,0%**. Au contraire, la situation démographique est plus favorable pour les départements de **la Seine-et-Marne** et **des Yvelines** où un quart des chirurgiens-dentistes libéraux est âgé de 60 ans et plus, soit les taux les plus faibles, préfigurant ainsi un impact moindre des cessations théoriques envisagées pour 2027.

Tableau n° 14 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 60 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 60 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 60 ans et plus
Paris	1 357	760	35,9%
Seine-et-Marne	483	164	25,3%
Yvelines	603	204	25,3%
Essonne	407	162	28,5%
Hauts-de-Seine	766	318	29,3%
Seine-Saint-Denis	337	146	30,2%
Val-de-Marne	470	203	30,2%
Val-d'Oise	388	148	27,6%
Région IDF	4 811	2 105	30,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, la situation démographique est de nouveau plus complexe pour **Paris** où **35,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus. Concrètement, plus de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix sont susceptibles de cesser leur activité d'ici 2027, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques sera plus conséquent et rapide pour ce département dont la situation démographique est déjà fragile au vu des indicateurs analysés.

◆ L'analyse de la répartition de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus à l'échelle des territoires de santé complète l'analyse en apportant une dimension territoriale (**tableau n° 15**). Ainsi, tous les territoires de santé ne sont pas concernés par ce niveau de vieillissement. En effet, les territoires de santé qui ne comptabilisent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 60 ans et plus sont « nombreux », soit **23,9% des territoires de santé** de la région. **La Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise** sont parmi les départements qui regroupent le plus de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus. Parmi ces départements, ceux de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne** sont les plus significatifs, un tiers des territoires de santé ne sont pas concernés. Respectivement, **32,6%** et **34,3%** des territoires de santé ne comptent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 60 ans et plus. A l'opposé, **la Seine-Saint-Denis** est le département qui est le moins concerné par ce critère, soit **11,1%** des territoires de santé. Mais la situation la plus significative concerne les départements **des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de Paris** qui ne comptent aucun territoire de santé non concerné par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus.

Tableau n° 15 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Paris	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0%
Seine-et-Marne	34,3	2,9	13,3	9,5	9,5	13,3	3,8	13,3	100,0%
Yvelines	28,0	2,2	14,0	15,1	11,8	11,8	8,6	8,6	100,0%
Essonne	32,6	1,1	9,0	14,6	12,4	13,5	3,4	13,5	100,0%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	14,7	35,3	32,4	14,7	2,9	0,0	100,0%
Seine-Saint-Denis	11,1	5,6	16,7	19,4	27,8	8,3	8,3	2,8	100,0%
Val-de-Marne	0,0	5,0	17,5	22,5	27,5	12,5	12,5	2,5	100,0%
Val-d'Oise	23,8	1,6	12,7	15,9	15,9	14,3	4,8	11,1	100,0%
Région IDF	23,9%	2,4%	13,2%	16,3%	16,3%	12,8%	5,9%	9,3%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **9,3% des territoires de santé** de la région. **Le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et l'Essonne** sont les trois départements qui regroupent le plus de territoires de santé dont tous des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus, plus de **10,0%** des territoires de santé sont concernés. Parmi ces départements, la situation de **la Seine-et-Marne** et de **l'Essonne** sont les plus représentatives du niveau de vieillissement démographique, plus de **13,0% des territoires de santé** sont concernés par ce critère. A un degré moindre, le département **des Yvelines** est proche de ces situations, 8,6% des territoires de santé sont impactés. A l'opposé, les

départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** sont parmi les départements qui comptabilisent le moins de territoires de santé dont 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, soit moins de **3,0%** des territoires de santé. Mais la situation la plus significative concerne **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** qui ne comptent aucun territoire de santé marqué par ce critère.

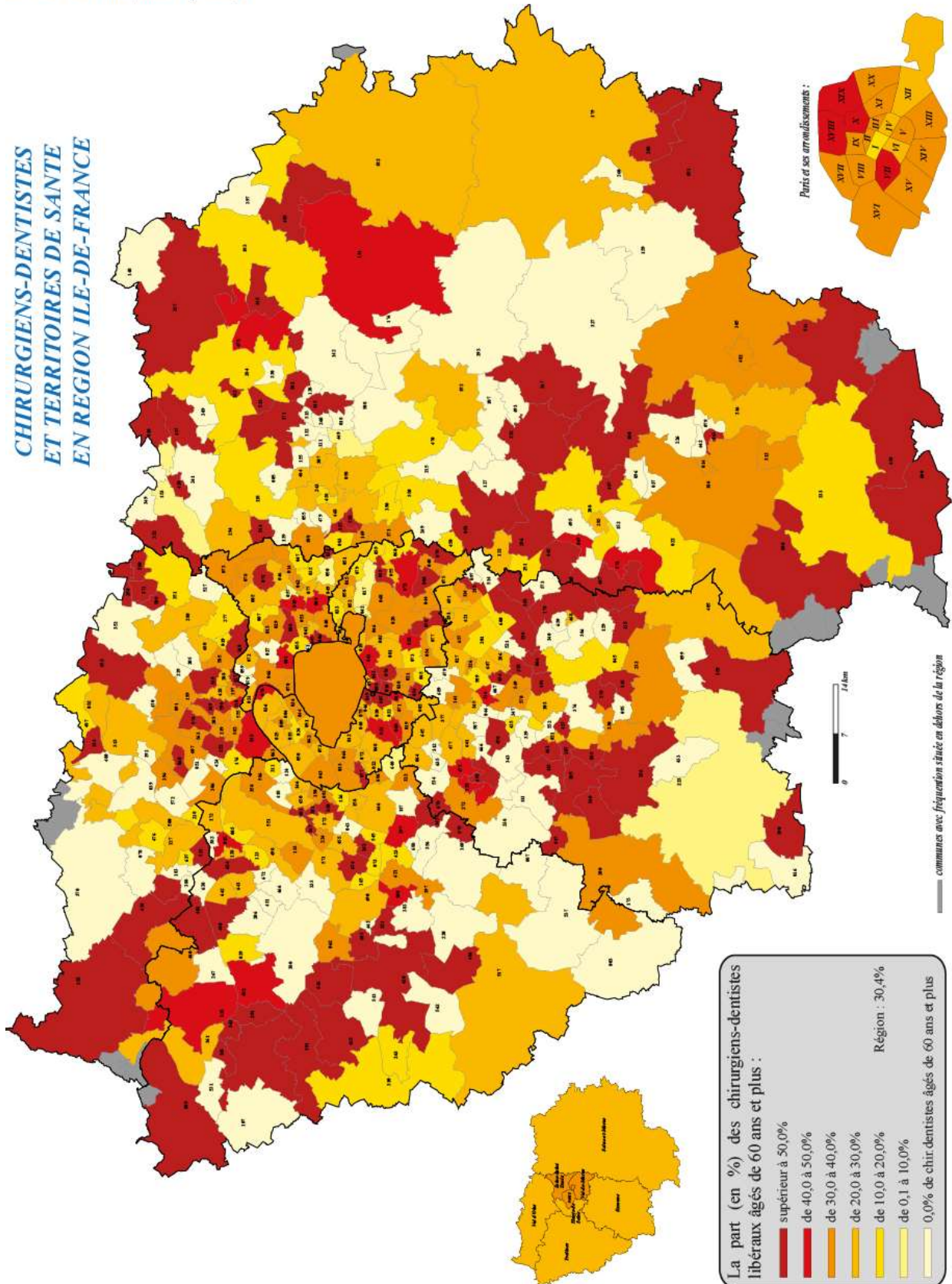
Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **15,2% des territoires de santé**, ils sont :

- **aucun** territoire de santé pour **Paris**.
- **moins de 3,0%** des territoires de santé dans le département **des Hauts-de-Seine**.
- **entre 10,0% et 15,0%** des territoires de santé dans les départements de **la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne** et **du Val-d'Oise**.
- **plus de 15,0%** des territoires de santé dans les départements de **l'Essonne, de la Seine-et-Marne** et **des Yvelines**.

◆ La distribution spatiale du taux de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus à l'échelle des territoires de santé contribue à identifier les territoires confrontés à des difficultés démographiques à court termes (*carte n° 11*). De nouveau, le ciblage des territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus permet de mettre en exergue les fragilités démographiques les plus urgentes, soit la situation envisagée pour **28,0% des territoires de santé**. Ce seuil permet d'organiser les départements selon quatre groupes. Le premier groupe n'est composé que de **Paris** qui ne compte aucun territoire de santé concerné par ce critère. Le deuxième groupe rassemble les départements dont moins de 20,0% des territoires de santé sont concernés par le critère retenu, soit les départements **des Hauts-de-Seine** et de **la Seine-Saint-Denis**. Le troisième groupe englobe les départements où de 20,0% à 30,0% des territoires de santé sont concernés, soit les départements **du Val-de-Marne** et **des Yvelines**. Le quatrième groupe concerne les départements où plus de 30,0% des territoires de santé sont concernés, soit les départements **du Val-d'Oise, de l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne**. De nouveau, ces niveaux d'impact sont clairement identifiés sur la carte, mais contrairement au seuil fixé à 55 ans, le seuil fixé à 60 ans met en exergue une plus grande homogénéité de l'urgence démographique relative, qui s'affranchit des clivages spatiaux d'opposition, et concernant tous les territoires, à la fois de la Petite Couronne et de la Grande Couronne, à l'Ouest comme à l'Est.

Les chirurgiens-dentistes libéraux (Activité principale) âgés de 60 ans et plus par Territoire de santé (année réf. 2022) :

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.2.6 – Seuil à 65 ans : l'urgence démographique « absolue » = 15,2%

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **15,2% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans la région sont âgés de 65 ans et plus (*tableau n° 16*). Plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur dix va atteindre l'âge de 65 ans (départ théorique à la retraite) dès cette année, en 2022, et sera donc susceptible de cesser son activité. Les départements de **l'Essonne, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis** s'inscrivent dans cette tendance régionale, de 13,0% à 15,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont susceptibles de cesser leur activité dès cette année 2022. A un degré moindre, les départements de **la Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise**, s'inscrivent également dans cette tendance, 12,2% à 12,5% des chirurgiens-dentistes libéraux sont susceptibles de cesser leur activité dès cette année 2022. Au contraire, la situation démographique est moins « conséquente » pour le département **des Yvelines** où les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent **10,4%** des effectifs, soit le taux le plus faible.

Tableau n° 16 : Les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus :

Les départements	Chir.Dent. Lib. âgés de moins de 65 ans	Chir.Dent. Lib. âgés de 65 ans et plus	Part en % des Chir.Dent. Lib. âgés de 65 ans et plus
Paris	1 679	438	20,7%
Seine-et-Marne	568	79	12,2%
Yvelines	723	84	10,4%
Essonne	492	77	13,5%
Hauts-de-Seine	933	151	13,9%
Seine-Saint-Denis	409	74	15,3%
Val-de-Marne	589	84	12,5%
Val-d'Oise	469	67	12,5%
Région IDF	5 862	1 054	15,2%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, la situation démographique demeure toujours plus préoccupante pour **Paris** où **20,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus. Concrètement, plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur cinq est susceptible de cesser son activité dès cette année, en 2022, car atteignant l'âge de 65 ans. L'impact des cessations théoriques sera plus conséquent et plus rapide pour ce département dont la fragilité démographique se conforte à chaque indicateur analysé.

◆ L'analyse de la distribution de la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus à l'échelle des territoires de santé affine le ciblage des territoires de santé les plus exposés à un risque immédiat (*tableau n° 17*). Mais tous les territoires de santé ne sont pas concernés par ce niveau de vieillissement. En effet, les territoires de santé qui ne comptabilisent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 65 ans et plus sont très nombreux, soit **44,3% des territoires de santé** de la région. **Le Val-d'Oise, les Yvelines, l'Essonne et la Seine-et-Marne** sont parmi les départements qui regroupent le plus de territoires de santé non concernés par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus. Parmi ces départements, ceux de **la Seine-et-Marne** et de **l'Essonne** sont les plus significatifs, près de six territoires de santé sur dix ne sont pas concernés. Respectivement, **58,1%** et **57,3%** des territoires de santé ne comptent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 65 ans et plus. A l'opposé, **les Hauts-de-Seine** demeure le seul département à être le moins concerné par ce critère, moins de **6,0%** des territoires de santé du département ne comptent aucun chirurgien-dentiste libéral âgé de 65 ans et plus. Mais la situation la plus significative concerne **Paris** qui ne compte aucun territoire de santé non concerné par les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus.

Tableau n° 17 : Répartition des territoires de santé en fonction de la part de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus :

Les départements	0%	0,1 à 10,0%	De 10,0 à 20,0%	De 20,0 à 30,0%	De 30,0 à 40,0%	De 40,0 à 50,0%	De 50,0 à 99,9%	100,0%	Total
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0%
Seine-et-Marne	58,1	4,8	13,3	7,6	2,9	9,5	0,0	3,8	100,0%
Yvelines	49,5	11,8	17,2	2,2	6,5	7,5	3,2	2,2	100,0%
Essonne	57,3	3,4	19,1	9,0	2,2	3,4	1,1	4,5	100,0%
Hauts-de-Seine	5,9	23,5	50,0	17,6	2,9	0,0	0,0	0,0	100,0%
Seine-Saint-Denis	22,2	19,4	33,3	16,7	2,8	0,0	5,6	0,0	100,0%
Val-de-Marne	15,0	22,5	37,5	12,5	7,5	2,5	2,5	0,0	100,0%
Val-d'Oise	47,6	7,9	22,2	7,9	4,8	3,2	1,6	4,8	100,0%
Région IDF	44,3%	10,4%	22,8%	8,9%	4,1%	5,0%	1,7%	2,8%	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A l'opposé, 100,0% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **2,8% des territoires de santé** de la région. Ce type de territoire est très peu fréquent dans la région, soit un total de **13 territoires de santé**. En dehors de **Paris** et des départements **des Hauts-de-Seine**, de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne** qui ne comptent aucun territoire de santé de ce type, chaque département va dénombrer en moyenne entre 2 et 3 territoires de santé de ce type. **La Seine-et-Marne** (4 territoires de santé) et **l'Essonne** (4 territoires de santé) sont les départements qui regroupent le « plus » de territoires de santé de ce type. Au sein de ces territoires

de santé, tous des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, soit respectivement la situation de **3,8%** et **4,5%** des territoires de santé. Le **Val-d'Oise** dénombre 3 territoires de santé de ce type, et 2 territoires pour **les Yvelines**.

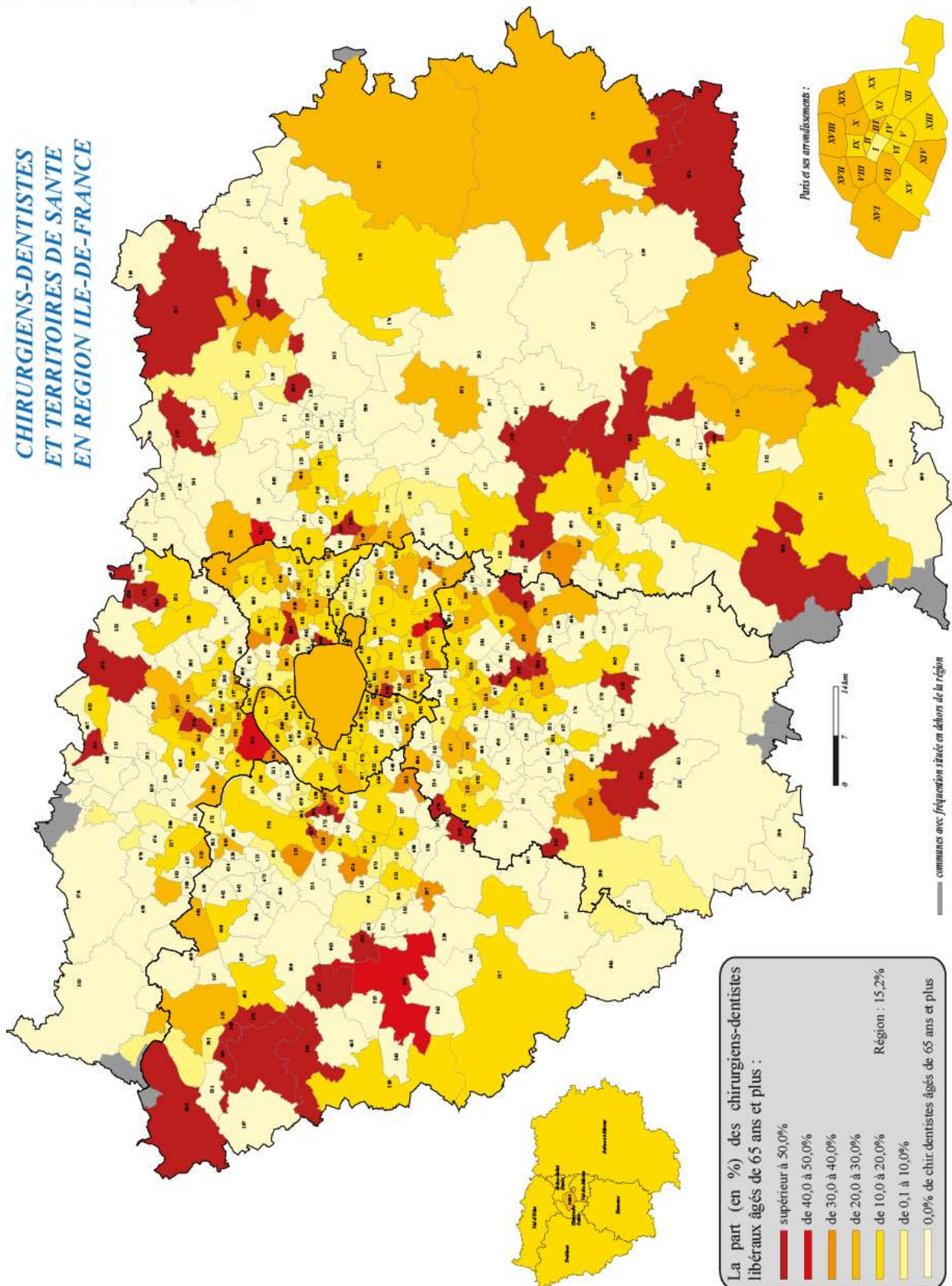
Pour résumer, la part des chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représente plus de 50,0% des effectifs pour **4,6% des territoires de santé**, ils sont :

- **aucun** territoire de santé pour **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine**.
- **entre 2,0% et 4,0%** des territoires de santé dans les départements **du Val-de-Marne** et de **la Seine-et-Marne**.
- **entre 5,0% et 6,0%** des territoires de santé dans les départements **des Yvelines**, de **la Seine-Saint-Denis** et de **l'Essonne**.
- **plus de 6,0%** des territoires de santé dans le département **du Val-d'Oise**.

◆ La répartition du taux de chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus à l'échelle des territoires de santé contribue à cibler les territoires de santé confrontés à des difficultés démographiques immédiates, dès cette année 2022 (*carte n° 12*). De nouveau, le ciblage des territoires de santé dont au moins 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus permet de mettre en exergue les fragilités démographiques les plus urgentes, soit la situation envisagée pour **9,5% des territoires de santé**. Excepté **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** qui ne comptent aucun territoire de santé répondant à ce critère, tous les départements sont impactés mais à des degrés différents. Moins de 6,0% des territoires de santé sont concernés, soit la situation des départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne**. 9,0% des territoires de santé des départements de **l'Essonne** et **du Val-d'Oise** répondent à ce critère. 12,9% des territoires de santé du département **des Yvelines** et 13,3% pour celui de **la Seine-et-Marne** sont concernés par ce critère. De nouveau, ces niveaux d'impact sont clairement identifiés sur la carte, mais contrairement à l'urgence démographique relative et le seuil fixé à 60 ans, le seuil fixé à 65 ans remet en exergue les clivages spatiaux d'opposition classique. Spatialement, l'urgence démographique absolue est moins prononcée compte tenu d'un nombre plus réduit de territoires de santé impactés, mais la partie Est de la Petite Couronne est plus impactée que la partie Ouest, et la Grande Couronne est de nouveau assujettie à des oppositions entre les marges.

Les chirurgiens-dentistes libéraux (Activité principale) âgés de 65 ans et plus par Territoire de santé (année réf. 2022) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.3 – Quelques caractéristiques sociodémographiques des territoires de santé :

2.3.1 - Une dynamique démographique en net recul :

◆ Depuis 5 ans, le taux d'accroissement démographique de la région Ile-de-France se stabilise. Chaque année la région enregistre une croissance démographique de l'ordre de +0,4% par an⁷. Actuellement, le taux d'accroissement démographique de la région se situe +0,5% par an, soit une croissance supérieure à celle enregistrée en France (+0,4%). La population des départements évolue de manière très disparate : **Paris** perd des habitants tandis que **la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise** et **la Seine-Saint-Denis** affichent des croissances particulièrement soutenues, alimentant ainsi les oppositions structurelles entre l'Est de la région parisienne où la croissance démographique est très soutenue, et l'Ouest où elle l'est moins (*tableau n° 18*).

Tableau n° 18 : Bilan démographique à l'échelle des départements entre 2013 et 2018

Les départements	Population générale		Taux d'Accroissmt Démog. Annuel	Taux d'accroissement	
	Effectifs 2021	Part en %		Due au Solde Naturel	Due au Solde Migratoire
Paris	2 175 601	17,8%	-0,6%	+0,8%	-1,4%
Seine-et-Marne	1 409 406	11,5%	+0,8%	+0,9%	-0,1%
Yvelines	1 444 589	11,8%	+0,4%	+0,9%	-0,4%
Essonne	1 302 122	10,7%	+0,7%	+1,0%	-0,3%
Hauts-de-Seine	1 627 132	13,3%	+0,4%	+1,0%	-0,6%
Seine-Saint-Denis	1 619 799	13,3%	+1,2%	+1,5%	-0,4%
Val-de-Marne	1 396 913	11,4%	+0,8%	+1,1%	-0,3%
Val-d'Oise	1 231 165	10,1%	+0,9%	+1,2%	-0,3%
Région IDF	12 206 727	100,0%	+0,5%	+1,0%	-0,5%
France	65 235 843		+0,4%	+0,3%	+0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021

En termes de bilan démographique, la croissance démographique de la région Ile-de-France repose deux fois plus sur les gains dus au solde naturel⁸ que ceux dus au solde migratoire⁹. L'excédent naturel de l'Île-de-France demeure le plus important des régions de France métropolitaine et reste le moteur de la croissance démographique francilienne, deux types de profils démographiques apparaissent :

- **Groupe 1 :** croissance démographique due principalement au solde naturel : **la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise.**

⁷ Bilan démographique 2021 de l'Ile-de-France, INSEE FLASH n° 68, 2022.

⁸ Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

⁹ Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année

- **Groupe 2** : décroissance démographique due principalement au solde migratoire : **Paris**.

◆ A l'image de la région, les territoires de santé sont nombreux à bénéficier d'une dynamique démographique. Au total, plus de sept territoires de santé sur dix présentent une situation démographique plutôt favorable (*tableau n° 19*). En effet, **339 territoires de santé** sont concernés par une croissance démographique nulle ou supérieure à 0,0%, soit **73,5% des territoires de santé**. Parmi ces territoires de santé, près d'un territoire de santé sur deux enregistre une croissance démographique égale ou supérieure à +0,5%. A l'opposé, **122 territoires de santé** ont enregistré une décroissance démographique sur les périodes considérées, soit **26,5% des territoires de santé**.

Tableau n° 19 : L'évolution démographique de la population à l'échelle des territoires de santé entre 2013 et 2018

Taux d'accroissement démographique	Nbre de territoires	Territoires en %	Taux d'Accroissement Démog. Annuel 2013/2018
> +2,0%	34	7,4%	+2,94%
De +1,0 à +2,0%	92	20,0%	+1,43%
De +0,5% à +1,0%	103	22,3%	+0,73%
De 0,0 à +0,5%	110	23,9%	+0,26%
De 0,0 à -1,0%	117	25,4%	-0,34%
> à -1,0%	5	1,1%	-1,28%
Region IDF	461	100,0%	+0,63%

Source : INSEE-RGP, 2021

Les tendances observées à partir du bilan démographique de la région Ile-de-France se reflètent à l'échelle des territoires de santé. Malgré un bilan démographique positif, les rythmes de croissance démographique différenciés entre l'Est et l'Ouest parisien se reconduisent à l'échelle des territoires de santé. En effet, avec **Paris**, les départements **des Yvelines**, de **l'Essonne** et **des Hauts-de-Seine** sont parmi les départements regroupant le plus de territoires de santé marqués par une décroissance démographique (*tableau n° 20*). Avec plus de **30,0%** de ses territoires de santé, **l'Essonne** est le département le moins « concerné », situation plus éloignée de celle **des Hauts-de-Seine** où plus de **35,0%** des territoires de santé sont concernés ou **des Yvelines** où plus de **34,0%** des territoires de santé sont touchés. **Paris**, qui ne compte qu'un seul territoire de santé, enregistre une décroissance démographique, et complète ainsi l'inventaire des départements comptant le plus grand nombre de territoires de santé marqués par une décroissance démographique (**26,5%** des territoires de santé de la région). A un degré moindre, plus de 20,0% des territoires de santé des départements de **la Seine-et-Marne**, **du Val-de-Marne** et **du Val-d'Oise** affichent une décroissance démographique.

Tableau n° 20 : Répartition des territoires de santé par département, selon leur taux d'accroissement démographique :

Les départements	> à -1,0%	de 0,0 à -1,0%	de 0,0 à +0,5%	de +0,5 à +1,0%	de +1,0 à +2,0%	> à +2,0%	Totaux
Paris	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0%
Seine-et-Marne	1,9	21,0	28,6	17,1	21,0	10,5	100,0%
Yvelines	2,2	32,3	19,4	28,0	15,1	3,2	100,0%
Essonne	0,0	30,3	30,3	13,5	14,6	11,2	100,0%
Hauts-de-Seine	0,0	35,3	23,5	26,5	11,8	2,9	100,0%
Seine-Saint-Denis	2,8	8,3	8,3	33,3	38,9	8,3	100,0%
Val-de-Marne	0,0	20,0	25,0	22,5	22,5	10,0	100,0%
Val-d'Oise	0,0	22,2	22,2	27,0	25,4	3,2	100,0%
Région IDF	1,1%	25,4%	23,9%	22,3%	20,0%	7,4%	100,0%

Source : INSEE-RGP, 2021

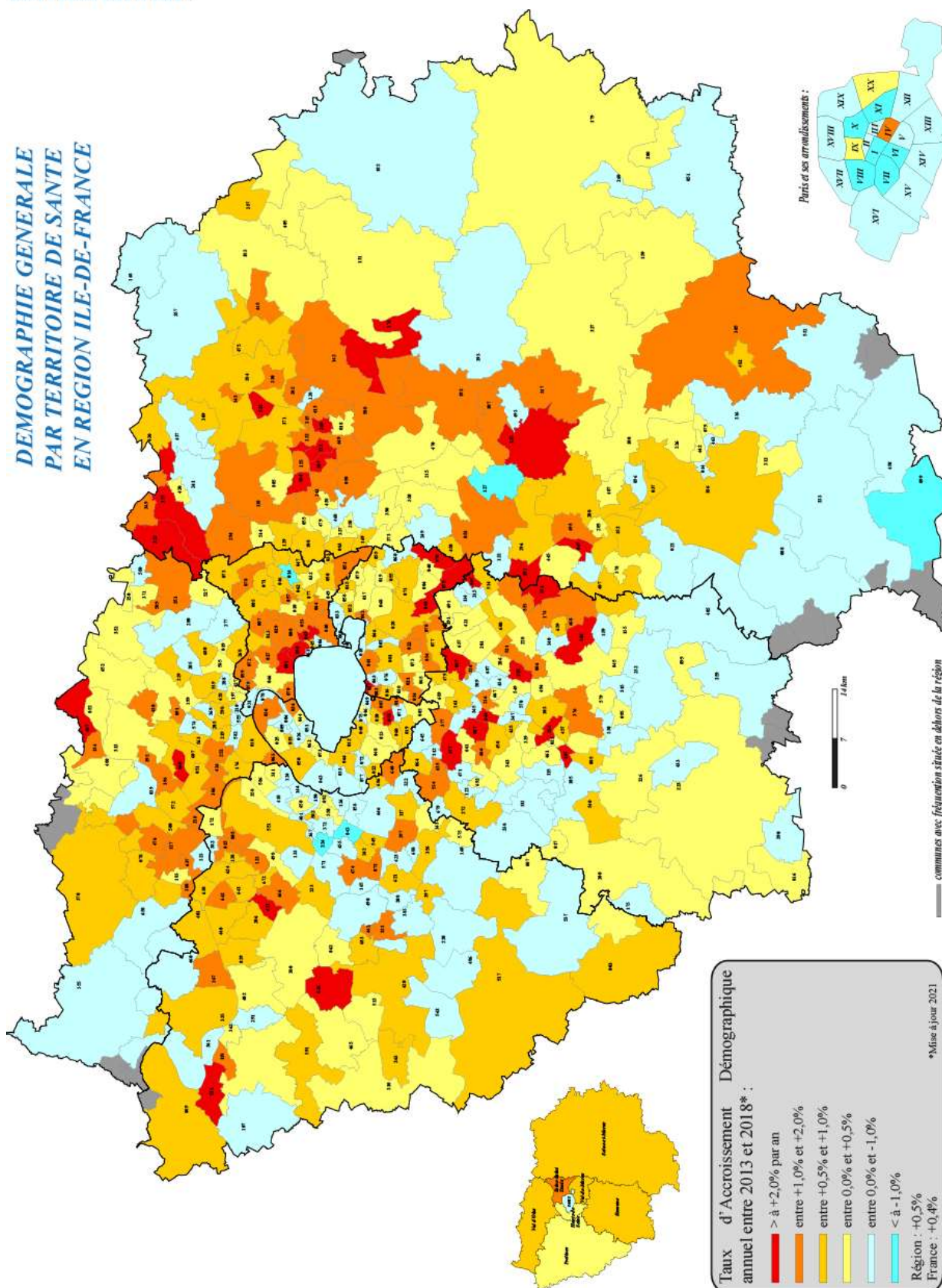
A l'opposé, **73,5% des territoires de santé** sont concernés par une croissance démographique sur les périodes considérées, soit la situation enregistrée par les départements de **la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne**. Parmi ces départements, la situation du département de la Seine-Saint-Denis est particulièrement significative sachant que **88,9%** des territoires de santé sont concernés par une croissance démographique. A un degré moindre, de **65,0% à 70,0%** des territoires de santé des départements **des Yvelines, de l'Essonne et des Hauts-de-Seine** sont aussi concernés par une croissance démographique.

◆ La distribution des taux d'accroissement démographique annuel dessine les traits d'une géographie d'opposition que l'on peut qualifier de « classique » (*carte n° 13*). Elle témoigne d'un passé géographique et démographique, d'ensembles aux bilans démographiques contrastés et opposés. La Petite Couronne s'inscrit dans une opposition Est-Ouest, entre les territoires de santé centrés à l'Est, sur les départements de **la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne** et moins marqués par la décroissance démographique que les territoires de santé centrés à l'Ouest, sur les **Hauts de Seine et Paris**. La Grande Couronne, au système d'opposition plus complexe, laisse apparaître de nombreuses « poches » de territoires de santé soumis à une décroissance démographique sur les marges Est **des Yvelines**, les extrémités Sud des départements de **l'Essonne** et de **la Seine-et-Marne**.

L'évolution démographique annuelle de la population régionale par territoire de santé entre l'année 2013 et 2018 :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

DEMOGRAPHIE GENERALE PAR TERRITOIRE DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.3.2 - Le vieillissement démographique : une région moins exposée :

◆ A l'image de nombreuses régions françaises, la région Ile-de-France doit faire face à un vieillissement progressif et continu de sa population. Un vieillissement annoncé avec la génération du baby boom qui arrive à l'âge de la retraite, une augmentation de 5% est prévue d'ici à 2035 pour les populations âgées de 65 ans et plus. Parmi les indicateurs démographiques, l'indice de vieillissement¹⁰ permet de rendre compte du rapport entre deux groupes d'âge : la population âgée de moins de 19 ans, et celle âgée de 65 ans et plus. Au 1^{er} janvier 2022, l'indice de vieillissement de la région est de 0,58 ou 58 personnes âgées de moins de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans, soit un niveau très inférieur à celui de la France métropolitaine (0,83 ou 83 personnes âgées de moins de 65 ans pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans). De nouveau, l'évolution du vieillissement démographique montre des situations très différentes, mais aucun département n'enregistre d'indice de vieillissement supérieur à 1,0, signifiant un rapport déséquilibré entre les générations (**tableau n° 21**). Excepté Paris, tous les départements affichent un niveau d'indice de vieillissement inférieur à celui enregistré pour la France (0,83). En effet, avec un indice de vieillissement égal à **0,90**, **Paris** est le plus concerné par la progression du vieillissement de sa population, et se rapproche progressivement de la valeur symbolique de 1,0. A un degré moindre, les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne** enregistrent les niveaux d'indice de vieillissement les « plus conséquents » pour la région, soit 0,61.

Tableau n° 21 : Indice de vieillissement de la population par département :

Les départements	Pop. âgée de moins de 19 ans	Pop. âgée de 65 ans et plus	Indice de vieillissement
Paris	411 525	368 626	0,90 (90)
Seine-et-Marne	391 779	202 774	0,52 (52)
Yvelines	389 148	235 953	0,61 (61)
Essonne	355 205	195 255	0,55 (55)
Hauts-de-Seine	405 145	245 143	0,61 (61)
Seine-Saint-Denis	469 926	192 423	0,41 (41)
Val-de-Marne	359 289	205 896	0,57 (57)
Val-d'Oise	352 948	165 267	0,47 (47)
Région IDF	3 134 964	1 811 337	0,58 (58)
France	15 569 944	12 944 755	0,83 (83)

Sources : INSEE-RGP, 2021

¹⁰ Indice de vieillissement : Effectifs de population âgée de 65 ans et plus / Effectifs de population âgée de moins de 19 ans (France métropolitaine, 2021 = 0,83 ou 83 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 19 ans)

A l’opposé, les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-d’Oise** affichent les niveaux d’indice de vieillissement parmi les plus faibles, signifiant un rapport très favorable entre les générations, et un vieillissement démographique moindre de la population.

◆ Mais la mesure du vieillissement démographique de la population prend toute sa signification à l’échelle des territoires de santé. Les tendances régionales confortent la région dans un faible niveau de vieillissement démographique. Près de **98,0%** des territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement inférieur à 1,0. Mais de nouveau, l’analyse détaillée de la répartition des territoires de santé en fonction des niveaux d’indice de vieillissement réveillent les oppositions structurelles classiques. La Petite Couronne s’inscrit de nouveau dans une opposition Est-Ouest, et notamment le département **des Hauts-de-Seine** où **44,1%** des territoires de santé enregistrent les niveaux d’indices de vieillissement les plus bas, inférieurs à 0,6, contre **88,9%** des territoires de santé en **Seine-Saint-Denis**. La Grande Couronne où moins de **40,0%** des territoires de santé **des Yvelines** enregistrent les niveaux d’indice de vieillissement les plus bas, contre **65,7%** des territoires de santé dans le département de **la Seine-et-Marne**, à l’Est.

Tableau n° 22 : L’indice de vieillissement de la population par territoire de santé :

Les départements	IV < à 0,6		IV de 0,6 à 0,8		IV de 0,8 à 1,0		IV de 1,0 à 1,2		IV > à 1,2		Totaux
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Paris	—	0,0	—	0,0	1	100,0	—	0,0	—	—	100,0%
Seine-et-Marne	69	65,7	21	20,0	12	11,4	3	2,9	—	—	100,0%
Yvelines	37	39,8	39	41,9	15	16,1	2	2,2	—	—	100,0%
Essonne	46	51,7	31	34,8	8	9,0	4	4,5	—	—	100,0%
Hauts-de-Seine	15	44,1	17	50,0	2	5,9	—	0,0	—	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	32	88,9	4	11,1	—	0,0	—	0,0	—	—	100,0%
Val-de-Marne	21	52,5	16	40,0	3	7,5	—	0,0	—	—	100,0%
Val-d’Oise	42	66,7	19	30,2	1	1,6	1	1,6	—	—	100,0%
Région IDF	262	56,8%	147	31,9%	42	9,1%	10	2,2%	—	—	100,0%

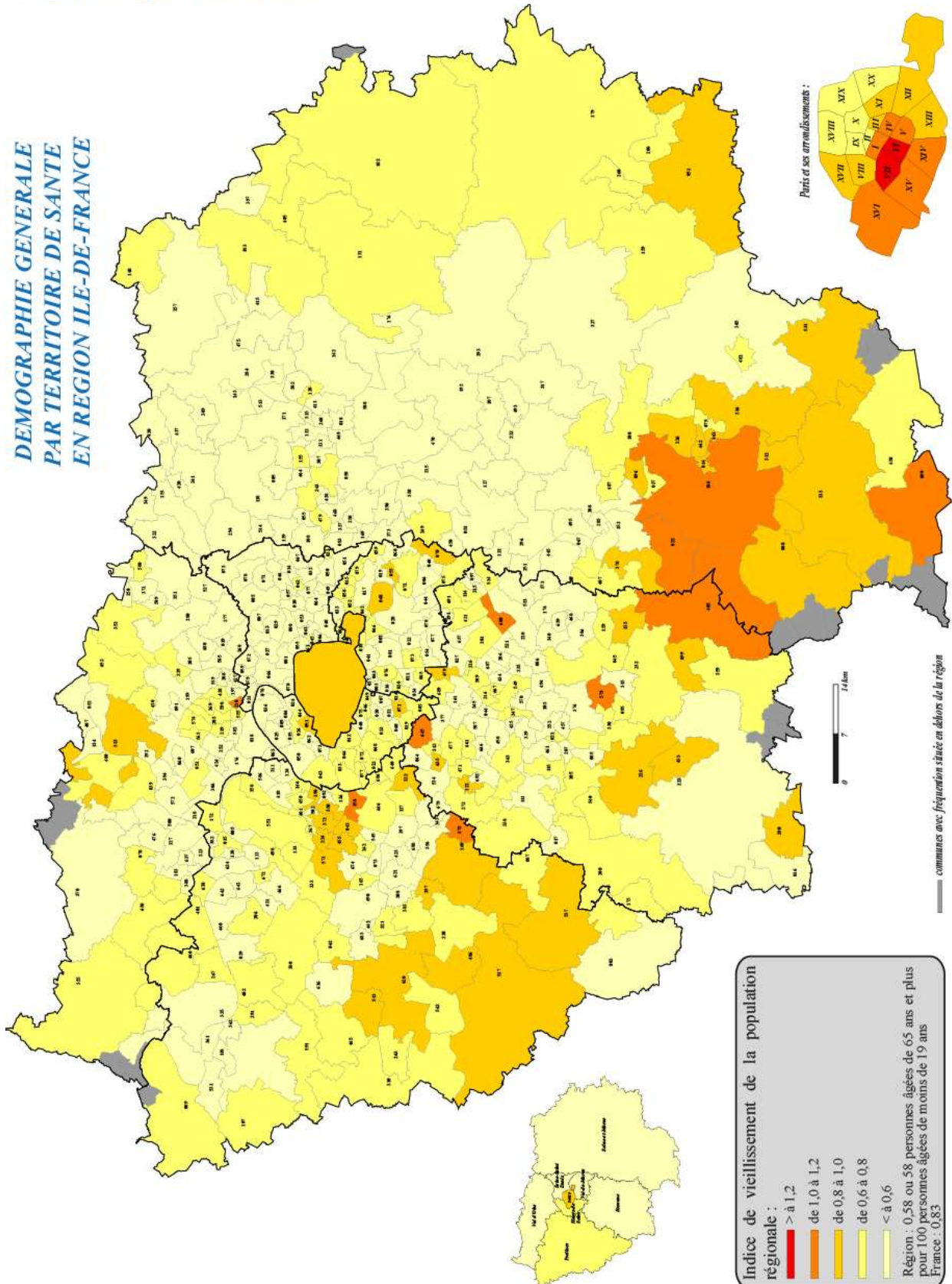
Source : INSEE-RGP, 2021

A l’opposé, **2,2% des territoires de santé** enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, soit une situation marginale, sachant que seuls 4 départements sont concernés pour 10 territoires de santé. Parmi ces départements, celui de **l’Essonne** est le plus « concerné », 4 territoires de santé enregistrent un indice de vieillissement supérieur à 1,0, soit une situation de survieillessement démographique.

◆ Le paysage issu de la répartition des indices de vieillissement de la population régionale s'inscrit dans le contexte d'une région peu exposée au vieillissement démographique de la population, laissant apparaître un ensemble homogène de territoires de santé affichant de faibles niveaux d'indices de vieillissement (*carte n° 14*). Toutefois, cette cartographie met en exergue quelques « poches » disséminées sur l'ensemble de la région, et où les niveaux d'indices de vieillissement sont plus accentués. Ces poches sont à l'origine de la formation d'un axe, situé dans le Sud de la région, orienté Sud-Ouest / Sud-Est, centrés sur les départements des Yvelines, de l'Essonne et de la Seine-et-Marne. Cet axe regroupe les principaux territoires de santé où le vieillissement démographique des populations est plus marqué, avec des niveaux d'indices de vieillissement compris entre 0,8 et 1,0 pour les Yvelines et l'Essonne, et des indices supérieurs à 1,0 pour la Seine-et-Marne.

L'indice de vieillissement de la population ou le rapport entre les populations âgées de 65 ans et plus et celles âgées de moins de 19 ans :

DEMOGRAPHIE GENERALE
PAR TERRITOIRE DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

2.3.3 - La population âgée de 75 ans et plus moins présente :

◆ La mesure du vieillissement démographique de la population à partir de l'indice de vieillissement s'inscrit dans une approche dynamique du vieillissement, reposant sur le rapport entre deux groupes d'âge dont les effectifs peuvent toujours évoluer en fonction des données démographiques et des comportements naturels et migratoires. Le ciblage de la classe d'âge correspondant à la population âgée de 75 ans et plus s'inscrit dans une dynamique propre à la géronto-croissance. Quelque soit les dynamiques démographiques, les effectifs de population âgée de 75 ans et plus n'évolueront qu'en fonction de critères propres (migratoire, naturel). Au 1^{er} janvier 2022, **6,8%** de la population régionale est âgée de 75 ans et plus, soit un niveau très inférieur à celui de la France métropolitaine dont **9,6%** de la population est âgée de 75 ans et plus (*tableau n° 23*). Les départements de **l'Essonne** et **du Val-de-Marne** s'inscrivent dans cette tendance régionale, près de **7,0%** des populations sont âgées de 75 ans et plus. A un degré moindre, le département de **la Seine-et-Marne** est proche de cette tendance, **6,3%** de la population est âgée de 75 ans et plus. Mais dans ce contexte, le vieillissement de la population est encore moins marqué pour les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-d'Oise** où la population âgée de 75 ans et plus représente de **5,0%** à **6,0%** des effectifs, soit les départements les moins impactés par le vieillissement démographique des populations.

Tableau n° 23 : La population âgée de 75 ans et plus par département :

Les départements	Population âgée de 75 ans et plus	
	Effectif	%
Paris	170 617	7,8%
Seine-et-Marne	88 716	6,3%
Yvelines	110 467	7,7%
Essonne	89 854	6,9%
Hauts-de-Seine	118 027	7,3%
Seine-Saint-Denis	84 240	5,2%
Val-de-Marne	97 861	7,0%
Val-d'Oise	72 622	5,9%
Région IDF	832 404	6,8%
France	6 291 749	9,6%

Sources : INSEE-RGP, 2021

A l'opposé, **les Hauts-de-Seine, les Yvelines et Paris** sont les départements où les populations âgées de 75 ans et plus représentent plus de **7,0%** des effectifs, soit les trois départements les plus marqués par le vieillissement démographique des populations.

◆ L'analyse détaillée des taux de population âgée de 75 ans par territoire de santé confirme la « faiblesse » du vieillissement au sein des territoires de la région (*tableau n° 24*). La population âgée de 75 ans et plus représente plus de 10,0% des effectifs de population dans moins de **7,0% des territoires de santé** de la région, et tous les départements ne sont pas concernés. En effet, **Paris et la Seine-Saint-Denis** ne comptent aucun territoire de santé répondant à ce critère. Le département **des Yvelines** est le plus concerné, dans plus de **15,0%** des territoires de santé du département, la population âgée de 75 ans et plus représente plus de 10,0% des effectifs. A un degré moindre, de **8,0% à 9,0%** des territoires de santé des départements de **l'Essonne** et **des Hauts-de-Seine** répondent à ce critère.

Tableau n° 24 : La proportion de personnes âgées de 75 ans et plus par territoire de santé :

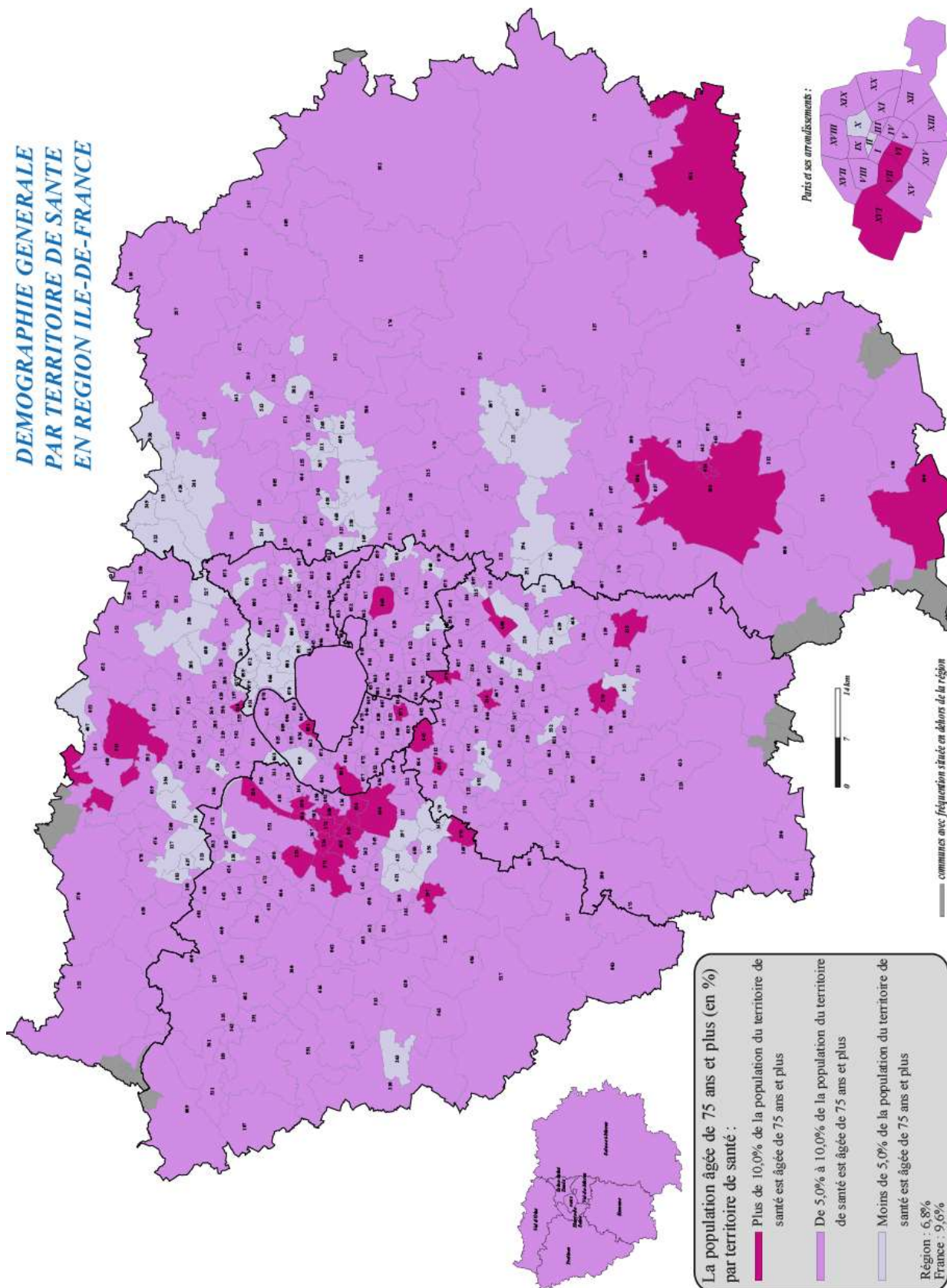
Les départements	Pop. 75 ans < à 5,0%		Pop. 75 ans de 5,0 à 10,0%		Pop. 75 ans de 10,0 à 15,0%		Pop. 75 ans > à 15,0%		Totaux
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Paris	—	0,0	1	100,0	—	0,0	—	—	100,0%
Seine-et-Marne	27	25,7	73	69,5	5	4,8	—	—	100,0%
Yvelines	8	8,6	71	76,3	14	15,1	—	—	100,0%
Essonne	13	14,6	69	77,5	7	7,9	—	—	100,0%
Hauts-de-Seine	1	2,9	30	88,2	3	8,8	—	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	13	36,1	23	63,9	—	0,0	—	—	100,0%
Val-de-Marne	3	7,5	36	90,0	1	2,5	—	—	100,0%
Val-d'Oise	16	25,4	45	71,4	2	3,2	—	—	100,0%
Région IDF	81	17,6%	348	75,5%	32	6,9%	—	—	100,0%

Source : INSEE-RGP, 2021

A l'opposé, pour plus de **93,0% des territoires de santé** de la région, la population âgée de 75 ans et plus représente moins de 10,0% des effectifs. Les départements de **la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise** s'inscrivent dans cette tendance, les populations âgées de 75 ans et plus représentent moins de 10,0% des effectifs pour **95,0% à 97,0%** des territoires de santé. A un degré moindre, ce constat s'applique aussi pour les départements **des Hauts-de-Seine** et de **l'Essonne**. **Paris et la Seine-Saint-Denis** complètent cet inventaire, sachant que la totalité des territoires de santé répondent à ce critère. Le département **des Yvelines** est le seul département dont moins de 90,0% des territoires sont concernés. En effet, les populations âgées de 75 ans et plus représentent moins de 10,0% des effectifs pour **84,9%** des territoires de santé du département.

◆ La distribution géographique des taux de population âgée de 75 ans et plus par territoire de santé confirme les analyses précédentes, affichant un paysage homogène dans lequel de très nombreux territoires de santé affichent un taux compris entre 5,0% et 10,0% (*carte n° 15*). Mais au-delà de cette tendance, quelques « poches » apparaissent, témoins de comportements démographiques différents. Ces poches témoignent d'un « sous-vieillessement démographique » des effectifs de population, avec des territoires de santé dont moins de 5,0% des populations sont âgées de 75 ans et plus. La moitié Ouest de **la Seine-Saint-Denis**, la frange Est **des Yvelines**, l'extrémité Nord de **la Seine-et-Marne** sont quelques exemples de ces poches où le vieillissement démographique de la population est moindre. A l'opposé, d'autres poches témoignent d'un « sur-vieillessement démographique » des effectifs de population, avec des territoires de santé dont plus de 10,0% des populations sont âgées de 75 ans et plus. L'extrémité Est **des Yvelines**, l'extrémité Sud de **la Seine-et-Marne** sont quelques exemples de ces poches où le vieillissement démographique de la population est plus marqué.

DEMOGRAPHIE GENERALE PAR TERRITOIRE DE SANTE EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

2.4 – Quelques caractéristiques socioéconomiques des territoires de santé :

L'analyse des dynamiques démographiques des populations est un aspect de la compréhension des territoires et de leur évolution. Nous avons souhaité compléter ce diagnostic territorial par une analyse complémentaire à partir de quelques indicateurs à dimension plus économique. Ainsi, les données de l'INSEE et celles de la Direction Générale des Finances Publiques nous permettent de proposer l'analyse de quelques indicateurs pertinents, sachant qu'une série de cartes illustrant les principaux indicateurs retenus est présente en annexes.

2.4.1 – La médiane du niveau de vie est de 24 060 euros en 2019¹¹ :

◆ **Définition de l'indicateur :** le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage, il permet de tenir compte de la taille du ménage. Le niveau de vie médian sera tel que la moitié de la population aura un niveau de vie supérieur et l'autre moitié un revenu disponible inférieur. En 2019, en France métropolitaine, **le niveau de vie médian de la population est de 22 040 euros annuels**. Il augmente de +2,6 % en euros constants par rapport à 2018. Les 10 % de personnes les plus modestes ont un niveau de vie **inférieur à 11 660 euros**. Les 10 % les plus aisées ont un niveau de vie au moins 3,4 fois supérieur, **au-delà de 39 930 euros**. En 2019, 9,2 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire, soit **1 102 euros par mois**.

◆ **A l'échelle des communes :** le niveau de vie médian des habitants de la région Ile-de-France s'élève à **24 060 euros annuels**. La région se place ainsi au premier rang des régions françaises, devant la région Auvergne-Rhône-Alpes. Paris et les Hauts-de-Seine sont les départements dont les niveaux de vie médian sont les plus conséquents, soit respectivement **28 570** et **28 310 euros (tableau n° 25)**. Ces deux départements occupent les deux premières places du classement des départements français par niveau de vie médian. **Les Yvelines** et **l'Essonne** occupent respectivement la troisième et quatrième place. A l'opposé, avec un niveau de vie médian inférieur

¹¹ En 2019, le niveau de vie médian augmente nettement et le taux de pauvreté diminue - INSEE Première, n° 1875, octobre 2021.

- Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

- Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

- Les unités de consommation (UC) sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

à 20 000 euros, le département de **la Seine-Saint-Denis** occupent les dernières places de ce classement, positionnées entre la Martinique et la Réunion. La médiane du niveau de vie est de **18 070 euros** en Seine-Saint-Denis.

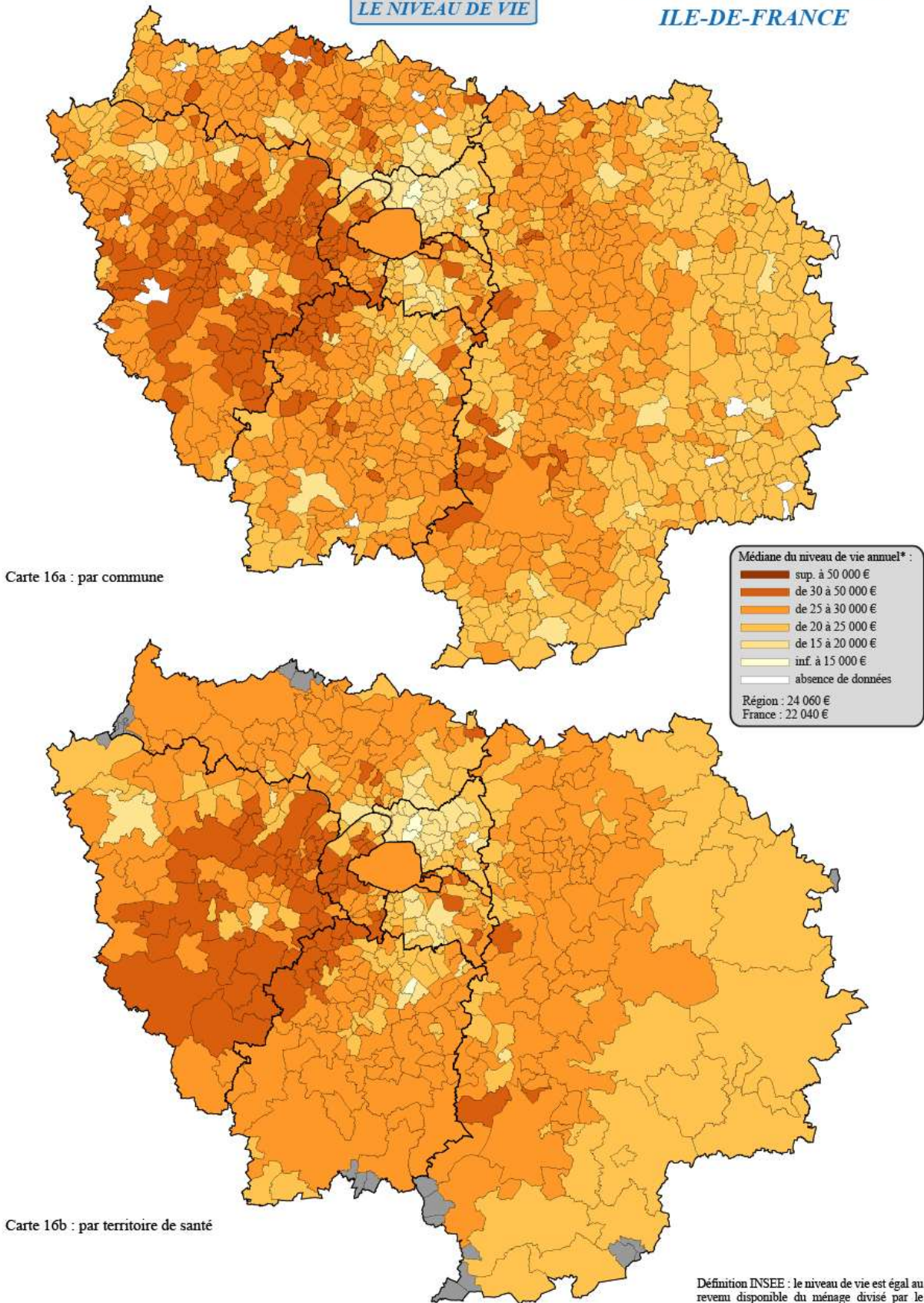
Tableau n° 25 : La distribution des communes par niveau de vie médian, par département :

Les départements	Niveau de vie médian	n.c.	Inf. à 15 000 €	de 15 à 20 000€	de 20 à 25 000€	de 25 à 30 000€	de 30 à 50 000€	Sup. à 50 000€	Total
Paris	28 570	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	—	100,0%
Seine-et-Marne	23 590	1,0	0,0	2,8	49,7	42,0	4,5	—	100,0%
Yvelines	26 970	1,2	0,0	2,7	11,6	45,2	39,4	—	100,0%
Essonne	24 010	1,0	0,5	3,6	21,6	59,8	13,4	—	100,0%
Hauts-de-Seine	28 310	0,0	0,0	8,3	11,1	27,8	52,8	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	18 070	0,0	7,5	57,5	25,0	10,0	0,0	—	100,0%
Val-de-Marne	23 060	0,0	0,0	14,9	42,6	29,8	12,8	—	100,0%
Val-d'Oise	22 220	3,3	0,0	6,0	26,1	54,9	9,8	—	100,0%
Région IDF	24 060	1,3%	0,3%	5,7%	32,0%	45,4%	15,3%	—	100,0%

Sources : INSEE-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2019 – (n.c. : valeur non communiquée)

L'analyse de la distribution des communes en fonction des niveaux de vie médians montre que moins d'un tiers des communes se situe dans la moyenne régionale, affichant un niveau de vie médian compris entre **20 000 et 25 000 euros**, soit **32,0% des communes**. A l'opposé, **6,0% des communes** affichent un niveau de vie médian **inférieure à 20 000 euros**. Globalement, près de **93,0% des communes** de la région enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**, parmi lesquelles plus de **45,0%** des communes enregistrent un niveau de vie médian compris entre **25 000 et 30 000 euros**. Même si ces résultats confortent le premier rang de la région en termes de niveau de vie médian, ils caractérisent aussi l'existence de très fortes disparités entre les départements. Ainsi, si 93,0% des communes de la région enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**, elles sont moins de 90,0% dans les départements **du Val-de-Marne** et **du Val-d'Oise**. Respectivement, **85,1%** et **90,8%** des communes enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**. Mais dans ce contexte, **la Seine-Saint-Denis** démontre à elle-seule le poids des disparités de niveau de vie, sachant que seules **35,0%** des communes du département enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**. A l'opposé, **65,0%** des communes enregistrent un niveau de vie médian égal ou inférieur à **20 000 euros**.

LE NIVEAU DE VIE



Le paysage issu de la répartition des niveaux de vie médians (*carte n° 16a*) révèle les disparités de richesse organisées selon les oppositions spatiales classiques dans la région. Ainsi, la Petite Couronne témoigne du maintien classique d’opposition entre les ensembles Ouest et Est, dans lesquels **la Seine-Saint-Denis** se démarque par une forte présence de communes concernées par les niveaux de vie médians inférieurs à 20 000 euros, et débordant sur l’extrémité Sud du département **du Val-d’Oise**. A l’échelle de la Grande Couronne, le département **des Yvelines** laisse apparaître un grand nombre de communes concernées par les niveaux de vie médians supérieurs à 20 000 euros, et débordant sur **les Hauts-de-Seine**, à l’Est, et sur l’extrémité Nord-Ouest de **l’Essonne**.

◆ **A l’échelle des territoires de santé :** le regroupement des communes opéré à l’échelle des territoires de santé a tendance à accentuer les écarts (*tableau n° 26*). La distribution des territoires de santé en fonction des niveaux de vie médians montre que moins de trois territoires de santé sur dix se situent dans la moyenne régionale, affichant un niveau de vie médian compris entre **20 000 et 25 000 euros**, soit **27,8% des territoires de santé**. A l’opposé, moins de **10,0% des territoires de santé** affichent un niveau de vie médian **inférieure à 20 000 euros**. Globalement, près de **90,0% des territoires de santé** de la région enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**, parmi lesquelles près de **44,0%** des territoires de santé enregistrent un niveau de vie médian compris entre **25 000 et 30 000 euros**. Mais les disparités se maintiennent, et les départements **du Val-de-Marne** et **du Val-d’Oise** conservent leur position, moins de **90,0%** des territoires de santé enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**. Respectivement, **85,0%** et **88,9%** des territoires de santé sont concernés. En **Seine-Saint-Denis**, un tiers des territoires de santé est concerné, 33,3% des territoires de santé enregistrent un niveau de vie médian égal ou supérieur à **20 000 euros**.

Tableau n° 26 : La distribution des territoires de santé par niveau de vie médian, par département :

Les départements	Niveau de vie médian	n.c.	Inf. à 15 000 €	de 15 à 20 000€	de 20 à 25 000€	de 25 à 30 000€	de 30 à 50 000€	Sup. à 50 000€	Total
Paris	28 570	—	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	—	100,0%
Seine-et-Marne	23 590	—	0,0	1,0	40,0	56,2	2,9	—	100,0%
Yvelines	26 970	—	0,0	3,2	12,9	37,6	46,2	—	100,0%
Essonne	24 010	—	1,1	3,4	27,0	57,3	11,2	—	100,0%
Hauts-de-Seine	28 310	—	0,0	8,8	11,8	29,4	50,0	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	18 070	—	8,3	58,3	25,0	8,3	0,0	—	100,0%
Val-de-Marne	23 060	—	0,0	15,0	45,0	25,0	15,0	—	100,0%
Val-d’Oise	22 220	—	0,0	11,1	30,2	52,4	6,3	—	100,0%
Région IDF	24 060	—	0,9%	9,5%	27,8%	43,8%	18,0%	—	100,0%

Sources : INSEE-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux réropolées de 1996 à 2004 ; INSEE-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2019 – (n.c. : valeur non communiquée)

Le paysage obtenu à l'échelle des territoires de santé confirme les tendances observées précédemment, reposant sur une géographie d'opposition (*carte n° 16b*). **La Seine-Saint-Denis** et l'extrémité Sud **du Val-d'Oise** concentrent les territoires de santé dont les niveaux de vie médian sont inférieurs à 20 000 euros, alimentant ainsi les oppositions structurelles de la Petite Couronne. **Les Yvelines**, une partie **des Hauts-de-Seine** et de **l'Essonne** regroupent les territoires de santé dont les niveaux de vie médian sont parmi les plus conséquents, alimentant les oppositions structurelles de la Grande Couronne.

2.4.2 – Regard sur l'emploi et les secteurs d'activité :

◆ **Définition des indicateurs** : les données retenues sont issues de deux fichiers de l'INSEE : le fichier « Emploi/population active » pour avoir une approche des activités économiques à partir des emplois par catégorie socioprofessionnelle ; le fichier « FLORES » pour le recensement des établissements par secteur d'activité.

Emploi/Population active : Agriculteurs exploitants ; Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise ; Ouvriers ; Employés ; Professions Intermédiaires ; Cadres, Professions intellectuelles supérieures ; Autres inactifs (sans retraités) ; Chômeurs ; Retraités.

Etablissements par secteur : Etablissements actifs agriculture ; Etablissements actifs industrie ; Etablissements actifs construction ; Etablissements actifs commerce services ; Etablissements actifs administration publique.

Tous ces indicateurs font l'objet de représentations cartographiques présentes en annexe. Dans le cadre de ce rapport, deux indicateurs ont été retenus, permettant d'aborder un aspect de la géographie économique et sociale de la région Ile-de-France : les ouvriers et les cadres.

◆ **Les ouvriers : 8,4% de la population active** : au cours des 50 dernières années, le nombre d'ouvriers a diminué de près de moitié dans la région Ile-de-France, en cause, le phénomène de désindustrialisation à l'œuvre depuis les années 1970. Moins de 10,0% des actifs de la région travaillent dans ce secteur, soit un niveau très inférieur à celui enregistré au niveau national (**19,8% d'ouvriers**). **Les Hauts-de-Seine, Paris et les Yvelines** s'inscrivent dans cette tendance, moins de 10,0% de la population active est ouvrière (*tableau n° 27*). A l'opposé, la part des ouvriers dans la population active est supérieure à 10,0% dans les autres départements parmi lesquels **la Seine-et-**

Marne et la Seine-Saint-Denis enregistrent les niveaux les plus conséquents, respectivement 11,7% et 12,3% de la population active est ouvrière.

Tableau n° 27 : La répartition du pourcentage d'ouvriers par communes, par département :

Les départements	% ouvriers	n.c.	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	4,1	—	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	—	100,0%
Seine-et-Marne	11,7	—	0,6	3,2	24,7	60,9	9,9	0,6	0,2	—	100,0%
Yvelines	7,7	—	8,1	19,3	42,5	28,6	1,2	0,4	0,0	—	100,0%
Essonne	10,3	—	2,6	7,2	45,4	41,8	2,6	0,5	0,0	—	100,0%
Hauts-de-Seine	5,3	—	2,8	58,3	33,3	5,6	0,0	0,0	0,0	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	12,3	—	0,0	0,0	27,5	72,5	0,0	0,0	0,0	—	100,0%
Val-de-Marne	8,6	—	0,0	17,0	46,8	36,2	0,0	0,0	0,0	—	100,0%
Val-d'Oise	10,7	—	4,3	8,2	45,1	40,2	2,2	0,0	0,0	—	100,0%
Région IDF	8,4%	—	3,0%	9,9%	35,6%	46,2%	4,9%	0,4%	0,1%	—	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2021

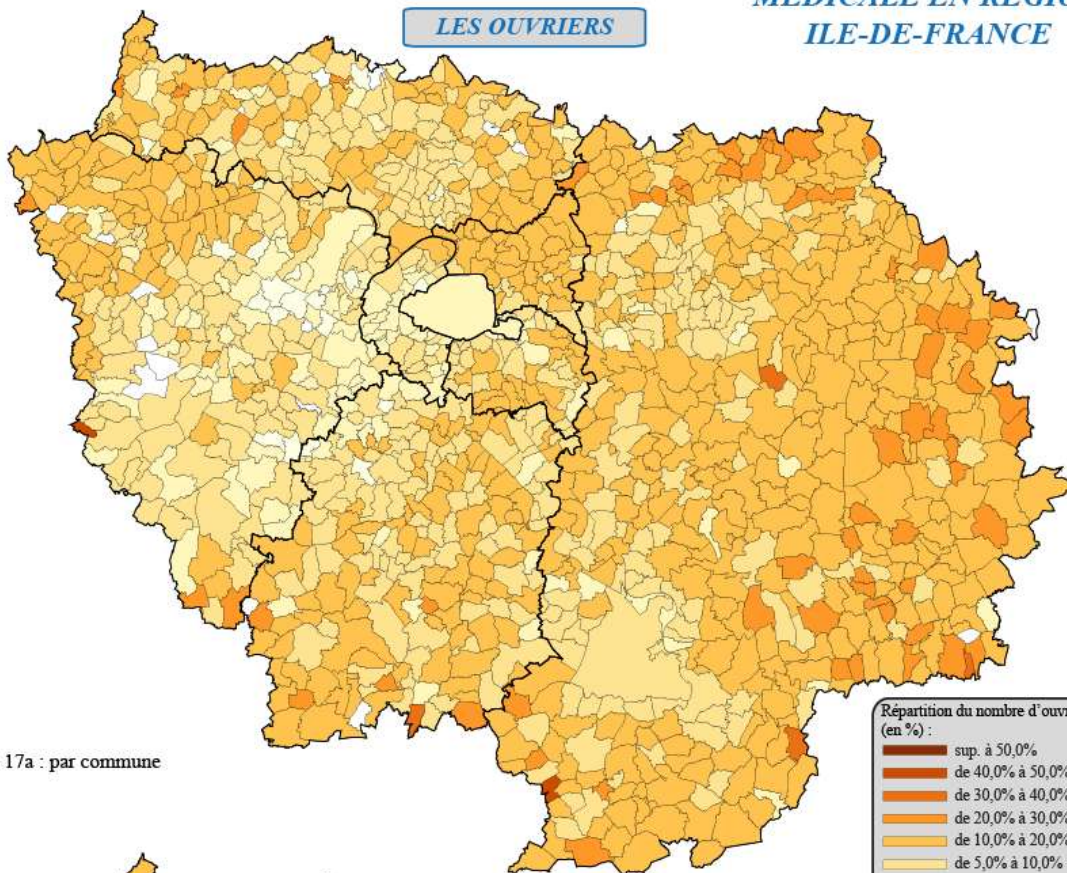
A l'échelle des communes, l'analyse de la répartition des taux représentant la part des ouvriers dans la population active, montre que dans près d'une commune sur deux, ce taux est compris entre 10,0% et 20,0%, soit **46,2% des communes**. Les départements de **l'Essonne** et du **Val-d'Oise** s'inscrivent dans cette tendance, plus de 40,0% de leurs communes sont concernées. Mais ces niveaux de représentation sont très éloignés de ceux enregistrés par les départements de **la Seine-et-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis** où respectivement **60,9%** et **72,5%** des communes sont concernées. Au-delà de 20,0%, les communes concernées sont peu représentées, soit 5,4% des communes, excepté pour le département de **la Seine-et-Marne** où la part des ouvriers dans la population active est supérieure à 20,0%, soit la situation de près de **11,0%** des communes de Seine-et-Marne. A l'opposé, **Paris** et **les Hauts-de-Seine** enregistrent le plus grand de commune dont la part des ouvriers dans la population active est inférieure à 20,0%, soit respectivement **100,0%** et **94,4%** des communes concernées.

Pour résumer :

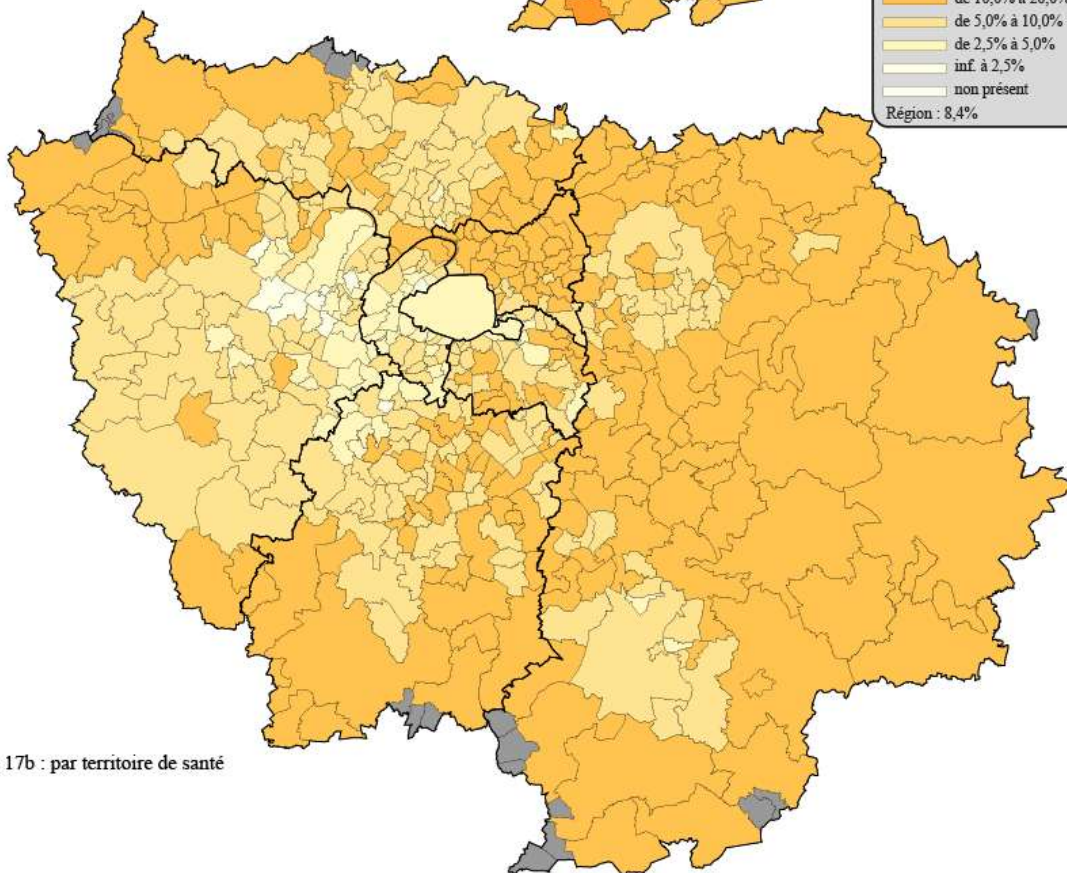
- **Plus de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Ouvriers » :**

- plus de 70,0% des communes en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis.
- de 40,0% à 45,0% des communes dans l'Essonne et le Val-d'Oise.
- de 30,0% à 40,0% des communes dans les Yvelines et le Val-de-Marne.
- 5,6% des communes dans les Hauts-de-Seine.
- 0,0% à Paris

LES OUVRIERS



Carte 17a : par commune



Carte 17b : par territoire de santé

Sources : INSEE, 2021 - IRCOM-DGI, 2020
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

Le paysage issu de la répartition de la part des ouvriers dans la population active (*carte n° 17a*) dessine les traits d'une géographie « industrielle » révélatrice des oppositions spatiales et structurelles de la région. Un zoom sur les communes dont moins de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « ouvriers », confirme ce constat, mettant en exergue deux ensembles majeurs où ces communes sont très peu représentées. **Paris** et **les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne, et les deux-tiers du département **des Yvelines**, l'extrémité Nord-Ouest de **l'Essonne** et l'extrémité Sud-Ouest de **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne regroupent l'essentiel des communes où la part des ouvriers dans la population active est la plus faible, moins de 10,0% de la population active.

A l'échelle des territoires de santé, le regroupement des communes opéré à l'échelle des territoires de santé a tendance à lisser les données, et à engendrer une concentration de la population ouvrière au sein des territoires de santé (*tableau n° 28*). Les conséquences se traduisent par une surreprésentation de deux seuils. La population active est composée de 5,0% à 10,0% d'ouvriers, soit **42,1% des territoires de santé**. **L'Essonne, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise** sont les départements les plus représentatifs de ce premier seuil, soit respectivement **50,6%, 50,0%** et **52,4%** des territoires de santé concernés. La population active est composée de 10,0% à 20,0% d'ouvriers, soit **43,0% des territoires de santé**. **La Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis** sont les départements les plus représentatifs de ce deuxième seuil, soit respectivement **68,6%** et **75,0%** des territoires de santé concernés. Ces deux seuils résument à eux-seuls plus de 85,0% des territoires de santé.

Tableau n° 28 : La répartition du pourcentage d'ouvriers par territoires de santé, par département :

Les départements	% ouvriers	n.c.	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	4,1%	—	0,0	100,0	0,0	0,0	—	—	—	—	100,0%
Seine-et-Marne	11,7%	—	0,0	1,9	29,5	68,6	—	—	—	—	100,0%
Yvelines	7,7%	—	7,5	23,7	47,3	21,5	—	—	—	—	100,0%
Essonne	10,3%	—	1,1	6,7	50,6	41,6	—	—	—	—	100,0%
Hauts-de-Seine	5,3%	—	2,9	55,9	35,3	5,9	—	—	—	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	12,3%	—	0,0	0,0	25,0	75,0	—	—	—	—	100,0%
Val-de-Marne	8,6%	—	0,0	17,5	50,0	32,5	—	—	—	—	100,0%
Val-d'Oise	10,7%	—	0,0	4,8	52,4	42,9	—	—	—	—	100,0%
Région IDF	8,4%	—	2,0%	13,0%	42,1%	43,0%	—	—	—	—	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2021

Pour résumer :

- Plus de 10,0% de la population active appartient à la catégorie « Ouvriers » :

- Plus de 68,0% des territoires de santé de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne
- de 40,0% à 42,0% des territoires de santé du Val-d'Oise et de l'Essonne.
- 32,5% des territoires de santé dans le Val-de-Marne.
- 21,5% des territoires de santé dans les Yvelines.
- 5,9% des territoires de santé dans les Hauts-de-Seine.
- Aucun à Paris

Le paysage issu de la répartition de la part des ouvriers dans la population active (*carte n° 17b*) à l'échelle des territoires de santé conforte le paysage décrit précédemment. **Paris** et **les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne, les deux tiers du département **des Yvelines**, l'extrémité Nord-Ouest de **l'Essonne** et l'extrémité Sud-Ouest de **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne regroupent l'essentiel des territoires de santé où la part des ouvriers dans la population active est la plus faible, moins de 10,0% de la population active.

◆ **Les cadres : 20,8% de la population active** : la désindustrialisation évoquée précédemment s'est accompagnée d'une mutation du tissu économique et une forte montée des emplois de cadres. Première région de France, près de 21,0% des actifs de la région travaillent dans ce secteur, soit un niveau supérieur à celui enregistré au niveau national (**18,4% de cadres**). Le département **des Yvelines** s'inscrit dans cette tendance, plus de **22,0%** de la population active est concernée. Mais ces niveaux sont loin de ceux enregistrés par **Paris** et **les Hauts-de-Seine** où plus de **30,0%** de la population active appartient à a catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Tableau n° 29 : La répartition du pourcentage de cadres par communes, par département :

Les départements	% cadres	n.c.	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	33,7%	—	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	—	100,0%
Seine-et-Marne	12,2%	—	5,3	10,8	32,0	44,0	7,3	0,6	0,0	—	100,0%
Yvelines	22,8%	—	1,2	1,2	7,7	35,5	34,4	17,4	2,7	—	100,0%
Essonne	16,1%	—	2,1	2,1	13,9	53,6	22,2	5,2	1,0	—	100,0%
Hauts-de-Seine	30,0%	—	0,0	0,0	5,6	5,6	27,8	61,1	0,0	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	10,2%	—	0,0	20,0	37,5	32,5	10,0	0,0	0,0	—	100,0%
Val-de-Marne	18,6%	—	0,0	2,1	10,6	53,2	25,5	6,4	2,1	—	100,0%
Val-d'Oise	13,2%	—	2,7	3,3	15,2	56,0	20,7	1,6	0,5	—	100,0%
Région IDF	20,8%	—	3,1%	6,1%	20,4%	44,3%	18,4%	6,9%	0,9%	—	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2021

A l'opposé, moins de 15,0% de la population active est concernée, soit la situation des départements de **la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise** et de **la Seine-Saint-Denis**.

A l'échelle des communes, l'analyse de la répartition des taux représentant la part des cadres dans la population active, montre que pour plus de deux communes sur cinq, ce taux est compris entre 10,0% et 20,0%, soit **44,3% des communes**. Les départements de **la Seine-et-Marne, de l'Essonne, du Val-de-Marne** et **du Val-d'Oise** s'inscrivent dans cette tendance, plus ou moins 44,0% des communes sont concernées. Au-delà de 20,0%, les communes concernées sont encore particulièrement représentées, soit **25,2% des communes**, excepté pour le département de **la Seine-et-Marne** où la part des cadres dans la population active est supérieure à 20,0%, soit la situation de moins de **8,0%** des communes de Seine-et-Marne. A l'opposé, **Paris** et **les Hauts-de-Seine** enregistrent le plus grand nombre de communes dont la part des cadres dans la population active est supérieure à 20,0%, soit respectivement **100,0%** et **88,9%** des communes concernées. A un degré moindre, près de **52,0%** des communes **des Yvelines** sont concernées.

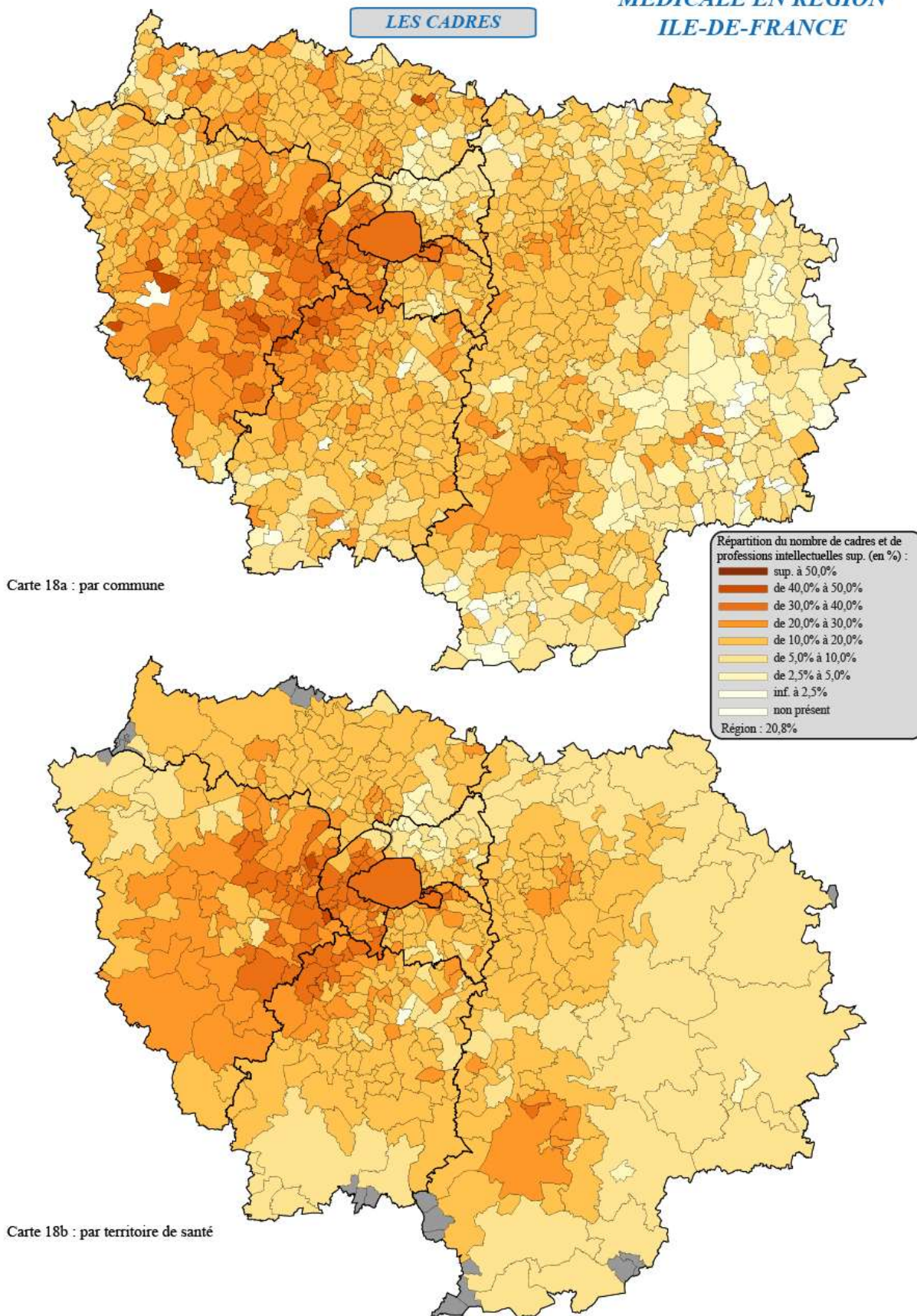
Pour résumer :

- **Plus de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Cadres » :**

- Paris
- 88,9% des communes des Hauts-de-Seine.
- 54,4% des communes des Yvelines.
- 34,0% des communes du Val-de-Marne
- De 20,0% à 30,0% des communes du Val-d'Oise et de l'Essonne.
- Moins de 10,0% des communes de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

Le paysage issu de la répartition de la part des cadres dans la population active (*carte n° 18a*) dessine les traits d'une géographie « inversée ». En effet, un zoom sur les communes dont plus de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « cadres » permet de mettre en exergue deux ensembles majeurs où ces communes sont très fortement représentées. Ces ensembles sont la géographie inversée de la celle observée pour la répartition de la population active ouvrière.

LES CADRES



Ainsi, **Paris** et **les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne, et les deux-tiers du département **des Yvelines**, l'extrémité Nord-Ouest de **l'Essonne** et l'extrémité Sud-Ouest de **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne regroupent l'essentiel des communes où la part des cadres dans la population active est la plus forte, plus de 20,0% de la population active.

A l'échelle des territoires de santé, les conséquences du regroupement des communes au sein des territoires de santé sont moindres pour la catégorie des cadres (*tableau n° 30*). Comme précédemment, les territoires de santé dont la population active est composée de 5,0% à 10,0% de cadres, sont les plus représentatifs, soit **45,3% des territoires de santé**. Les départements de **la Seine-et-Marne**, de **l'Essonne**, de **du Val-de-Marne** et de **du Val-d'Oise** s'inscrivent très nettement dans cette tendance, plus de 50,0% des territoires de santé sont concernés, et même 73,0% des territoires de santé pour le département du Val-d'Oise. Au-delà de 20,0%, les territoires de santé concernés sont encore particulièrement représentés, soit **34,5% des territoires**, excepté pour les départements de **la Seine-Saint-Denis** et de **du Val-d'Oise** où la part des cadres dans la population active est supérieure à 20,0%, soit la situation de **11,0% à 12,0%** des territoires de santé. De nouveau, **Paris** et **les Hauts-de-Seine** enregistrent le plus grand de territoires de santé dont la part des cadres dans la population active est supérieure à 20,0%, soit respectivement **100,0%** et **88,2%** des territoires de santé concernés. A un degré moindre, près de **68,0%** des territoires de santé **des Yvelines** sont concernées.

Tableau n° 30 : La répartition du pourcentage de cadres par territoires de santé, par département :

Les départements	% cadres	n.c.	Inf. à 2,5%	de 2,5 à 5,0%	de 5,0 à 10,0%	de 10,0 à 20,0%	de 20,0 à 30,0%	de 30,0 à 40,0%	de 40,0 à 50,0%	Sup. à 50,0%	Total
Paris	33,7%	—	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	—	100,0%
Seine-et-Marne	12,2%	—	0,0	1,9	34,3	53,3	9,5	1,0	0,0	—	100,0%
Yvelines	22,8%	—	0,0	0,0	9,7	22,6	38,7	26,9	2,2	—	100,0%
Essonne	16,1%	—	1,1	1,1	11,2	56,2	21,3	9,0	0,0	—	100,0%
Hauts-de-Seine	30,0%	—	0,0	0,0	5,9	5,9	26,5	61,8	0,0	—	100,0%
Seine-Saint-Denis	10,2%	—	0,0	19,4	36,1	33,3	11,1	0,0	0,0	—	100,0%
Val-de-Marne	18,6%	—	0,0	2,5	5,0	55,0	30,0	5,0	2,5	—	100,0%
Val-d'Oise	13,2%	—	0,0	4,8	9,5	73,0	11,1	1,6	0,0	—	100,0%
Région IDF	20,8%	—	0,2%	3,0%	16,9%	45,3%	21,0%	12,8%	0,7%	—	100,0%

(n.c. : valeur non communiquée)

Source : INSEE, 2021

Pour résumer :

- **Plu de 20,0% de la population active appartient à la catégorie « Cadres » :**

- Paris
- 88,2% des territoires de santé des Hauts-de-Seine.
- 67,7% des territoires de santé dans les Yvelines.
- De 30,0% à 40,0% des territoires de santé dans l'Essonne et le Val-de-Marne.
- Moins de 13,0%% des territoires de santé dans le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne.

Le paysage issu de la répartition de la part des cadres dans la population active (*carte n° 18b*) à l'échelle des territoires de santé confirme de nouveau le paysage obtenu à l'échelle des communes. **Paris et les Hauts-de-Seine** pour la Petite Couronne, les deux tiers du département **des Yvelines**, l'extrémité Nord-Ouest de **l'Essonne** et l'extrémité Sud-Ouest de **la Seine-et-Marne** pour la Grande Couronne regroupent l'essentiel des territoires de santé où la part des cadres dans la population active est la plus conséquente, plus de 20,0% de la population active.

2.5 – Les profils socio-économique et démographique des territoires de santé :

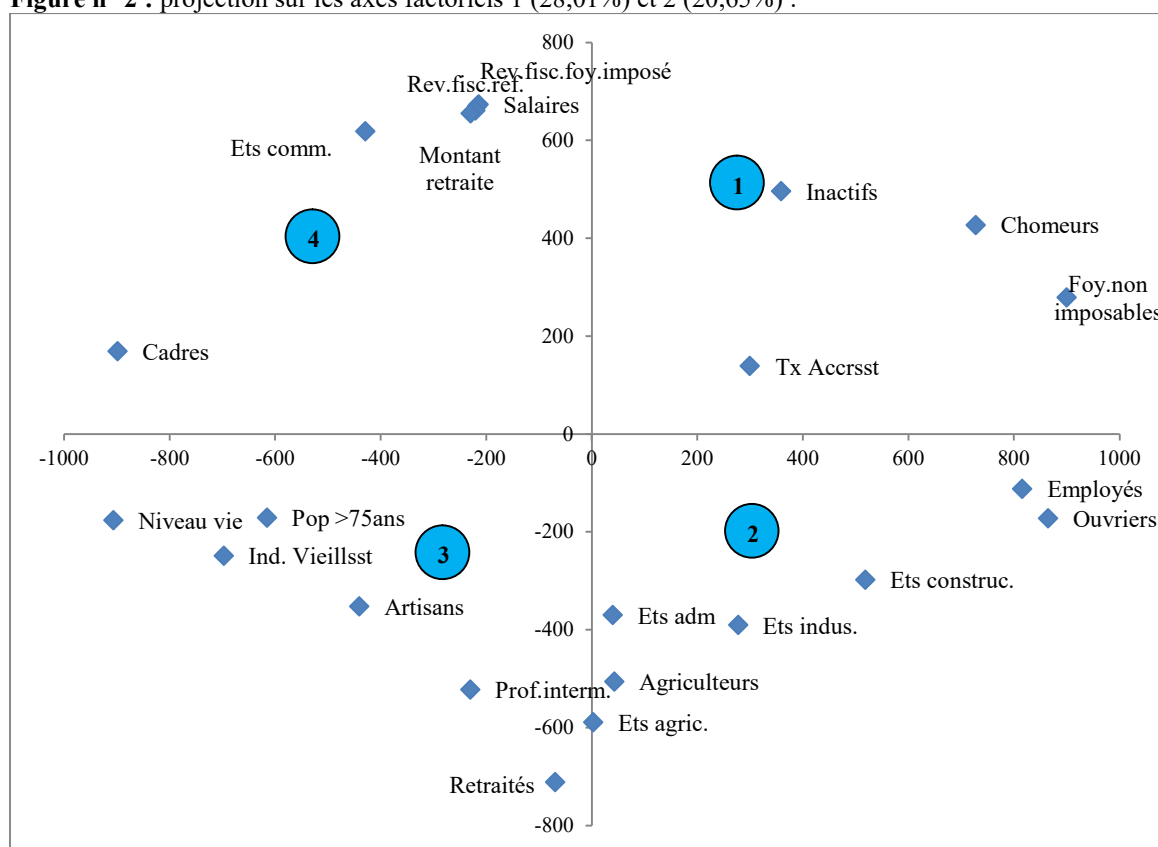
Les données démographiques, fiscales et socio-économiques retenues ont permis de dresser un portrait partiel d'une géographie des territoires de santé, à partir de quelques variables analysées individuellement. Mais certains outils statistiques, tels que l'Analyse Multivariée, permettent d'avoir une vision plus globale, et de traiter les données dans leur entièreté. Dans le but de définir une synthèse des territoires de santé à partir de la définition de profils statistiques, deux méthodes ont été retenues : l'Analyse en Composante Principale (ACP) et la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH), méthodes appliquées sur une base de données composées de 23 variables (3 variables démographiques ; 5 variables fiscales ; 1 variable niveau de vie ; 5 variables sur les établissements ; 9 variables sur les catégories socioprofessionnelles).

2.5.1 – Les 4 profils issus des résultats de l'Analyse en Composante Principale :

◆ **Les 4 profils** : les résultats projetés sur les axes factoriels, et représentés par les 2 premiers axes factoriels les plus représentatifs (*figure n° 2*), permettent de décrire 4 profils :

- **Profil 1** : il est le plus fréquent, soit **30,4% des territoires de santé** (ou 140 territoires). Ce premier profil est caractérisé par 4 variables sur les 23 retenues. Elles caractérisent des territoires de santé dont le profil est : en termes de démographie (la croissance démographique) ; en termes fiscal (les foyers non imposables) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (les chomeurs, les inactifs).

Figure n° 2 : projection sur les axes factoriels 1 (28,01%) et 2 (20,65%) :



Sources : INSEE, DGI, 2021

- **Profil 2** : il est le moins fréquent, soit **21,7% des territoires de santé** (ou 100 territoires). Ce deuxième profil est déterminé par 7 variables. Elles déterminent des territoires de santé dont le profil est : en termes de catégories socioprofessionnelles (les employés, les ouvriers, les agriculteurs) ; en termes d'établissements (la construction, l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, l'industrie, l'agriculture).

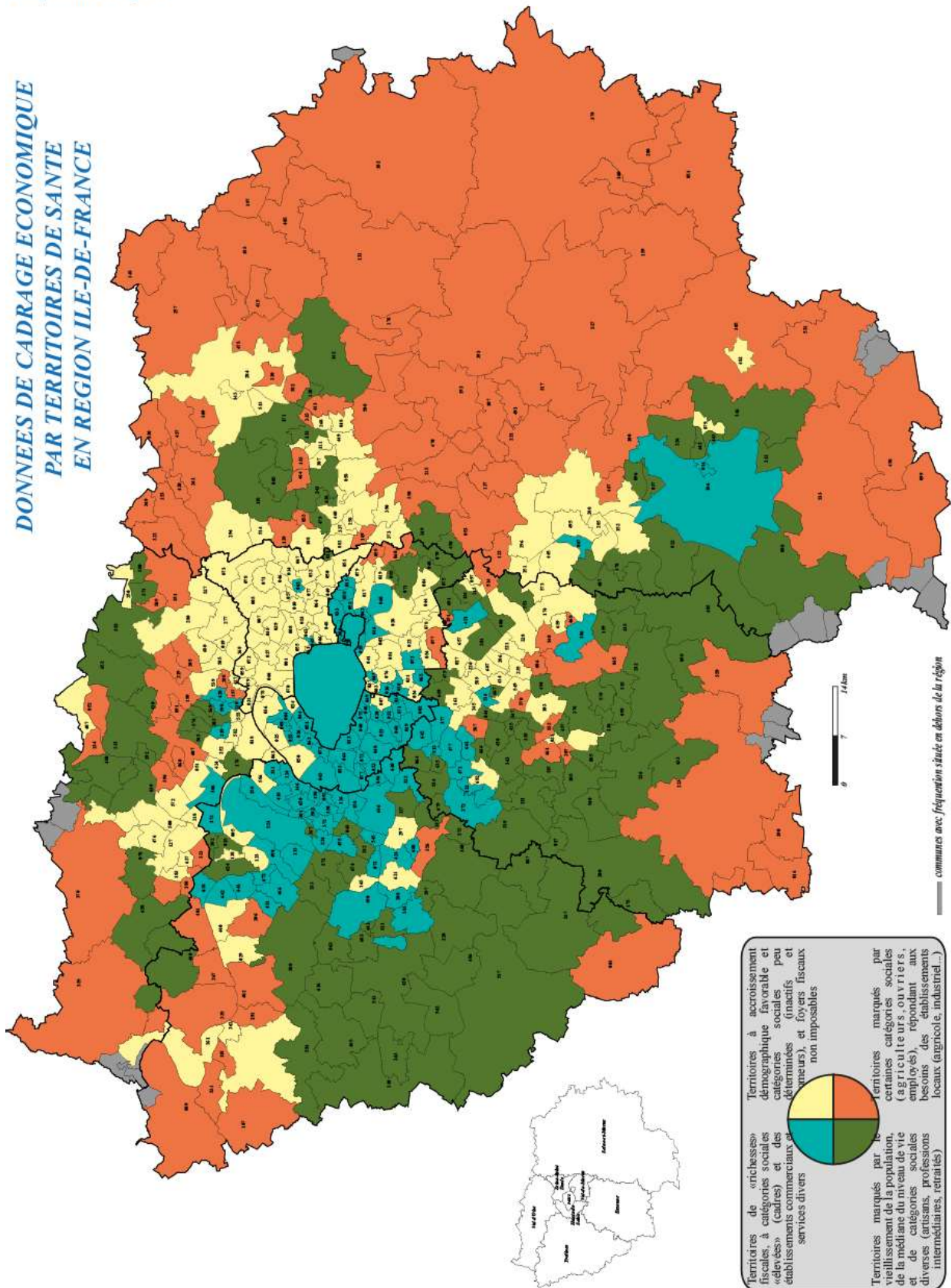
- **Profil 3** : il est parmi le plus fréquent, soit **25,8% des territoires de santé** (ou 119 territoires). Ce troisième profil est caractérisé par 6 variables. Elles définissent des territoires de santé dont le profil est : en termes démographique (l'indice de vieillissement de la population, la population âgée de 75 ans et plus) ; en termes fiscal (niveau de vie) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (les artisans, les professions intermédiaires, les retraités).

- **Profil 4** : il est relativement fréquent, soit **22,1% des territoires de santé** (ou 102 territoires). Ce quatrième profil regroupe 6 variables. Elles caractérisent des territoires de santé dont le profil est : en termes fiscal (les traitements et salaires, le montant des retraites, le revenu fiscal de référence, le revenu fiscal de référence des foyers imposés) ; en termes de catégories socioprofessionnelles (les cadres) ; en termes d'établissements (le commerce).

◆ Le paysage issu de la répartition des 4 profils à l'échelle des territoires de santé dessine les traits de l'organisation socio-économique et démographique de la région (*carte n° 19*). **Le profil 1** souligne les territoires « des fragilités sociales et économiques », et conforte la trame des oppositions entre l'Ouest et l'Est parisien. Ce profil détermine des territoires de santé marqués par de nombreux critères révélateurs de difficultés structurelles à travers l'emploi et le chômage, la faiblesse des revenus, et un développement spatiale fortement centrée sur le département de la Seine-Saint-Denis. **Le profil 2** décrit des territoires au développement économique spécifique orienté sur des activités de secteur primaire et secondaire. Ce profil détermine des territoires de santé marqués essentiellement par un tissu économique reposant sur l'agriculture et l'industrie, et un développement spatial fortement centré sur le département de la Seine-et-Marne. **Le profil 3** peut être associé à des territoires de transition démographique, économique et sociale. Plus périphérique, ces territoires regroupent des critères révélateurs d'un contexte démographique marqué par le vieillissement de la population et les retraités, et un tissu économique sans trait marquant sauf la présence des artisans et des professions intermédiaires, et un développement spatial fortement centré sur les départements des Yvelines et de l'Essonne. **Le profil 4** qualifie des territoires « des richesses économiques et sociales », et conforte la trame des oppositions entre l'Ouest et l'Est parisien. Ce profil détermine des territoires de santé marqués par de nombreux critères révélateurs de la concentration des activités nécessitant des catégories sociales de type cadres et contribuant au développement des richesses économiques de ces territoires, et un développement spatial fortement centré sur Paris et les Hauts-de-Seine.

Les 4 profils de territoires de santé définis à partir des résultats d'une Analyse en Composante Principale :

**DONNEES DE CADRAGE ECONOMIQUE
PAR TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



<p>Territoires de «richesses» fiscales, à catégories sociales «élevées» (cadres) et des établissements commerciaux et services divers</p>	<p>Territoires à accroissement démographique favorable et catégories sociales peu déterminées (inactifs et chômeurs), et foyers fiscaux non imposables</p>
<p>Territoires marqués par le vieillissement de la population et de catégories sociales diverses (artisans, professions intermédiaires, retraités)</p>	<p>Territoires marqués par certaines catégories sociales (agriculteurs, ouvriers, employés) répondant aux besoins des établissements locaux (agricole, industriel...)</p>

Sources : INSEE, 2021 - DGI, 2021
URPS-CD-IDF, 2022

2.5.2 – Les 13 profils issus des résultats de la Classification Ascendante

Hiérarchique :

◆ **Les 13 profils** : la CAH peut être assimilée à une approche complémentaire, permettant d’affiner la construction des profils, limités à 4 pour une ACP. La méthode de classification reprend ici les résultats de l’ACP. Afin de déterminer la spécificité de chaque profil, un tableau comparatif a été construit, permettant de préciser le positionnement des variables de référence par rapport aux données moyennes obtenues, et pour les 13 profils (ou classes) déterminés.

Tableau n° 31 : Résultats de l’analyse synthétique des variables en fonction de leur positionnement par rapport à la moyenne, pour chaque classe de la Classification Ascendante Hiérarchique (+ = au-dessus ; - = en-dessous) :

Les variables	Paris 01	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05	Classe 06	Classe 07	Classe 08	Classe 09	Classe 10	Classe 11	Classe 12	Classe 13
Croissance démographique	-	+	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	+
Indice de vieillissement	+	-	+	-	+	-	-	+	-	+	+	-	-
% pop âgées de 75 ans et plus	+	-	-	-	+	-	-	+	-	+	+	-	-
Foyer fiscal non imposable	-	-	+	+	-	+	-	+	-	-	-	+	+
Revenu fiscal de Référence	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenu fiscal de Référence foy. Imp.	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
Traitements et salaires	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+
Montants des retraites	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+
Médiane du niveau de vie	+	-	-	-	+	-	+	+	-	-	+	-	-
Agriculteurs	-	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-
Artisans, Commerçants	-	-	+	-	-	+	-	-	+	+	+	-	-
Ouvriers	-	+	-	+	-	+	-	+	+	-	-	+	+
Employés	-	+	+	+	-	-	+	-	+	-	-	+	+
Professions intérieures	+	+	-	-	-	-	+	-	+	+	-	-	-
Cadres	+	-	-	-	+	-	+	-	-	+	+	-	-
Inactifs	+	-	+	-	-	+	-	+	-	-	+	+	+
Retraités	-	+	+	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-
Chômeurs	+	-	+	+	-	+	-	+	-	-	-	+	+
Étab. de l'agriculture, sylviculture et pêche	-	-	-	+	-	+	-	-	+	+	-	+	-
Étab. de l'industrie	-	+	-	+	-	+	-	-	+	+	-	+	-
Étab. de la construction	-	+	-	-	-	+	-	+	-	+	-	+	+
Étab. du commerce, transp et services	+	-	+	-	+	-	+	+	-	-	+	-	-
Étab. de l'adm. publique, enseignt.	-	-	-	+	+	+	-	+	+	-	+	+	-

Sources : INSEE, DGI, 2021

La description proposée permet de donner une image de chaque classe. Bien entendu, l'interprétation statistique ne veut pas dire qu'il y a ou pas telle ou telle variable, elle donne le trait statistique dominant, les variables les plus représentatives pour chaque classe.

Classe 1 : Paris : capitale de la France métropolitaine

- **Effectif** : le territoire de santé de Paris
- **Données démographiques** : les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales** : toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles** : une population active marquée par les variables associant les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les inactifs et les chômeurs.
- **Données établissements économiques** : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers.

Classe 2 : territoires plutôt présents dans la Grande Couronne, centrés sur les départements du Val-d'Oise et de l'Essonne :

- **Effectif** : 34 territoires de santé (7,4% des territoires)
- **Données démographiques** : une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales** : aucune variable fiscale représentative.
- **Données catégories socioprofessionnelles** : une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques** : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de l'industrie et de la construction.

Classe 3 : territoires plutôt présents dans la partie Est de la Petite Couronne, centrés sur les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, et dans la Grande Couronne, centrés sur les départements des Yvelines et de l'Essonne :

- **Effectif** : 43 territoires de santé (9,3% des territoires)
- **Données démographiques** : une seule variable présente, associée au vieillissement de la population (indice de vieillissement).
- **Données fiscales** : toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles** : une population active marquée par les variables associant les artisans, les employés, les chômeurs, les inactifs et les retraités.
- **Données établissements économiques** : un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers.

Classe 4 : territoires plutôt présents dans la partie Est de la Grande Couronne, centrés sur le département de la Seine-et-Marne :

- **Effectif :** 23 territoires de santé (5,0% des territoires)
- **Données démographiques :** aucune variable démographique représentative.
- **Données fiscales :** une seule variable présente, soit les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les ouvriers, les employés, les chômeurs et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements agricoles, les établissements de l'industrie et de l'administration publique.

Classe 5 : territoires plutôt présents dans la partie Ouest de la Petite Couronne, centrés sur les Hauts-de-Seine, et extension vers la Grande Couronne à l'Ouest, sur les Yvelines :

- **Effectif :** 86 territoires de santé (18,7% des territoires)
- **Données démographiques :** les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** toutes les variables relatives aux données fiscales présentes sauf les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par une seule variable : les cadres et professions intellectuelles supérieures.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers, de l'administration publique.

Classe 6 : territoires plutôt disséminés dans la Grande Couronne :

- **Effectif :** 17 territoires de santé (3,7% des territoires)
- **Données démographiques :** aucune variable démographique représentative.
- **Données fiscales :** une seule variable présente, soit les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les artisans, les ouvriers, les chômeurs et les inactifs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements agricoles, de l'industrie, de la construction et l'administration publique.

Classe 7 : territoires plutôt disséminés dans la Grande Couronne :

- **Effectif :** 23 territoires de santé (5,0% des territoires)
- **Données démographiques :** une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** une seule variable présente, soit la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les employés, les professions intermédiaires et les cadres et professions intellectuelles supérieures.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers.

Classe 8 : territoires plutôt présents dans le Sud du département de la Seine-et-Marne :

- **Effectif :** 12 territoires de santé (2,6% des territoires)
- **Données démographiques :** les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** deux variables représentatives, soit les foyers fiscaux non imposables et la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les chômeurs et les inactifs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de la construction, du commerce, des transports et des services divers, et de l'administration publique.

Classe 9 : territoires plutôt disséminés dans la Grande Couronne :

- **Effectif :** 37 territoires de santé (8,0% des territoires)
- **Données démographiques :** une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** aucune variable fiscale représentative.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les ouvriers, les employés, les professions intermédiaires et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements agricoles, de l'industrie, et de l'administration publique.

Classe 10 : territoires plutôt disséminés dans la Grande Couronne :

- **Effectif :** 51 territoires de santé (11,1% des territoires)
- **Données démographiques :** les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** aucune variable fiscale représentative.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les agriculteurs, les artisans, les professions intermédiaires, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les retraités.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements agricoles, de l'industrie, et du commerce, des transports et des services divers.

Classe 11 : territoires plutôt disséminés dans la Grande Couronne, en périphérie proche de la Petite Couronne :

- **Effectif :** 26 territoires de santé (5,6% des territoires)
- **Données démographiques :** les variables associées au vieillissement de la population (pop. âgées de 75 ans et plus, indice de vieillissement).
- **Données fiscales :** une seule variable représentative, soit la médiane du niveau de vie.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les artisans, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les inactifs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements du commerce, des transports et des services divers, et de l'administration publique.

Classe 12 : territoires plutôt disséminés dans la Grande Couronne :

- **Effectif :** 56 territoires de santé (12,1% des territoires)
- **Données démographiques :** aucune variable démographique représentative.
- **Données fiscales :** une seule variable présente, soit les foyers fiscaux non imposables.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les employés, les chômeurs et les inactifs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements agricole, du commerce, des transports et des services divers, de l'industrie, de la construction et de l'administration publique.

Classe 13 : territoires plutôt présents dans le partie Est de la Petite Couronne, centrés sur la Seine-Saint-Denis, et présence sur les marges Ouest des Yvelines et du Val-d'Oise :

- **Effectif :** 52 territoires de santé (11,3% des territoires)
- **Données démographiques :** une seule variable présente, associée à l'accroissement démographique.
- **Données fiscales :** quelques variables relatives aux données fiscales, telles que les foyers fiscaux non imposables, le traitement des salaires et les retraites.
- **Données catégories socioprofessionnelles :** une population active marquée par les variables associant les ouvriers, les employés, les chômeurs et les inactifs.
- **Données établissements économiques :** un tissu d'établissements dominé essentiellement par les établissements de la construction.

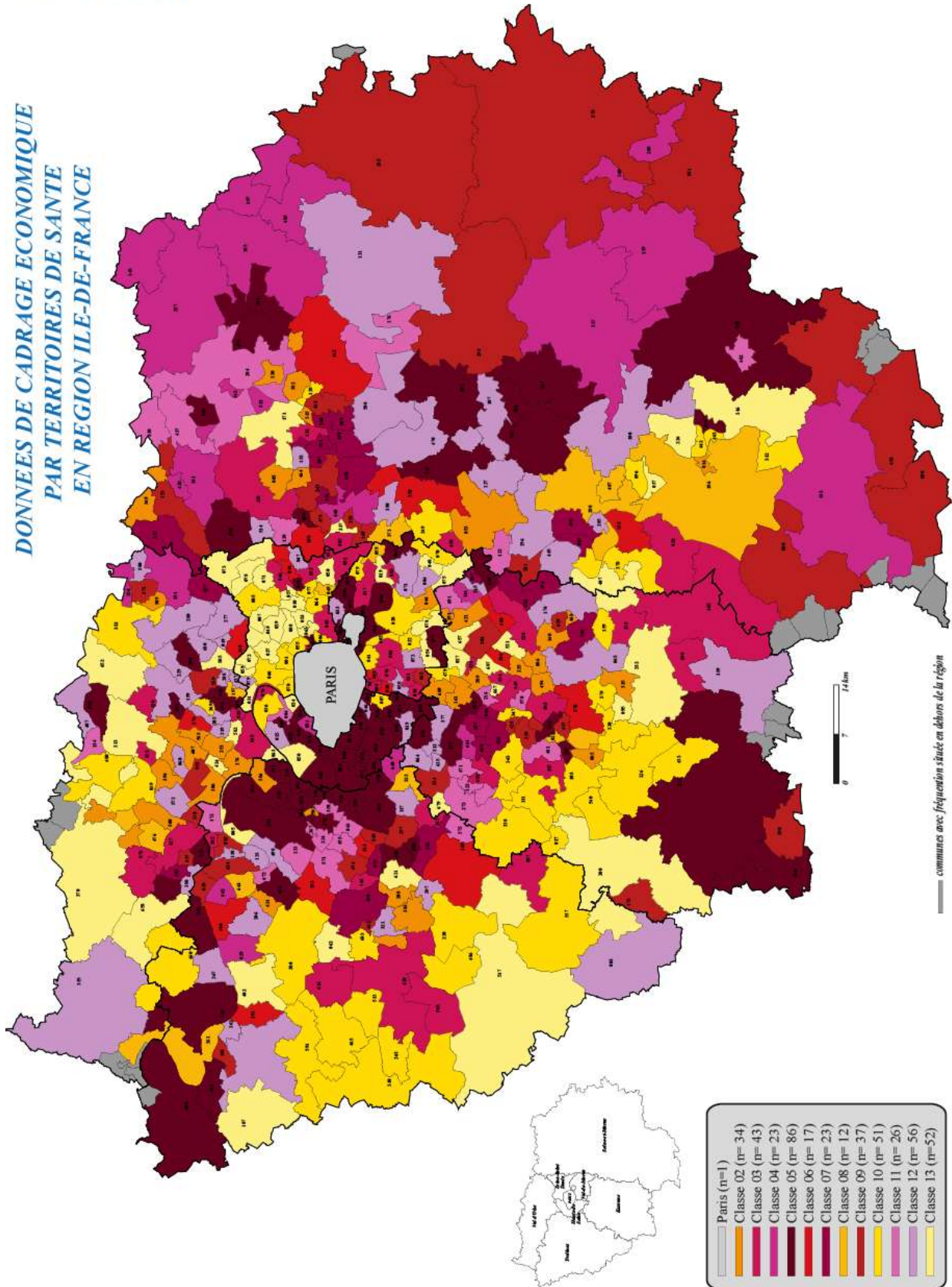
Tableau n° 32 : La répartition du nombre de territoires de santé par classe, par département :

Les départements	Paris	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05	Classe 06	Classe 07	Classe 08	Classe 09	Classe 10	Classe 11	Classe 12	Classe 13	Total
Paris	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100,0%
Seine-et-Marne	0,0	7,6	4,8	14,3	11,4	3,8	9,5	3,8	14,3	6,7	6,7	11,4	5,7	100,0%
Yvelines	0,0	5,4	7,5	3,2	23,7	5,4	3,2	3,2	8,6	11,8	10,8	10,8	6,5	100,0%
Essonne	0,0	13,5	11,2	2,2	9,0	3,4	9,0	1,1	9,0	14,6	7,9	9,0	10,1	100,0%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	2,9	2,9	70,6	0,0	0,0	0,0	0,0	5,9	2,9	8,8	5,9	100,0%
Seine-Saint-Denis	0,0	0,0	16,7	0,0	5,6	2,8	0,0	2,8	0,0	22,2	0,0	5,6	44,4	100,0%
Val-de-Marne	0,0	2,5	20,0	0,0	27,5	5,0	0,0	2,5	2,5	15,0	0,0	12,5	12,5	100,0%
Val-d'Oise	0,0	12,7	9,5	3,2	11,1	3,2	3,2	3,2	7,9	6,3	1,6	25,4	12,7	100,0%
Région IDF	0,2%	7,4%	9,3%	5,0%	18,7%	3,7%	5,0%	2,6%	8,0%	11,1%	5,6%	12,1%	11,3%	100,0%

Sources : INSEE, DGI, 2021

Les 13 profils de territoires de santé définis à partir des résultats d'une Classification Ascendante Hiérarchique :

**DONNEES DE CADRAGE ECONOMIQUE
PAR TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

3. CARACTERISTIQUES DES TERRITOIRES DE SANTE PAR DEPARTEMENT :

◆ PARIS : « un territoire à part » spécificité et/ou particularité de la géographie, **un seul territoire de santé** a été défini pour Paris (*carte n° 21*), couvrant **100,0% de la population** départementale. Techniquement, l'on pourrait définir « 20 sous-territoires », sachant que chaque arrondissement peut être assimilé à un territoire de santé, les populations consultant les chirurgiens-dentistes libéraux de l'arrondissement où ils résident.

Paris compte en moyenne :

- **2 117 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune**
- **2 165 423 habitants (INSEE, 2021)**
- **Soit 1 023 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 766 hab.)**

Tableau n° 33a : Caractéristiques des territoires de santé de Paris (75) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16									
de 12 à 15									
de 8 à 11									
de 4 à 7									
de 2 à 3									
1 commune	1	100,0%	2 165 423	100,0%	-0,58%	2 117	100,0%	98	1 023
Paris	1	100,0%	2 165 423	100,0%	-0,58%	2 117	100,0%	98	1 023

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Chaque arrondissement compte en moyenne :

- **106 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 arrondissement**
- **108 271 habitants (INSEE, 2021)**
- **Soit 1 023 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 766 hab.)**

Tableau n° 33b : Caractéristiques des territoires de santé : les arrondissements de Paris (75) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
1 ^{er}	1	5,0%	15 917	0,7	-1,33%	43	2,0%	270	370
2 ^{ème}	1	5,0%	21 595	1,0	-0,13%	53	2,5%	245	407
3 ^{ème}	1	5,0%	34 025	1,6	-0,94%	24	1,1%	71	1 418
4 ^{ème}	1	5,0%	29 131	1,3	+1,28%	33	1,6%	113	883
5 ^{ème}	1	5,0%	58 227	2,7	-0,69%	43	2,0%	74	1 354
6 ^{ème}	1	5,0%	40 303	1,9	-1,51%	77	3,6%	191	523
7 ^{ème}	1	5,0%	48 888	2,3	-2,79%	90	4,3%	184	543
8 ^{ème}	1	5,0%	35 655	1,6	-1,87%	218	10,3%	611	164
9 ^{ème}	1	5,0%	60 026	2,8	+0,20%	102	4,8%	170	588
10 ^{ème}	1	5,0%	86 472	4,0	-1,34%	49	2,3%	57	1 765
11 ^{ème}	1	5,0%	145 208	6,7	-1,10%	103	4,9%	71	1 410
12 ^{ème}	1	5,0%	139 297	6,4	-0,76%	128	6,0%	92	1 088
13 ^{ème}	1	5,0%	180 005	8,3	-0,41%	110	5,2%	61	1 636
14 ^{ème}	1	5,0%	135 592	6,3	-0,75%	123	5,8%	91	1 102
15 ^{ème}	1	5,0%	230 981	10,7	-0,52%	193	9,1%	84	1 197
16 ^{ème}	1	5,0%	165 523	7,6	-0,12%	308	14,5%	186	537
17 ^{ème}	1	5,0%	166 543	7,7	-0,42%	216	10,2%	130	771
18 ^{ème}	1	5,0%	192 468	8,9	-0,72%	73	3,4%	38	2 637
19 ^{ème}	1	5,0%	184 573	8,5	-0,15%	61	2,9%	33	3 026
20 ^{ème}	1	5,0%	194 994	9,0	+0,02%	70	3,3%	36	2 786
Paris	20	100,0%	2165423	100,0%	-0,58%	2 117	100,0%	98	1 023

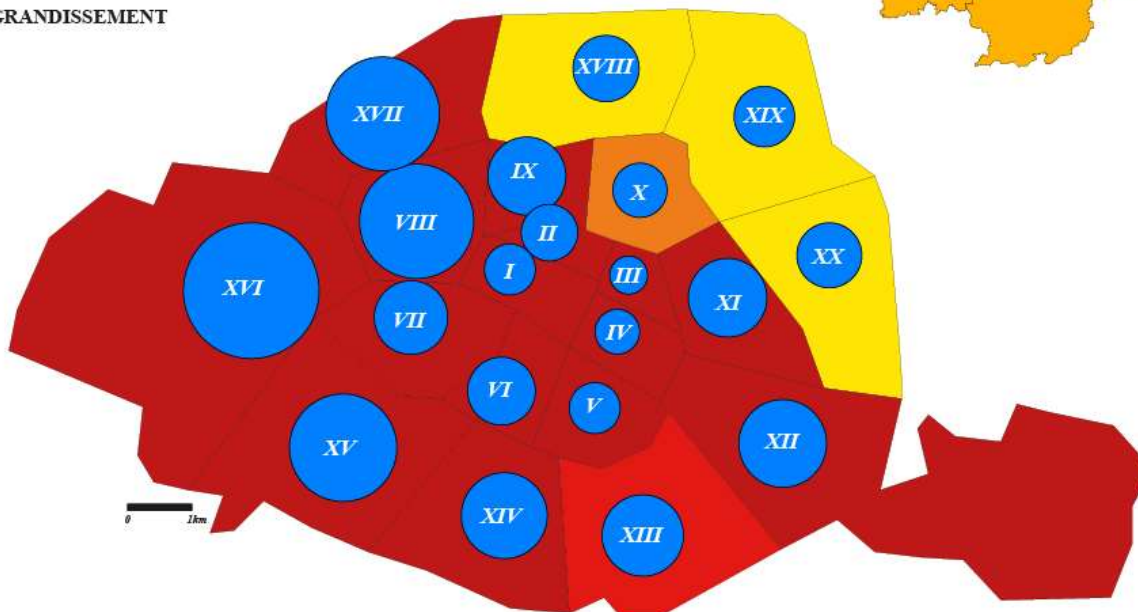
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

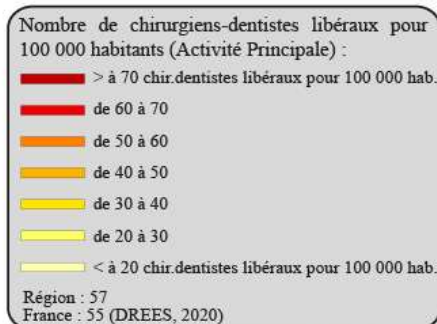
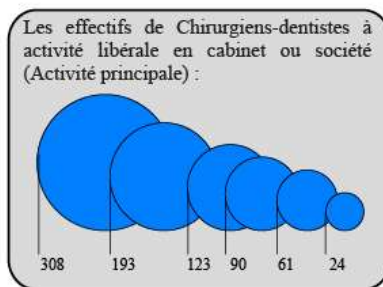
PARIS
et ses arrondissements



AGRANDISSEMENT



Arrondissements	Effectifs	Effectifs (%)
Paris 1er Arrondissement	43	2,0
Paris 2e Arrondissement	53	2,5
Paris 3e Arrondissement	24	1,1
Paris 4e Arrondissement	33	1,6
Paris 5e Arrondissement	43	2,0
Paris 6e Arrondissement	77	3,6
Paris 7e Arrondissement	90	4,3
Paris 8e Arrondissement	218	10,3
Paris 9e Arrondissement	102	4,8
Paris 10e Arrondissement	49	2,3
Paris 11e Arrondissement	103	4,9
Paris 12e Arrondissement	128	6,0
Paris 13e Arrondissement	110	5,2
Paris 14e Arrondissement	123	5,8
Paris 15e Arrondissement	193	9,1
Paris 16e Arrondissement	308	14,5
Paris 17e Arrondissement	216	10,2
Paris 18e Arrondissement	73	3,4
Paris 19e Arrondissement	61	2,9
Paris 20e Arrondissement	70	3,3
Total Paris	2 117	100,0



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de la Seine-et-Marne** : 105 territoires de santé ont été définis pour le département de la Seine-et-Marne (*carte n° 22*), couvrant **99,4% de la population** départementale.

Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **6 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **5 communes par territoire de santé**
- **13 423 habitants (INSEE, 2021)**
- **Soit 2 237 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 766 hab.)**

En Seine-et-Marne, l'observation de la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation identique à celle observée pour la région, à savoir une organisation dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais leur poids dans l'architecture du département est beaucoup moins prononcé qu'à l'échelle de la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **35,2% des territoires de santé (tableau n° 34)**. Ces territoires de santé regroupent plus de **25,6% de la population** et **27,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 34 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Seine-et-Marne (77) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	8	7,6%	203 093	14,4%	+0,43%	51	7,9%	25	3 982
de 12 à 15	3	2,9%	103 732	7,4%	+0,71%	57	8,8%	55	1 820
de 8 à 11	6	5,7%	118 013	8,4%	+0,55%	61	9,4%	52	1 935
de 4 à 7	24	22,9%	275 388	19,5%	+0,58%	140	21,6%	51	1 967
de 2 à 3	27	25,7%	348 232	24,7%	+0,98%	164	25,3%	47	2 123
1 commune	37	35,2%	360 948	25,6%	+0,68%	175	27,0%	48	2 063
Dpt 77	105	100,0%	1 409 406	100,0%	+0,69%	648	100,0%	46	2 175

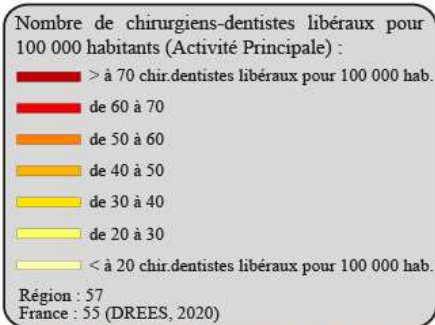
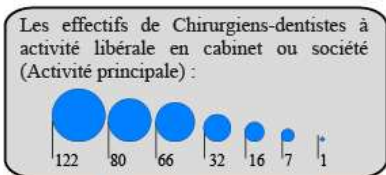
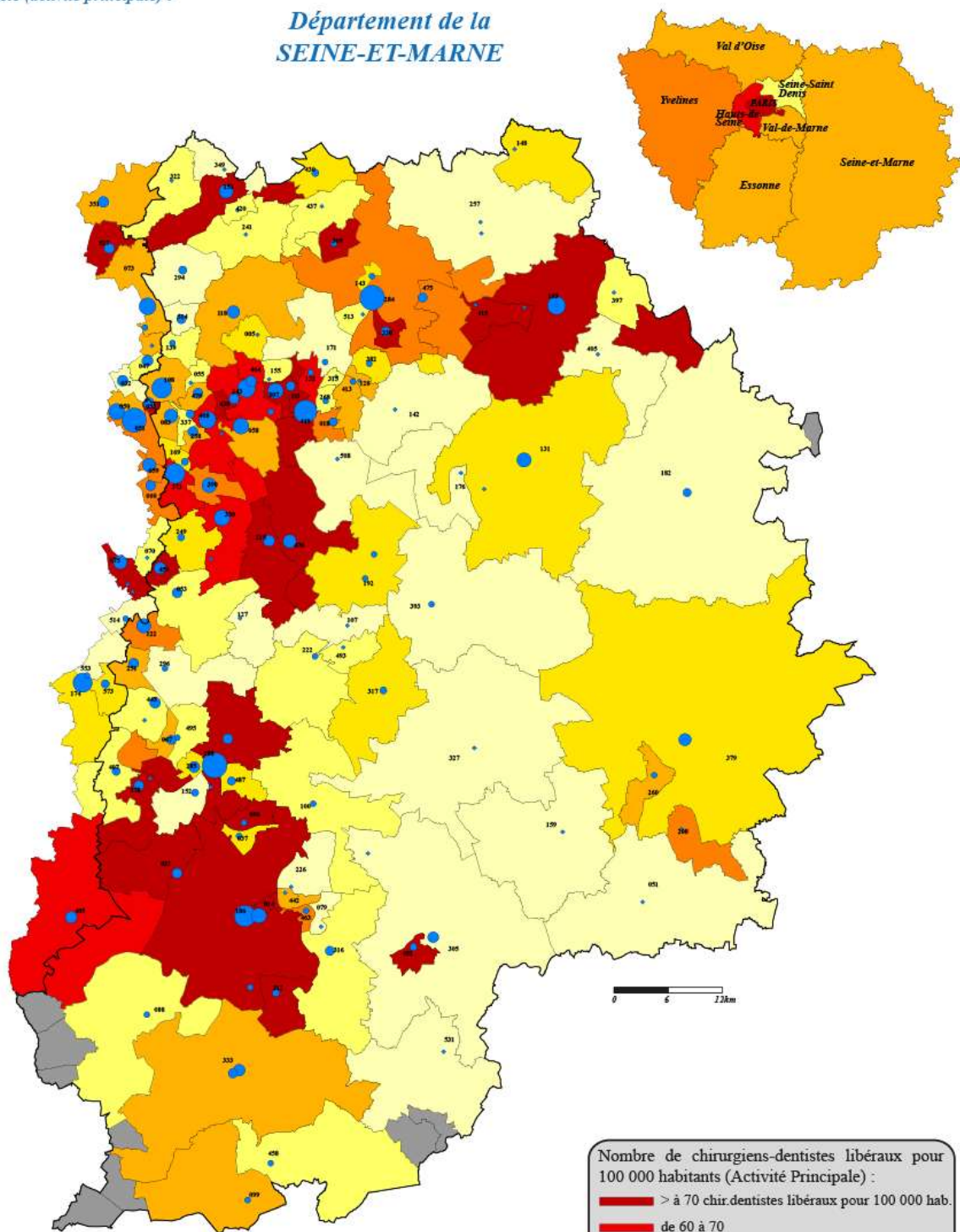
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **25,7% des territoires de santé**. Ils rassemblent **24,7% de la population** et **25,3% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec près de **23,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **19,5% de la population** et **21,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**35,2% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**25,6% de la population**) et de professionnels en exercice (**27,0% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de la
SEINE-ET-MARNE



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département des Yvelines** : 93 territoires de santé ont été définis pour le département des Yvelines (*carte 23*), couvrant **99,8% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 9 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 3 communes par territoire de santé
- 15 533 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 1 726 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 766 hab.)

Avec la Seine-et-Marne, les Yvelines est le deuxième département dont la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais contrairement à la Seine-et-Marne, leurs poids dans l'architecture du département est beaucoup plus proche de celui observé pour la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **59,1% des territoires de santé (tableau n° 35)**. Ces territoires de santé regroupent **64,4% de la population** et plus de **74,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 35 : Caractéristiques des territoires de santé du département des Yvelines (78) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	1	1,1%	60 690	4,2%	-0,10%	16	2,0%	26	3 793
de 12 à 15	4	4,3%	82 382	5,7%	+0,55%	40	5,0%	49	2 060
de 8 à 11	5	5,4%	63 021	4,4%	+0,38%	18	2,2%	29	3 501
de 4 à 7	8	8,6%	95 202	6,6%	+0,24%	33	4,1%	35	2 885
de 2 à 3	20	21,5%	212 923	14,7%	+0,35%	102	12,6%	48	2 087
1 commune	55	59,1%	930 371	64,4%	+0,32%	598	74,1%	64	1 556
Dpt 78	93	100,0%	1 444 589	100,0%	+0,32%	807	100,0%	56	1 790

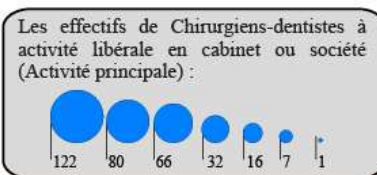
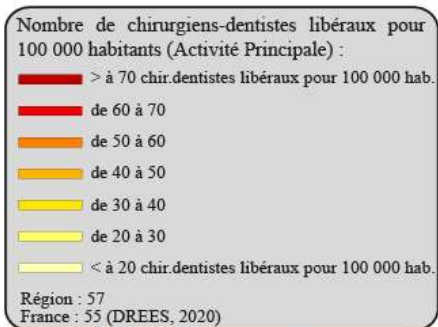
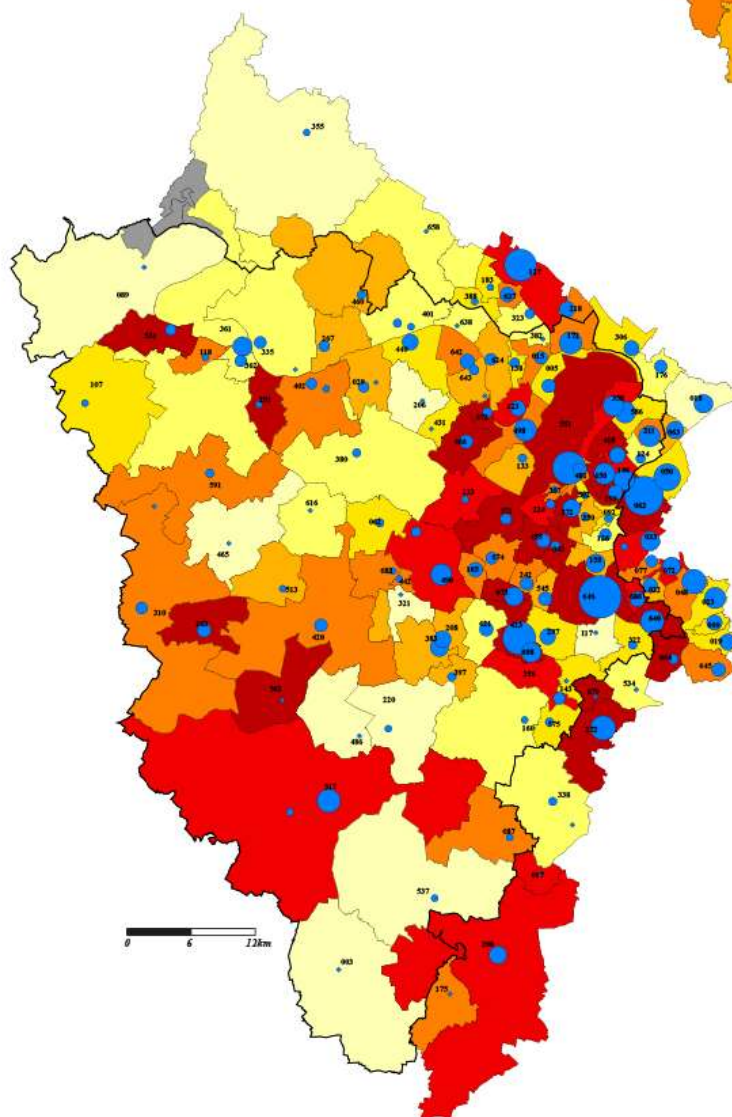
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **21,5% des territoires de santé**. Ils rassemblent **14,7% de la population** et **12,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec près de **9,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **6,6% de la population** et **4,1% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**59,1% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**64,4% de la population**) et de professionnels en exercice (**74,1% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département des
YVELINES



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de l'Essonne** : 89 territoires de santé ont été définis pour le département de l'Essonne (*carte n° 24*), couvrant **99,9% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **6 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **2 communes par territoire de santé**
- **14 631 habitants (INSEE, 2021)**
- **Soit 2 288 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 766 hab.)**

De nouveau, et à l'image des départements de la Seine-et-Marne et des Yvelines, l'observation de la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes dans le département de l'Essonne, témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais contrairement à la Seine-et-Marne, leurs poids dans l'architecture du département est tout aussi prononcé que celui observé pour la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **64,0% des territoires de santé (tableau n° 36)**. Ces territoires de santé regroupent **56,7% de la population** et plus de **58,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 36 : Caractéristiques des territoires de santé du département de l'Essonne (91) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	1	1,1%	39 544	3,0%	+0,49%	14	2,5%	35	2 825
de 12 à 15	1	1,1%	19 298	1,5%	+0,48%	13	2,3%	67	1 484
de 8 à 11	3	3,4%	37 859	2,9%	-0,29%	13	2,3%	34	2 912
de 4 à 7	6	6,7%	117 750	9,0%	+0,80%	41	7,2%	35	2 872
de 2 à 3	21	23,6%	349 570	26,8%	+0,39%	156	27,4%	45	2 241
1 commune	57	64,0%	738 101	56,7%	+0,84%	332	58,3%	45	2 223
Dpt 91	89	100,0%	1 302 122	100,0%	+0,67%	569	100,0%	44	2 288

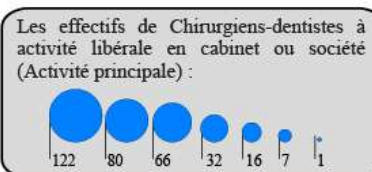
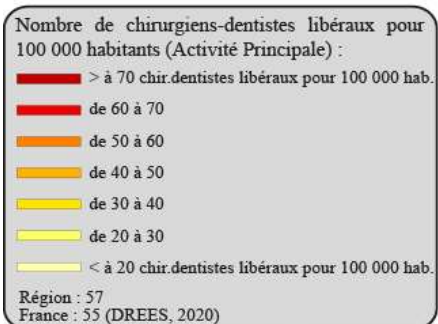
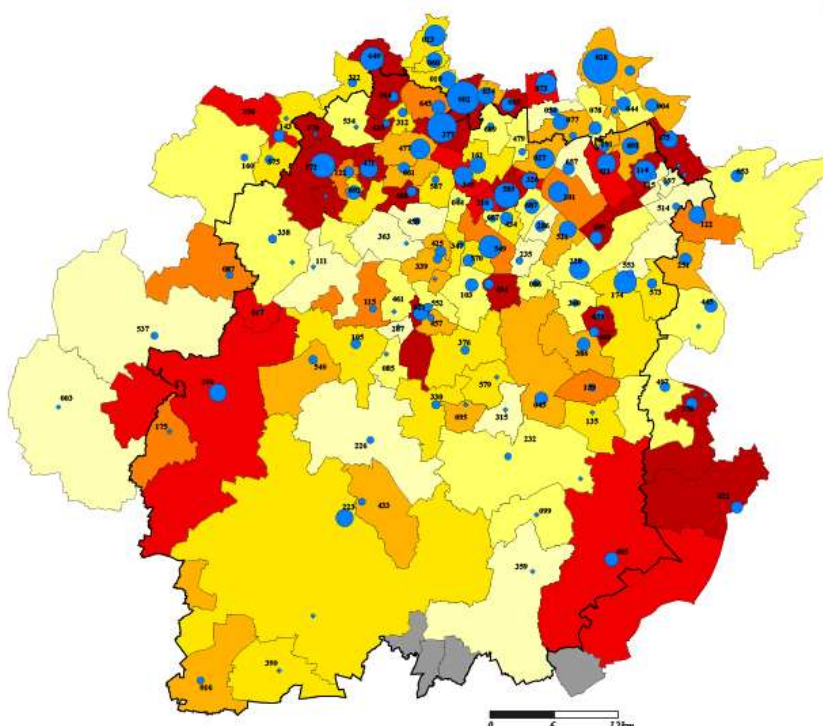
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit près de **24,0% des territoires de santé**. Ils rassemblent **26,8% de la population** et **27,4% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec près de **7,0%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent **9,0% de la population** et **7,2% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**64,0% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**56,7% de la population**) et de professionnels en exercice (**58,3% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de
L'ESSONNE



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département des Hauts-de-Seine** : 34 territoires de santé ont été définis pour le département des Hauts-de-Seine (*carte n° 25*), couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **32 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune par territoire de santé**
- **47 857 habitants (INSEE, 2021)**
- **Soit 1 495 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 766 hab.)**

L'observation de la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes dans le département **des Hauts-de-Seine** caractérise les traits d'une organisation typiquement « urbaine », centrée sur les relations de proximité spatiale entre le lieu de résidence et le lieu de consultation, d'où la forte présence des territoires à structure mono-communale. De nouveau, cette organisation est similaire à celle observée pour la région mais contrairement aux départements des Yvelines, de la Seine-et-Marne et de l'Essonne, leurs poids dans l'architecture du département est beaucoup plus prononcé que celui observé pour la région. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **94,1% des territoires de santé (tableau n° 37)**. Ces territoires de santé regroupent **96,3% de la population** et **97,1% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 37 : Caractéristiques des territoires de santé du département des Hauts-de-Seine (92) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16									
de 12 à 15									
de 8 à 11									
de 4 à 7									
de 2 à 3	2	5,9%	60 249	3,7%	-0,15%	31	2,9%	51	1 944
1 commune	32	94,1%	1 566 883	96,3%	+0,38%	1 054	97,1%	67	1 487
Dpt 92	34	100,0%	1 627 132	100,0%	0,36%	1 085	100,0%	67	1 500

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

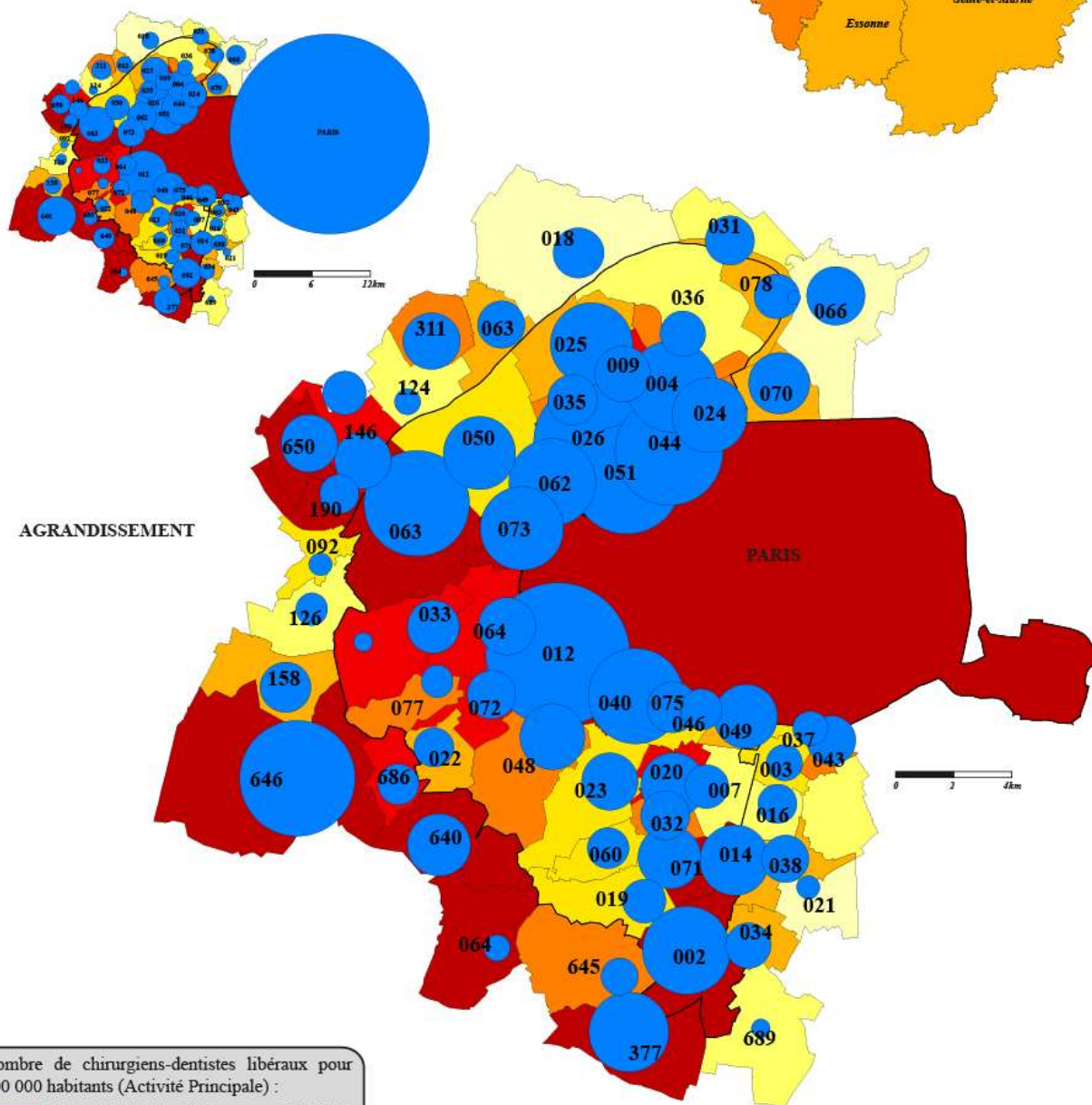
Autre spécificité, il n'existe qu'un seul second niveau dans l'organisation des territoires de santé du département, **les territoires de santé composés de 2 à 3 communes**, soit près de **6,0% des territoires de santé**. Ils rassemblent **3,7% de la population** et **2,9% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**94,1% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**96,3% de la population**) et de professionnels en exercice (**97,1% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

Département des HAUTS-DE-SEINE



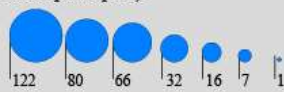
AGRANDISSEMENT

Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département de la Seine-Saint-Denis** : 36 territoires de santé ont été définis pour le département de la Seine-Saint-Denis (*carte n° 26*), couvrant **99,2% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **13 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **1 commune par territoire de santé**
- **44 994 habitants (INSEE, 2021)**
- **Soit 3 461 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 766 hab.)**

L'observation de la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes dans le département **la Seine-Saint-Denis** témoigne d'une organisation similaire à celle observée pour la région, dominée par les territoires de santé à structure mono-communale et les départements analysés. Mais comme pour les Hauts-de-Seine, le poids des territoires à structure mono-communale dans l'architecture du département est beaucoup plus conséquent que celui observé pour la région, les Yvelines, la Seine-et-Marne et l'Essonne. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **94,4% des territoires de santé (tableau n° 38)**. Ces territoires de santé regroupent **95,7% de la population** et **94,8% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 38 : Caractéristiques des territoires de santé du département de la Seine-Saint-Denis (93) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16									
de 12 à 15									
de 8 à 11									
de 4 à 7									
de 2 à 3	2	5,6%	70 129	4,3%	+0,81%	25	5,2%	36	2 805
1 commune	34	94,4%	1 549 670	95,7%	+1,01%	456	94,8%	29	3 398
Dpt 93	36	100,0%	1 619 799	100,0%	+1,01%	481	100,0%	30	3 368

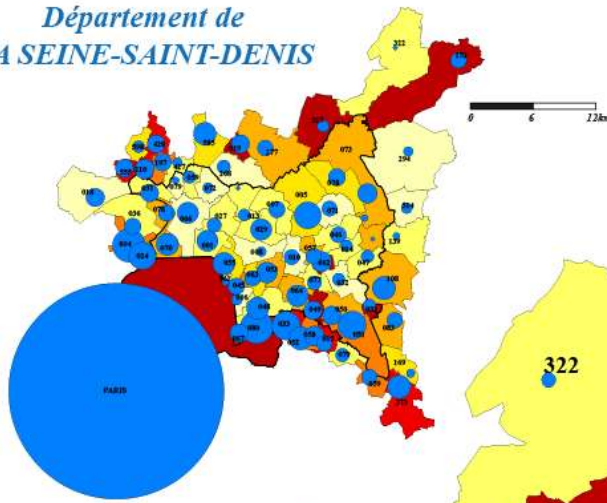
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Autre point commun avec le département des Hauts-de-Seine, il n'existe qu'un seul second niveau dans l'organisation des territoires de santé du département, **les territoires de santé composés de 2 à 3 communes**, soit près de **6,0% des territoires de santé**. Ils rassemblent **4,3% de la population** et **5,2% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

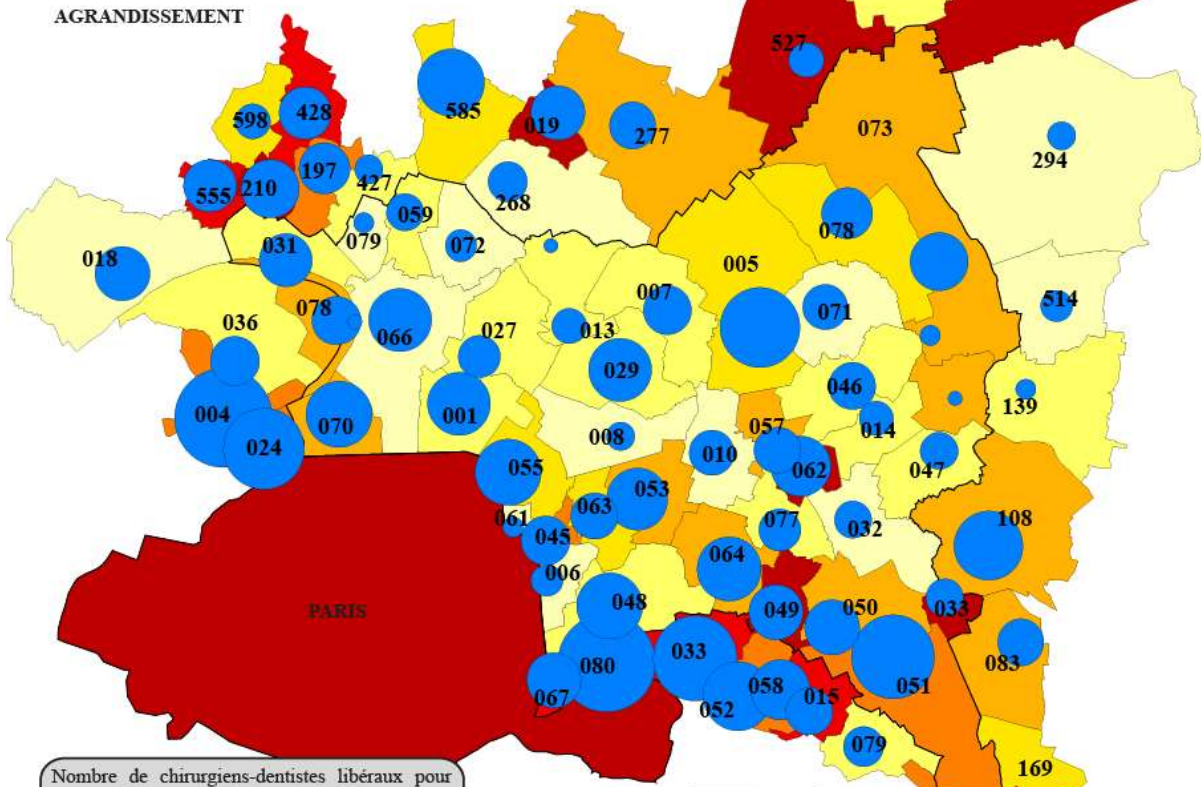
Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**94,4% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**95,7% de la population**) et de professionnels en exercice (**94,8% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département de
LA SEINE-SAINT-DENIS



AGRANDISSEMENT



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

122 80 66 32 16 7 1

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département du Val-de-Marne** : 40 territoires de santé ont été définis pour le département du Val-de-Marne (*carte n° 27*), couvrant **100,0% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- 17 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)
- 1 commune par territoire de santé
- 34 923 habitants (INSEE, 2021)
- Soit 2 054 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 766 hab.)

L'observation de la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes dans le département du Val-de-Marne caractérise une organisation similaire à celle observée pour les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis, avec une surreprésentation des territoires de santé à structure mono-communale dans l'architecture du département, même si le poids des territoires à structure mono-communale est légèrement moins prononcé. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **87,5% des territoires de santé** (*tableau n° 39*). Ces territoires de santé regroupent **82,4% de la population** et **81,9% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 39 : Caractéristiques des territoires de santé du département du Val-de-Marne (94) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16									
de 12 à 15									
de 8 à 11									
de 4 à 7									
de 2 à 3	5	12,5%	246 386	17,6%	+0,71%	122	18,1%	50	2 020
1 commune	35	87,5%	1 150 527	82,4%	+0,61%	551	81,9%	48	2 088
Dpt 94	40	100,0%	1 396 913	100,0%	+0,63%	673	100,0%	48	2 076

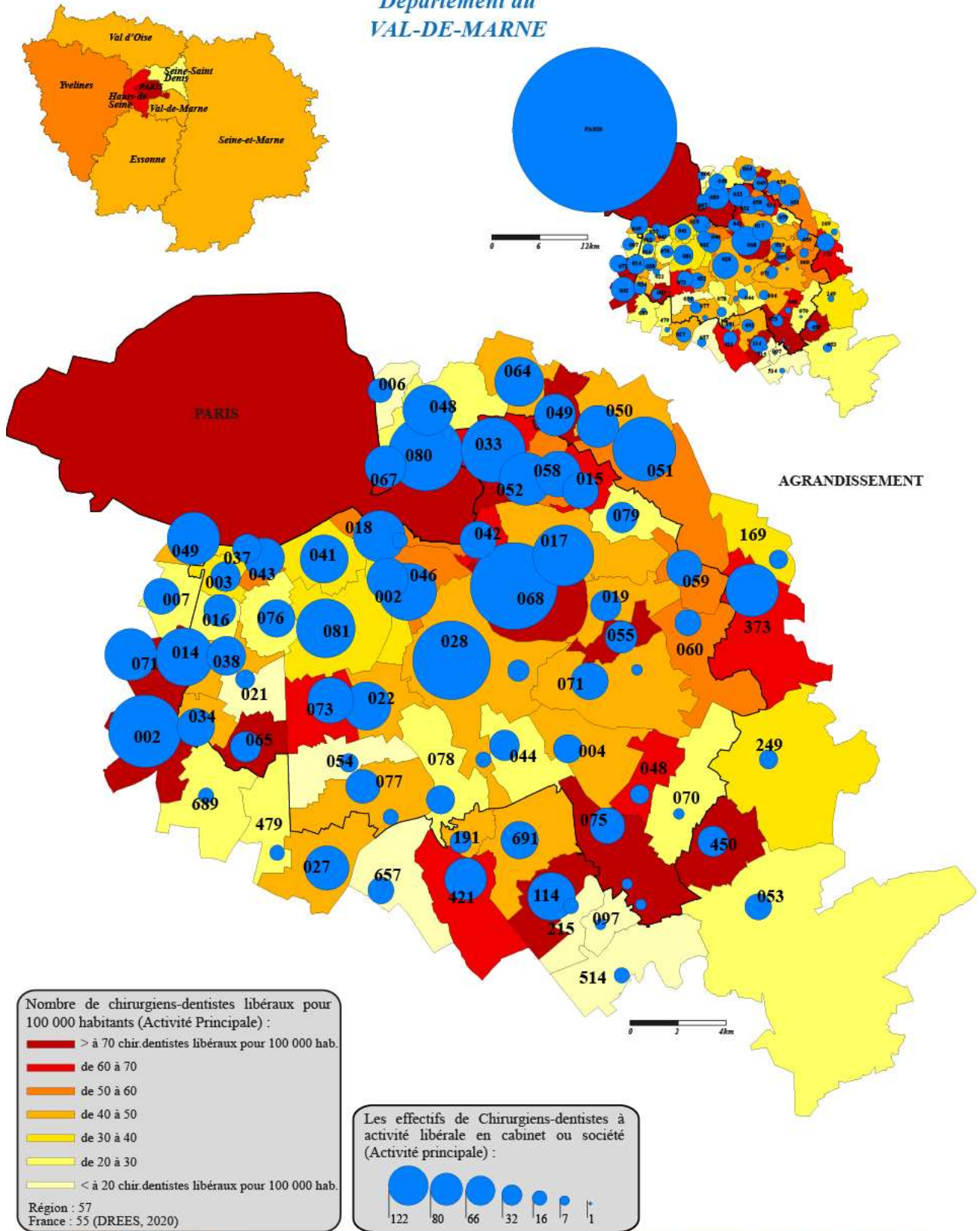
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Même point commun qu'avec les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis, il n'existe qu'un seul second niveau dans l'organisation des territoires de santé du département, **les territoires de santé composés de 2 à 3 communes**, soit **12,5% des territoires de santé**. Ils rassemblent **17,6% de la population** et **18,1% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**87,5% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**82,4% de la population**) et de professionnels en exercice (**81,9% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

Département du
VAL-DE-MARNE



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ **Département du Val-d'Oise : 63 territoires de santé** ont été définis pour le département du Val-d'Oise (*carte n° 28*), couvrant **99,4% de la population** départementale. Chaque territoire de santé compte en moyenne :

- **9 chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale)**
- **3 communes par territoire de santé**
- **19 542 habitants (INSEE, 2021)**
- **Soit 2 171 habitants pour un chirurgien-dentiste libéral (région : 1 766 hab.)**

Dans le **Val-d'Oise**, l'observation de la répartition des territoires de santé en fonction de leur taille déterminée par le nombre de communes témoigne d'une organisation identique à celle observée pour la région et tous les départements, à savoir une organisation dominée par les territoires de santé à structure mono-communale. Mais leur poids dans l'architecture du département est beaucoup moins prononcé qu'à l'échelle de la région et des autres départements, mais plus proche de la Seine-et-Marne. En effet, **les territoires de santé composés d'une seule commune** constituent la forme privilégiée de l'organisation, soit **49,2% des territoires de santé (tableau n° 40)**. Ces territoires de santé regroupent **48,0% de la population** et près de **48,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans le département.

Tableau n° 40 : Caractéristiques des territoires de santé du département du Val-d'Oise (95) :

Les Territoires de santé	Nbre de Territoires	Territoire en %	Population en 2021	Pop / Territoire %	Var. annuelle	Chir. Dent.Lib. en 2022	Chir. Dent.Lib. / Territoire	Densité médicale	Desserte médicale
> à 16	2	3,2%	28 509	2,3%	+0,26%	4	0,7%	14	7 127
de 12 à 15									
de 8 à 11	2	3,2%	29 478	2,4%	+0,34%	20	3,7%	68	1 474
de 4 à 7	9	14,3%	173 284	14,1%	+0,51%	78	14,6%	45	2 222
de 2 à 3	19	30,2%	408 432	33,2%	+0,92%	177	33,0%	43	2 308
1 commune	31	49,2%	591 462	48,0%	+0,71%	257	47,9%	43	2 301
Dpt 95	63	100,0%	1 231 165	100,0%	+0,73%	536	100,0%	44	2 297

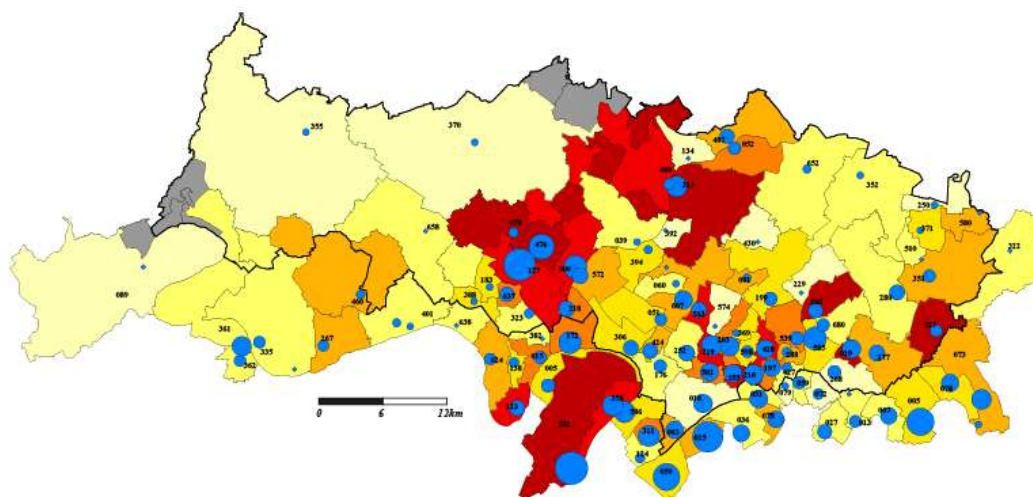
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les territoires de santé composés de 2 à 3 communes se situent en deuxième position dans l'organisation des territoires de santé du département, soit **30,2% des territoires de santé**. Ils rassemblent **33,2% de la population** et **33,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice. Avec **14,3%** de l'ensemble, **les territoires de santé composés de 4 à 7 communes** occupent la troisième position dans l'organisation. Ils regroupent plus de **14,0% de la population** et près de **15,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice.

Pour résumer, les territoires de santé à structure mono-communale, composés **d'une seule commune** constituent la forme la plus représentative pour le nombre de territoires de santé (**49,2% des territoires**), pour les effectifs de population couverte (**48,0% de la population**) et de professionnels en exercice (**47,9% des chirurgiens-dentistes libéraux**).

La répartition de la densité médicale et des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux à activité libérale en cabinet ou en société (activité principale) :

**Département du
VAL-D'OISE**



Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants (Activité Principale) :

- > à 70 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.
- de 60 à 70
- de 50 à 60
- de 40 à 50
- de 30 à 40
- de 20 à 30
- < à 20 chir.dentistes libéraux pour 100 000 hab.

Région : 57
France : 55 (DREES, 2020)

Les effectifs de Chirurgiens-dentistes à activité libérale en cabinet ou société (Activité principale) :

122 80 66 32 16 7 1

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

3^{ème} partie :

LE SCHEMA DE

DEMOGRAPHIE

MEDICALE

A – LA PROSPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : SEUIL FIXÉ À 55 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ A 55 ANS : LA PROPECTIVE DEMOGRAPHIQUE : 200 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A «UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE» EN REGION ILE-DE-FRANCE :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 55 ans : le seuil de la prospective :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique en région :

L'application des principes de définition du risque démographique développés dans le Schéma de Démographie Médicale a permis d'identifier **200 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **43,4% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 41*). L'impact populationnel est conséquent, près de **30,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exercent 1 271 chirurgiens-dentistes libéraux, soit **18,4% des effectifs**.

Tableau n° 41 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région
Nombre de territoires à risque	39	21	140	200	461
Territoires en %	19,5%	10,5%	70,0%	100,0%	43,4%
Population	191 889	270 523	3 185 782	3 648 194	12 196 549
Population en %	5,3%	7,4%	87,3%	100,0%	29,9%
Variation annuelle	+0,63%	+0,62%	+0,69%	+0,68%	+0,40%
Chir.Dent. Lib.	39	56	1 176	1 271	6 916
Chir.Dent.Lib.en %	3,1%	4,4%	92,5%	100,0%	18,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

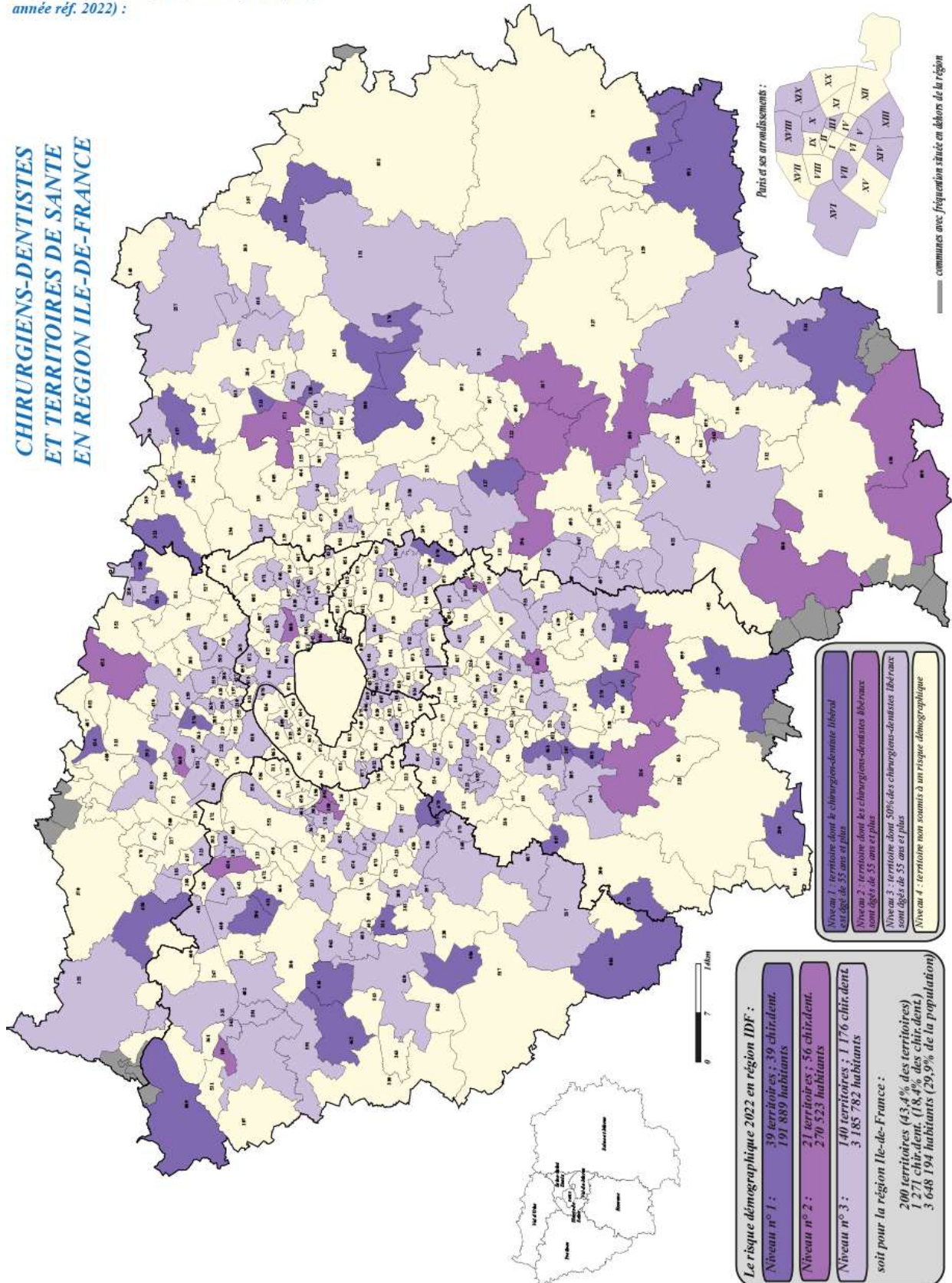
Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent. En effet, **70,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit sept territoires de santé sur dix. Ces territoires de santé regroupent **87,3% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et plus de **92,0% chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 55 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. **19,5% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1. Ces territoires impactent **5,3% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **3,1% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 2, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus, est le moins fréquent. Plus de **10,0% des territoires** soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 2. Ces territoires impactent **7,4% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **4,4% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Le risque démographique ne concerne pas tous les départements de la région. **Paris**, territoire de santé à lui seul, n'est impacté par aucun de ces niveaux de seuils. En dehors de cette exception, les niveaux d'impact sont fortement différenciés, oscillant de 26,0% pour les moins impactés à 47,0% pour les plus impactés (*tableau n° 42*). En effet, les départements **du Val-d'Oise et des Yvelines** caractérisent la situation des départements où l'impact du risque démographique est le plus conséquent. Près d'un territoire de santé sur deux est soumis à un risque démographique, soit respectivement **46,0%** et **47,3%** des territoires de santé impactés par le risque démographique. A un degré moindre, **la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et l'Essonne** font également figure de départements les plus impactés par le risque démographique. Plus de quatre territoires de santé sur dix sont impactés par le risque démographique, soit respectivement **43,8%**, **44,4%** et **44,9%** des territoires de santé. A l'autre extrémité, le département **des Hauts-de-Seine** illustre la situation du département où l'impact du risque démographique est le moins conséquent. Un peu plus d'un quart des territoires de santé est soumis à un risque démographique, soit **26,5%** des territoires de santé impactés par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercale le département **du Val-de-Marne** dont **40,0%** des territoires de santé sont soumis à un risque démographique, situant ainsi le département, plutôt en position haute avec un niveau d'impact assimilé à des niveaux d'impact élevés.

Tableau n° 42 : Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-et-Marne	11,4	8,6	23,8	56,2	100,0%	43,8%
Yvelines	9,7	4,3	33,3	52,7	100,0%	47,3%
Essonne	12,4	4,5	28,1	55,1	100,0%	44,9%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	26,5	73,5	100,0%	26,5%
Seine-Saint-Denis	0,0	5,6	38,9	55,6	100,0%	44,4%
Val-de-Marne	2,5	0,0	37,5	60,0	100,0%	40,0%
Val-d'Oise	9,5	3,2	33,3	54,0	100,0%	46,0%
Région IDF	8,5%	4,6%	30,4%	56,6%	100,0%	43,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse de l'impact du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de préciser la nature de l'urgence démographique. Ainsi, la situation des départements de **la Seine-et-Marne** et de **l'Essonne** dont les niveaux d'impact du risque démographique sont parmi les plus conséquents, est particulièrement préoccupante. En effet, l'analyse du profil d'impact montre que

ces départements sont principalement impactés par les niveaux de risque démographique 1 et 2, soit les niveaux de risque les plus urgents, soit respectivement **20,0%** et **16,9%** des territoires de santé. Dans ce contexte et à un degré moindre, la situation des départements **du Val-d'Oise** et **des Yvelines** est également proche. Respectivement, **12,7%** et **14,0%** des territoires de santé sont soumis aux risques démographiques les plus urgents, de niveaux 1 et 2. A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) ne concernent aucun territoire de santé, soit la situation enregistrée par **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine**. Ces mêmes impacts concernent moins de **6,0%** des territoires de santé, soit la situation enregistrée par les départements de **la Seine-Saint-Denis** et **du Val-de-Marne**.

◆ L'évaluation de l'impact populationnel du risque démographique sur les territoires de santé permet de compléter et de nuancer les premières tendances observées. De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts populationnels oscillant de 16,2% pour les départements les moins impactés à près de 47,0% pour les plus impactés (*tableau n° 43*). Ainsi, le département **du Val-d'Oise** confirme sa situation de département où l'impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit **46,6%** des populations résidentes. Mais contrairement au Val-d'Oise, le département **des Yvelines** ne confirme pas son statut de département le plus impacté. Malgré un niveau d'impact du risque démographique parmi le plus conséquent, soit 47,3% des territoires de santé, l'impact du risque démographique sur les populations est de **35,0%**, soit une situation intermédiaire. A l'opposé, malgré un niveau d'impact du risque démographique intermédiaire, soit 44,4% des territoires de santé, le département de **la Seine-Saint-Denis** affiche un niveau d'impact du risque démographique sur les populations parmi le plus conséquent, soit **45,0%** des populations résidentes. A un degré moindre, le département de **l'Essonne** affiche également un niveau d'impact populationnel relativement conséquent, soit **41,8%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. A l'autre extrémité, le département **des Hauts-de-Seine** confirme son statut de département où l'impact populationnel du risque démographique est le moins conséquent, soit moins de **16,2%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent les départements **des Yvelines**, **du Val-de-Marne** et de **la Seine-et-Marne** où l'impact populationnel du risque démographique touche de **35,0%** à **38,0%** des populations résidentes impactées par le risque démographique.

Tableau n° 43 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-et-Marne	4,3	5,7	28,6	61,4	100,0%	38,6%
Yvelines	4,2	2,2	28,6	65,0	100,0%	35,0%
Essonne	3,1	3,6	35,1	58,2	100,0%	41,8%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	16,2	83,8	100,0%	16,2%
Seine-Saint-Denis	0,0	5,5	39,5	55,0	100,0%	45,0%
Val-de-Marne	0,3	0,0	34,7	65,0	100,0%	35,0%
Val-d'Oise	2,2	1,7	42,7	53,4	100,0%	46,6%
Région IDF	1,6%	2,2%	26,1%	70,1%	100,0%	29,9%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse de l'impact populationnel du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de nuancer certains résultats. La situation préoccupante révélée pour le département de **la Seine-et-Marne** se confirme, et demeure toujours préoccupante. En effet, l'analyse du profil d'impact démontre que le département est le plus impacté par les niveaux de risque démographique 1 et 2, soit les niveaux à risque les plus urgents, soit **10,0%** des populations résidentes. A un degré moindre, les départements **des Yvelines** et de **l'Essonne** s'inscrivent dans la même tendance. Respectivement, **6,4%** et **6,7%** des populations résidentes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents, confirmant ainsi la situation préoccupante révélée précédemment pour l'Essonne. A un degré moindre, le département de **la Seine-Saint-Denis** s'inscrit dans cette même logique, **5,5%** des populations résidentes impactées par les niveaux de risque les plus urgents. A l'opposé, l'impact populationnel associé aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) concerne moins de **4,0%** des populations résidentes, soit la situation enregistrée par le département **des Hauts-de-Seine**. Avec un niveau d'impact populationnel de **3,9%**, le département **du Val-d'Oise** occupe une position intermédiaire.

◆ La mise en application des principes du risque démographique a permis de recenser **200 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **43,4% des territoires de santé** de la région Ile-de-France. Au total, **1 271 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **18,4% des effectifs (tableau n° 44)**.

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus conséquent, soit **17,0% des chirurgiens-dentistes libéraux (1 176 sur 6 916)**.

Le risque démographique de niveau 2, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sur le territoire de santé sont âgés de 55 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,8% des chirurgiens-dentistes libéraux (56 sur 6 916)**.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 55 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **0,6% des chirurgiens-dentistes libéraux (39 sur 6 916)**.

De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de 12,0% pour les départements les moins impactés à plus de 40,0% pour les plus impactés (**tableau n° 44**).

La Seine-Saint-Denis est de très loin le département où l'urgence démographique prend tout son sens. L'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le plus conséquent, soit **40,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. A un degré moindre, les départements de **la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise** et de **l'Essonne** enregistrent également des niveaux élevés de l'impact du risque démographique, soit respectivement **30,4%, 31,5%** et **32,7%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. Au total, ces quatre départements représentent les cas où l'urgence démographique est une réalité particulièrement présente et préoccupante au vu des niveaux de l'impact du risque démographique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux, de 30,0% à 40,0% des effectifs. A

l'autre extrémité, le département **des Hauts-de-Seine**, caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le moins conséquent, soit **12,0%** des effectifs impactés. Avec des niveaux d'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux compris entre **26,0%** et **27,0%** des effectifs, les départements **des Yvelines** et **du Val-de-Marne** occupent une position intermédiaire.

Tableau n° 44 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de risque :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-et-Marne	1,9	2,9	25,6	69,6	100,0%	30,4%
Yvelines	1,1	1,7	23,3	73,9	100,0%	26,1%
Essonne	1,9	1,6	29,2	67,3	100,0%	32,7%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	12,0	88,0	100,0%	12,0%
Seine-Saint-Denis	0,0	1,9	38,5	59,7	100,0%	40,3%
Val-de-Marne	0,1	0,0	27,2	72,7	100,0%	27,3%
Val-d'Oise	1,1	0,9	29,5	68,5	100,0%	31,5%
Région IDF	0,6%	0,8%	17,0%	81,6%	100,0%	18,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse différenciée de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient compléter et confirmer l'ensemble des observations effectuées à partir des territoires de santé et des populations résidentes. Ainsi, la situation déjà jugée préoccupante du département de **la Seine-et-Marne** se confirme à ce stade. Près de **5,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus conséquent. Cette situation préfigure des conséquences sociales et spatiales : pour les populations qui devront faire face au risque de se retrouver sans chirurgien-dentiste et de devoir se déplacer ou renoncer ; pour les professionnels qui devront faire face à des nouveaux flux de patients et à un exercice de plus en plus isolé. A un degré moindre, **3,5%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans **l'Essonne** sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, s'inscrivant aussi dans un scénario proche de celui défini pour la Seine-et-Marne. L'état des lieux des départements où l'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents est le plus préoccupant, doit être complété par les départements de **la Seine-Saint-Denis**, **du Val-d'Oise** et **des Yvelines**. Même si les niveaux d'impact sont plus faibles, respectivement **1,9%**, **2,1%** et **2,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par les niveaux de risque les plus urgents, leur situation doit être soulignée. A l'opposé, avec un niveau d'impact du risque démographique associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) « quasi nul », le département **du Val-de-Marne**

affiche une situation démographique beaucoup plus favorable. Les conséquences du risque démographique sur les effectifs de professionnels sont moindres, comme pour le département **des Hauts-de-Seine** qui ne compte aucun chirurgien-dentiste libéral impacté par les niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2).

1.3 – Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique :

Région Ile-de-France :

200 territoires à risque démographique

- Paris (75) :	aucun territoire à risque démographique
- Seine-et-Marne (77) :	46 territoires à risque démographique
- Yvelines (78) :	44 territoires à risque démographique
- Essonne (91) :	40 territoires à risque démographique
- Hauts-de-Seine (92) :	9 territoires à risque démographique
- Seine-Saint-Denis (93) :	16 territoires à risque démographique
- Val-de-Marne (94) :	16 territoires à risque démographique
- Val-d’Oise (95) :	29 territoires à risque démographique

(1) Paris (75) :**0 territoire de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 45 : Liste des arrondissements de Paris soumis à un risque démographique : Paris**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
Paris	3 ^{ème} Arrondissement	34 025	24	54,2	niveau 3
Paris	5 ^{ème} Arrondissement	58 227	43	55,8	niveau 3
Paris	7 ^{ème} Arrondissement	48 888	90	53,3	niveau 3
Paris	10 ^{ème} Arrondissement	86 472	49	57,1	niveau 3
Paris	13 ^{ème} Arrondissement	180 005	110	50,9	niveau 3
Paris	14 ^{ème} Arrondissement	135 592	123	50,4	niveau 3
Paris	16 ^{ème} Arrondissement	165 523	308	51,3	niveau 3
Paris	18 ^{ème} Arrondissement	192 468	73	53,4	niveau 3
Paris	19 ^{ème} Arrondissement	184 573	61	52,5	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

PARIS et ses arrondissements

Les arrondissements de Paris ne peuvent pas être « vraiment » assimilés à de véritables territoires de santé, ils sont une composition du territoire de santé de Paris. Sur les 20 arrondissements de Paris, 9 arrondissements présentent un risque démographique exclusivement de niveau 3, 50,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.

- 45,0% des arrondissements de Paris sont soumis à un risque démographique.
- 50,1% des populations résidentes sont impactés par le risque démographique.
- 41,6% des chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par le risque démographique.

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

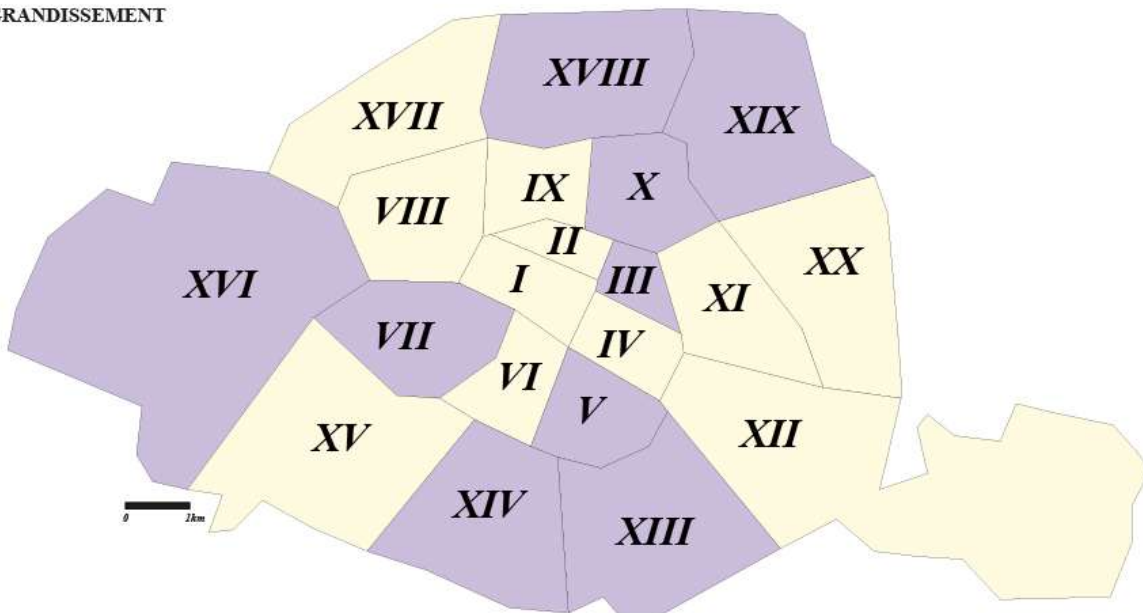
**PARIS
et ses arrondissements**



PARIS



AGRANDISSEMENT



**Les Arrondissements de Paris soumis à un
risque démographique (année de réf. 2022)**

Niveau n° 1 :	0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant
Niveau n° 3 :	881 Chir.Dent., 9 arrondissements 1 085 733 habitants

soit pour Paris et ses arrondissements :

9 arrondissements (45,0% des arrondissements)
881 Chir.Dent. (41,6% des Chir.Dent.)
1 085 733 habitants (50,1% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

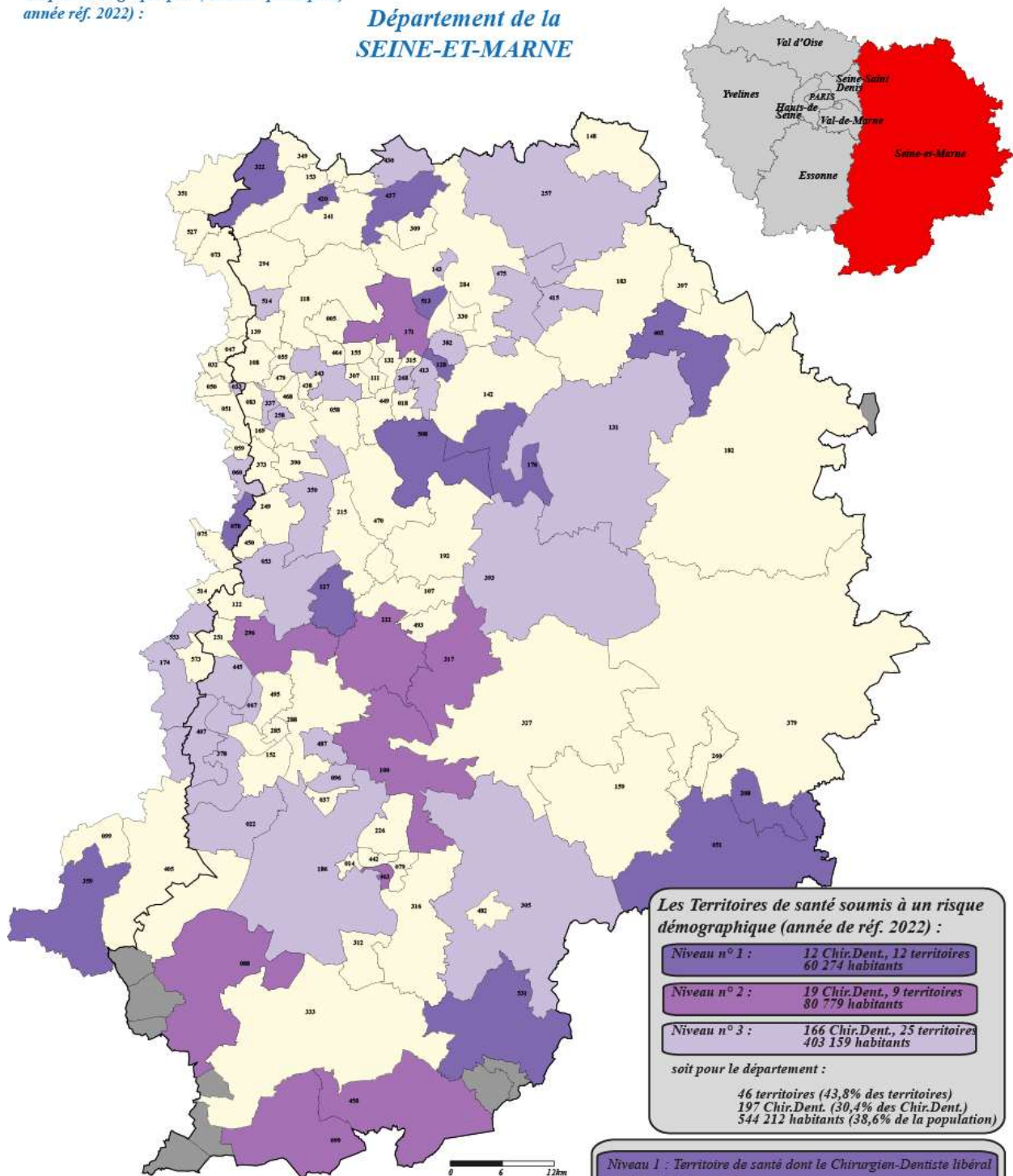
(2) Seine-et-Marne (77) :**46 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 46 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Seine-et-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
77022	Barbizon	5 839	6	50,0	niveau 3
77051	Bray-sur-Seine	8 946	1	100,0	niveau 1
77053	Brie-Comte-Robert	23 684	6	66,7	niveau 3
77067	Cesson	10 625	5	60,0	niveau 3
77088	La Chapelle-la-Reine	7 172	2	100,0	niveau 2
77096	Chartrettes	2 544	2	50,0	niveau 3
77099	Château-Landon	4 447	2	100,0	niveau 2
77100	Le Châtelet-en-Brie	7 925	2	100,0	niveau 2
77127	Coubert	5 048	1	100,0	niveau 1
77128	Couilly-Pont-aux-Dames	2 125	1	100,0	niveau 1
77131	Coulommiers	39 975	13	69,2	niveau 3
77143	Crégy-lès-Meaux	5 145	2	50,0	niveau 3
77171	Esbly	11 547	2	100,0	niveau 2
77176	Faremoutiers	6 793	1	100,0	niveau 1
77186	Fontainebleau	21 846	29	55,2	niveau 3
77208	Gouaix	1 818	1	100,0	niveau 1
77222	Guignes	8 255	2	100,0	niveau 2
77243	Lagny-sur-Marne	33 518	21	52,4	niveau 3
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 864	2	50,0	niveau 3
77258	Lognes	14 268	6	66,7	niveau 3
77268	Magny-le-Hongre	8 876	2	50,0	niveau 3
77296	Moissy-Cramayel	20 504	2	100,0	niveau 2
77305	Montereau-Fault-Yonne	41 494	8	62,5	niveau 3
77317	Mormant	7 690	3	100,0	niveau 2
77322	Moussy-le-Neuf	4 925	1	100,0	niveau 1
77337	Noisiel	15 676	4	75,0	niveau 3
77350	Ozoir-la-Ferrière	26 349	16	50,0	niveau 3
77378	Pringy	9 027	7	85,7	niveau 3
77382	Quincy-Voisins	5 705	2	50,0	niveau 3
77393	Rozay-en-Brie	11 509	2	50,0	niveau 3
77405	Saint-Cyr-sur-Morin	6 321	1	100,0	niveau 1
77407	Saint-Fargeau-Ponthierry	16 032	4	50,0	niveau 3
77413	Saint-Germain-sur-Morin	4 893	2	50,0	niveau 3
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2 400	2	50,0	niveau 3
77420	Saint-Mard	3 905	1	100,0	niveau 1
77430	Saint-Pathus	8 448	3	66,7	niveau 3
77437	Saint-Souplets	4 325	1	100,0	niveau 1
77445	Savigny-le-Temple	35 971	8	62,5	niveau 3
77458	Souppes-sur-Loing	9 795	2	100,0	niveau 2
77463	Thomery	3 444	2	100,0	niveau 2
77475	Trilport	9 015	5	60,0	niveau 3
77487	Vaux-le-Pénil	10 985	4	50,0	niveau 3
77508	Villeneuve-le-Comte	5 388	1	100,0	niveau 1
77513	Villenoy	4 941	1	100,0	niveau 1
77514	Villeparisis	26 471	5	60,0	niveau 3
77531	Vouix	5 739	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de la
SEINE-ET-MARNE



Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 : 12 Chir.Dent., 12 territoires
60 274 habitants

Niveau n° 2 : 19 Chir.Dent., 9 territoires
80 779 habitants

Niveau n° 3 : 166 Chir.Dent., 25 territoires
403 159 habitants

soit pour le département :

46 territoires (43,8% des territoires)
197 Chir.Dent. (30,4% des Chir.Dent.)
544 212 habitants (38,6% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

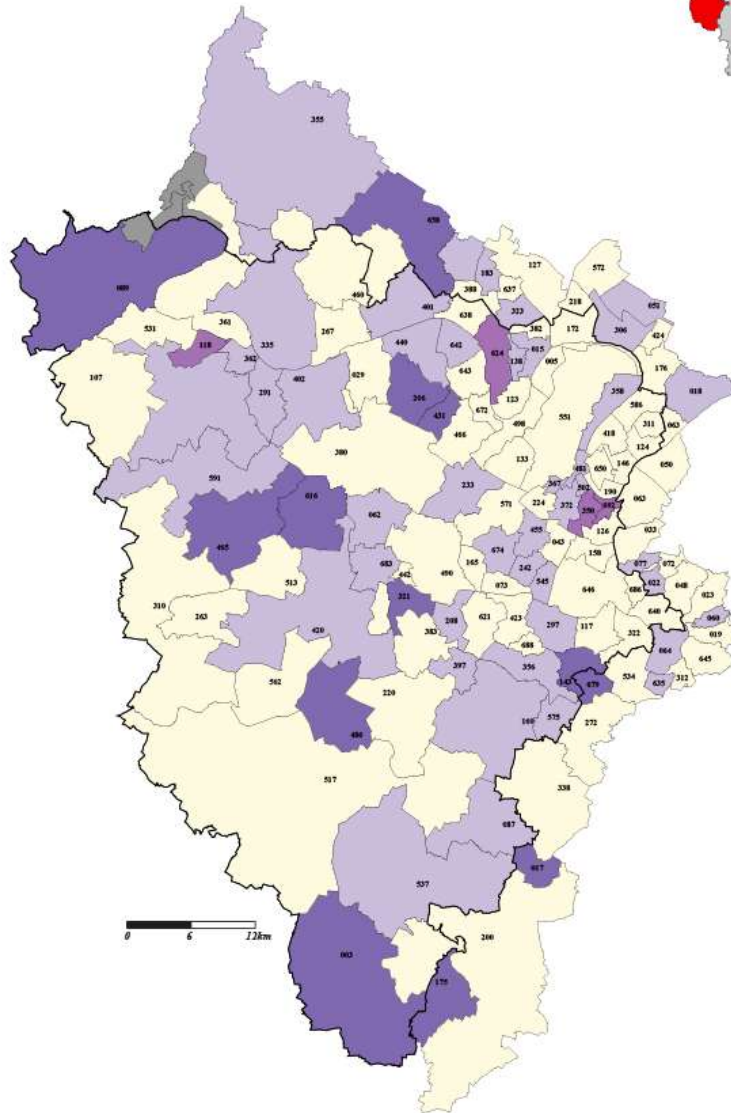
(3) Yvelines (78) :**44 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 47 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : les Yvelines**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
78003	Ablis	5 821	1	100,0	niveau 1
78015	Andrésy	13 078	7	71,4	niveau 3
78062	Beynes	7 651	3	66,7	niveau 3
78087	Bonnelles	3 931	2	50,0	niveau 3
78089	Bonnières-sur-Seine	19 093	1	100,0	niveau 1
78092	Bougival	8 795	3	100,0	niveau 2
78118	Buchelay	3 667	2	100,0	niveau 2
78138	Chanteloup-les-Vignes	10 341	4	75,0	niveau 3
78143	Châteaufort	2 576	1	100,0	niveau 1
78160	Chevreuse	8 953	2	50,0	niveau 3
78206	Ecquevilly	6 382	1	100,0	niveau 1
78208	Élancourt	25 575	12	66,7	niveau 3
78233	Feucherolles	3 250	2	50,0	niveau 3
78242	Fontenay-le-Fleury	13 494	7	85,7	niveau 3
78291	Guerville	2 454	2	50,0	niveau 3
78297	Guyancourt	29 332	11	72,7	niveau 3
78321	Jouars-Pontchartrain	5 715	1	100,0	niveau 1
78335	Limay	29 256	7	71,4	niveau 3
78350	Louveciennes	7 055	3	100,0	niveau 2
78356	Magny-les-Hameaux	9 337	6	50,0	niveau 3
78358	Maisons-Laffitte	29 903	18	50,0	niveau 3
78362	Mantes-la-Ville	20 499	6	50,0	niveau 3
78367	Mareil-Marly	3 447	2	50,0	niveau 3
78372	Marly-le-Roi	16 335	13	53,8	niveau 3
78397	Le Mesnil-Saint-Denis	6 814	3	66,7	niveau 3
78401	Meulan-en-Yvelines	17 285	5	60,0	niveau 3
78402	Mézières-sur-Seine	12 559	7	57,1	niveau 3
78420	Montfort-l'Amaury	12 225	7	57,1	niveau 3
78431	Morainvilliers	3 027	1	100,0	niveau 1
78440	Les Mureaux	34 288	11	72,7	niveau 3
78455	Noisy-le-Roi	7 686	8	50,0	niveau 3
78465	Orgerus	5 803	1	100,0	niveau 1
78481	Le Pecq	15 949	8	62,5	niveau 3
78486	Le Perray-en-Yvelines	7 931	1	100,0	niveau 1
78502	Le Port-Marly	5 509	2	50,0	niveau 3
78537	Saint-Arnoult-en-Yvelines	10 424	2	50,0	niveau 3
78545	Saint-Cyr-l'École	19 011	8	50,0	niveau 3
78575	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	7 810	3	66,7	niveau 3
78591	Septeuil	5 835	3	66,7	niveau 3
78616	Thoiry	4 513	1	100,0	niveau 1
78624	Triel-sur-Seine	12 081	6	100,0	niveau 2
78642	Verneuil-sur-Seine	15 982	9	55,6	niveau 3
78674	Villepreux	10 975	6	83,3	niveau 3
78683	Villiers-Saint-Frédéric	3 827	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département des
YVELINES**



**Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :**

- Niveau n° 1 : 9 Chir.Dent., 9 territoires
60 861 habitants
- Niveau n° 2 : 14 Chir.Dent., 4 territoires
31 598 habitants
- Niveau n° 3 : 188 Chir.Dent., 31 territoires
413 015 habitants

soit pour le département :

44 territoires (47,3% des territoires)
211 Chir.Dent. (26,1% des Chir.Dent.)
505 474 habitants (35,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

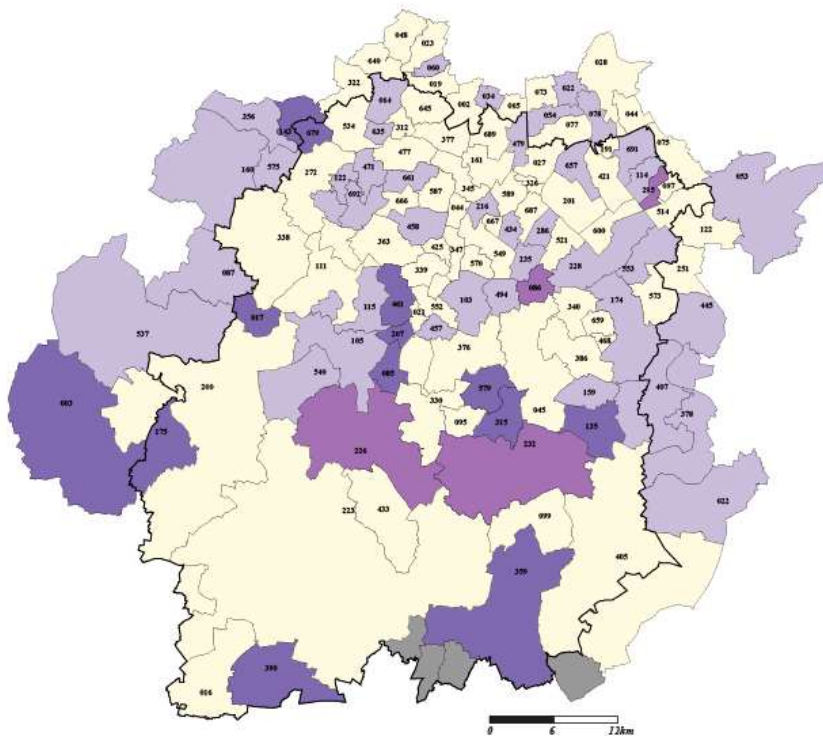
(4) Essonne (91) :**40 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 48 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Essonne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
91017	Angervilliers	1 666	1	100,0	niveau 1
91064	Bièvres	4 662	4	50,0	niveau 3
91085	Boissy-sous-Saint-Yon	3 860	1	100,0	niveau 1
91086	Bondoufle	9 765	2	100,0	niveau 2
91103	Brétigny-sur-Orge	26 878	7	71,4	niveau 3
91105	Breuillet	12 338	4	50,0	niveau 3
91114	Brunoy	25 354	20	60,0	niveau 3
91115	Bruyères-le-Châtel	3 972	2	50,0	niveau 3
91122	Bures-sur-Yvette	9 577	5	80,0	niveau 3
91135	Champcueil	2 864	1	100,0	niveau 1
91159	Chevannes	3 484	2	50,0	niveau 3
91174	Corbeil-Essonnes	62 081	22	50,0	niveau 3
91175	Corbreuse	1 798	1	100,0	niveau 1
91207	Égly	6 094	1	100,0	niveau 1
91215	Épinay-sous-Sénart	12 279	2	100,0	niveau 2
91216	Épinay-sur-Orge	11 160	7	57,1	niveau 3
91226	Étréchy	11 248	2	100,0	niveau 2
91228	Évry-Courcouronnes	70 296	17	58,8	niveau 3
91232	La Ferté-Alais	13 637	3	100,0	niveau 2
91235	Fleury-Mérogis	13 917	2	50,0	niveau 3
91286	Grigny	28 265	5	60,0	niveau 3
91315	Itteville	6 537	1	100,0	niveau 1
91359	Maisse	5 047	1	100,0	niveau 1
91390	Le Mérévillois	3 312	1	100,0	niveau 1
91434	Morsang-sur-Orge	20 619	7	85,7	niveau 3
91457	La Norville	4 313	2	50,0	niveau 3
91458	Nozay	12 547	2	50,0	niveau 3
91461	Ollainville	4 712	1	100,0	niveau 1
91471	Orsay	18 555	14	64,3	niveau 3
91479	Paray-Vieille-Poste	7 503	2	50,0	niveau 3
91494	Le Plessis-Pâté	4 121	4	50,0	niveau 3
91540	Saint-Chéron	6 745	3	66,7	niveau 3
91553	Saint-Germain-lès-Corbeil	11 693	2	50,0	niveau 3
91579	Saint-Vrain	3 059	1	100,0	niveau 1
91635	Vauhallan	2 072	2	50,0	niveau 3
91657	Vigneux-sur-Seine	31 463	6	50,0	niveau 3
91661	Villebon-sur-Yvette	10 546	5	60,0	niveau 3
91679	Villiers-le-Bâcle	1 223	1	100,0	niveau 1
91691	Yerres	29 338	12	50,0	niveau 3
91692	Les Ulis	25 225	8	62,5	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département de
L'ESSONNE**



**Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :**

- Niveau n° 1 : 11 Chir.Dent., 11 territoires
40 172 habitants
- Niveau n° 2 : 9 Chir.Dent., 4 territoires
46 929 habitants
- Niveau n° 3 : 166 Chir.Dent., 25 territoires
456 724 habitants

soit pour le département :

40 territoires (44,9% des territoires)
186 Chir.Dent. (32,7% des Chir.Dent.)
543 825 habitants (41,8% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

(5) Hauts-de-Seine (92) :

9 territoires de santé soumis à un risque démographique

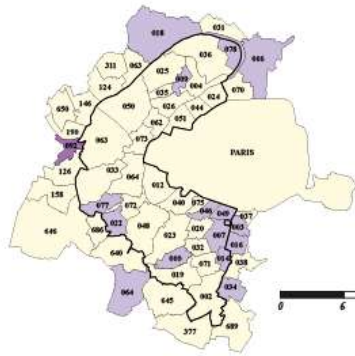
Tableau n° 49 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : les Hauts-de-Seine

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
92007	Bagneux	40 812	11	72,7	niveau 3
92009	Bois-Colombes	28 468	18	61,1	niveau 3
92014	Bourg-la-Reine	20 769	29	51,7	niveau 3
92022	Chaville	20 702	9	66,7	niveau 3
92046	Malakoff	30 711	10	50,0	niveau 3
92049	Montrouge	48 734	24	66,7	niveau 3
92060	Le Plessis-Robinson	29 665	10	50,0	niveau 3
92077	Ville-d'Avray	11 050	6	50,0	niveau 3
92078	Villeneuve-la-Garenne	32 035	13	53,8	niveau 3

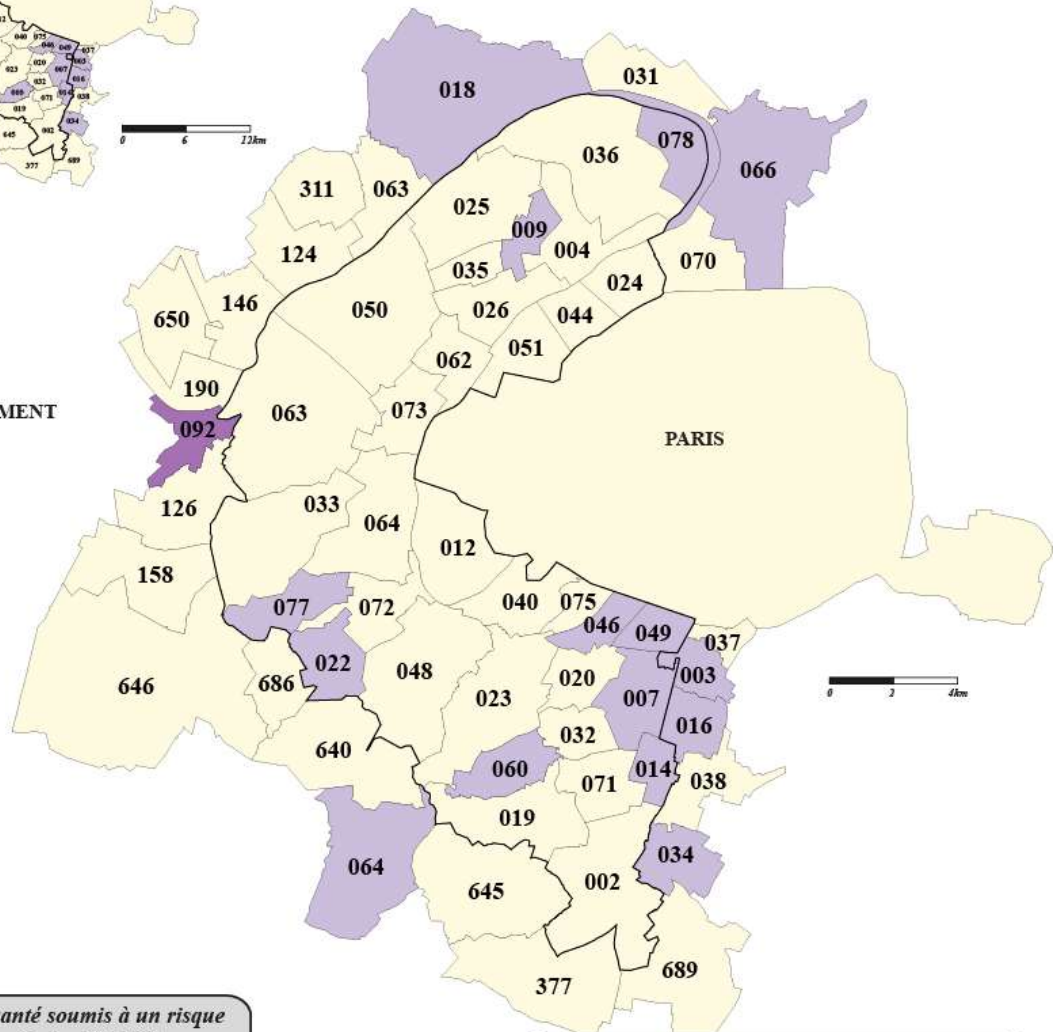
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département des
HAUTS-DE-SEINE**



AGRANDISSEMENT



**Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :**

Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 3 : 130 Chir.Dent., 9 territoires
262 946 habitants

soit pour le département :

9 territoires (26,5% des territoires)
130 Chir.Dent. (12,0% des Chir.Dent.)
262 946 habitants (16,2% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

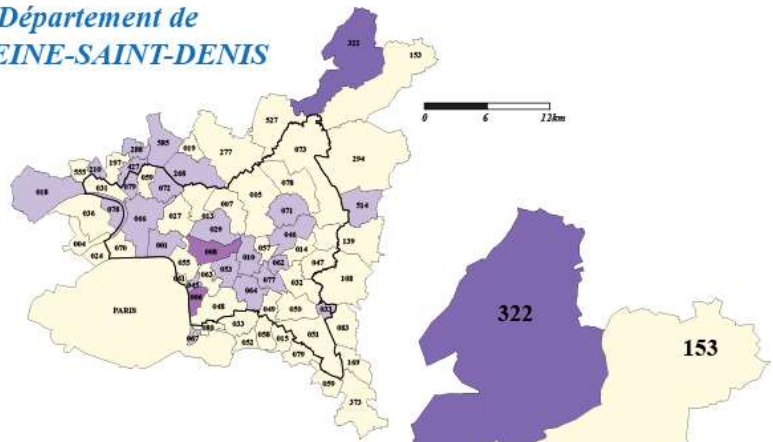
(6) Seine-Saint-Denis (93) :**16 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 50 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Seine-Saint-Denis**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
93001	Aubervilliers	87 572	20	55,0	niveau 3
93006	Bagnolet	35 442	5	100,0	niveau 2
93008	Bobigny	54 272	4	100,0	niveau 2
93010	Bondy	54 055	10	80,0	niveau 3
93029	Drancy	72 109	21	52,4	niveau 3
93033	Gournay-sur-Marne	6 878	7	57,1	niveau 3
93045	Les Lilas	23 402	12	58,3	niveau 3
93046	Livry-Gargan	45 012	11	54,5	niveau 3
93053	Noisy-le-Sec	44 223	19	52,6	niveau 3
93062	Le Raincy	14 708	18	50,0	niveau 3
93064	Rosny-sous-Bois	46 043	21	61,9	niveau 3
93066	Saint-Denis	112 091	20	50,0	niveau 3
93071	Sevran	51 225	10	80,0	niveau 3
93072	Stains	38 666	5	60,0	niveau 3
93077	Villemomble	30 005	9	55,6	niveau 3
93079	Villetaneuse	13 557	2	50,0	niveau 3

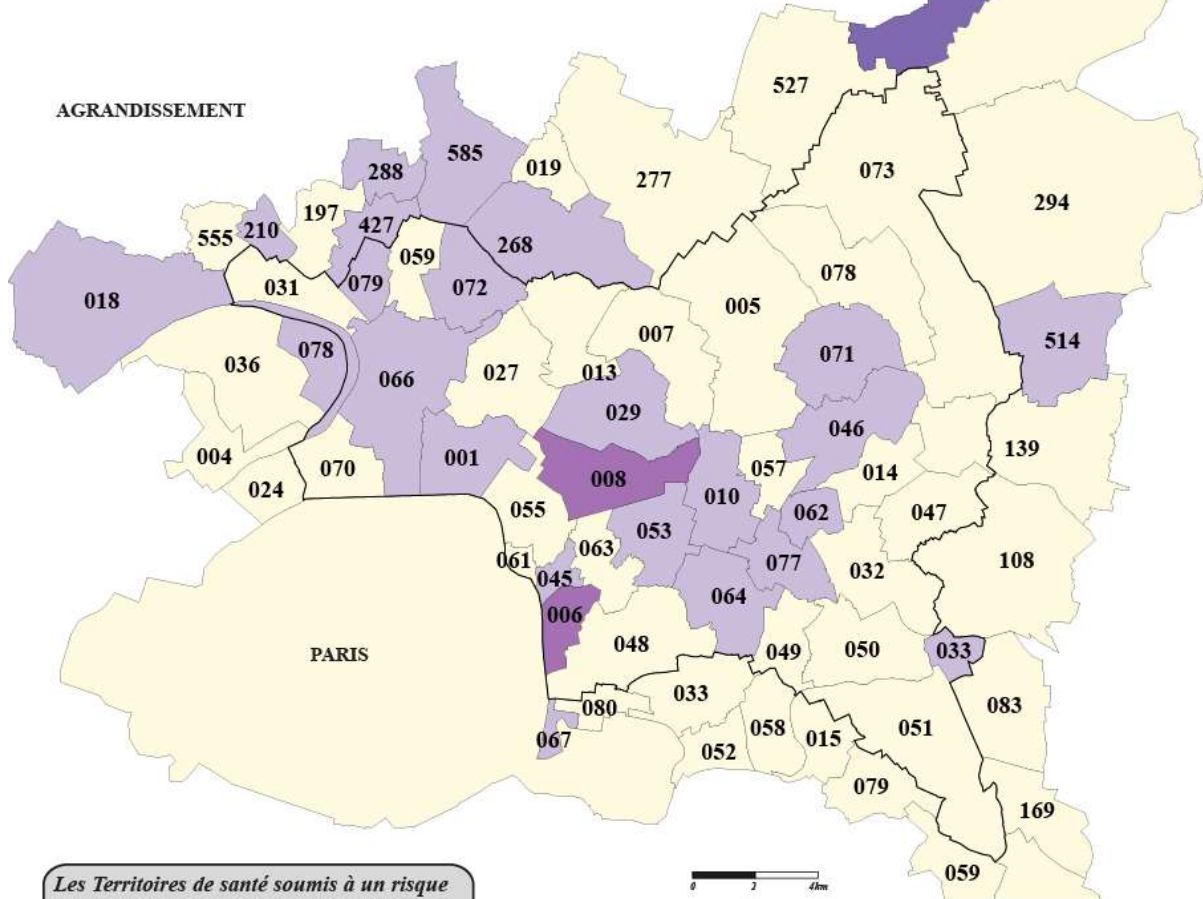
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de
LA SEINE-SAINT-DENIS



AGRANDISSEMENT



Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 2 : 9 Chir.Dent., 2 territoires
89 714 habitants
- Niveau n° 3 : 185 Chir.Dent., 14 territoires
639 546 habitants

soit pour le département :

16 territoires (44,4% des territoires)
194 Chir.Dent. (40,3% des Chir.Dent.)
729 260 habitants (45,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 55 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

(7) Val-de-Marne (94) :

16 territoires de santé soumis à un risque démographique

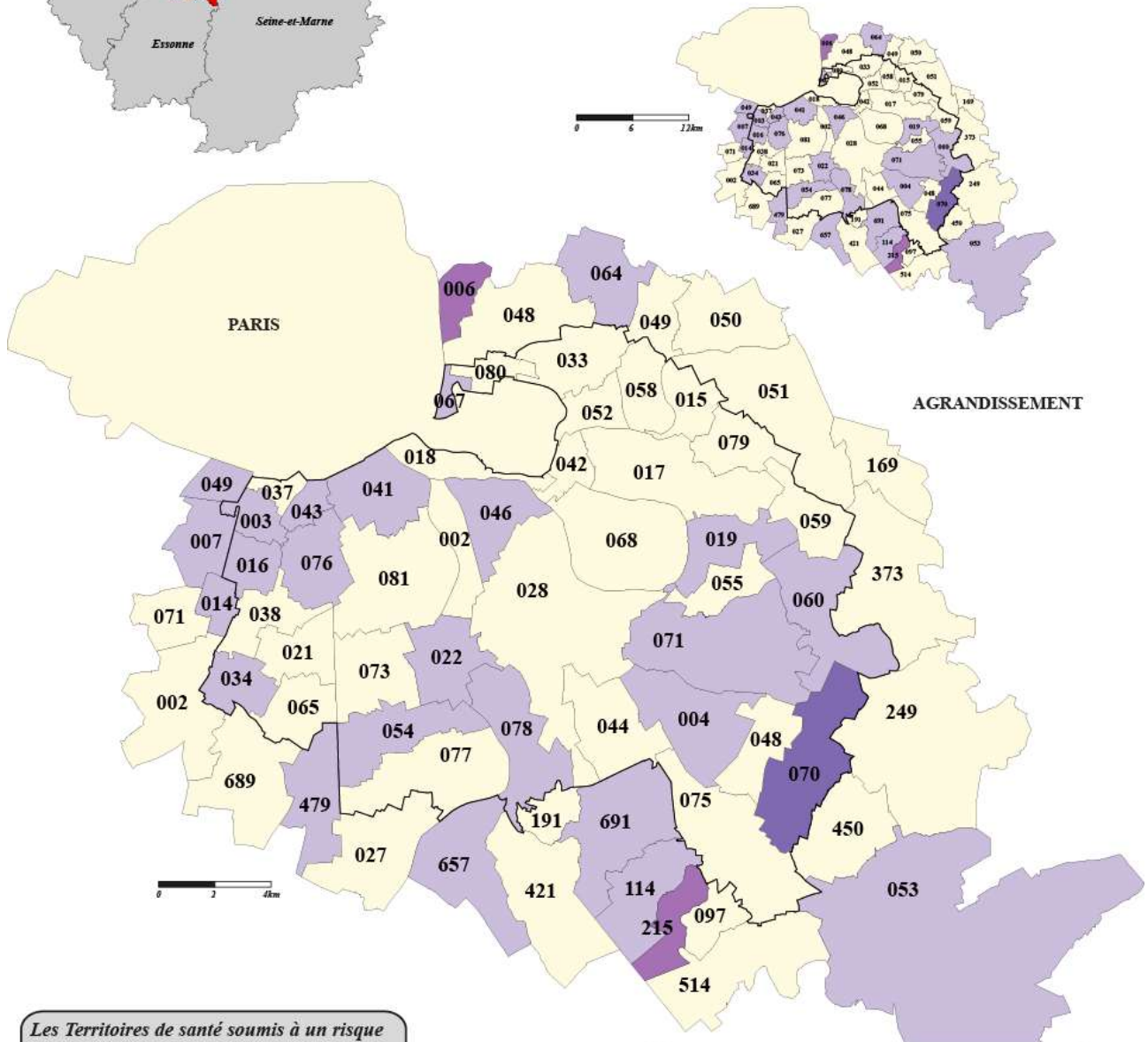
Tableau n° 51 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Val-de-Marne

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
94003	Arcueil	21 721	8	87,5	niveau 3
94004	Boissy-Saint-Léger	16 487	7	57,1	niveau 3
94016	Cachan	30 884	9	66,7	niveau 3
94019	Chennevières-sur-Marne	18 142	8	75,0	niveau 3
94022	Choisy-le-Roi	46 154	20	60,0	niveau 3
94034	Fresnes	28 230	12	66,7	niveau 3
94041	Ivry-sur-Seine	63 309	20	60,0	niveau 3
94043	Le Kremlin-Bicêtre	24 850	14	71,4	niveau 3
94046	Maisons-Alfort	55 899	29	58,6	niveau 3
94054	Orly	23 853	3	66,7	niveau 3
94060	La Queue-en-Brie	11 909	6	50,0	niveau 3
94067	Saint-Mandé	22 248	15	53,3	niveau 3
94070	Santeny	4 045	1	100,0	niveau 1
94071	Sucy-en-Brie	31 596	13	61,5	niveau 3
94076	Villejuif	54 964	12	66,7	niveau 3
94078	Villeneuve-Saint-Georges	34 607	7	57,1	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département du
VAL-DE-MARNE**



Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	1 Chir.Dent., 1 territoire 4 045 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	183 Chir.Dent., 15 territoires 484 853 habitants

soit pour le département :

16 territoires (40,0% des territoires)
184 Chir.Dent. (27,3% des Chir.Dent.)
488 898 habitants (35,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 55 ans et plus
Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus
Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

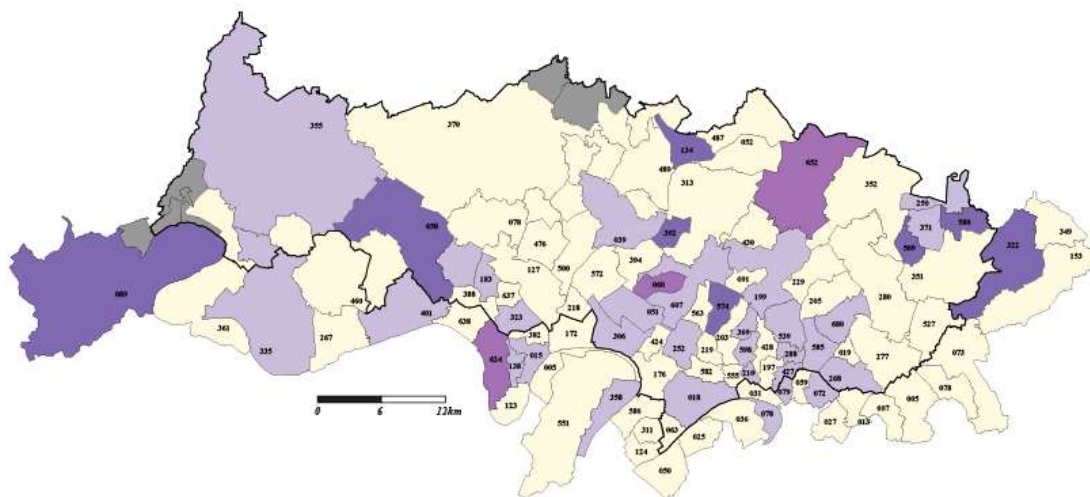
(8) Val-d'Oise (95) :**29 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 52 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Val-d'Oise**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 55 ans et plus	Niveau de risque 2022
95018	Argenteuil	110 213	15	53,3	niveau 3
95039	Auvers-sur-Oise	9 724	2	50,0	niveau 3
95051	Beauchamp	17 583	6	50,0	niveau 3
95060	Bessancourt	7 528	2	100,0	niveau 2
95134	Champagne-sur-Oise	5 024	1	100,0	niveau 1
95183	Courdimanche	6 650	2	50,0	niveau 3
95199	Domont	21 129	8	62,5	niveau 3
95210	Enghien-les-Bains	11 285	17	58,8	niveau 3
95250	Fosses	13 935	2	50,0	niveau 3
95252	Franconville	45 498	11	81,8	niveau 3
95268	Garges-lès-Gonesse	44 057	8	50,0	niveau 3
95288	Groslay	8 545	4	50,0	niveau 3
95306	Herblay-sur-Seine	30 095	10	50,0	niveau 3
95323	Jouy-le-Moutier	16 214	4	50,0	niveau 3
95355	Magny-en-Vexin	13 799	2	50,0	niveau 3
95369	Margency	5 440	2	50,0	niveau 3
95371	Marly-la-Ville	5 657	2	50,0	niveau 3
95392	Mériel	5 124	1	100,0	niveau 1
95427	Montmagny	14 145	4	75,0	niveau 3
95509	Puiseux-en-France	3 543	1	100,0	niveau 1
95539	Saint-Brice-sous-Forêt	15 545	8	75,0	niveau 3
95574	Saint-Prix	7 123	1	100,0	niveau 1
95580	Saint-Witz	2 381	1	100,0	niveau 1
95585	Sarcelles	58 811	23	56,5	niveau 3
95598	Soisy-sous-Montmorency	18 243	6	66,7	niveau 3
95607	Taverny	30 626	15	53,3	niveau 3
95652	Viarmes	13 975	3	100,0	niveau 2
95658	Vigny	3 342	1	100,0	niveau 1
95680	Villiers-le-Bel	28 345	7	57,1	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département du
VAL-D'OISE**



**Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :**

- Niveau n° 1 : 3 Chir.Dent., 6 territoires
26 537 habitants
- Niveau n° 2 : 5 Chir.Dent., 2 territoires
21 503 habitants
- Niveau n° 3 : 158 Chir.Dent., 21 territoires
525 539 habitants

soit pour le département :

29 territoires (46,0% des territoires)
169 Chir.Dent. (31,5% des Chir.Dent.)
573 579 habitants (46,6% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 53 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

2. RECOMMANDATIONS, VIGILANCES ET URGENCES : TENDANCES 2022 à 2032 :

2.1 – Points méthodologiques :

◆ **Point 1 :** le risque démographique se définit par 3 niveaux établis à partir de l'analyse de la répartition des chirurgiens-dentistes libéraux (activité principale) en fonction de leur âge, et d'un seuil fixé à partir de 55 ans, soit la prospective démographique. La mise en application des principes méthodologiques du Schéma de Démographie Médicale a permis de recenser **200 territoires de santé** soumis à un risque démographique, soit **43,4% des territoires de santé** de la région. Ce diagnostic correspond à une première étape dans la démarche méthodologique, mais il doit être complété par un second diagnostic afin de hiérarchiser les priorités et les urgences démographiques. Ce diagnostic s'inscrit dans une démarche prospective, se focalisant uniquement sur les 200 territoires de santé soumis à un risque démographique. Pour chacun des territoires de santé à risque, une analyse affinée est opérée à partir d'indicateurs ciblés :

- **le bilan de la démographie générale de la population :** évolution démographique de la population des territoires de santé, projection de la population.

- **le bilan de la démographie médicale :** effectifs par année de naissance, effectifs par année de cessation (âge atteint 65 ans).

- **le bilan des conséquences sur l'encadrement médical :** desserte médicale aujourd'hui ; desserte médicale l'année de cessation théorique.

Ce deuxième diagnostic intitulé « *Recommandations, vigilances et urgences* » propose de synthétiser l'ensemble des résultats des bilans effectués pour définir des priorités démographiques par années, étalées de 2022 à 2032. Ces recommandations sont éditées en fonction des répercussions possibles de la démographie médicale. *Elles ne sont que l'expression de tendances statistiques destinées à une « mise sous tension » des différents acteurs.*

◆ **Point 2 :** seuls les territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3 sont pris en compte, soit 200 territoires de santé. L'âge du ou des chirurgiens-dentistes libéraux, les effectifs de cessation théorique et les effectifs projetés des populations des territoires de santé sont

les éléments-clés pour la proposition de scénarios démographiques inscrits dans « une approche de santé durable ». Deux cas de figure se présentent :

- (1) **Le territoire de santé est confronté à une disparition théorique de ses effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** l'effectif de population du territoire de santé à la cessation d'activité détermine les recommandations. Elles peuvent envisager la fermeture du site (sous forme d'une réorganisation = **Réorg.**) si la population est inférieure à 1 000 habitants, et un bilan démographique peu favorable. Elles préconisent une installation si la population est suffisante pour la continuité du site (= **Instal.**) et un bilan démographique plus favorable.

- (2) **Le territoire de santé est confronté à une diminution théorique de ses effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux :** le départ d'un professionnel de santé peut avoir diverses conséquences sur le niveau d'encadrement médical d'un territoire de santé. Cette conséquence est notamment mesurée à partir de l'impact du ou des départs de praticiens sur le niveau de la desserte médicale avec un seuil de variation fixé à plus ou moins 30%¹², mais aussi de l'écart par rapport aux niveaux de desserte moyen régional. Ce départ peut, ne pas entraîner de répercussions majeures sur l'encadrement médical, ce territoire de santé n'est pas retenu (= **Nr**).
Ce départ peut entraîner une répercussion importante sur la desserte médicale, ce territoire de santé est retenu, et l'on préconise une installation (= **Instal.**).

¹² Les territoires de santé dont la variation de la desserte médicale est comprise entre 0,0 et +30,0% ou entre 0,0 et -30,0% seront écartés.

2.2 – Observations et tendances démographiques observées de 2022 à 2032 :

2.2.1 – A l'échelle des chirurgiens-dentistes libéraux :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la région Ile-de-France compte **6 916 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale, exercice libéral en cabinet et/ou société). Sur les 10 prochaines années, **42,6% des chirurgiens-dentistes libéraux** sont donc susceptibles de cesser leur activité, car atteignant et/ou ayant dépassé le seuil de 65 ans (*tableau n° 53*). Le potentiel de cessation théorique est particulièrement conséquent, il représente plus de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq. Au-delà d'un effectif très conséquent, se pose également la question de l'imminence du phénomène. En effet, l'année 2022 s'apparente comme une année charnière, sachant qu'elle représente plus d'un tiers des effectifs de cessation théorique, soit **35,8%** du potentiel de cessation théorique. Au-delà, les flux de cessation théorique vont enregistrer un net ralentissement, se positionnant **entre 6,0% et 8,0%** des effectifs, des années **2023 à 2032**. Sur cette série longue, quelques tendances sont toutefois observables. Même si les flux s'atténuent, les années **2023, 2024 et 2025** gardent un rythme « relativement conséquent et régulier » de l'ordre de **7,0%**. L'année **2026** marque un léger changement dans les tendances, avec une « hausse » du potentiel de cessation théorique, que l'on peut assimiler à un « pic », sachant que le potentiel de cessation théorique est de **8,1%**. Au-delà de cette période, les flux de cessation théorique vont de nouveau enregistrer une baisse. Pour les années **2027 et 2028**, le potentiel de cessation théorique est de **6,0% à 7,0%**. A partir de l'année **2029**, l'on enregistre une nouvelle tendance à la baisse des flux de cessation théorique, qui vont se fixer entre **4,0% et 5,0%** de **2029 à 2032**.

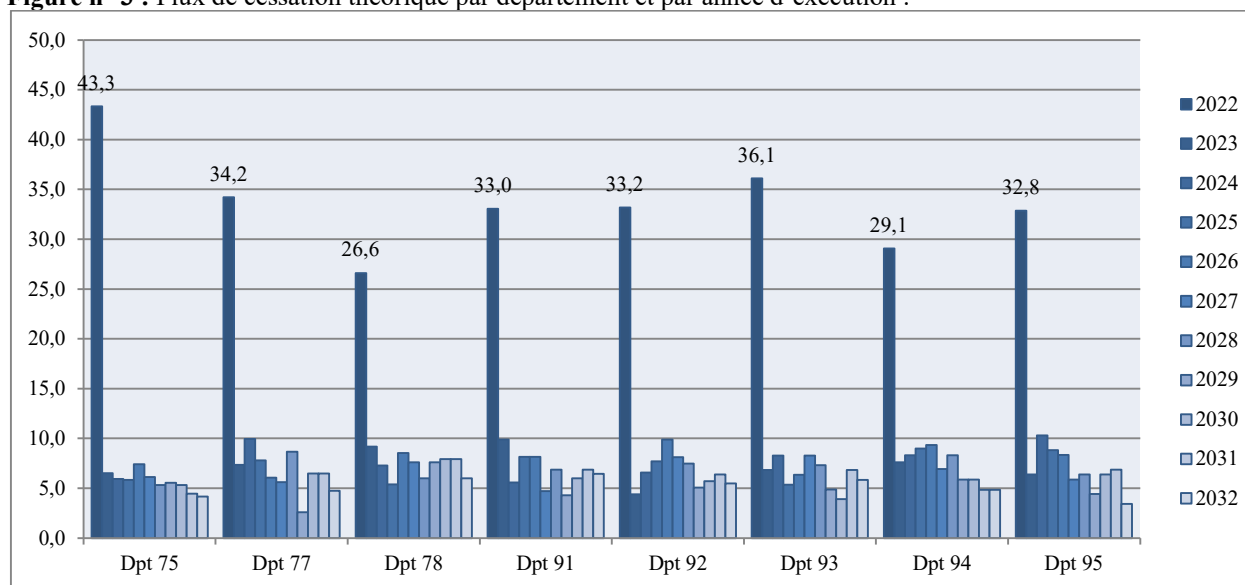
◆ Incontestablement, **l'année 2022** est une année déterminante à la fois sur le plan régional et départemental. Les potentiels de cessation théorique s'échelonnent de **26,6%** des chirurgiens-dentistes libéraux du département **des Yvelines** à plus de **43,0%** pour **Paris**. Dans l'ensemble, les profils chronologiques sont relativement proches pour tous les départements pour qui les enjeux démographiques de l'année 2022 sont potentiellement très conséquents. Au-delà de cette période, un net ralentissement s'opère, à l'image de la tendance régionale, mais persistent quelques nuances. En effet, les flux de cessation théorique retranscrivent la chronologie des installations enregistrées depuis plusieurs décennies dans les départements. Pour **Paris**, au-delà de l'année 2022, le potentiel de flux de cessation théorique s'amenuise fortement, mais de **2023 à 2027**, les flux de cessation théorique se fixent de façon régulière, compris entre **6,0% et 7,0%** des effectifs, puis ralentissent à partir de 2028.

Tableau n° 53 : Répartition du nombre de chirurgiens-dentistes libéraux par département et par année d'exécution théorique (seuil âge de 65 ans) :

Années de départ	Paris		Seine-et-Marne		Yvelines		Essonne		Hauts-de-Seine		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		Val-d'Oise		Région IDF	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2022 (65 ans)	438	43,3	79	34,2	84	26,6	77	33,0	151	33,2	74	36,1	84	29,1	67	32,8	1 054	35,8
2023 (64 ans)	66	6,5	17	7,4	29	9,2	23	9,9	20	4,4	14	6,8	22	7,6	13	6,4	204	6,9
2024 (63 ans)	60	5,9	23	10,0	23	7,3	13	5,6	30	6,6	17	8,3	24	8,3	21	10,3	211	7,2
2025 (62 ans)	59	5,8	18	7,8	17	5,4	19	8,2	35	7,7	11	5,4	26	9,0	18	8,8	203	6,9
2026 (61 ans)	75	7,4	14	6,1	27	8,5	19	8,2	45	9,9	13	6,3	27	9,3	17	8,3	237	8,1
2027 (60 ans)	62	6,1	13	5,6	24	7,6	11	4,7	37	8,1	17	8,3	20	6,9	12	5,9	196	6,7
2028 (59 ans)	54	5,3	20	8,7	19	6,0	16	6,9	34	7,5	15	7,3	24	8,3	13	6,4	195	6,6
2029 (58 ans)	56	5,5	6	2,6	24	7,6	10	4,3	23	5,1	10	4,9	17	5,9	9	4,4	155	5,3
2030 (57 ans)	54	5,3	15	6,5	25	7,9	14	6,0	26	5,7	8	3,9	17	5,9	13	6,4	172	5,8
2031 (56 ans)	45	4,5	15	6,5	25	7,9	16	6,9	29	6,4	14	6,8	14	4,8	14	6,9	172	5,8
2032 (55 ans)	42	4,2	11	4,8	19	6,0	15	6,4	25	5,5	12	5,9	14	4,8	7	3,4	145	4,9
Total Départ	1 011	100,0	231	100,0	316	100,0	233	100,0	455	100,0	205	100,0	289	100,0	204	100,0	2 944	100,0
Total Dpt	2 117	47,8%	647	35,7%	807	39,2%	569	40,9%	1084	42,0%	483	42,4%	673	42,9%	536	38,1%	6 916	42,6%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Figure n° 3 : Flux de cessation théorique par département et par année d'exécution :



Ces tendances sont également applicables au département **des Hauts-de-Seine** mais contrairement à Paris, l'analyse des flux de cessation théorique prévoit un « pic » de cessation pour les années 2026 et 2027, où l'on enregistre **8,0%** à **10,0%** de cessation théorique. Les départements de **la Seine-et-Marne**, de **la Seine-Saint-Denis** et du **Val-de-Marne** présentent également un profil chronologique très proche de celui de Paris, mais les potentiels de cessation théorique sont plus élevés, compris entre **7,0%** et **8,0%** et se poursuivent jusqu'en 2028 (2027 pour Paris). Contrairement aux départements cités, **les Yvelines** et **l'Essonne** s'inscrivent dans une dynamique continue de cessation théorique. En effet, après la haut potentiel de l'année 2022, l'on enregistre une baisse significative des flux de cessation théorique, mais ceux-ci vont se fixer entre **6,0%** et **8,0%**, mais de façon continue jusqu'en 2031. Ces deux départements présentent la particularité d'être potentiellement confrontés à des flux de cessation théorique conséquents, de 2023 à 2031. Dans ce contexte, **le Val-d'Oise** présente un profil chronologique proche de ceux analysés, mais sa particularité est d'afficher trois années de potentiel de cessation théorique élevé de 2024 à 2026 où les flux de cessation théorique sont compris entre **8,0%** et **10,0%** es effectifs (*figure n° 3*).

2.2.2 – A l'échelle des territoires de santé :

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la région Ile-de-France dénombre **461 territoires de santé**. Sur les 10 prochaines années, **85,2% des territoires de santé** (activité principale) vont être confrontés à des flux de cessation théorique. L'offre de soins en chirurgie-dentaire de plus de quatre territoires de santé sur cinq peut être remise en cause suite aux conséquences de départ potentiel de professionnels ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans (cessation théorique) (*tableau n° 54*). L'imminence des phénomènes démographiques est de nouveau constatée, à l'image des observations faites pour les professionnels de santé, **l'année 2022** s'apparente comme une année décisive. En effet, **257 territoires de santé** vont être confrontés à ces mouvements de cessation théorique, soit plus de **65,0%** du potentiel de territoires de santé susceptibles d'être impactés. Au-delà, le potentiel de territoires de santé impactés par les cessations théoriques va enregistrer un très net « effondrement », soit près de **8,0%** à **7,0%** des territoires de santé pour l'année **2023** ; de **5,0%** à **6,0%** pour la période **2024-2025** ; de **2,0%** à **3,3%** pour la période **2026-2030** et moins de **2,0%** pour la période **2031-2032**.

◆ De nouveau, **l'année 2022** est une année décisive à la fois sur le plan régional et départemental, de très nombreux territoires de santé sont susceptibles de faire face à des difficultés démographiques plus ou moins prononcés selon les départements. En effet, dès cette année, le potentiel de territoires de santé susceptibles d'être impactés oscille de **55,1%** pour le département de

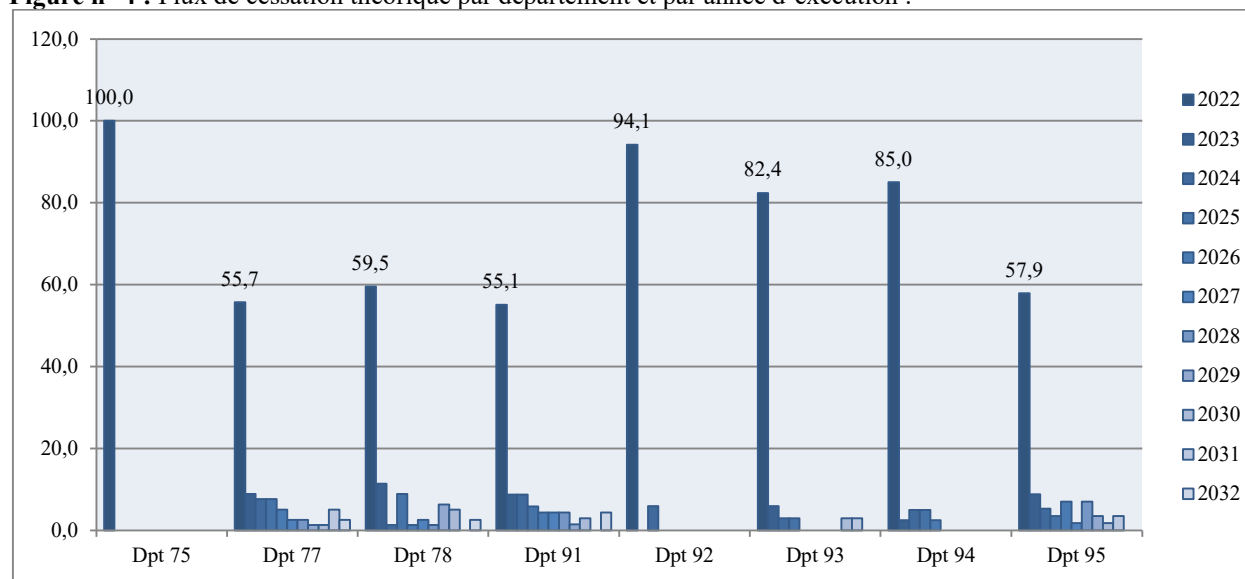
l'Essonne à 100% Paris. Dans l'ensemble, les profils chronologiques sont relativement comparables, reposant sur un fort potentiel de territoires de santé susceptibles d'être impactés dès l'année 2022. Mais au-delà de cette période, on peut de nouveau lire les conséquences des différentes vagues d'installation. Parmi les départements, **Paris** est le plus atypique sachant que le territoire de santé est potentiellement impacté dans sa totalité dès l'année **2022**, et que chaque arrondissement de la capitale soumis à un risque démographique, devra faire face à des flux de cessation dès 2022. Ces tendances sont également applicables au département **des Hauts-de-Seine** où plus de **94,0%** des territoires de santé sont potentiellement impactés dès l'année 2022. Cette tendance s'applique également au département de **la Seine-Saint-Denis** où plus de **88,0%** des territoires sont potentiellement impactés sur la période 2022-2023. Les départements de **la Seine-et-Marne**, de **l'Essonne** et de **du Val-de-Marne** présentent également un profil chronologique très proche, marqué par un fort potentiel de territoires impactés dès 2022. Mais au-delà, malgré un fort abaissement du potentiel de flux de cessation, on assiste au maintien de flux continus étalés entre 2023 et 2025 et compris entre **5,0%** et **8,0%** des territoires de santé. Le profil chronologique des départements **des Yvelines** et **du Val-d'Oise** demeure proche des différentes tendances observées, mais ces départements se différencient par l'apparition de flux de cessation théorique plus tardif. En effet, au-delà de la précocité des flux, ces départements affichent quelques « pics » sur la période 2029-2030 pour les Yvelines, en 2026 et 2028 pour la Val-d'Oise (*figure n° 4*).

Tableau n° 54 : Répartition du nombre de territoires de santé libéraux par département et par année d'exécution théorique (seuil âge de 65 ans) :

Années de départ	Paris		Seine-et-Marne		Yvelines		Essonne		Hauts-de-Seine		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne		Val-d'Oise		Région IDF	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
2022 (65 ans)	1	100,0	44	55,7	47	59,5	38	55,1	32	94,1	28	82,4	34	85,0	33	57,9	257	65,4
2023 (64 ans)	0	0,0	7	8,9	9	11,4	6	8,7	0	0,0	2	5,9	1	2,5	5	8,8	30	7,6
2024 (63 ans)	0	0,0	6	7,6	1	1,3	6	8,7	2	5,9	1	2,9	2	5,0	3	5,3	21	5,3
2025 (62 ans)	0	0,0	6	7,6	7	8,9	4	5,8	0	0,0	1	2,9	2	5,0	2	3,5	22	5,6
2026 (61 ans)	0	0,0	4	5,1	1	1,3	3	4,3	0	0,0	0	0,0	1	2,5	4	7,0	13	3,3
2027 (60 ans)	0	0,0	2	2,5	2	2,5	3	4,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	1,8	8	2,0
2028 (59 ans)	0	0,0	2	2,5	1	1,3	3	4,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	4	7,0	10	2,5
2029 (58 ans)	0	0,0	1	1,3	5	6,3	1	1,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	3,5	9	2,3
2030 (57 ans)	0	0,0	1	1,3	4	5,1	2	2,9	0	0,0	1	2,9	0	0,0	1	1,8	9	2,3
2031 (56 ans)	0	0,0	4	5,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	2,9	0	0,0	2	3,5	7	1,8
2032 (55 ans)	0	0,0	2	2,5	2	2,5	3	4,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	7	1,8
Total Départ	1	100,0	79	100,0	79	100,0	69	100,0	34	100,0	34	100,0	40	100,0	57	100,0	393	100,0
Total Dpt	1	100,0	105	75,2	93	84,9	89	77,5	34	100,0	36	94,4	40	100,0	63	90,5	461	85,2

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Figure n° 4 : Flux de cessation théorique par département et par année d'exécution :



2.3 – Recommandations, vigilances et urgences : les priorités démographiques :

La mise en application des principes du Schéma de Démographie Médicale a permis de recenser **200 territoires de santé soumis à un risque démographique** définis à partir du seuil fixé à 55 ans. Le croisement des données effectué selon la méthodologie présentée a permis de retenir **162 territoires de santé**, soit **81,0% des territoires de santé** soumis à un risque démographique ou **35,1% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 55*). Le diagnostic mené a conduit à écarter **38 territoires** de santé, portant la mention « Nr », non retenus car les conséquences des cessations sont minorées sur les périodes retenues. Le potentiel des impacts associés aux cessations théoriques concerne **31,5% des territoires** de santé de la région. Concrètement, près d'un quart de la **population** régionale, soit **24,5%** des effectifs, réside au sein de territoires de santé dont les conditions d'offre de soins et d'accès pourraient être remises en cause dans les 10 prochaines années. Ces flux théoriques de cessation représentent près de **12,0% des chirurgiens-dentistes libéraux** en exercice dans la région.

Tableau n° 55 : Caractéristique des territoires de santé concernés par des recommandations :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Territoires à recomm.	Territoires à risque	Territoires 2022
Territoires soumis à des recommandations	39	21	102	162	200	461
Territoires en %	24,1%	13,0%	63,0%	100,0%	81,0%	35,1%
Population	191 889	270 523	2 526 498	2 988 910	3 648 194	12 196 549
Population en %	6,4%	9,1%	84,5%	100,0%	81,9%	24,5%
Variation annuelle	+0,63%	+0,62%	+0,81%	+0,79%	+0,68%	+0,40%
Chir.Dent. Lib.	39	56	726	821	1 271	6 916
Chir.Dent.Lib.en %	4,8%	6,8%	88,4%	100,0%	64,6%	11,9%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Parmi les 162 territoires de santé à risque et soumis à des recommandations spécifiques, plus de trois territoires sur cinq sont soumis à un risque démographique **de niveau 3**, niveau le moins urgent, soit **63,0% des territoires** à recommandations. Plus de **24,0% des territoires** soumis à des recommandations spécifiques sont soumis à un risque démographique **de niveau 1**, niveau le plus urgent, et **13,0% des territoires** à recommandations sont soumis à un risque démographique **de niveau 2**, niveau parmi le plus urgent.

2.3.1 – Les territoires de santé concernés par des recommandations :

La phase de recommandations spécifiques porte sur **162 territoires de santé** dont **159 territoires** portent la mention « *Instal.* », et **3 territoires**, la mention « *Réorg.* ». Excepté **Paris**, tous les départements sont concernés.

◆ **162 territoires de santé** vont être confrontés à un risque de cessation d'activité, parmi ces territoires de santé :

- **41 territoires de santé sont confrontés à une disparition théorique des effectifs :**

- **3 territoires de santé** sont concernés par une recommandation de type "*Réorg.*"
- **38 territoires de santé** par une recommandation de type "*Instal.*".

- **121 territoires de santé sont confrontés à une diminution théorique des effectifs :**

- **121 territoires de santé** sont concerné par une recommandation de type "*Instal.*"

◆ Globalement, les départements enregistrant le plus grand nombre de territoires de santé sont ceux qui regroupent le plus de territoires de santé soumis à des recommandations (*tableau n° 56*). De ce fait, **la Seine-et-Marne, les Yvelines et l'Essonne** sont les départements, en termes de nombre de territoires, les plus concernés par les territoires soumis à des recommandations. Mais paradoxalement, ces départements ne sont pas ceux dont la population est la plus impactée. En effet, en termes de populations impactées, **la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise** sont les départements dont les effectifs de population résidante au sein de territoires soumis à des recommandations sont les plus conséquents. Mais afin d'évaluer concrètement les impacts de ces territoires de santé soumis à des recommandations, l'analyse des résultats doit être reconsidérée dans un contexte départemental (*colonne grisée*). Incontestablement, **le Val-d'Oise** caractérise le département où les répercussions potentielles des cessations théoriques sont les plus conséquentes. Plus de deux territoires de santé sur cinq sont susceptibles d'être impactés pour les 10 prochaines années, soit **41,3% des territoires de santé**. Près de **42,0% de la population** du département peut être potentiellement impactée par les cessations théoriques, et donc se retrouver sans chirurgien-dentiste libéral ou plus de difficultés pour se soigner. Plus de **24,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux sont donc susceptibles de cesser leur activité d'ici les 10 prochaines années, car ayant atteint ou atteignant l'âge de 65 ans. A un degré moindre, **la Seine-et-Marne et l'Essonne** complètent l'inventaire des départements dont le nombre de territoires de santé est le plus impacté, soit **37,1%** des territoires de santé pour chacun des départements. Parmi ces départements, la situation du département de **la Seine-Saint-Denis** est plus atypique. Malgré un niveau d'impact sur les territoires plus « faibles », près de **42,0% de la**

population du département peut être potentiellement impactée par les cessations théoriques, et donc de rencontrer plus de difficultés pour se soigner, soit le niveau d'impact le plus conséquent pour la région Ile-de-France. Mais ce ne sont pas les seules conséquences, plus de **32,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux sont susceptibles de cesser leur activité d'ici les 10 prochaines années, car ayant atteint ou atteignant l'âge de 65 ans, aggravant ainsi une situation sociale et médicale déjà préoccupante. Le département **du Val-d'Oise** occupe la deuxième position des départements potentiellement les plus impactés par les cessations théoriques, soit **41,7% de la population** et **24,1% des chirurgiens-dentistes libéraux**. Le département de **l'Essonne** se situe en troisième position, soit **36,1% de la population** et **22,8% des chirurgiens-dentistes libéraux**. Ces trois départements symbolisent les niveaux d'impact potentiel les plus conséquents, portant à la fois sur les territoires de santé, les populations et les chirurgiens-dentistes libéraux.

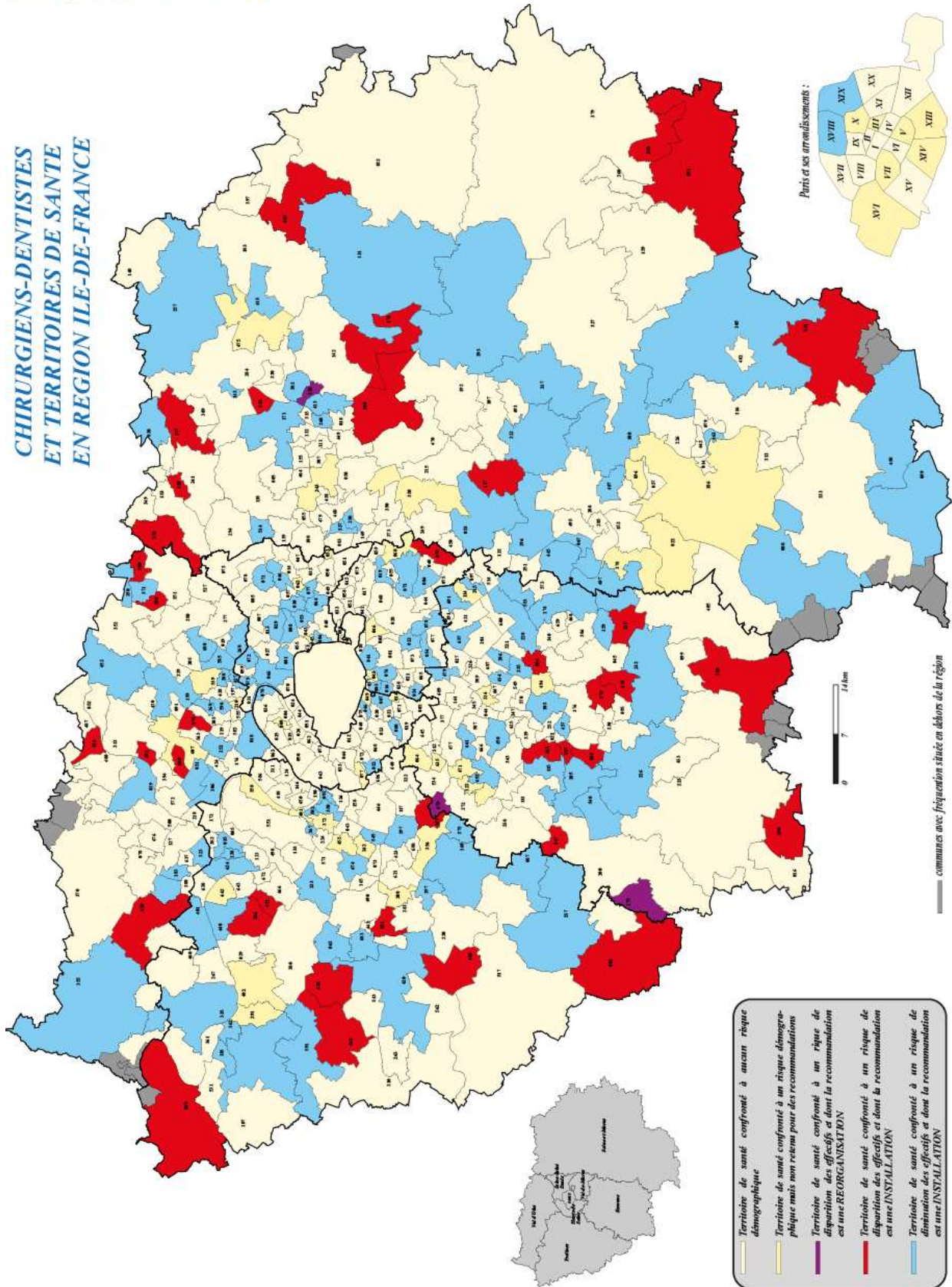
Tableau n° 56 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département :

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	39	24,1%	38	1	436 074	14,6%	37,1	30,9	17,2
Yvelines	34	21,0%	34	—	356 200	11,9%	36,6	24,7	15,0
Essonne	33	20,4%	31	2	468 324	15,7%	37,1	36,1	22,8
Hauts-de-Seine	5	3,1%	5	—	153 925	5,1%	14,7	9,5	4,9
Seine-Saint-Denis	13	8,0%	13	—	684 272	22,9%	36,1	41,9	32,5
Val-de-Marne	12	7,4%	12	—	373 992	12,5%	30,0	26,8	17,8
Val-d'Oise	26	16,0%	26	—	516 123	17,3%	41,3	41,7	24,1
Région IDF	162	100,0%	159	3	2 988 910	100,0%	35,1%	24,5%	11,9%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

A un degré moindre, les impacts potentiels des cessations théoriques sont également conséquents pour le département de **la Seine-et-Marne**. En effet, **37,1% des territoires** de santé sont susceptibles d'être impactés sur les 10 prochaines années, impactant potentiellement **30,9% de la population** et **17,2% des chirurgiens-dentistes** libéraux sont susceptibles de cesser leur activité sur les 10 prochaines années. Le département **des Yvelines** est aussi particulièrement impacté par les territoires de santé concernés par des recommandions. Près de **37,0% des territoires de santé** sont concernés, soit près de **25,0% de la population** susceptible d'être impactée par des cessations théoriques et **15,0% des effectifs** de chirurgiens-dentistes libéraux sont concernés sur les 10 prochaines années. A l'opposé, moins de **15,0% des territoires de santé** du département **des Hauts-de-Seine** sont susceptibles d'être impactés sur les 10 prochaines années, impactant potentiellement **9,5% de la population** et **4,9% des chirurgiens-dentistes** libéraux, soit le niveau d'impact potentiel le plus faible.

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

2.3.2 – Liste des territoires de santé concernés par des recommandations par année de référence :

◆ **Point méthodologie :** éléments de compréhension pour la lecture des tableaux de synthèse

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)

(1) Code territoire : code d'identification du territoire de santé

(2) Libellé : nom du territoire de santé

(3) Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux (Activité Principale) au 1^{er} janvier 2022

(4) Niveau de risque démographique :

- Niveau 1 : territoire de santé dont le chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 55 ans et plus.
- Niveau 2 : territoire de santé dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 55 ans et plus.
- Niveau 3 : territoire de santé dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 55 ans et plus.
- Niveau 4 : absence de risque démographique

(5) Population 2021 : effectif de population du territoire de santé

(6) Taux d'accroissement démographique : taux d'évolution des effectifs de population

(7) Desserte en 2022 : niveau d'encadrement médical du territoire de santé aujourd'hui, niveau de référence.

(8) Départ théorique : pour chaque année, le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans.

(9) Desserte en 20.. : niveau d'encadrement médical du territoire de santé, soit la population de l'année de départ / le nombre de chirurgiens-dentistes libéraux après le ou les départs théoriques.

(10) Répercussion : calcul de la différence (en %) entre la desserte médicale de référence, et celle obtenue après la prise en compte de l'évolution de la population et le/ou les départs théoriques de chirurgiens-dentistes libéraux. La mention « 0 CD » signifie que le territoire de santé peut, ne plus compter plus de professionnels, suite aux départs théoriques.

(11) Recomm. : les recommandations émises après l'analyse des données : Installation (Instal.) ; Réorganisation (Réorg.)

« Les recommandations émises ne sont qu'une expression statistique de tendances et ne visent qu'à faire réagir le lecteur (acteur, professionnel de santé, patient, citoyen) sur les possibles conséquences de la démographie médicale.

Il ne s'agit en aucun cas d'un fait accompli mais d'un fait prévisible. »

◆ Année 2022 : 97 territoires de santé

Tableau n° 57 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2022

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	21	21,6%	21	—	308 246	12,9%	20,0	21,8	12,2
Yvelines	20	20,6%	20	—	262 314	11,0%	21,5	18,2	11,5
Essonne	17	17,5%	16	1	351 578	14,7%	19,1	27,1	17,9
Hauts-de-Seine	4	4,1%	4	—	124 260	5,2%	11,8	7,7	4,0
Seine-Saint-Denis	11	11,3%	11	—	632 049	26,4%	30,6	38,7	31,1
Val-de-Marne	10	10,3%	10	—	353 460	14,8%	25,0	25,3	16,6
Val-d'Oise	14	14,4%	14	—	363 605	15,2%	22,2	29,4	17,0
Région IDF	97	100,0%	96	1	2 395 512	100,0%	21,0%	19,6%	9,7%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

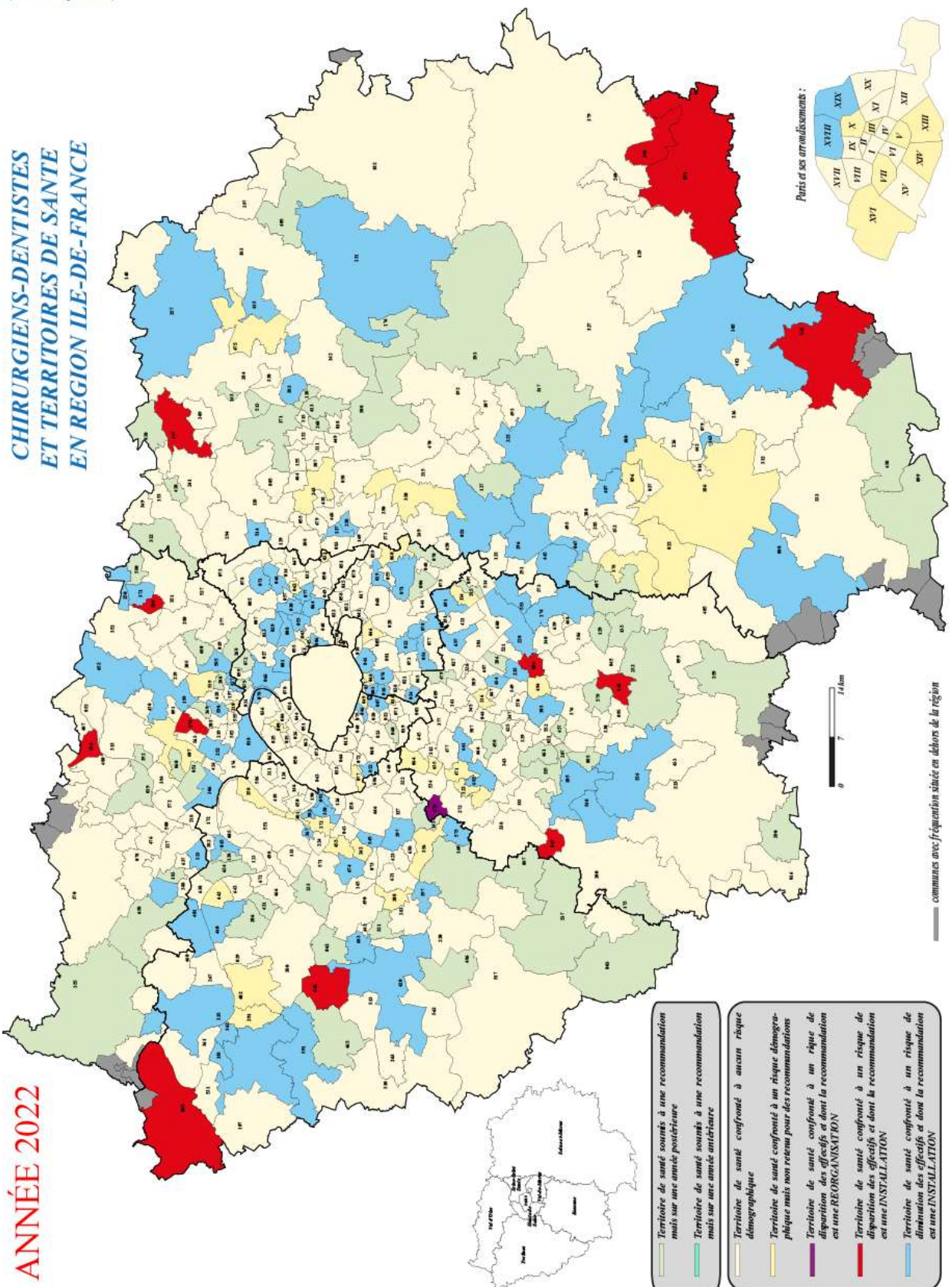
Tableau n° 58 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2022

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
77051	Bray-sur-Seine	1	niv 1	8 946	-0,38	8 946	1	0 CD	0 CD	instal.
77053	Brie-Comte-Robert	6	niv 3	23 684	1,96	3 947	1	5 118	-22,9	instal.
77067	Cesson	5	niv 3	10 625	2,12	2 125	1	2 889	-26,4	instal.
77088	La Chapelle-la-Reine	2	niv 2	7 172	-0,96	3 586	1	6 899	-48,0	instal.
77100	Le Châtelet-en-Brie	2	niv 2	7 925	0,17	3 963	1	7 979	-50,3	instal.
77131	Coulommiers	13	niv 3	39 975	0,33	3 075	2	3 683	-16,5	instal.
77208	Gouaix	1	niv 1	1 818	0,11	1 818	1	0 CD	0 CD	instal.
77222	Guignes	2	niv 2	8 255	2,98	4 128	1	9 285	-55,5	instal.
77257	Lizy-sur-Ourcq	2	niv 3	12 864	-0,25	6 432	1	12 737	-49,5	instal.
77258	Lognes	6	niv 3	14 268	0,35	2 378	3	4 823	-50,7	instal.
77296	Moissy-Cramayel	2	niv 2	20 504	0,57	10 252	1	20 977	-51,1	instal.
77305	Montereau-Fault-Yonne	8	niv 3	41 494	1,93	5 187	2	7 466	-30,5	instal.
77337	Noisiel	4	niv 3	15 676	0,05	3 919	2	7 853	-50,1	instal.
77382	Quincy-Voisins	2	niv 3	5 705	1,54	2 853	1	6 065	-53,0	instal.
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2	niv 3	2 400	1,27	1 200	1	2 524	-52,5	instal.
77437	Saint-Soupplets	1	niv 1	4 325	-0,10	4 325	1	0 CD	0 CD	instal.
77445	Savigny-le-Temple	8	niv 3	35 971	0,02	4 496	3	7 200	-37,6	instal.
77463	Thomery	2	niv 2	3 444	-0,14	1 722	1	3 425	-49,7	instal.
77487	Vaux-le-Pénil	4	niv 3	10 985	0,41	2 746	1	3 722	-26,2	instal.
77514	Villeparisis	5	niv 3	26 471	0,45	5 294	2	8 982	-41,1	instal.
77531	Voulx	1	niv 1	5 739	-0,48	5 739	1	0 CD	0 CD	instal.
78015	Andrésy	7	niv 3	13 078	1,32	1 868	2	2 756	-32,2	instal.
78089	Bonnières-sur-Seine	1	niv 1	19 093	0,58	19 093	1	0 CD	0 CD	instal.
78092	Bougival	3	niv 2	8 795	0,15	2 932	1	4 424	-33,7	instal.
78118	Buchelay	2	niv 2	3 667	1,72	1 834	1	3 926	-53,3	instal.
78297	Guyancourt	11	niv 3	29 332	1,26	2 667	2	3 427	-22,2	instal.
78335	Limay	7	niv 3	29 256	0,75	4 179	2	6 028	-30,7	instal.
78350	Louveciennes	3	niv 2	7 055	0,00	2 352	2	7 056	-66,7	instal.
78362	Mantes-la-Ville	6	niv 3	20 499	0,24	3 417	3	6 900	-50,5	instal.
78367	Mareil-Marly	2	niv 3	3 447	-0,54	1 724	1	3 373	-48,9	instal.
78397	Le Mesnil-Saint-Denis	3	niv 3	6 814	0,62	2 271	1	3 493	-35,0	instal.
78401	Meulan-en-Yvelines	5	niv 3	17 285	0,76	3 457	1	4 454	-22,4	instal.

78420	Montfort-l'Amaury	7	niv 3	12 225	0,63	1 746	3	3 134	-44,3	instal.
78440	Les Mureaux	11	niv 3	34 288	0,95	3 117	2	3 956	-21,2	instal.
78502	Le Port-Marly	2	niv 3	5 509	0,64	2 755	1	5 652	-51,3	instal.
78545	Saint-Cyr-l'École	8	niv 3	19 011	1,00	2 376	1	2 826	-15,9	instal.
78575	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	3	niv 3	7 810	0,22	2 603	2	7 879	-67,0	instal.
78591	Septeuil	3	niv 3	5 835	0,55	1 945	2	5 965	-67,4	instal.
78616	Thoiry	1	niv 1	4 513	2,22	4 513	1	0 CD	0 CD	instal.
78674	Villepreux	6	niv 3	10 975	1,93	1 829	2	2 962	-38,2	instal.
78683	Villiers-Saint-Frédéric	2	niv 3	3 827	0,97	1 914	1	3 977	-51,9	instal.
91017	Angervilliers	1	niv 1	1 666	0,29	1 666	1	0 CD	0 CD	instal.
91086	Bondoufle	2	niv 2	9 765	1,20	4 883	2	0 CD	0 CD	instal.
91103	Brétigny-sur-Orge	7	niv 3	26 878	0,96	3 840	1	4 654	-17,5	instal.
91105	Breuillet	4	niv 3	12 338	-0,25	3 085	1	4 072	-24,2	instal.
91174	Corbeil-Essonnes	22	niv 3	62 081	1,29	2 822	6	4 083	-30,9	instal.
91226	Étréchy	2	niv 2	11 248	0,30	5 624	1	11 383	-50,6	instal.
91228	Évry-Courcouronnes	17	niv 3	70 296	0,12	4 135	6	6 422	-35,6	instal.
91235	Fleury-Mérogis	2	niv 3	13 917	8,59	6 959	1	19 348	-64,0	instal.
91315	Itteville	1	niv 1	6 537	-0,37	6 537	1	0 CD	0 CD	instal.
91434	Morsang-sur-Orge	7	niv 3	20 619	-0,72	2 946	4	6 677	-55,9	instal.
91540	Saint-Chéron	3	niv 3	6 745	0,75	2 248	1	3 475	-35,3	instal.
91553	Saint-Germain-lès-Corbeil	2	niv 3	11 693	1,76	5 847	1	12 537	-53,4	instal.
91657	Vigneux-sur-Seine	6	niv 3	31 463	0,22	5 244	1	6 347	-17,4	instal.
91661	Villebon-sur-Yvette	5	niv 3	10 546	0,39	2 109	1	2 678	-21,2	instal.
91679	Villiers-le-Bâcle	1	niv 1	1 223	-0,23	1 223	1	0 CD	0 CD	réorg.
91691	Yerres	12	niv 3	29 338	0,37	2 445	2	2 978	-17,9	instal.
91692	Les Ulis	8	niv 3	25 225	0,02	3 153	1	3 606	-12,6	instal.
92007	Bagneux	11	niv 3	40 812	1,16	3 710	4	6 106	-39,2	instal.
92022	Chaville	9	niv 3	20 702	0,98	2 300	1	2 691	-14,5	instal.
92046	Malakoff	10	niv 3	30 711	0,27	3 071	1	3 449	-11,0	instal.
92078	Villeneuve-la-Garenne	13	niv 3	32 035	-0,26	2 464	3	3 171	-22,3	instal.
93001	Aubervilliers	20	niv 3	87 572	2,49	4 379	4	6 038	-27,5	instal.
93006	Bagnolet	5	niv 2	35 442	-0,30	7 088	4	35 014	-79,8	instal.
93008	Bobigny	4	niv 2	54 272	1,73	13 568	3	58 135	-76,7	instal.
93010	Bondy	10	niv 3	54 055	0,45	5 406	3	7 861	-31,2	instal.
93029	Drancy	21	niv 3	72 109	1,11	3 434	4	4 433	-22,5	instal.
93046	Livry-Gargan	11	niv 3	45 012	0,87	4 092	3	5 825	-29,8	instal.
93053	Noisy-le-Sec	19	niv 3	44 223	1,46	2 328	3	2 929	-20,5	instal.
93064	Rosny-sous-Bois	21	niv 3	46 043	1,00	2 193	5	2 995	-26,8	instal.
93066	Saint-Denis	20	niv 3	112 091	0,50	5 605	1	6 018	-6,9	instal.
93071	Sevran	10	niv 3	51 225	0,70	5 123	1	5 853	-12,5	instal.
93077	Villemomble	9	niv 3	30 005	0,57	3 334	1	3 837	-13,1	instal.
94003	Arcueil	8	niv 3	21 721	1,92	2 715	2	3 907	-30,5	instal.
94016	Cachan	9	niv 3	30 884	0,95	3 432	5	8 018	-57,2	instal.
94019	Chennevières-sur-Marne	8	niv 3	18 142	0,01	2 268	2	3 025	-25,0	instal.
94022	Choisy-le-Roi	20	niv 3	46 154	1,54	2 308	2	2 725	-15,3	instal.
94034	Fresnes	12	niv 3	28 230	1,16	2 353	2	2 957	-20,4	instal.
94041	Ivry-sur-Seine	20	niv 3	63 309	1,44	3 165	3	3 944	-19,7	instal.
94054	Orly	3	niv 3	23 853	1,29	7 951	1	12 552	-36,7	instal.
94071	Sucy-en-Brie	13	niv 3	31 596	0,68	2 430	3	3 246	-25,1	instal.
94076	Villejuif	12	niv 3	54 964	-0,79	4 580	3	5 917	-22,6	instal.
94078	Villeneuve-Saint-Georges	7	niv 3	34 607	1,22	4 944	3	9 081	-45,6	instal.
95018	Argenteuil	15	niv 3	110 213	0,63	7 348	6	12 556	-41,5	instal.
95134	Champagne-sur-Oise	1	niv 1	5 024	1,27	5 024	1	0 CD	0 CD	instal.
95199	Domont	8	niv 3	21 129	0,02	2 641	2	3 524	-25,1	instal.
95250	Fosses	2	niv 3	13 935	0,45	6 968	1	14 186	-50,9	instal.

95252	Franconville	11	niv 3	45 498	1,90	4 136	1	4 905	-15,7	instal.
95306	Herblay-sur-Seine	10	niv 3	30 095	1,91	3 010	2	4 058	-25,8	instal.
95323	Jouy-le-Moutier	4	niv 3	16 214	-0,11	4 054	1	5 382	-24,7	instal.
95371	Marly-la-Ville	2	niv 3	5 657	0,34	2 829	1	5 735	-50,7	instal.
95427	Montmagny	4	niv 3	14 145	0,40	3 536	1	4 791	-26,2	instal.
95509	Puiseux-en-France	1	niv 1	3 543	1,40	3 543	1	0 CD	0 CD	instal.
95574	Saint-Prix	1	niv 1	7 123	-0,13	7 123	1	0 CD	0 CD	instal.
95585	Sarcelles	23	niv 3	58 811	0,44	2 557	4	3 150	-18,8	instal.
95598	Soisy-sous-Montmorency	6	niv 3	18 243	0,68	3 041	1	3 749	-18,9	instal.
95652	Viarmes	3	niv 2	13 975	0,45	4 658	2	14 229	-67,3	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2023 : 14 territoires de santé

Tableau n° 59 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2023

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	4	28,6%	4	—	21 741	25,8%	3,8	1,5	1,1
Yvelines	3	21,4%	3	—	20 372	24,2%	3,2	1,4	1,0
Essonne	4	28,6%	4	—	23 980	28,5%	4,5	1,8	1,2
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	1	7,1%	1	—	4 045	4,8%	2,5	0,3	0,1
Val-d'Oise	2	14,3%	2	—	13 985	16,6%	3,2	1,1	1,1
Région IDF	14	100,0%	14	—	84 123	100,0%	3,0%	0,7%	0,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Tableau n° 60 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2023

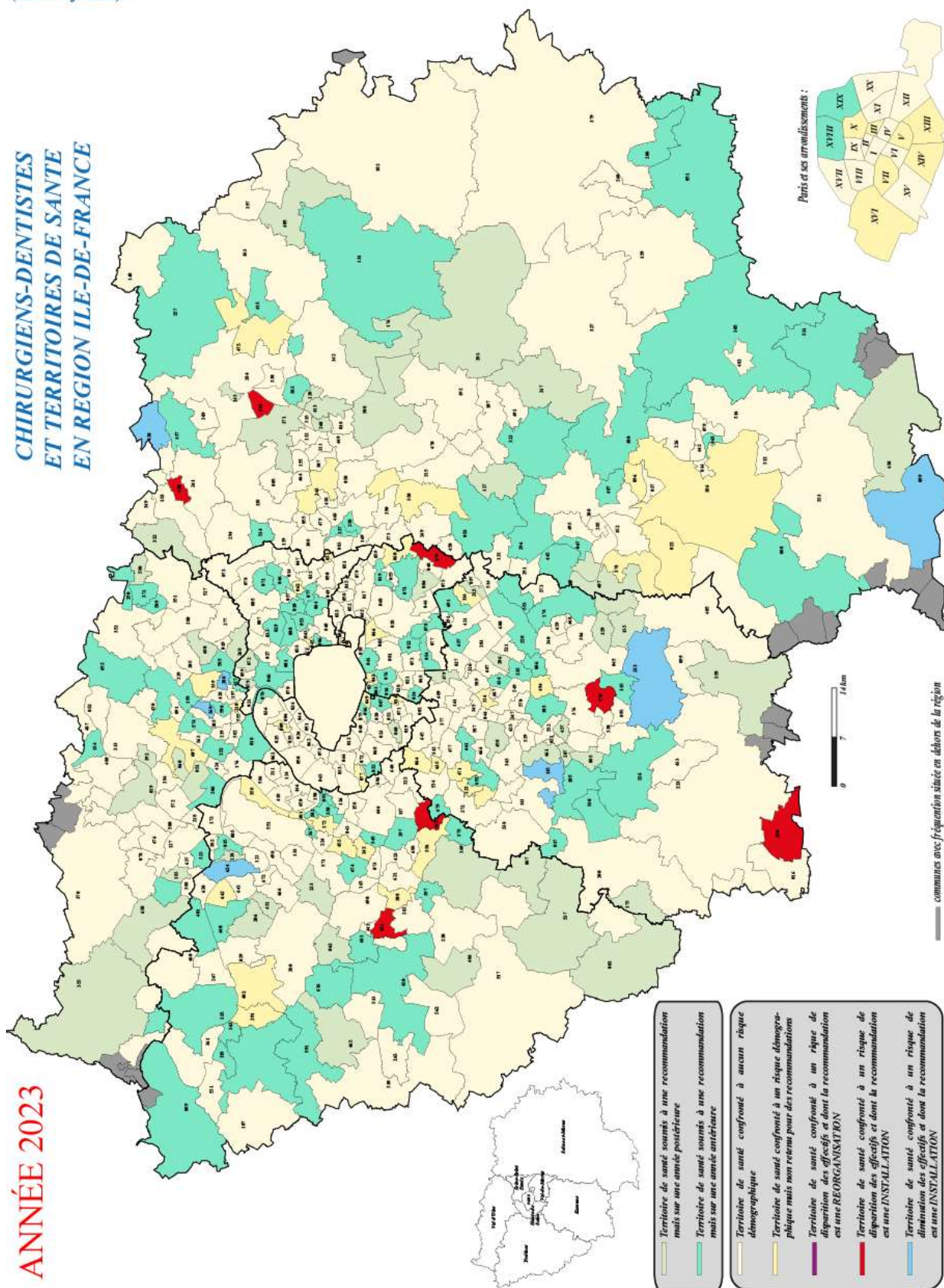
Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
77099	Château-Landon	2	niv 2	4 447	-1,23	2 224	1	4 179	-46,8	instal.
77420	Saint-Mard	1	niv 1	3 905	0,33	3 905	1	0 CD	0 CD	instal.
77430	Saint-Pathus	3	niv 3	8 448	0,99	2 816	1	4 437	-36,5	instal.
77513	Villenoy	1	niv 1	4 941	2,94	4 941	1	0 CD	0 CD	instal.
78143	Châteaufort	1	niv 1	2 576	0,29	2 576	1	0 CD	0 CD	instal.
78321	Jouars-Pontchartrain	1	niv 1	5 715	1,58	5 715	1	0 CD	0 CD	instal.
78624	Triel-sur-Seine	6	niv 2	12 081	0,86	2 014	1	2 522	-20,2	instal.
91115	Bruyères-le-Châtel	2	niv 3	3 972	-0,38	1 986	1	3 896	-49,0	instal.
91232	La Ferté-Alais	3	niv 2	13 637	-0,34	4 546	1	6 703	-32,2	instal.
91390	Le Mérévillois	1	niv 1	3 312	-0,29	3 312	1	0 CD	0 CD	instal.
91579	Saint-Vrain	1	niv 1	3 059	0,45	3 059	1	0 CD	0 CD	instal.
94070	Santeny	1	niv 1	4 045	2,13	4 045	1	0 CD	0 CD	instal.
95288	Groslay	4	niv 3	8 545	-0,37	2 136	1	2 796	-23,6	instal.
95369	Margency	2	niv 3	5 440	-0,11	2 720	1	5 410	-49,7	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie Médicale :
Recommandations, Vigilances et Urgences
(année réf. 2022) :

CHIRUGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2023



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2024 : 11 territoires de santé

Tableau n° 61 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2024

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	2	18,2%	2	—	20 957	11,4%	1,9	1,5	0,8
Yvelines	1	9,1%	1	—	5 803	3,2%	1,1	0,4	0,1
Essonne	4	36,4%	4	—	27 733	15,1%	4,5	2,1	1,1
Hauts-de-Seine	1	9,1%	1	—	29 665	16,2%	2,9	1,8	0,9
Seine-Saint-Denis	1	9,1%	1	—	38 666	21,1%	2,8	2,4	1,0
Val-de-Marne	1	9,1%	1	—	16 487	9,0%	2,5	1,2	1,0
Val-d'Oise	1	9,1%	1	—	44 057	24,0%	1,6	3,6	1,5
Région IDF	11	100,0%	11	—	183 368	100,0%	2,4%	1,5%	0,6%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

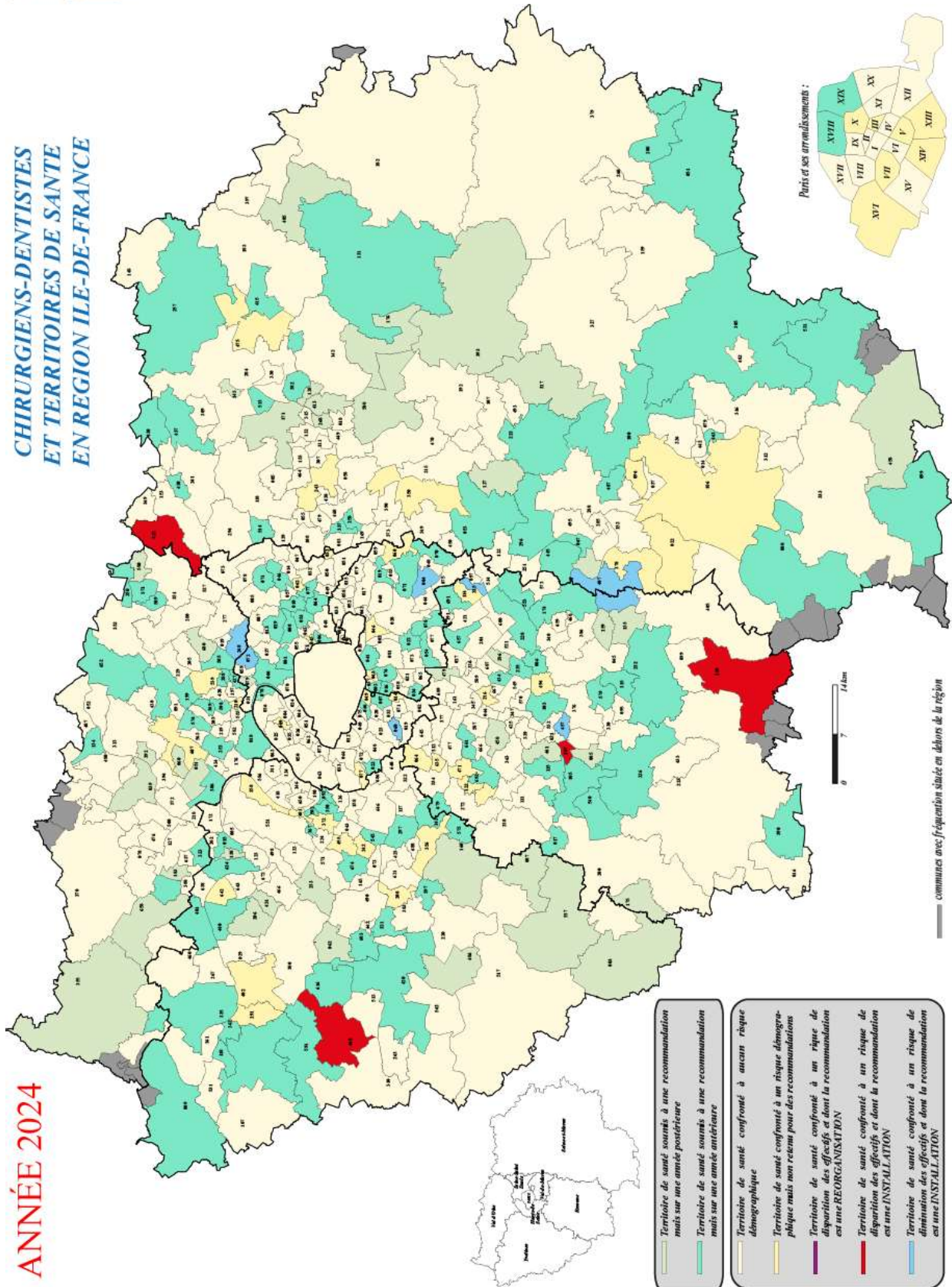
Tableau n° 62 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2024

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
77322	Moussy-le-Neuf	1	niv 1	4 925	2,57	4 925	1	0 CD	0 CD	instal.
77407	Saint-Fargeau-Ponthierry	4	niv 3	16 032	0,79	4 008	1	5 601	-28,4	instal.
78465	Orgerus	1	niv 1	5 803	0,21	5 803	1	0 CD	0 CD	instal.
91207	Égley	1	niv 1	6 094	2,09	6 094	1	0 CD	0 CD	instal.
91215	Épinay-sous-Sénart	2	niv 2	12 279	-0,46	6 140	1	11 944	-48,6	instal.
91359	Maisse	1	niv 1	5 047	-0,13	5 047	1	0 CD	0 CD	instal.
91457	La Norville	2	niv 3	4 313	0,98	2 157	1	4 574	-52,9	instal.
92060	Le Plessis-Robinson	10	niv 3	29 665	0,80	2 967	2	3 891	-23,8	instal.
93072	Stains	5	niv 3	38 666	1,23	7 733	1	10 405	-25,7	instal.
94004	Boissy-Saint-Léger	7	niv 3	16 487	0,11	2 355	1	2 766	-14,8	instal.
95268	Garges-lès-Gonesse	8	niv 3	44 057	0,67	5 507	2	7 644	-28,0	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2024



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

◆ Année 2025 : 10 territoires de santé

Tableau n° 63 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2025

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	3	30,0%	3	—	23 806	24,6%	2,9	1,7	0,9
Yvelines	3	30,0%	3	—	25 923	26,8%	3,2	1,8	1,0
Essonne	2	20,0%	2	—	16 407	16,9%	2,2	1,3	0,5
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	2	20,0%	2	—	30 726	31,7%	3,2	2,5	1,5
Région IDF	10	100,0%	10	—	96 862	100,0%	2,2%	0,8%	0,4%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

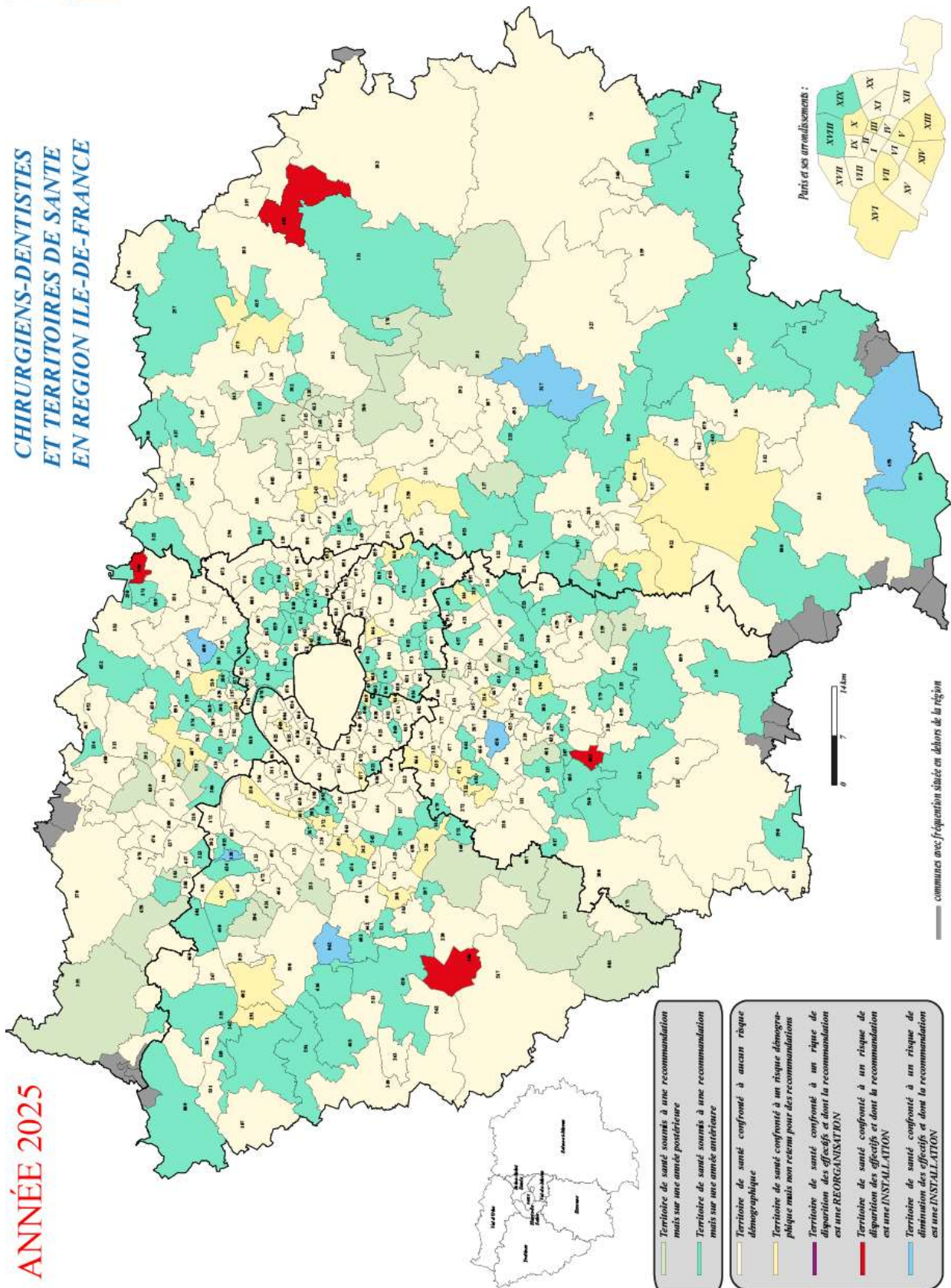
Tableau n° 64 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2025

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
77317	Mormant	3	niv 2	7 690	1,30	2 563	2	8 418	-69,5	instal.
77405	Saint-Cyr-sur-Morin	1	niv 1	6 321	0,38	6 321	1	0 CD	0 CD	instal.
77458	Souppes-sur-Loing	2	niv 2	9 795	-0,25	4 898	1	9 628	-49,1	instal.
78062	Beynes	3	niv 3	7 651	0,18	2 550	1	3 874	-34,2	instal.
78138	Chanteloup-les-Vignes	4	niv 3	10 341	0,65	2 585	1	3 606	-28,3	instal.
78486	Le Perray-en-Yvelines	1	niv 1	7 931	-0,11	7 931	1	0 CD	0 CD	instal.
91085	Boissy-sous-Saint-Yon	1	niv 1	3 860	0,66	3 860	1	0 CD	0 CD	instal.
91458	Nozay	2	niv 3	12 547	0,90	6 274	1	13 355	-53,0	instal.
95580	Saint-Witz	1	niv 1	2 381	-0,95	2 381	1	0 CD	0 CD	instal.
95680	Villiers-le-Bel	7	niv 3	28 345	0,51	4 049	1	4 894	-17,3	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2025



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

◆ Année 2026 : 6 territoires de santé

Tableau n° 65 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2026

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	2	33,3%	2	—	10 038	25,8%	1,9	0,7	0,6
Yvelines	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Essonne	2	33,3%	2	—	7 576	19,5%	2,2	0,6	0,4
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	2	33,3%	2	—	21 327	54,8%	3,2	1,7	0,7
Région IDF	6	100,0%	6	—	38 941	100,0%	1,3%	0,3%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Tableau n° 66 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2026

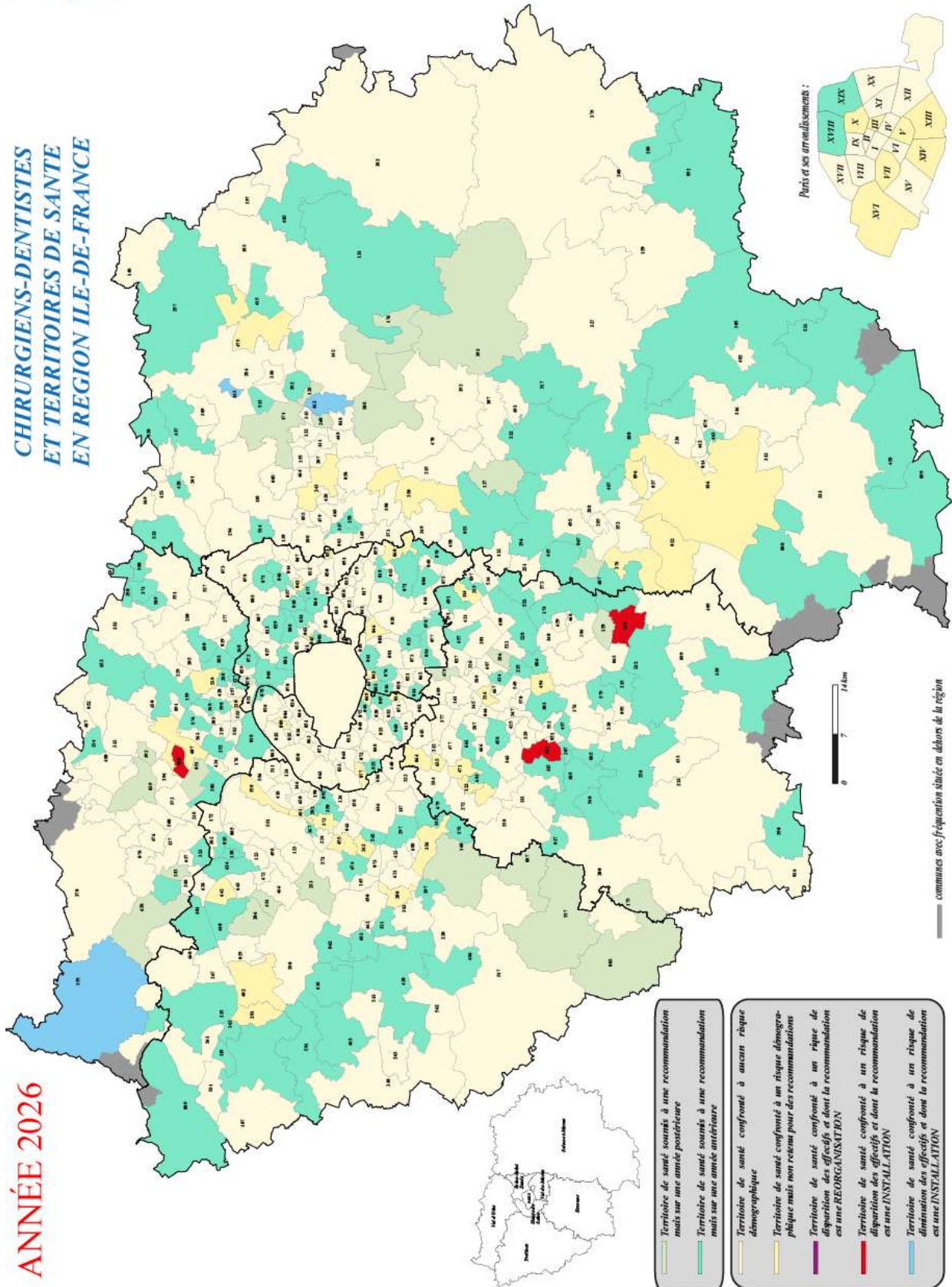
Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
77143	Crégy-lès-Meaux	2	niv 3	5 145	1,78	2 573	1	5 924	-56,6	instal.
77413	Saint-Germain-sur-Morin	2	niv 3	4 893	1,17	2 447	1	5 371	-54,5	instal.
91135	Champcueil	1	niv 1	2 864	0,09	2 864	1	0 CD	0 CD	instal.
91461	Ollainville	1	niv 1	4 712	0,20	4 712	1	0 CD	0 CD	instal.
95060	Bessancourt	2	niv 2	7 528	2,69	3 764	2	0 CD	0 CD	instal.
95355	Magny-en-Vexin	2	niv 3	13 799	-0,02	6 900	1	13 781	-49,9	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie Médicale :
Recommandations, Vigilances et Urgences
(année réf. 2022) :

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2026



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

◆ Année 2027 : 3 territoires de santé

Tableau n° 67 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2027

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris									
Seine-et-Marne	1	33,3%	1		11 547	26,8%	1,0	0,8	0,3
Yvelines									
Essonne	1	33,3%	1		28 265	65,5%	1,1	2,2	0,9
Hauts-de-Seine									
Seine-Saint-Denis									
Val-de-Marne									
Val-d'Oise	1	33,3%	1		3 342	7,7%	1,6	0,3	0,2
Région IDF	3	100,0%	3		43 154	100,0%	0,7%	0,4%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

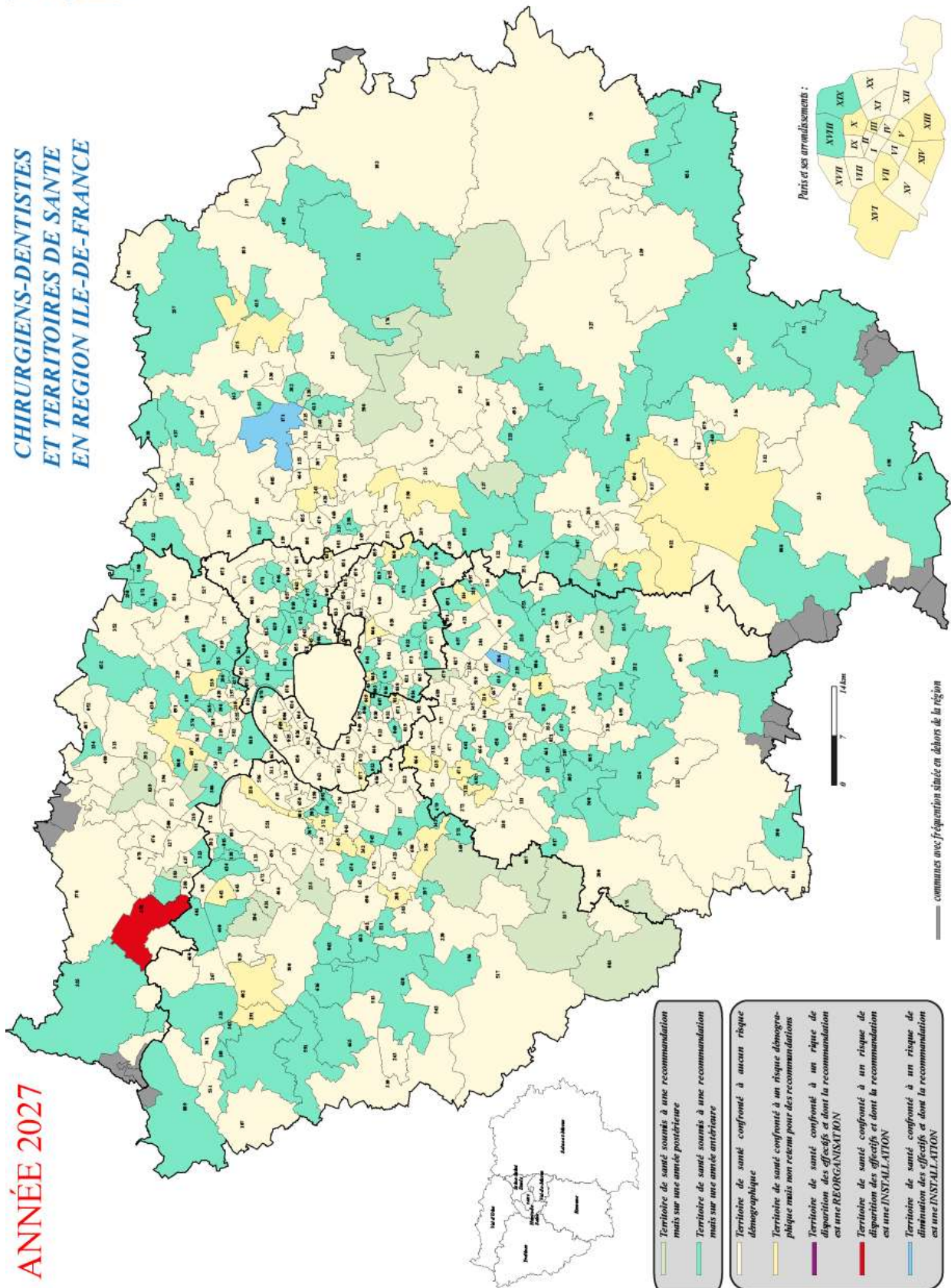
Tableau n° 68 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2027

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
77171	Esbly	2	niv 2	11 547	0,78	5 774	1	12 385	-53,4	instal.
91286	Grigny	5	niv 3	28 265	0,39	5 653	1	7 320	-22,8	instal.
95658	Vigny	1	niv 1	3 342	-0,10	3 342	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2027



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

◆ **Année 2028 : 4 territoires de santé**

Tableau n° 69 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2028

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Yvelines	1	25,0%	1	—	3 027	9,1%	0,2	0,1	1,1
Essonne	1	25,0%	1	—	7 503	22,6%	0,5	0,4	1,1
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	2	50,0%	2	—	22 707	68,3%	1,6	1,3	3,2
Région IDF	4	100,0%	4	—	33 237	100,0%	2,7%	0,1%	0,9%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

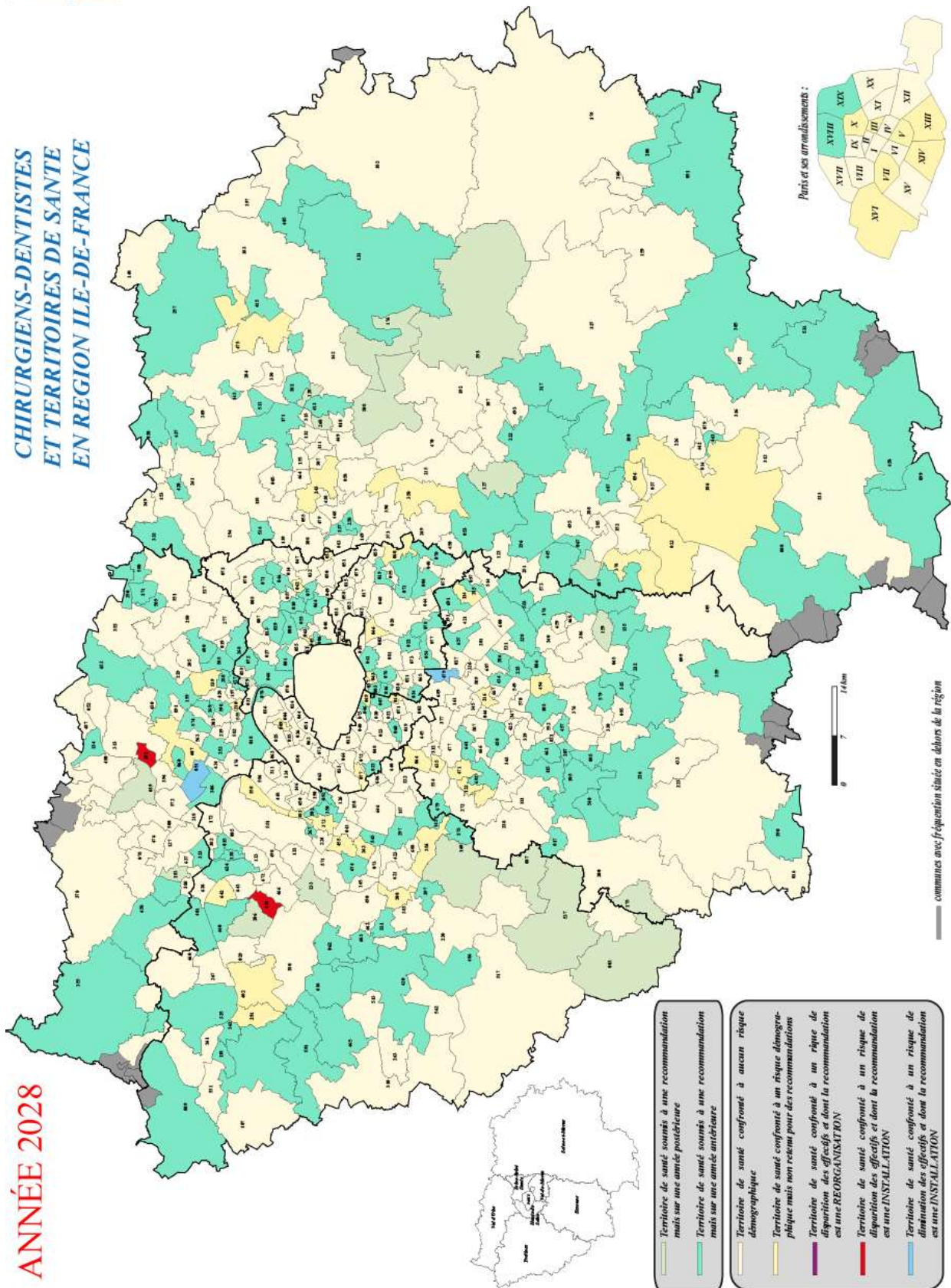
Tableau n° 70 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2028

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
78431	Morainvilliers	1	niv 1	3 027	2,93	3 027	1	0 CD	0 CD	instal.
91479	Paray-Vieille-Poste	2	niv 3	7 503	0,58	3 752	1	7 948	-52,8	instal.
95051	Beauchamp	6	niv 3	17 583	0,70	2 931	2	4 715	-37,8	instal.
95392	Mériel	1	niv 1	5 124	1,07	5 124	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2028



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

◆ Année 2029 : 3 territoires de santé

Tableau n° 71 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2029

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Yvelines	3	100,0%	3	—	19 266	100,0%	1,3	3,2	0,6
Essonne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Région IDF	3	100,0%	3	—	19 266	100,0%	1,3%	3,2%	0,6%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

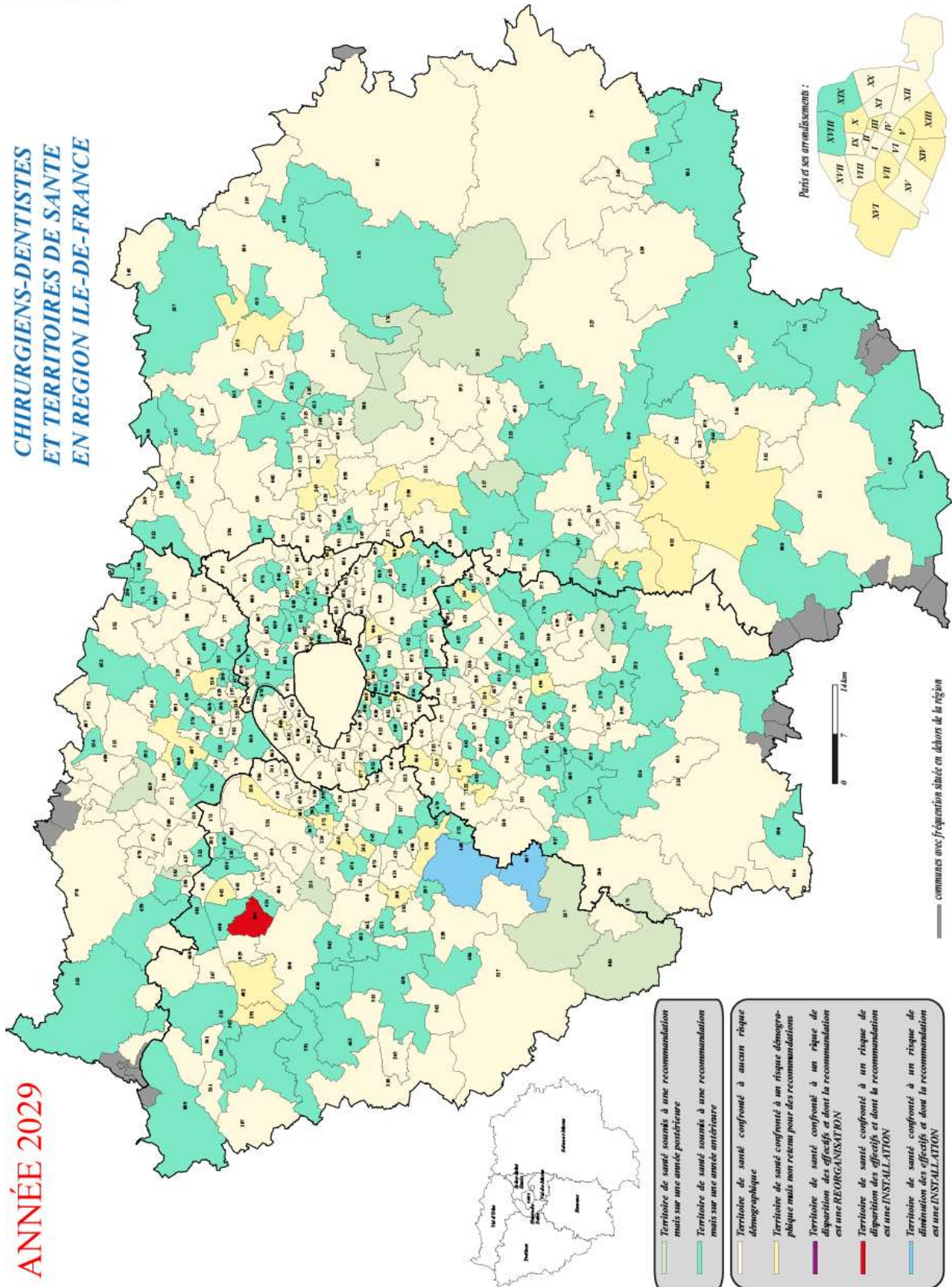
Tableau n° 72 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2029

Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
78087	Bonnelles	2	niv 3	3 931	0,25	1 966	1	4 041	-51,4	instal.
78160	Chevreuse	2	niv 3	8 953	-0,26	4 477	1	8 701	-48,6	instal.
78206	Ecquevilly	1	niv 1	6 382	0,86	6 382	1	0 CD	0 CD	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2029



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

◆ Année 2030 : 5 territoires de santé

Tableau n° 73 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2030

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	1	20,0%	1		5 388	17,9%	1,0	0,4	0,2
Yvelines	2	40,0%	2		16 245	54,0%	2,2	1,1	0,4
Essonne	1	20,0%		1	1 798	6,0%	1,1	0,1	0,0
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	1	20,0%	1		6 650	22,1%	1,6	0,5	0,4
Région IDF	5	100,0%	4	1	30 081	100,0%	1,1%	0,2%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Tableau n° 74 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2030

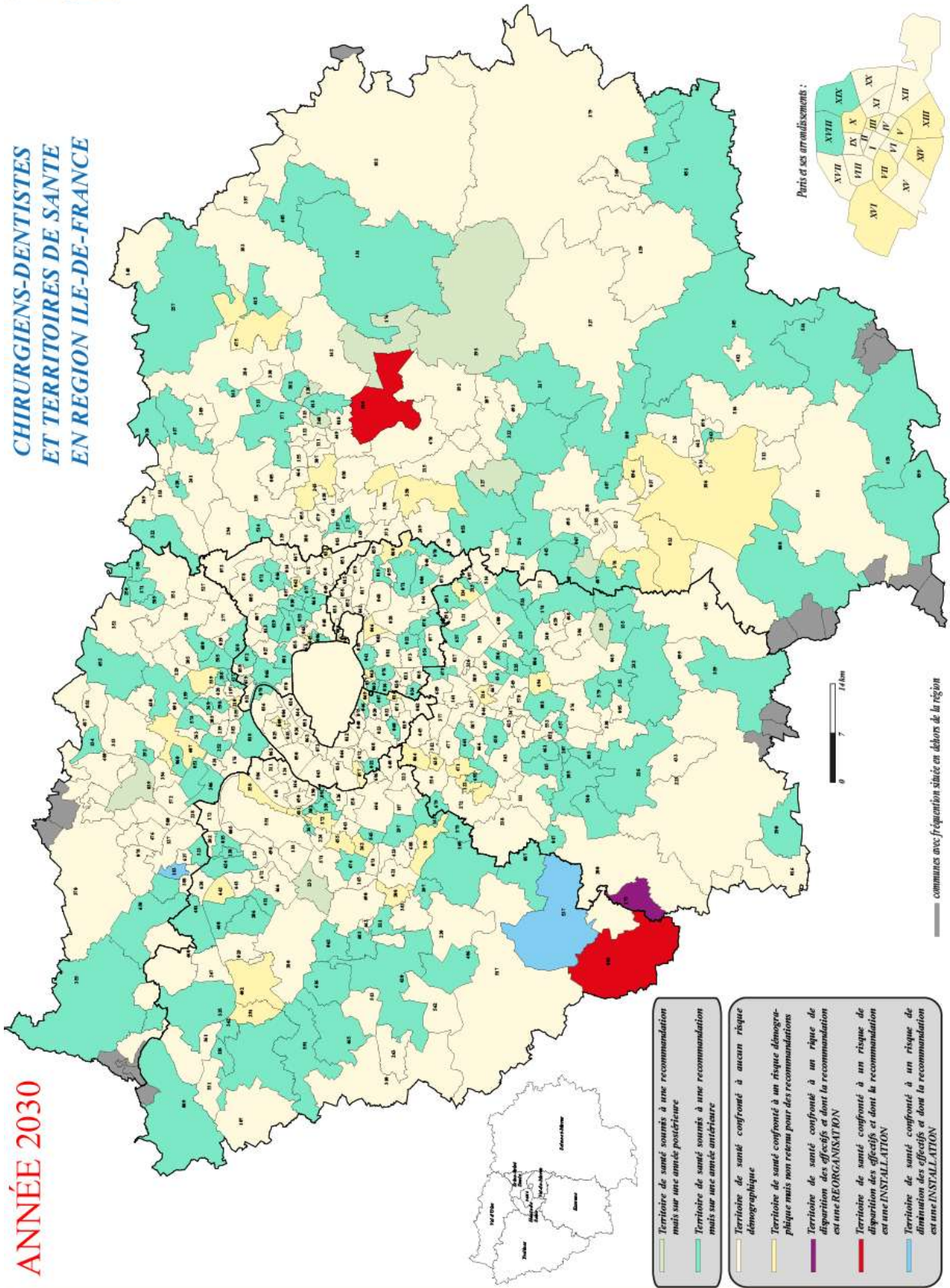
Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
77508	Villeneuve-le-Comte	1	niv 1	5 388	1,65	5 388	1	0 CD	0 CD	instal.
78003	Ablis	1	niv 1	5 821	0,92	5 821	1	0 CD	0 CD	instal.
78537	Saint-Arnoult-en-Yvelines	2	niv 3	10 424	-0,20	5 212	1	10 172	-48,8	instal.
91175	Corbreuse	1	niv 1	1 798	-0,12	1 798	1	0 CD	0 CD	réorg.
95183	Courdimanche	2	niv 3	6 650	0,12	3 325	1	6 747	-50,7	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie Médicale :
Recommandations, Vigilances et Urgences
(année réf. 2022) :

CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE

ANNÉE 2030



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

◆ Année 2031 : 5 territoires de santé

Tableau n° 75 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2031

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris									
Seine-et-Marne	3	60,0%	2	1	18 682	44,5%	2,9	1,3	0,6
Yvelines									
Essonne									
Hauts-de-Seine									
Seine-Saint-Denis	1	20,0%	1		13 557	32,3%	2,8	0,8	0,4
Val-de-Marne									
Val-d'Oise	1	20,0%	1		9 724	23,2%	1,6	0,8	0,4
Région IDF	5	100,0%	4	1	41 963	100,0%	1,1%	0,3%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Tableau n° 76 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2031

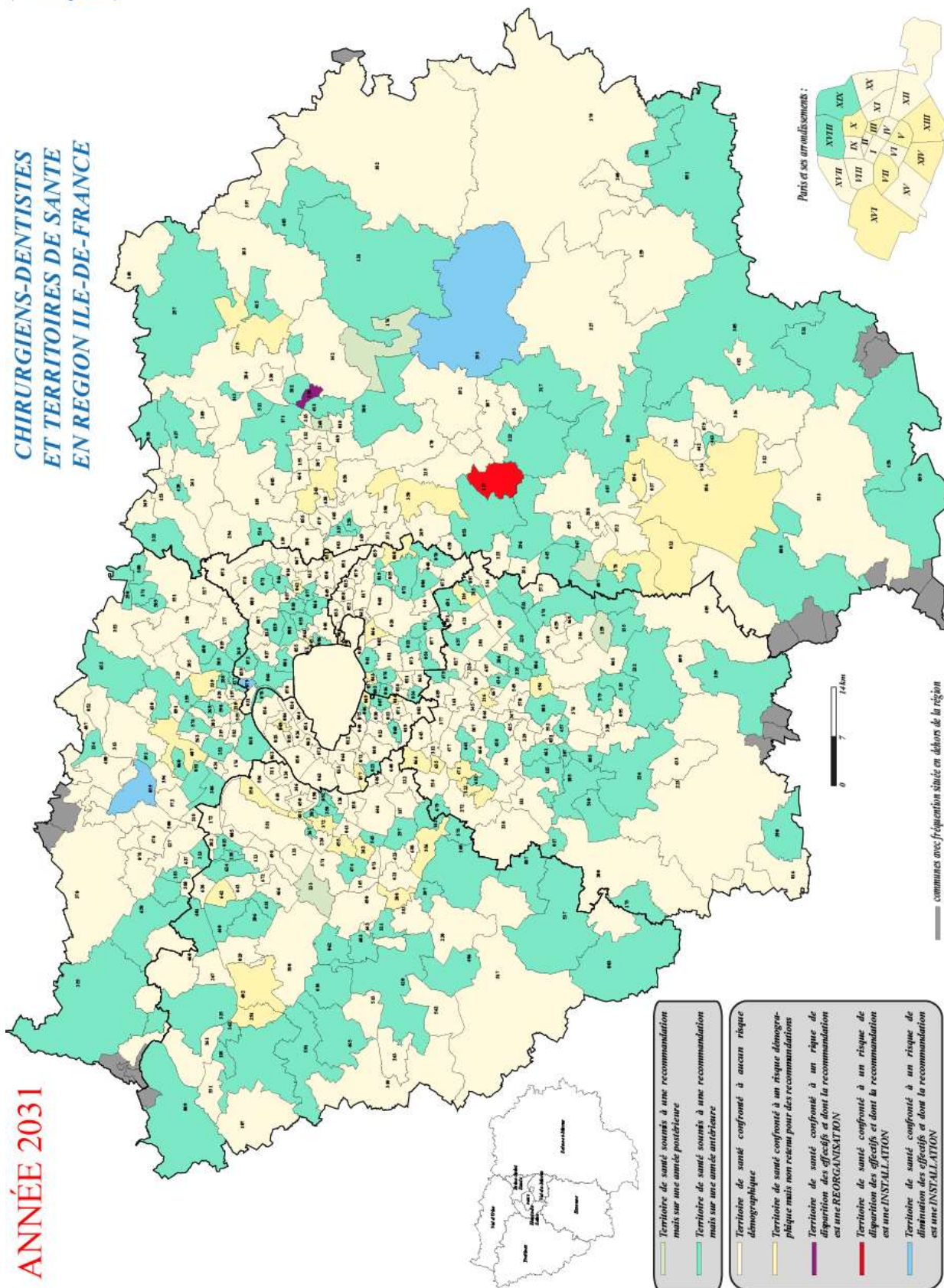
Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
77127	Coubert	1	niv 1	5 048	-1,32	5 048	1	0 CD	0 CD	instal.
77128	Couilly-Pont-aux-Dames	1	niv 1	2 125	-0,46	2 125	1	0 CD	0 CD	réorg.
77393	Rozay-en-Brie	2	niv 3	11 509	-0,24	5 755	1	11 148	-48,4	instal.
93079	Villetaneuse	2	niv 3	13 557	1,72	6 779	1	16 914	-59,9	instal.
95039	Auvers-sur-Oise	2	niv 3	9 724	-0,04	4 862	1	9 670	-49,7	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie Médicale :
Recommandations, Vigilances et Urgences
(année réf. 2022) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**

ANNÉE 2031



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirugiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Année 2032 : 4 territoires de santé

Tableau n° 77 : Les territoires de santé soumis à des recommandations par département : Année 2032

Les départements	Territoires effectif	Territoires (%)	Territoires "Instal."	Territoires "Réorg."	Population effectif	Population (%)	Impact Terr.	Impact Pop.	Impact Prat.
Paris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-et-Marne	2	50,0%	2	—	15 669	69,9%	1,9	1,1	0,5
Yvelines	1	25,0%	1	—	3 250	14,5%	1,1	0,2	0,2
Essonne	1	25,0%	1	—	3 484	15,6%	1,1	0,3	0,4
Hauts-de-Seine	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Seine-Saint-Denis	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-de-Marne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Val-d'Oise	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Région IDF	4	100,0%	4	—	22 403	100,0%	0,9%	0,2%	0,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Tableau n° 78 : Liste des territoires de santé soumis à des recommandations : Année 2032

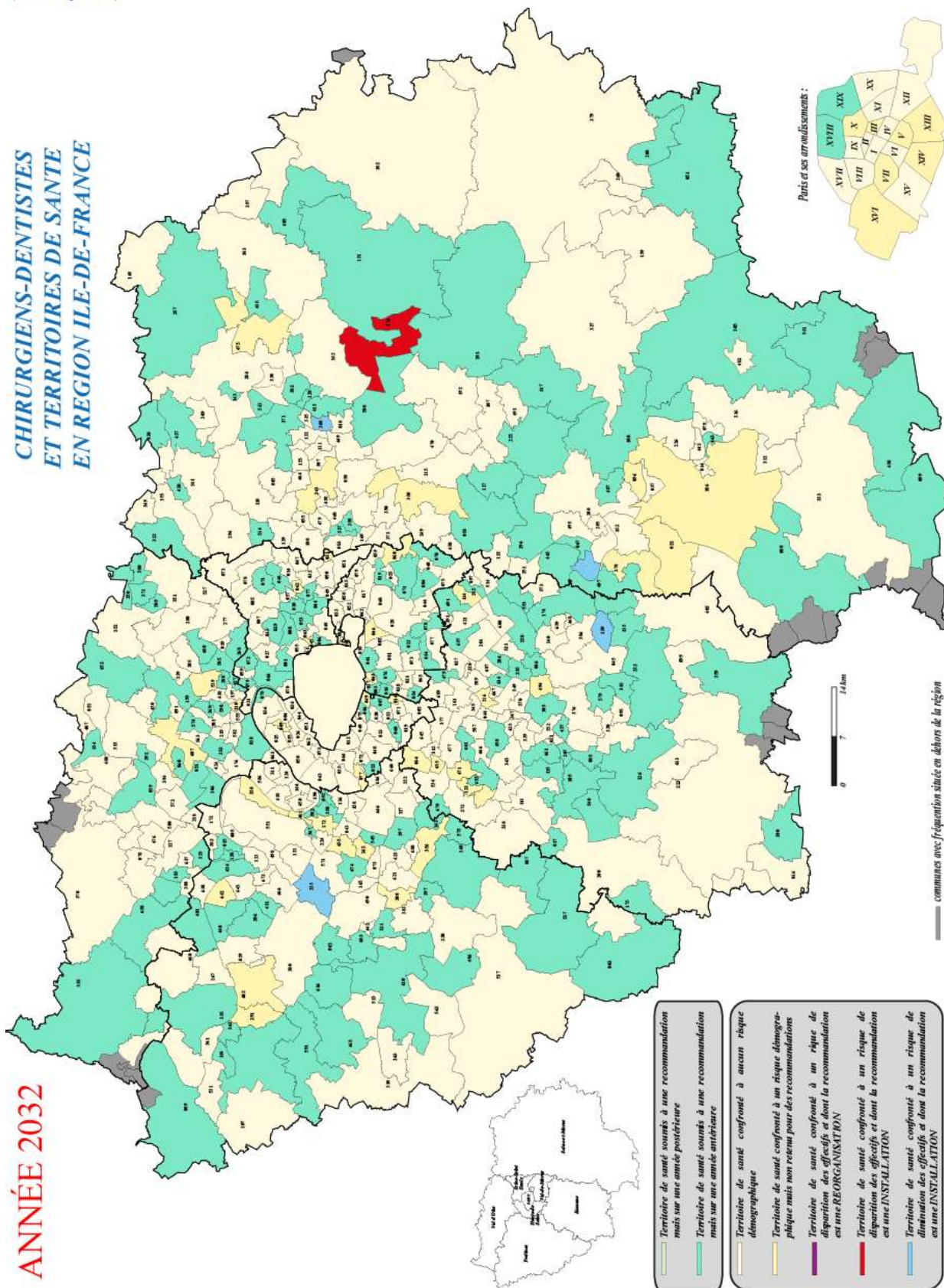
Code territoire	Libellé du territoire de santé	Chir.Dent. Lib. 2022	Niveau de risque	Population 2021	Taux Var. Pop	Desserte 2022	Départ Théorique	Desserte en ...	Répercus.	Recomm. 2022
77176	Faremoutiers	1	niv 1	6 793	2,23	6 793	1	0 CD	0 CD	instal.
77268	Magny-le-Hongre	2	niv 3	8 876	2,82	4 438	1	13 109	-66,1	instal.
78233	Feucherolles	2	niv 3	3 250	0,89	1 625	1	3 680	-55,8	instal.
91159	Chevannes	2	niv 3	3 484	-0,89	1 742	1	3 075	-43,3	instal.

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie Médicale :
Recommandations, Vigilances et Urgences
(année réf. 2022) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**

ANNÉE 2032



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

B – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : SEUIL FIXÉ A 60 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ A 60 ANS : L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « RELATIVE » : 109 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A « UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE » EN REGION ILE-DE-FRANCE :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 60 ans : le seuil de l'urgence « relative » :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à risque démographique en région :

L'élévation du seuil du risque démographique à 60 ans a permis d'identifier **109 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **23,6% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 79*). Près de **13,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exercent 439 chirurgiens-dentistes libéraux, soit près de **6,3% des effectifs**.

Tableau n° 79 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région
Nombre de territoires à risque	30	13	66	109	461
Territoires en %	27,5%	11,9%	60,6%	100,0%	23,6%
Population	150 383	143 516	1 244 848	1 538 747	12 196 549
Population en %	9,8%	9,3%	80,9%	10,0%	12,6%
Variation annuelle	+0,55%	+0,28%	+0,68%	+0,63%	+0,40%
Chir.Dent. Lib.	30	32	377	439	6 916
Chir.Dent.Lib.en %	6,8%	7,3%	85,9%	100,0%	6,3%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent. Plus de **60,0% des territoires** de santé soumis à un risque

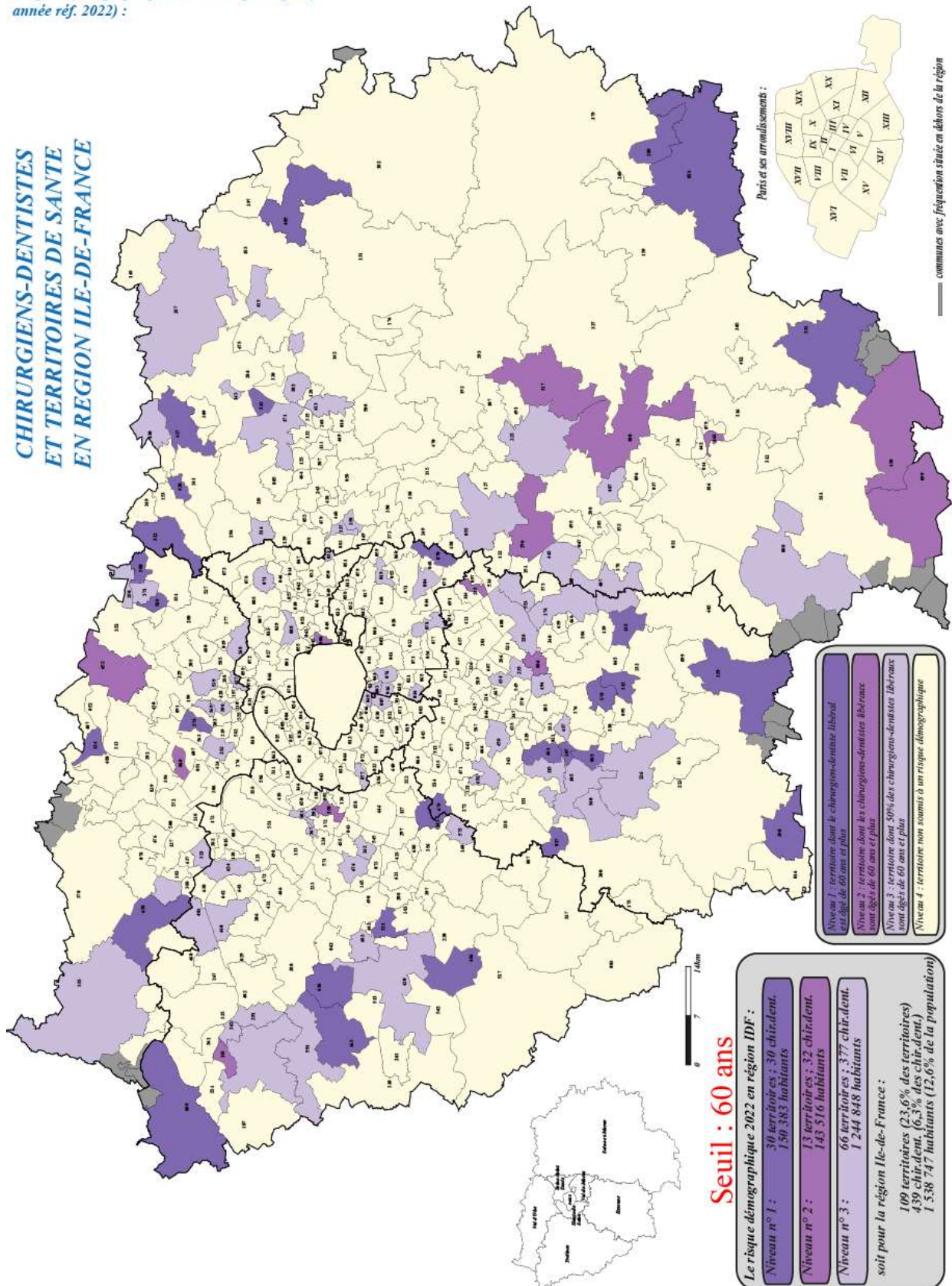
démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 3, soit plus de trois territoires sur cinq. Ces territoires de santé regroupent **80,9% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **85,9% chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 60 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. Plus de **27,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1. Ces territoires impactent **9,8% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et près de **7,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 2, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus, est le moins fréquent. Près de **12,0% des territoires** soumis à un risque démographique, sont soumis à un risque démographique de niveau 2. Ces territoires impactent **9,3% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et **7,3% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Le risque démographique ne concerne pas tous les départements de la région. **Paris**, territoire de santé à lui seul, ne compte aucun territoire de santé impacté par ces niveaux de seuils. En dehors de cette exception, les niveaux d'impact sont fortement différenciés, oscillant de 9,0% pour les moins impactés à 29,0% pour les plus impactés (*tableau n° 80*). En effet, le département de **la Seine-et-Marne** caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique est le plus conséquent. Près de trois territoires de santé sur dix sont soumis à un risque démographique, soit **28,6%** des territoires de santé impactés par le risque démographique, seuil fixé à 60 ans. A un degré moindre, les départements **du Val-d'Oise** et de **l'Essonne** complètent l'inventaire des départements les plus impactés par le risque démographique. Près de 30,0% des territoires de santé sont impactés par le risque démographique, soit respectivement **27,0%** et **28,1%** des territoires de santé. A l'autre extrémité, les départements **des Hauts-de-Seine** et de **la Seine-Saint-Denis** caractérisent la situation des départements où l'impact du risque démographique est le moins conséquent. Respectivement, **8,8%** et **11,1%** des territoires de santé sont impactés par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent les départements **du Val-de-Marne** et **des Yvelines** dont respectivement **20,0%** et **23,7%** des territoires de santé sont soumis à un risque démographique, situant ainsi ces départements, plutôt en position haute avec un niveau d'impact assimilé à des niveaux d'impact élevés.

Tableau n° 80 : Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-et-Marne	7,6	5,7	15,2	71,4	100,0%	28,6%
Yvelines	6,5	2,2	15,1	76,3	100,0%	23,7%
Essonne	11,2	2,2	14,6	71,9	100,0%	28,1%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	8,8	91,2	100,0%	8,8%
Seine-Saint-Denis	0,0	2,8	8,3	88,9	100,0%	11,1%
Val-de-Marne	2,5	0,0	17,5	80,0	100,0%	20,0%
Val-d'Oise	7,9	3,2	15,9	73,0	100,0%	27,0%
Région IDF	6,5%	2,8%	14,3%	76,4%	100,0%	23,6%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse de l'impact du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de préciser la nature de l'urgence démographique. Ainsi, la situation des départements de **la Seine-et-Marne** et de **l'Essonne** dont les niveaux d'impact du risque démographique sont parmi les plus conséquents, est particulièrement préoccupante. En effet, l'analyse du profil d'impact montre que

ces départements sont principalement impactés par les niveaux de risque démographique 1 et 2, soit les niveaux de risque les plus urgents, soit respectivement **13,3%** et **13,5%** des territoires de santé. Dans ce contexte et à un degré moindre, la situation du département **du Val-d'Oise** est également proche. **11,1%** des territoires de santé du département sont soumis aux risques démographiques les plus urgents, de niveaux 1 et 2. A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) ne concernent aucun territoire de santé, soit la situation enregistrée par **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine**. Ces mêmes niveaux d'impact associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) concernent moins de **3,0%** des territoires de santé dans les départements **du Val-de-Marne** et de **la Seine-Saint-Denis**. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercale le département **des Yvelines** dont **8,6%** des territoires de santé sont soumis aux risques démographiques les plus urgents, de niveaux 1 et 2.

◆ L'évaluation de l'impact populationnel du risque démographique sur les territoires de santé permet de compléter et de nuancer les premières tendances observées. De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts populationnels oscillant de 6,0% pour les départements les moins impactés à près de 25,0% pour les plus impactés (*tableau n° 81*). Ainsi, le département de **l'Essonne** confirme sa situation de département où l'impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit **24,5%** des populations résidentes. A un degré moindre, les départements de **la Seine-et-Marne** et **du Val-d'Oise** confirment également leur statut de départements parmi les plus impactés. Respectivement, **21,6%** et **19,1%** des populations résident au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. A l'autre extrémité, le département **des Hauts-de-Seine** confirme son statut de département où l'impact populationnel du risque démographique est le moins conséquent, soit **6,2%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent deux groupes de départements. Un premier groupe composé du département de **la Seine-Saint-Denis** se situe plutôt en position basse, **9,1%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. Le second groupe, composé des départements **du Val-de-Marne** et **des Yvelines**, se situe plutôt en position haute avec des niveaux d'impact de l'ordre de **15,0%** et donc assimilés à des niveaux d'impact élevés.

Tableau n° 81 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque (60 ans):

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-et-Marne	2,9	3,8	14,9	78,4	100,0%	21,6%
Yvelines	3,2	0,7	11,5	84,6	100,0%	15,4%
Essonne	2,9	1,7	19,9	75,5	100,0%	24,5%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	6,2	93,8	100,0%	6,2%
Seine-Saint-Denis	0,0	2,2	6,9	90,9	100,0%	9,1%
Val-de-Marne	0,3	0,0	14,7	85,0	100,0%	15,0%
Val-d'Oise	1,7	1,7	15,6	80,9	100,0%	19,1%
Région IDF	1,2%	1,2%	10,2%	87,4%	100,0%	12,6%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse de l'impact populationnel du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de nuancer certains résultats. La situation préoccupante révélée pour le département de **la Seine-et-Marne** se confirme, et demeure toujours préoccupante. En effet, l'analyse du profil d'impact démontre que le département est le plus impacté par les niveaux de risque démographique les plus urgents, soit **6,7%** des populations résidentes. Dans ce contexte, le département de **l'Essonne** s'inscrit dans la même tendance, **4,6%** des populations résidentes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2), confirmant ainsi la situation préoccupante révélée précédemment. A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) ne concernent aucun territoire de santé, soit la situation enregistrée par **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine**. Ces mêmes niveaux d'impact associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) impactent **0,3%** des populations résidentes du département **du Val-de-Marne** et **2,2%** des populations résidentes en **Seine-Saint-Denis**, soit les niveaux d'impact les plus faibles enregistrés. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent les départements **du Val-d'Oise** et **des Yvelines** où respectivement, **3,5%** et **3,9%** des populations résidentes sont impactées par les niveaux de risque les plus urgents.

◆ L'élévation du seuil du risque démographique à 60 ans a permis de recenser **109 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **23,6% des territoires de santé** de la région Ile-de-France. Au total, **439 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **6,3% des effectifs (tableau n° 82)**.

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 60 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de

santé, enregistre l'impact le plus « conséquent », soit **5,5% des chirurgiens-dentistes libéraux (377 sur 6 916)**.

Le risque démographique de niveau 2, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sur le territoire de santé sont âgés de 60 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,5% des chirurgiens-dentistes libéraux (32 sur 6 916)**.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 60 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **0,4% des chirurgiens-dentistes libéraux (30 sur 6 916)**.

De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de 4,0% pour les départements les moins impactés à plus de 16,0% pour les plus impactés (**tableau n° 82**).

L'Essonne illustre le département où l'urgence démographique est la plus marquée. L'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le plus conséquent, soit **16,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. A un degré moindre, les départements **des Yvelines, du Val-d'Oise** et de **la Seine-et-Marne** enregistrent également des niveaux élevés de l'impact du risque démographique, soit respectivement **10,0%, 11,0%** et **11,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. Au total, ces quatre départements représentent l'étendue la plus conséquente de l'urgence démographique, enregistrant les niveaux de l'impact du risque démographique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux les plus marqués, compris entre 10,0% et 16,0% des effectifs. A l'autre extrémité, les départements **des Hauts-de-Seine** et de **la Seine-Saint-Denis** caractérisent la situation des départements où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le moins conséquent, soit respectivement **3,8%** et **5,4%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux impactés. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercale le département **du Val-de-Marne** où **9,5%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par le risque démographique, situant ainsi ce département en position haute avec un niveau d'impact assimilé à des niveaux d'impact élevés.

Tableau n° 82 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de Risque (60 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-et-Marne	1,2	2,0	8,6	88,1	100,0%	11,9%
Yvelines	0,7	0,6	8,7	90,0	100,0%	10,0%
Essonne	1,8	0,7	13,5	84,0	100,0%	16,0%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	3,8	96,2	100,0%	3,8%
Seine-Saint-Denis	0,0	1,0	4,4	94,6	100,0%	5,4%
Val-de-Marne	0,1	0,0	9,4	90,5	100,0%	9,5%
Val-d'Oise	0,9	0,9	9,1	89,0	100,0%	11,0%
Région IDF	0,4%	0,5%	5,5%	93,7%	100,0%	6,3%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse différenciée de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient compléter et confirmer l'ensemble des observations effectuées à partir des territoires de santé et des populations résidentes. Ainsi, la situation déjà jugée préoccupante du département de **la Seine-et-Marne** se confirme à nouveau. **3,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus conséquent. Même si les effectifs impactés semblent faibles, l'urgence démographique « relative » définie ici, repose sur une échéance à 5 ans. Les effectifs engagés de chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, et sont donc susceptibles de cesser leur activité. A un degré moindre, **2,5%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans l'**Essonne** sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, s'inscrivant aussi dans un scénario proche de celui défini pour la Seine-et-Marne. Le département **du Val-d'Oise** complète l'état des lieux des départements où l'impact du risque démographique des niveaux les plus urgents est le plus préoccupant, **1,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par les niveaux de risque les plus urgents. A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) ne concernent aucun territoire de santé, soit la situation enregistrée par **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** et il est « quasi nul » pour le département **du Val-de-Marne** où 0,1% des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés. Ces mêmes niveaux d'impact associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) impactent **1,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux exerçant en **Seine-Saint-Denis** et **1,4%** pour le département **des Yvelines**. Les conséquences du risque démographique sur les effectifs de professionnels sont donc moindres pour ces départements.

2. LISTE DES TERRITOIRES DE SANTE SOUMIS A UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE (SEUIL FIXÉ À 60 ANS ET PLUS) : « L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE RELATIVE » :

Région Ile-de-France :

109 territoires à risque démographique

- Paris (75) : **aucun territoire à risque démographique**
- Seine-et-Marne (77) : **30 territoires à risque démographique**
- Yvelines (78) : **22 territoires à risque démographique**
- Essonne (91) : **25 territoires à risque démographique**
- Hauts-de-Seine (92) : **3 territoires à risque démographique**
- Seine-Saint-Denis (93) : **4 territoires à risque démographique**
- Val-de-Marne (94) : **8 territoires à risque démographique**
- Val-d'Oise (95) : **17 territoires à risque démographique**

(1) Paris (75) :

0 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 83 : Liste des arrondissements de Paris soumis à un risque démographique : Paris

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

PARIS et ses arrondissements

Les arrondissements de Paris ne peuvent pas être « vraiment » assimilés à de véritables territoires de santé, ils sont une composition du territoire de santé de Paris. Sur les 20 arrondissements de Paris, aucun arrondissement n'est soumis à un risque démographique (seuil 60 ans).

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

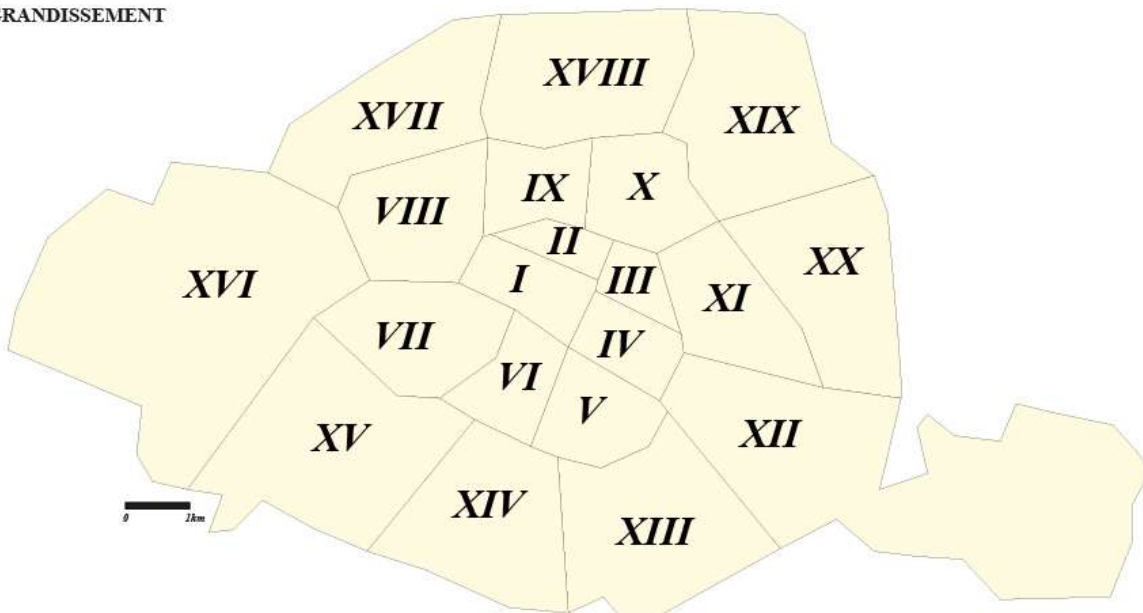
**PARIS
et ses arrondissements**



PARIS



AGRANDISSEMENT



Seuil : 60 ans

Les Arrondissements de Paris soumis à un
risque démographique (année de réf. 2022)

Niveau n° 1 :	0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant
Niveau n° 3 :	0 Chir.Dent., 0 arrondissement 0 habitant

soit pour Paris et ses arrondissements :

0 arrondissement (0,0% des arrondissements)
0 Chir.Dent. (0,0% des Chir.Dent.)
0 habitant (0,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

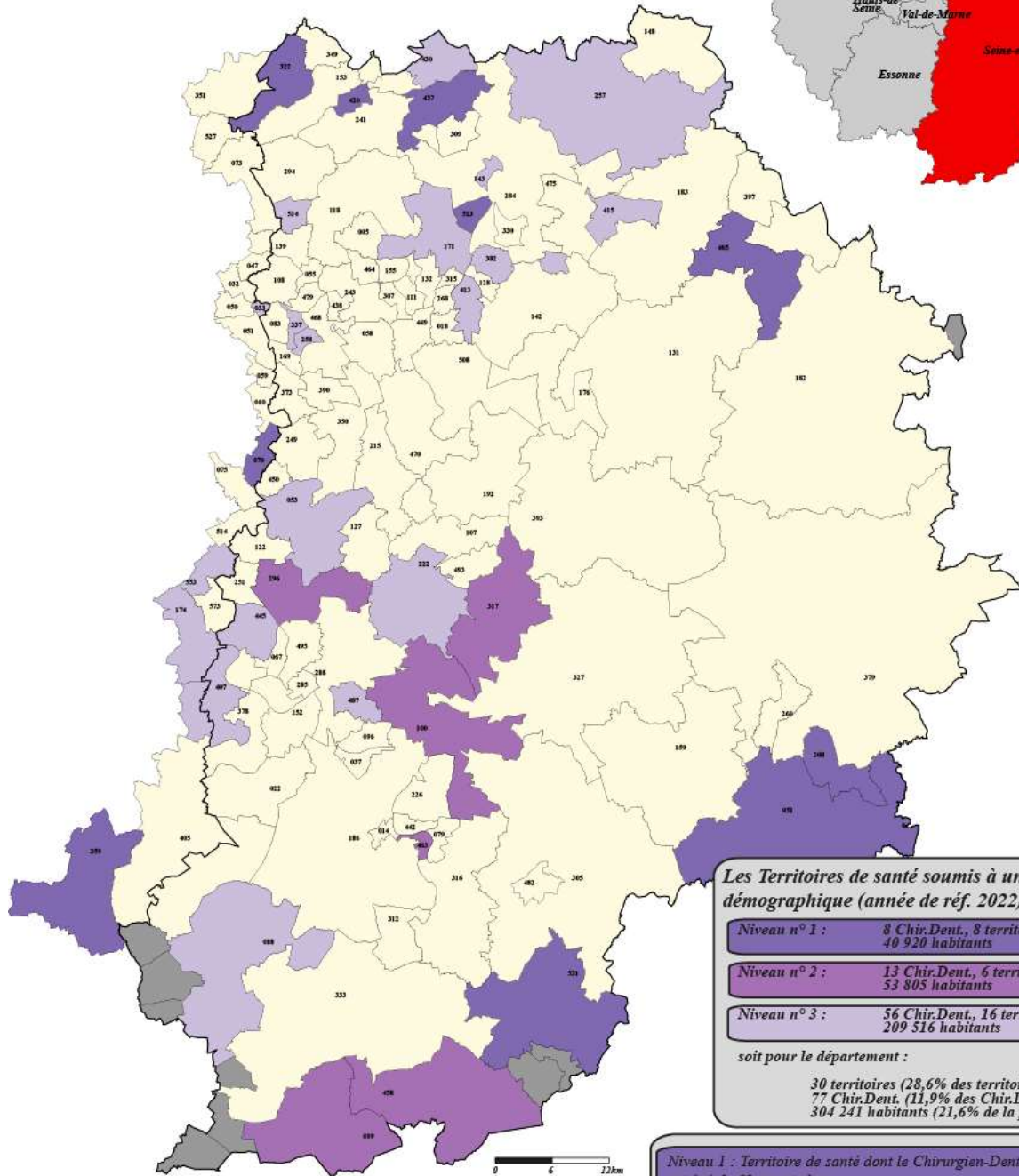
(2) Seine-et-Marne (77) :**30 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 84 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Seine-et-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
77051	Bray-sur-Seine	8 946	1	100,0	niveau 1
77053	Brie-Comte-Robert	23 684	6	50,0	niveau 3
77088	La Chapelle-la-Reine	7 172	2	50,0	niveau 3
77099	Château-Landon	4 447	2	100,0	niveau 2
77100	Le Châtelet-en-Brie	7 925	2	100,0	niveau 2
77143	Crégy-lès-Meaux	5 145	2	50,0	niveau 3
77171	Esbly	11 547	2	50,0	niveau 3
77208	Gouaix	1 818	1	100,0	niveau 1
77222	Guignes	8 255	2	50,0	niveau 3
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 864	2	50,0	niveau 3
77258	Lognes	14 268	6	50,0	niveau 3
77296	Moissy-Cramayel	20 504	2	100,0	niveau 2
77317	Mormant	7 690	3	100,0	niveau 2
77322	Moussy-le-Neuf	4 925	1	100,0	niveau 1
77337	Noisiel	15 676	4	75,0	niveau 3
77382	Quincy-Voisins	5 705	2	50,0	niveau 3
77405	Saint-Cyr-sur-Morin	6 321	1	100,0	niveau 1
77407	Saint-Fargeau-Ponthierry	16 032	4	50,0	niveau 3
77413	Saint-Germain-sur-Morin	4 893	2	50,0	niveau 3
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2 400	2	50,0	niveau 3
77420	Saint-Mard	3 905	1	100,0	niveau 1
77430	Saint-Pathus	8 448	3	66,7	niveau 3
77437	Saint-Souplets	4 325	1	100,0	niveau 1
77445	Savigny-le-Temple	35 971	8	62,5	niveau 3
77458	Souppes-sur-Loing	9 795	2	100,0	niveau 2
77463	Thomery	3 444	2	100,0	niveau 2
77487	Vaux-le-Pénil	10 985	4	50,0	niveau 3
77513	Villenoy	4 941	1	100,0	niveau 1
77514	Villeparisis	26 471	5	60,0	niveau 3
77531	Voulx	5 739	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de la
SEINE-ET-MARNE



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	8 Chir.Dent., 8 territoires 40 920 habitants
Niveau n° 2 :	13 Chir.Dent., 6 territoires 53 805 habitants
Niveau n° 3 :	56 Chir.Dent., 16 territoires 209 516 habitants

soit pour le département :

30 territoires (28,6% des territoires)
77 Chir.Dent. (11,9% des Chir.Dent.)
304 241 habitants (21,6% de la population)

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

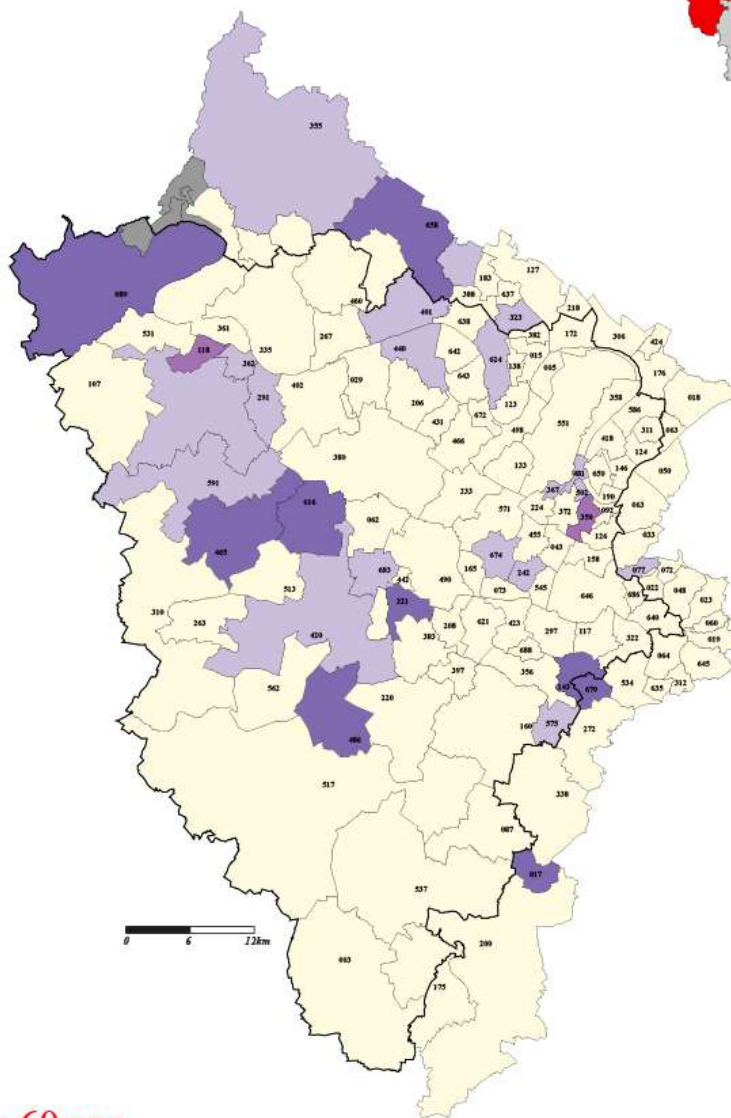
(3) Yvelines (78) :**22 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 85 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : les Yvelines**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
78089	Bonnières-sur-Seine	19 093	1	100,0	niveau 1
78118	Buchelay	3 667	2	100,0	niveau 2
78143	Châteaufort	2 576	1	100,0	niveau 1
78242	Fontenay-le-Fleury	13 494	7	71,4	niveau 3
78291	Guerville	2 454	2	50,0	niveau 3
78321	Jouars-Pontchartrain	5 715	1	100,0	niveau 1
78350	Louveciennes	7 055	3	100,0	niveau 2
78362	Mantes-la-Ville	20 499	6	50,0	niveau 3
78367	Mareil-Marly	3 447	2	50,0	niveau 3
78401	Meulan-en-Yvelines	17 285	5	60,0	niveau 3
78420	Montfort-l'Amaury	12 225	7	57,1	niveau 3
78440	Les Mureaux	34 288	11	54,5	niveau 3
78465	Orgerus	5 803	1	100,0	niveau 1
78481	Le Pecq	15 949	8	50,0	niveau 3
78486	Le Perray-en-Yvelines	7 931	1	100,0	niveau 1
78502	Le Port-Marly	5 509	2	50,0	niveau 3
78575	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	7 810	3	66,7	niveau 3
78591	Septeuil	5 835	3	66,7	niveau 3
78616	Thoiry	4 513	1	100,0	niveau 1
78624	Triel-sur-Seine	12 081	6	83,3	niveau 3
78674	Villepreux	10 975	6	66,7	niveau 3
78683	Villiers-Saint-Frédéric	3 827	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département des
YVELINES**



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 : 6 Chir.Dent., 6 territoires
45 631 habitants

Niveau n° 2 : 5 Chir.Dent., 2 territoires
10 722 habitants

Niveau n° 3 : 70 Chir.Dent., 14 territoires
165 678 habitants

soit pour le département :

22 territoires (23,7% des territoires)
81 Chir.Dent. (10,0% des Chir.Dent.)
222 031 habitants (15,4% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

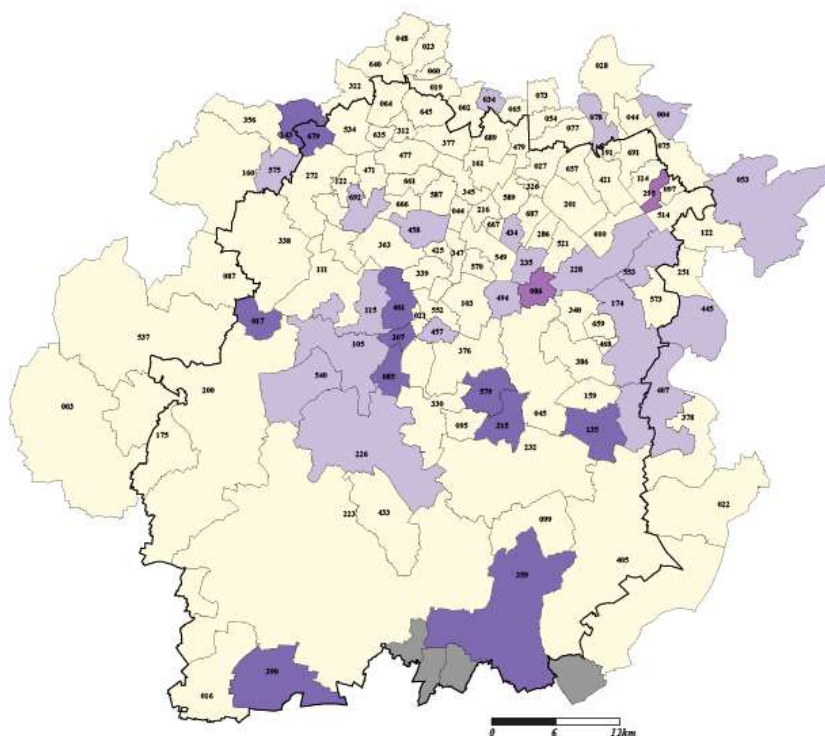
(4) Essonne (91) :**25 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 86 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Essonne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
91017	Angervilliers	1 666	1	100,0	niveau 1
91085	Boissy-sous-Saint-Yon	3 860	1	100,0	niveau 1
91086	Bondoufle	9 765	2	100,0	niveau 2
91105	Breuillet	12 338	4	50,0	niveau 3
91115	Bruyères-le-Châtel	3 972	2	50,0	niveau 3
91135	Champcueil	2 864	1	100,0	niveau 1
91174	Corbeil-Essonnes	62 081	22	50,0	niveau 3
91207	Égly	6 094	1	100,0	niveau 1
91215	Épinay-sous-Sénart	12 279	2	100,0	niveau 2
91226	Étréchy	11 248	2	50,0	niveau 3
91228	Évry-Courcouronnes	70 296	17	52,9	niveau 3
91235	Fleury-Mérogis	13 917	2	50,0	niveau 3
91315	Itteville	6 537	1	100,0	niveau 1
91359	Maisse	5 047	1	100,0	niveau 1
91390	Le Mérévillois	3 312	1	100,0	niveau 1
91434	Morsang-sur-Orge	20 619	7	85,7	niveau 3
91457	La Norville	4 313	2	50,0	niveau 3
91458	Nozay	12 547	2	50,0	niveau 3
91461	Ollainville	4 712	1	100,0	niveau 1
91494	Le Plessis-Pâté	4 121	4	50,0	niveau 3
91540	Saint-Chéron	6 745	3	66,7	niveau 3
91553	Saint-Germain-lès-Corbeil	11 693	2	50,0	niveau 3
91579	Saint-Vrain	3 059	1	100,0	niveau 1
91679	Villiers-le-Bâcle	1 223	1	100,0	niveau 1
91692	Les Ulis	25 225	8	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département de
L'ESSONNE**



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 : 10 Chir.Dent., 10 territoires
38 374 habitants

Niveau n° 2 : 4 Chir.Dent., 2 territoires
22 044 habitants

Niveau n° 3 : 77 Chir.Dent., 13 territoires
259 115 habitants

soit pour le département :

25 territoires (28,1% des territoires)
91 Chir.Dent. (16,0% des Chir.Dent.)
319 533 habitants (24,5% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(5) Hauts-de-Seine (92) :

3 territoires de santé soumis à un risque démographique

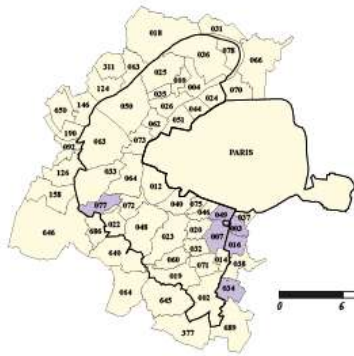
Tableau n° 87 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : les Hauts-de-Seine

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
92007	Bagneux	40 812	11	54,5	niveau 3
92049	Montrouge	48 734	24	50,0	niveau 3
92077	Ville-d'Avray	11 050	6	50,0	niveau 3

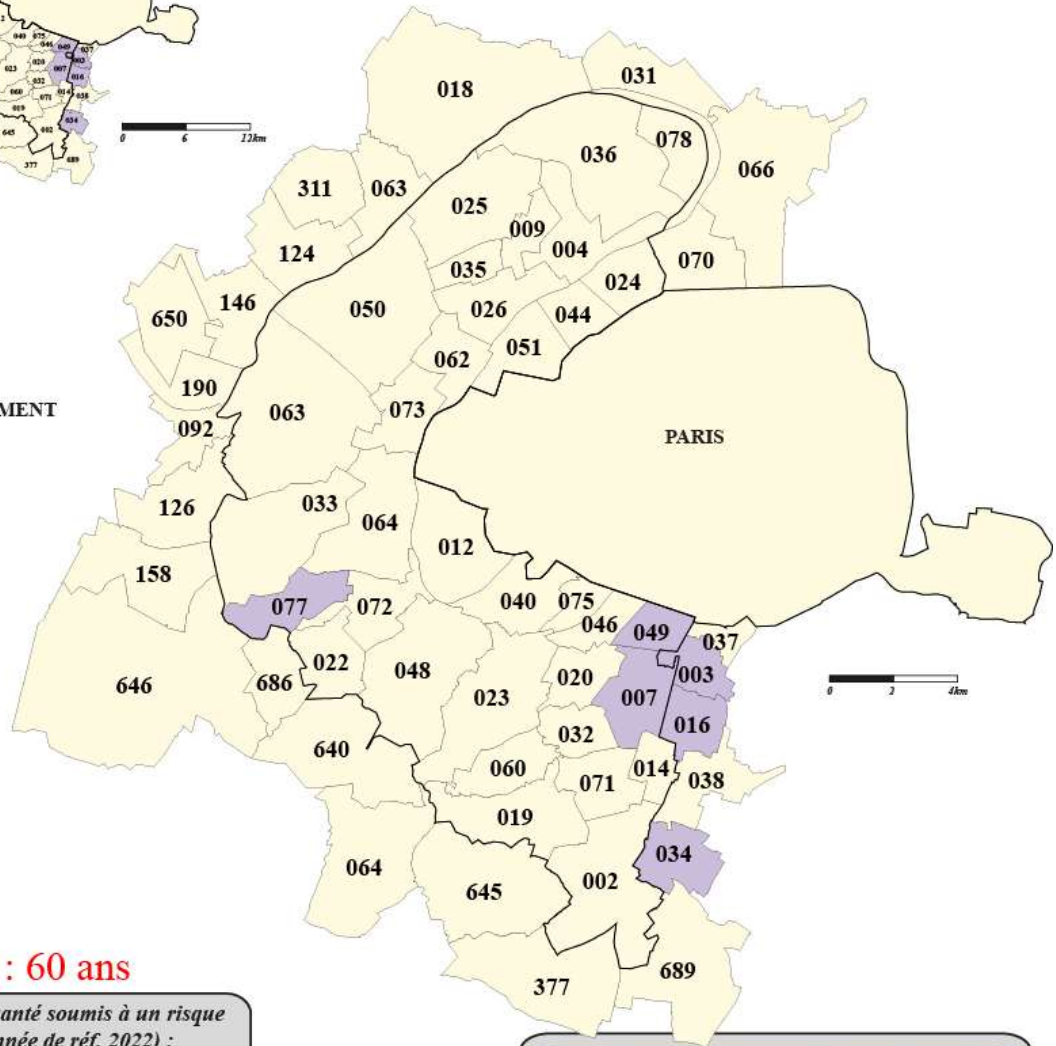
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département des
HAUTS-DE-SEINE**



AGRANDISSEMENT



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 3 : 41 Chir.Dent., 3 territoires
100 596 habitants

soit pour le département :

3 territoires (8,8% des territoires)
41 Chir.Dent. (3,8% des Chir.Dent.)
100 596 habitants (6,2% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(6) Seine-Saint-Denis (93) :

4 territoires de santé soumis à un risque démographique

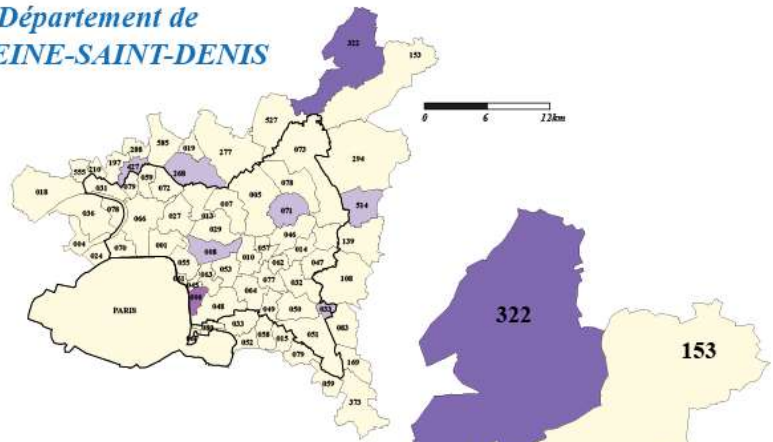
Tableau n° 88 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-Saint-Denis**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
93006	Bagnolet	35 442	5	100,0	niveau 2
93008	Bobigny	54 272	4	75,0	niveau 3
93033	Gournay-sur-Marne	6 878	7	57,1	niveau 3
93071	Sevran	51 225	10	70,0	niveau 3

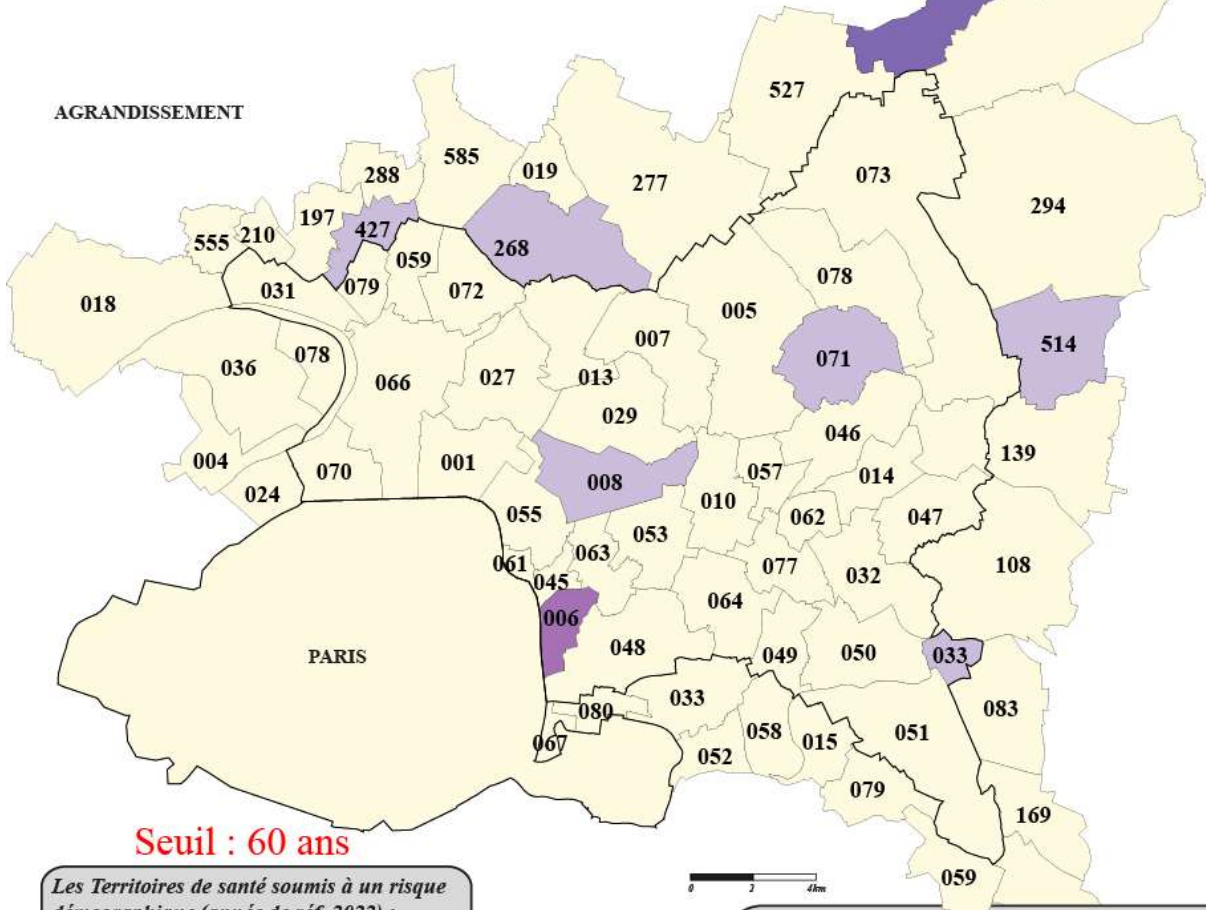
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de
LA SEINE-SAINT-DENIS



AGRANDISSEMENT



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 2 : 5 Chir.Dent., 1 territoire
35 442 habitants
- Niveau n° 3 : 21 Chir.Dent., 3 territoires
112 375 habitants

soit pour le département :

- 4 territoires (11,1% des territoires)
- 26 Chir.Dent. (5,4% des Chir.Dent.)
- 147 817 habitants (9,1% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le **373** Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(7) Val-de-Marne (94) :

8 territoires de santé soumis à un risque démographique

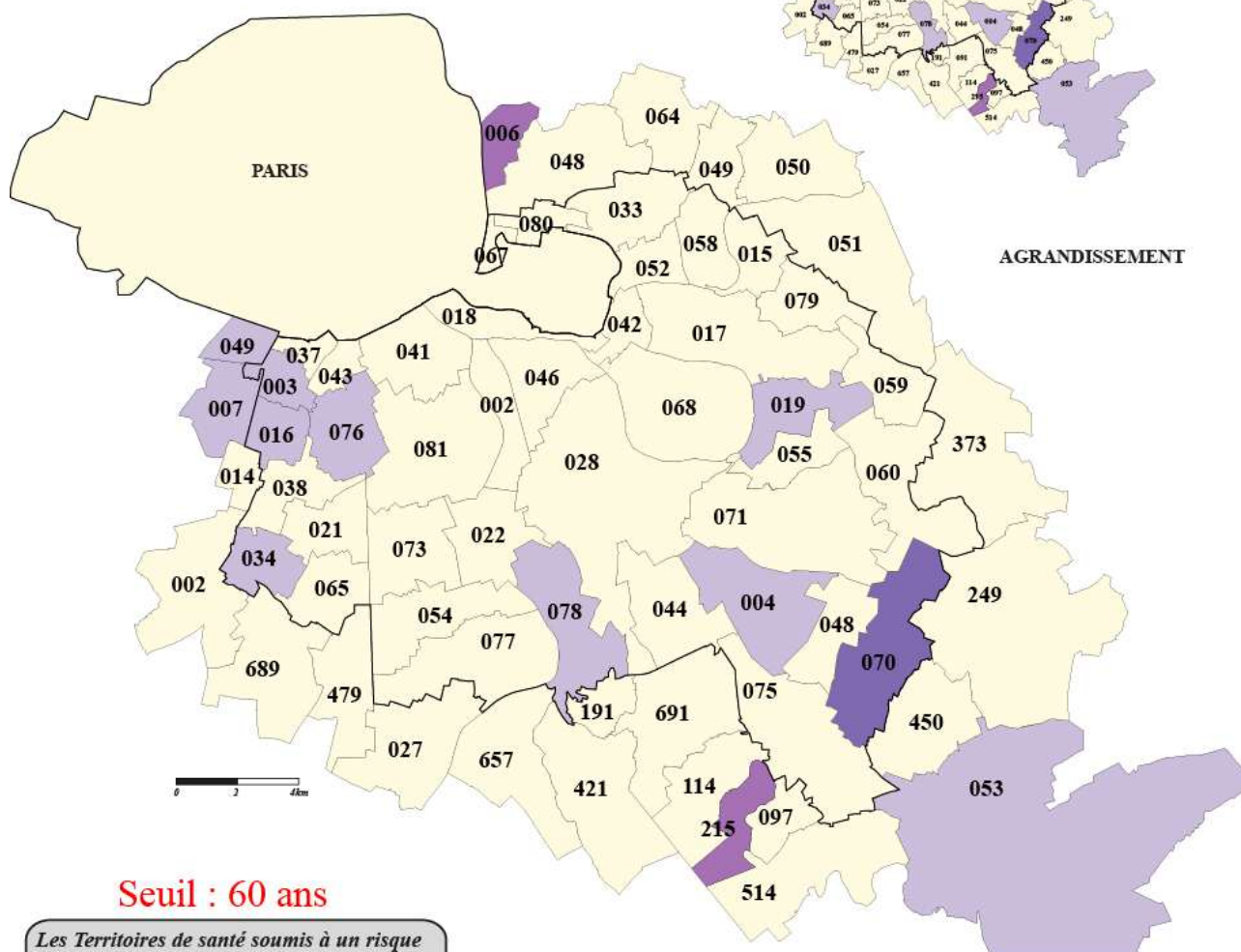
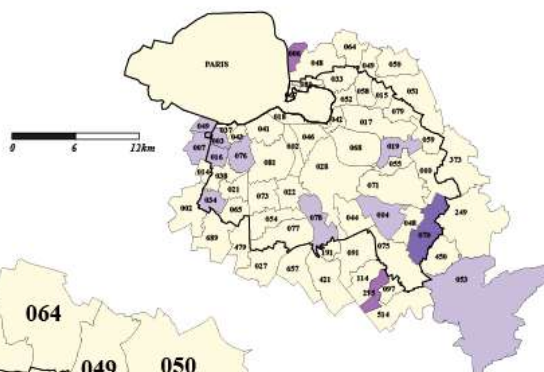
Tableau n° 89 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Val-de-Marne

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 60 ans et plus	Niveau de risque 2022
94003	Arcueil	21 721	8	50,0	niveau 3
94004	Boissy-Saint-Léger	16 487	7	57,1	niveau 3
94016	Cachan	30 884	9	55,6	niveau 3
94019	Chennevières-sur-Marne	18 142	8	62,5	niveau 3
94034	Fresnes	28 230	12	58,3	niveau 3
94070	Santeny	4 045	1	100,0	niveau 1
94076	Villejuif	54 964	12	50,0	niveau 3
94078	Villeneuve-Saint-Georges	34 607	7	57,1	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département du
VAL-DE-MARNE



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 : 1 Chir.Dent., 1 territoire
4 045 habitants

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 3 : 63 Chir.Dent., 7 territoires
205 035 habitants

soit pour le département :

8 territoires (20,0% des territoires)
64 Chir.Dent. (9,5% des Chir.Dent.)
209 080 habitants (15,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

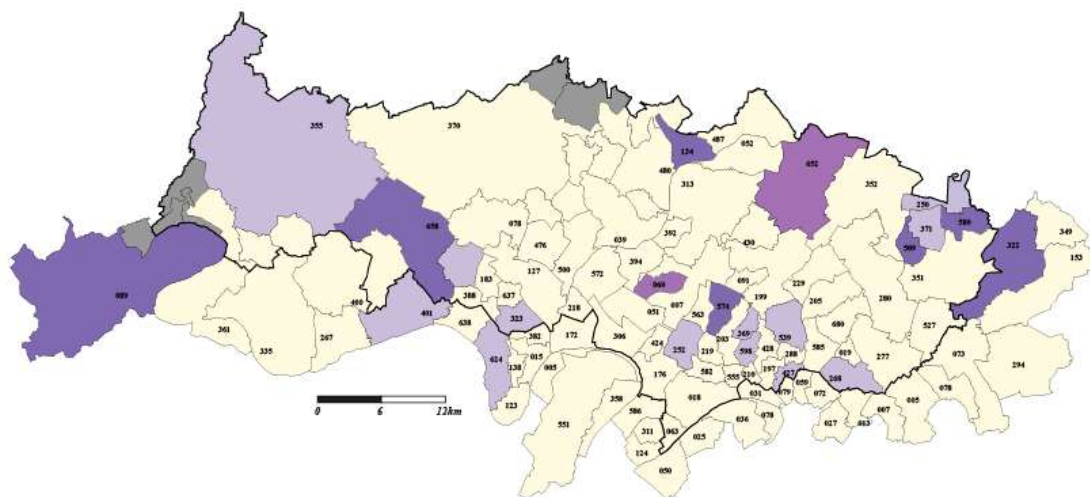
(8) Val-d'Oise (95) :**17 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 90 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Val-d'Oise**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
95060	Bessancourt	7 528	2	100,0	niveau 2
95134	Champagne-sur-Oise	5 024	1	100,0	niveau 1
95250	Fosses	13 935	2	50,0	niveau 3
95252	Franconville	45 498	11	63,6	niveau 3
95268	Garges-lès-Gonesse	44 057	8	50,0	niveau 3
95323	Jouy-le-Moutier	16 214	4	50,0	niveau 3
95355	Magny-en-Vexin	13 799	2	50,0	niveau 3
95369	Margency	5 440	2	50,0	niveau 3
95371	Marly-la-Ville	5 657	2	50,0	niveau 3
95427	Montmagny	14 145	4	50,0	niveau 3
95509	Puiseux-en-France	3 543	1	100,0	niveau 1
95539	Saint-Brice-sous-Forêt	15 545	8	75,0	niveau 3
95574	Saint-Prix	7 123	1	100,0	niveau 1
95580	Saint-Witz	2 381	1	100,0	niveau 1
95598	Soisy-sous-Montmorency	18 243	6	66,7	niveau 3
95652	Viarmes	13 975	3	100,0	niveau 2
95658	Vigny	3 342	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département du
VAL-D'OISE**



Seuil : 60 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 5 Chir.Dent., 5 territoires
21 413 habitants
- Niveau n° 2 : 5 Chir.Dent., 2 territoires
21 503 habitants
- Niveau n° 3 : 49 Chir.Dent., 10 territoires
192 533 habitants

soit pour le département :

17 territoires (27,0% des territoires)
59 Chir.Dent. (11,0% des Chir.Dent.)
235 449 habitants (19,1% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 60 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 60 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

C – L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS :

1. SEUIL FIXÉ À 65 ANS : L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE « ABSOLUE » : 42 TERRITOIRES DE SANTÉ SOUMIS A « UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE » EN REGION ILE-DE-FRANCE :

Rappel : le Risque démographique fixé à partir de 65 ans : le seuil de l'urgence « relative » :

Niveau 1 : Territoire de santé dont **le** chirurgien-dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus.

Niveau 2 : Territoire de santé dont **les** chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

Niveau 3 : Territoire de santé dont **50%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.

Niveau 4 : Territoire de santé non retenu, ne présente aucun des critères retenus.

1.1 – Les territoires de santé soumis à risque démographique en région :

La deuxième élévation du seuil du risque démographique à 65 ans a permis d'identifier **42 territoires de santé** soumis à un risque démographiques de niveaux 1, 2 ou 3, soit **9,1% des territoires de santé** de la région (*tableau n° 91*). Près de **4,0% de la population** régionale réside au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, territoires au sein desquels exercent 103 chirurgiens-dentistes libéraux, soit **1,5% des effectifs**.

Tableau n° 91 : Caractéristique des territoires de santé soumis à un risque démographique (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Total Risque	Région
Nombre de territoires à risque	12	1	29	42	461
Territoires en %	28,6%	2,4%	69,0%	100,0%	9,1%
Population	69 550	9 765	369 958	449 273	12 196 549
Population en %	15,5%	2,2%	82,3%	100,0%	3,7%
Variation annuelle	+0,31%	+1,20%	+0,79%	+0,72%	+0,40%
Chir.Dent. Lib.	12	2	89	103	6 916
Chir.Dent.Lib.en %	11,7%	1,9%	86,4%	100,0%	1,5%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent 50,0% des effectifs, enregistre l'impact le plus conséquent. **69,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont

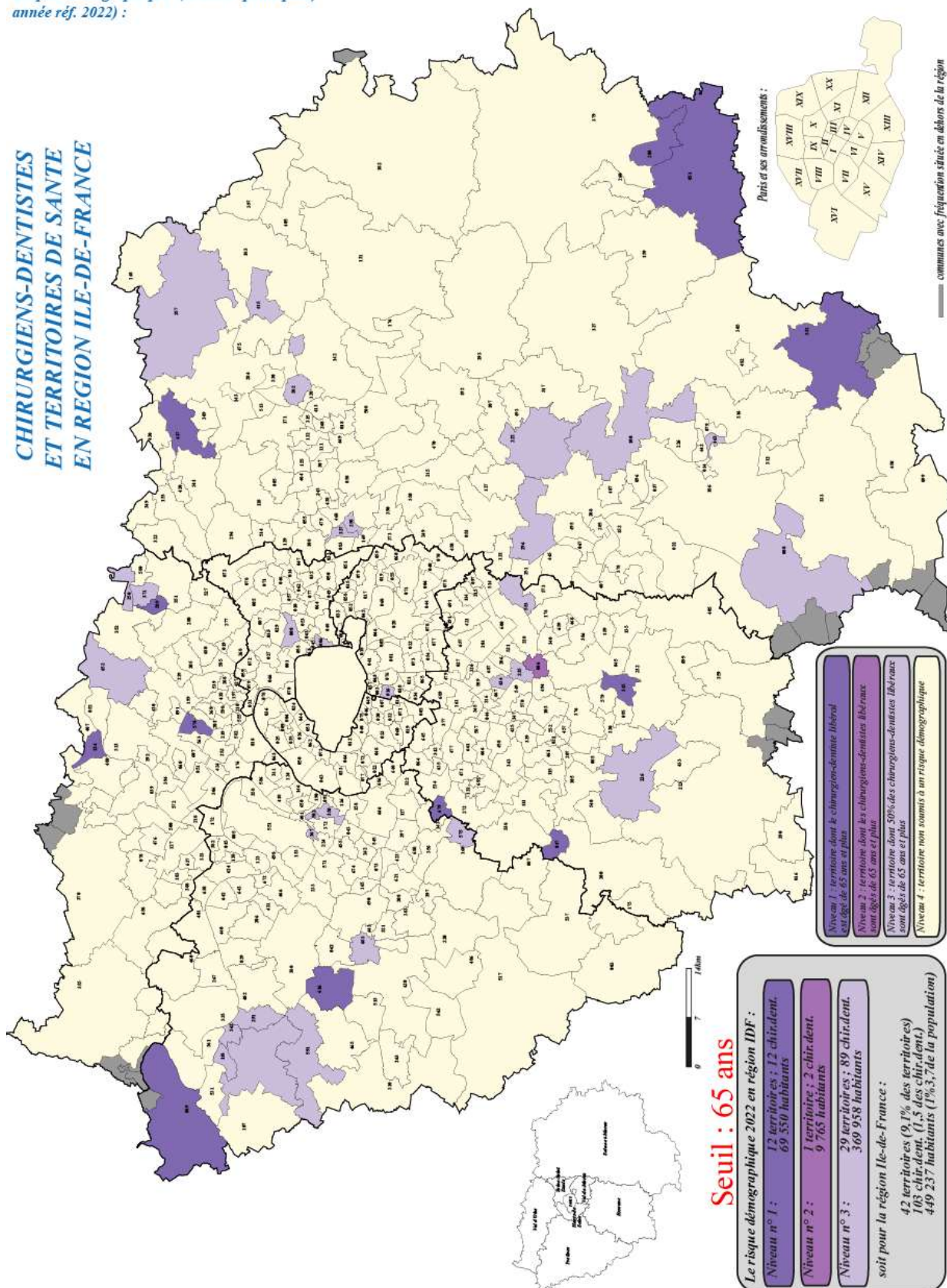
soumis à un risque démographique de niveau 3, soit près de sept territoires sur dix. Ces territoires de santé regroupent plus de **82,0% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et plus de **86,0% chirurgiens-dentistes**, libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 65 ans et plus, se situe en seconde position en termes d'impact. Près de **29,0% des territoires** de santé soumis à un risque démographique sont soumis à un risque démographique de niveau 1. Ces territoires impactent **15,5% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et près de **12,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus est le moins fréquent. Un seul territoire de santé est soumis à un risque démographique de niveau 2, soit **2,4% des territoires** de santé soumis à un risque démographique. Ces territoires impactent **2,2% des populations** résidentes au sein des territoires à risque et près de **2,0% des chirurgiens-dentistes** libéraux exerçant au sein de ces mêmes territoires à risque.

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**CHIRURGIENS-DENTISTES
ET TERRITOIRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

1.2 – Les territoires de santé soumis à un risque démographique par département :

◆ Le risque démographique ne concerne pas tous les départements de la région. **Paris** et le département **des Hauts-de-Seine** ne comptent aucun territoire de santé impacté par ces niveaux de seuils. En dehors de cette exception, les niveaux d'impact sont fortement différenciés, oscillant de 2,5% pour les moins impactés à 13,0% pour les plus impactés (*tableau n° 92*). En effet, le département de **la Seine-et-Marne** caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique est le plus conséquent. Plus d'un territoire de santé sur dix est soumis à un risque démographique, soit **13,3%** des territoires de santé impactés par le risque démographique, seuil fixé à 65 ans. A un degré moindre, le département **des Yvelines** complète la liste des départements les plus impactés par le risque démographique. Près de 12,0% des territoires de santé sont impactés par le risque démographique. A l'autre extrémité, le département **du Val-de-Marne** caractérise la situation du département où l'impact du risque démographique est le moins conséquent, soit **2,5%** des territoires de santé sont impactés par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent deux groupes de départements. Un premier groupe, composé du département de **la Seine-Saint-Denis**, se situe plutôt en position basse avec un niveau d'impact de l'ordre de **5,6%** des territoires de santé, et donc assimilé à des niveaux d'impacts faibles. Le second groupe, composé des départements de **l'Essonne** et **du Val-d'Oise**, se situe plutôt en position haute avec des niveaux d'impacts compris entre **9,0%** et **9,5%** des territoires, et donc assimilés à des niveaux d'impacts plus élevés.

Tableau n° 92: Répartition des territoires de santé par département et niveau de risque démographique (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-et-Marne	3,8	0,0	9,5	86,7	100,0%	13,3%
Yvelines	2,2	0,0	9,7	88,2	100,0%	11,8%
Essonne	3,4	1,1	4,5	91,0	100,0%	9,0%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-Saint-Denis	0,0	0,0	5,6	94,4	100,0%	5,6%
Val-de-Marne	0,0	0,0	2,5	97,5	100,0%	2,5%
Val-d'Oise	4,8	0,0	4,8	90,5	100,0%	9,5%
Région IDF	2,6%	0,2%	6,3%	90,9%	100,0%	9,1%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

L'analyse de l'impact du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de préciser la nature de l'urgence démographique. Ainsi, seuls quatre départements sont concernés : la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise. Dans ce contexte, la situation des

départements de **l'Essonne** et **du Val-d'Oise** dont les niveaux d'impact du risque démographique sont parmi les plus conséquents, est particulièrement préoccupante. En effet, l'analyse du profil d'impact montre que ces départements sont principalement impactés par les niveaux de risque démographique 1 et 2, soit les niveaux de risque les plus urgents, soit respectivement **4,5%** et **4,8%** des territoires de santé. A un degré moindre, la situation du département de **la Seine-et-Marne** est également proche. **3,8%** des territoires de santé du département sont soumis aux risques démographiques les plus urgents, de niveaux 1 et 2. A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) concernent moins de **3,0%** des territoires de santé dans le département **des Yvelines**, soit **2,2%** des territoires de santé.

◆ L'évaluation de l'impact populationnel du risque démographique sur les territoires de santé permet de compléter et de nuancer les premières tendances observées. De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts populationnels oscillant de 2,0% pour les départements les moins impactés à plus de 8,0% pour les plus impactés (*tableau n° 93*). Ainsi, le département de **la Seine-et-Marne** confirme sa situation de département où l'impact du risque démographique sur les populations est le plus conséquent, soit **8,4%** des populations résidentes. A un degré moindre, les départements de **la Seine-Saint-Denis**, **des Yvelines** et de **l'Essonne** confirment également leur statut de départements parmi les plus impactés. Respectivement, **5,5%**, **5,8%** et **5,9%** des populations résident au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique. A l'autre extrémité, le département **du Val-de-Marne** confirme son statut de département où l'impact populationnel du risque démographique est le moins conséquent, soit **2,2%** des populations résidentes impactées par le risque démographique. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent le département **du Val-d'Oise** dont **4,0%** des populations résidentes sont impactées par le risque démographique, occupant ainsi une position intermédiaire.

Tableau n° 93 : Répartition de la population par territoires de santé, par département et niveau de risque (65 ans):

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-et-Marne	1,5	0,0	7,0	91,6	100,0%	8,4%
Yvelines	1,6	0,0	4,2	94,2	100,0%	5,8%
Essonne	0,7	0,7	4,4	94,1	100,0%	5,9%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-Saint-Denis	0,0	0,0	5,5	94,5	100,0%	5,5%
Val-de-Marne	0,0	0,0	2,2	97,8	100,0%	2,2%
Val-d'Oise	1,3	0,0	2,7	96,0	100,0%	4,0%
Région IDF	0,6%	0,1%	3,0%	96,3%	100,0%	3,7%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Rappelons que les départements de la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise sont les seuls à être impactés par les niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2). L'analyse de l'impact populationnel du risque démographique par niveau sur les territoires de santé permet de nuancer certains résultats. La situation préoccupante révélée pour le département de **la Seine-et-Marne** se confirme, et demeure toujours préoccupante. En effet, l'analyse du profil d'impact démontre que le département est parmi le plus impacté par les niveaux de risque démographiques les plus urgents, soit **1,5%** des populations résidentes. Mais cette situation prévaut également pour les départements de **l'Essonne** et **des Yvelines**. Respectivement, **1,5%** et **1,6%** des populations résidentes sont impactées par les niveaux de risques les plus urgents. A un degré moindre, le département **du Val-d'Oise** complète l'inventaire des départements les plus impactés par le risque démographique, soit **1,3%** des populations résidentes, situant ainsi ce département plutôt en position haute avec un niveau d'impact assimilé à des niveaux d'impact élevés.

◆ L'élévation du seuil du risque démographique à 65 ans a permis de recenser **42 territoires de santé** soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **9,1% des territoires de santé** de la région Ile-de-France. Au total, **103 chirurgiens-dentistes libéraux** exercent au sein de territoires de santé soumis à un risque démographique, soit **1,5% des effectifs (tableau n° 94)**.

Le risque démographique de niveau 3, niveau de risque le moins urgent sachant que les chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 65 ans et plus représentent 50,0% des effectifs du territoire de santé, enregistre l'impact le plus « conséquent », soit **1,3% des chirurgiens-dentistes libéraux (89 sur 6 916)**.

Le risque démographique de niveau 1, niveau de risque le plus urgent sachant que le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice sur le territoire de santé est âgé de 65 ans et plus, se situe en deuxième position en termes d'impact, soit **0,2% des chirurgiens-dentistes libéraux (12 sur 6 916)**.

Le risque démographique de niveau 2, niveau de risque parmi le plus urgent sachant que tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus, se situe en troisième position en termes d'impact, soit **0,03% des chirurgiens-dentistes libéraux (2 sur 6 916)**.

De nouveau, les résultats obtenus témoignent d'une grande variabilité, les impacts mesurés oscillant de 1,3% pour les départements les moins impactés à près de 5,0% pour les plus impactés (**tableau n° 94**). **La Seine-et-Marne** illustre le département où l'urgence démographique est la plus marquée. L'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le plus conséquent, soit **4,6%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. A un degré moindre, les départements de **l'Essonne** et **des Yvelines** enregistrent également des niveaux élevés de l'impact du risque démographique, soit respectivement **3,2%** et **3,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux impactés par le risque démographique. Au total, ces trois départements caractérisent les conséquences de l'urgence démographique absolue, enregistrant les niveaux de l'impact du risque démographique sur les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux les plus marqués et en application théorique dès cette année, l'année 2022. A l'autre extrémité, le département **du Val-de-Marne** caractérise la situation des départements où l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux est le moins conséquent, soit **1,3%** des effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux impactés. Entre ces deux positions extrêmes, s'intercalent les départements **du Val-d'Oise** et de **la Seine-Saint-Denis** où **1,9%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont impactés par le risque démographique, situant ainsi ces départements en position haute avec un niveau d'impact assimilé à des niveaux d'impact élevés.

Tableau n° 94 : Répartition des chirurgiens-dentistes libéraux par territoires de santé, par département et niveau de Risque (65 ans) :

Les départements	Risque de niveau 1	Risque de niveau 2	Risque de niveau 3	Absence de Risque	Total	Tot. Risques 1+2+3
Paris	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-et-Marne	0,6	0,0	4,0	95,4	100,0%	4,6%
Yvelines	0,2	0,0	3,1	96,7	100,0%	3,3%
Essonne	0,5	0,4	2,3	96,8	100,0%	3,2%
Hauts-de-Seine	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0%	0,0%
Seine-Saint-Denis	0,0	0,0	1,9	98,1	100,0%	1,9%
Val-de-Marne	0,0	0,0	1,3	98,7	100,0%	1,3%
Val-d'Oise	0,6	0,0	1,3	98,1	100,0%	1,9%
Région IDF	0,2%	0,03%	1,3%	98,5%	100,0%	1,5%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Rappelons que les départements de la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise sont les seuls à être impactés par les niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2). Dans ce contexte, l'analyse différenciée de l'impact du risque démographique sur les chirurgiens-dentistes libéraux vient compléter et confirmer l'ensemble des observations effectuées à partir des territoires de santé et des populations résidentes. Ainsi, la situation déjà jugée préoccupante des départements **du Val-d'Oise**, de **la Seine-et-Marne** et de **l'Essonne** se confirment à nouveau. Plus ou moins **1,0%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont impactés par les niveaux de risque les plus urgents, de niveaux 1 et 2, soit le niveau d'impact le plus « conséquent ». Même si les effectifs impactés semblent particulièrement faibles, l'urgence démographique « absolue » repose sur une mise en application immédiate. Dès aujourd'hui (l'année 2022), les effectifs de chirurgiens-dentistes libéraux peuvent être remis en question car ayant et/ou atteignant l'âge de 65 ans, et donc susceptibles de cesser leur activité. A l'opposé, les impacts associés aux niveaux de risque les plus urgents (niveaux 1 et 2) impactent **0,2%** des chirurgiens-dentistes libéraux exerçant dans **l'Essonne**. Les conséquences du risque démographique sur les effectifs de professionnels sont donc moindres pour ce département.

**2. LISTE DES TERRITOIRES DE SANTE SOUMIS A UN RISQUE DEMOGRAPHIQUE
(SEUIL FIXÉ À 65 ANS ET PLUS) : « L'URGENCE DEMOGRAPHIQUE ABSOLUE » :**

<u>Région Ile-de-France :</u>	42 territoires à risque démographique
- Paris (75) :	aucun territoire à risque démographique
- Seine-et-Marne (77) :	14 territoires à risque démographique
- Yvelines (78) :	11 territoires à risque démographique
- Essonne (91) :	8 territoires à risque démographique
- Hauts-de-Seine (92) :	aucun territoire à risque démographique
- Seine-Saint-Denis (93) :	2 territoires à risque démographique
- Val-de-Marne (94) :	1 territoire à risque démographique
- Val-d'Oise (95) :	6 territoires à risque démographique

(1) Paris (75) :

0 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 95 : Liste des arrondissements de Paris soumis à un risque démographique : Paris

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

PARIS et ses arrondissements

Les arrondissements de Paris ne peuvent pas « vraiment » être assimilés à de véritables territoires de santé, ils sont une composition du territoire de santé de Paris. Sur les 20 arrondissements de Paris, aucun arrondissement n'est soumis à un risque démographique (seuil 65 ans).

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

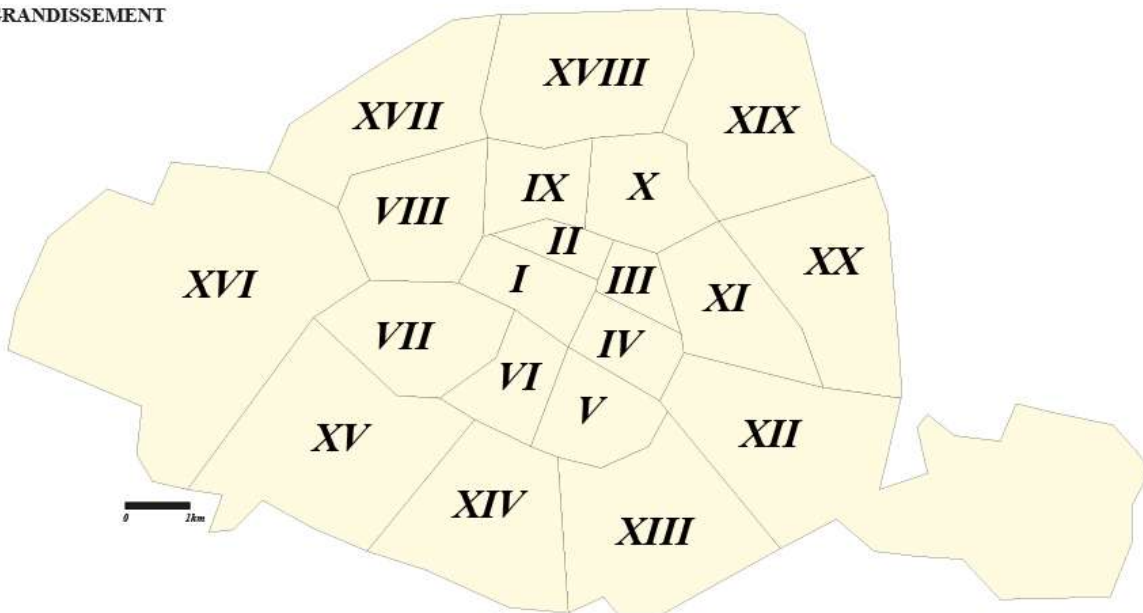
**PARIS
et ses arrondissements**



PARIS



AGRANDISSEMENT



Seuil : 65 ans

Les Arrondissements de Paris soumis à un
risque démographique (année de réf. 2022)

Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 arrondissement
0 habitant

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 arrondissement
0 habitant

Niveau n° 3 : 0 Chir.Dent., 0 arrondissement
0 habitant

soit pour Paris et ses arrondissements :

0 arrondissement (0,0% des arrondissements)
0 Chir.Dent. (0,0% des Chir.Dent.)
0 habitant (0,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTÉ - LAGAM - UPV, Montpellier 3

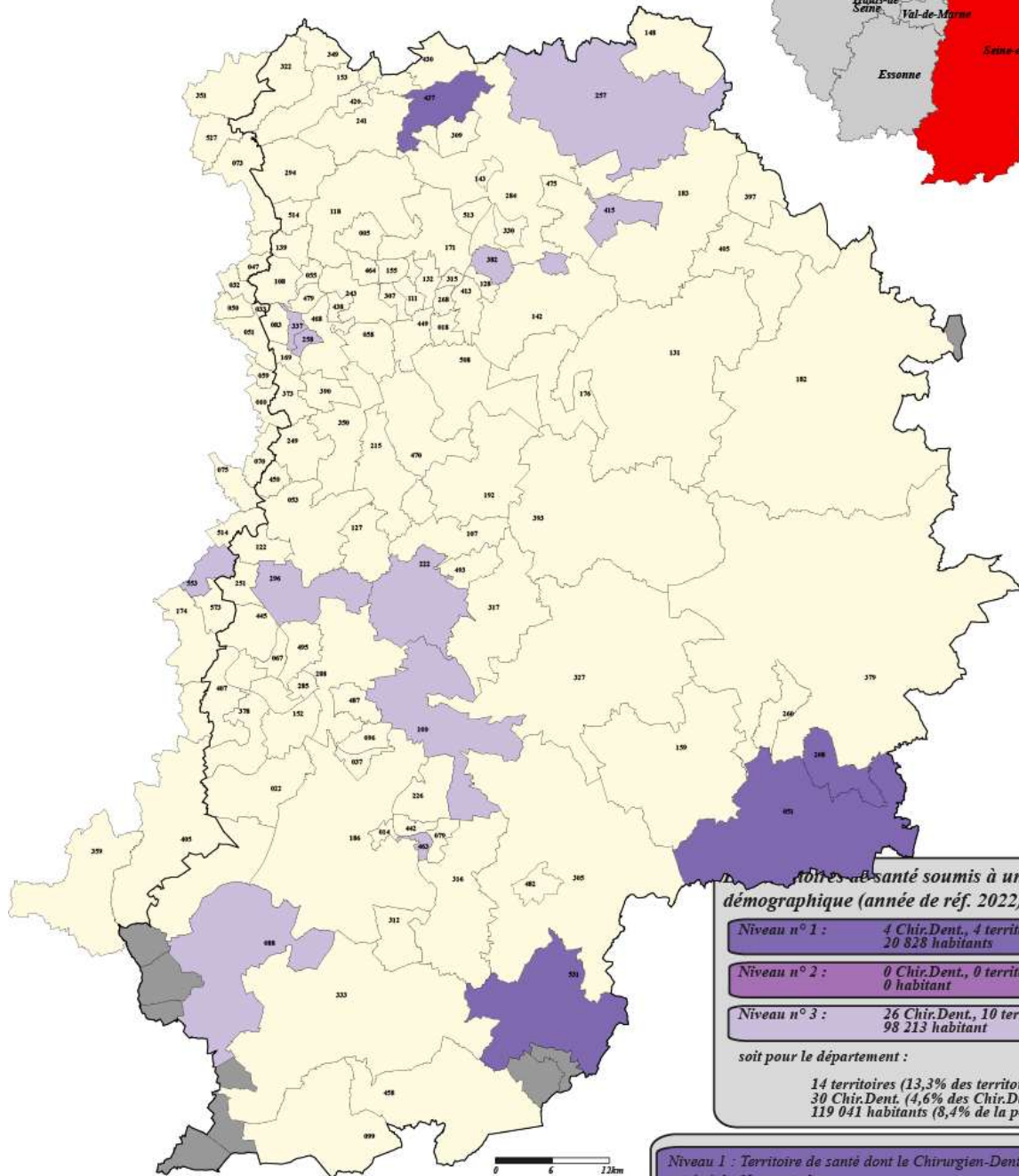
(2) Seine-et-Marne (77) :**14 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 84 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : la Seine-et-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
77051	Bray-sur-Seine	8 946	1	100,0	niveau 1
77088	La Chapelle-la-Reine	7 172	2	50,0	niveau 3
77100	Le Châtelet-en-Brie	7 925	2	50,0	niveau 3
77208	Gouaix	1 818	1	100,0	niveau 1
77222	Guignes	8 255	2	50,0	niveau 3
77257	Lizy-sur-Ourcq	12 864	2	50,0	niveau 3
77258	Lognes	14 268	6	50,0	niveau 3
77296	Moissy-Cramayel	20 504	2	50,0	niveau 3
77337	Noisiel	15 676	4	50,0	niveau 3
77382	Quincy-Voisins	5 705	2	50,0	niveau 3
77415	Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux	2 400	2	50,0	niveau 3
77437	Saint-Souplets	4 325	1	100,0	niveau 1
77463	Thomery	3 444	2	50,0	niveau 3
77531	Voulx	5 739	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département de la
SEINE-ET-MARNE**



Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 :	4 Chir.Dent., 4 territoires 20 828 habitants
Niveau n° 2 :	0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
Niveau n° 3 :	26 Chir.Dent., 10 territoires 98 213 habitant
soit pour le département :	
14 territoires (13,3% des territoires)	
30 Chir.Dent. (4,6% des Chir.Dent.)	
119 041 habitants (8,4% de la population)	

- Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus
- Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
- Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus
- Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Seuil : 65 ans

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

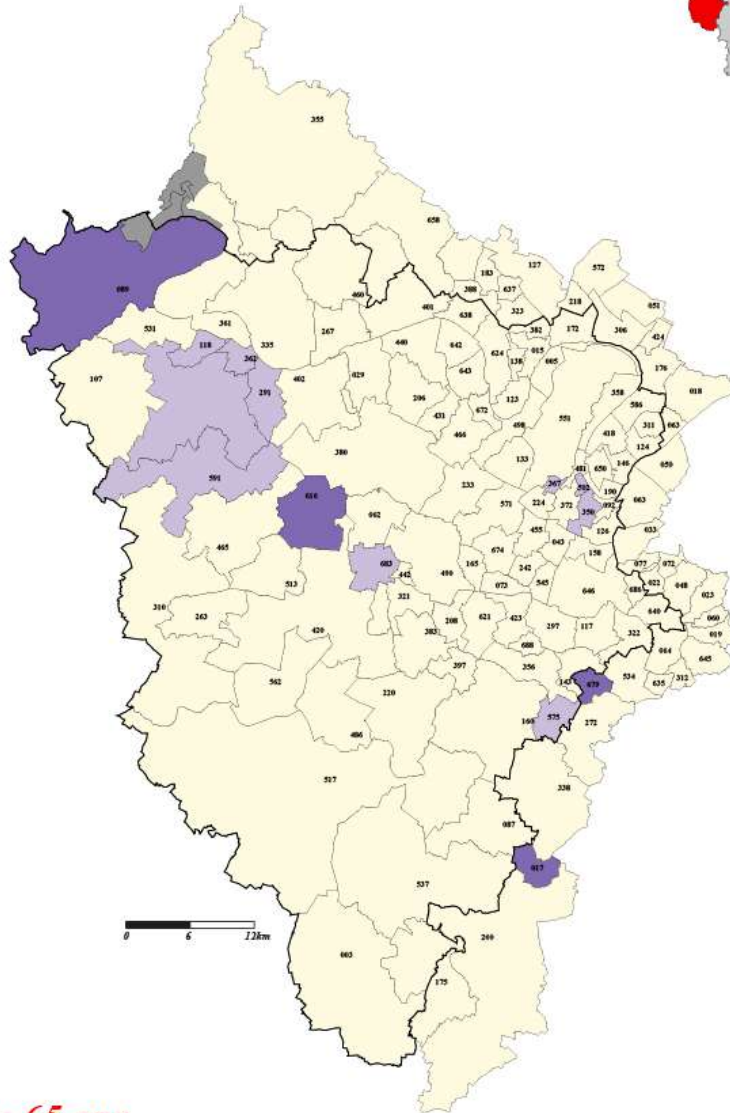
(3) Yvelines (78) :**11 territoires de santé soumis à un risque démographique****Tableau n° 97 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : les Yvelines**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
78089	Bonnières-sur-Seine	19 093	1	100,0	niveau 1
78118	Buchelay	3 667	2	50,0	niveau 3
78291	Guerville	2 454	2	50,0	niveau 3
78350	Louveciennes	7 055	3	66,7	niveau 3
78362	Mantes-la-Ville	20 499	6	50,0	niveau 3
78367	Mareil-Marly	3 447	2	50,0	niveau 3
78502	Le Port-Marly	5 509	2	50,0	niveau 3
78575	Saint-Rémy-lès-Chevreuse	7 810	3	66,7	niveau 3
78591	Septeuil	5 835	3	66,7	niveau 3
78616	Thoiry	4 513	1	100,0	niveau 1
78683	Villiers-Saint-Frédéric	3 827	2	50,0	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département des
YVELINES**



Seuil : 65 ans

**Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :**

- Niveau n° 1 : 2 Chir.Dent., 2 territoires
23 606 habitants
- Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 3 : 25 Chir.Dent., 9 territoires
60 103 habitants

soit pour le département :

11 territoires (11,8% des territoires)
27 Chir.Dent. (3,3% des Chir.Dent.)
83 709 habitants (5,8% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(4) Essonne (91) :

8 territoires de santé soumis à un risque démographique

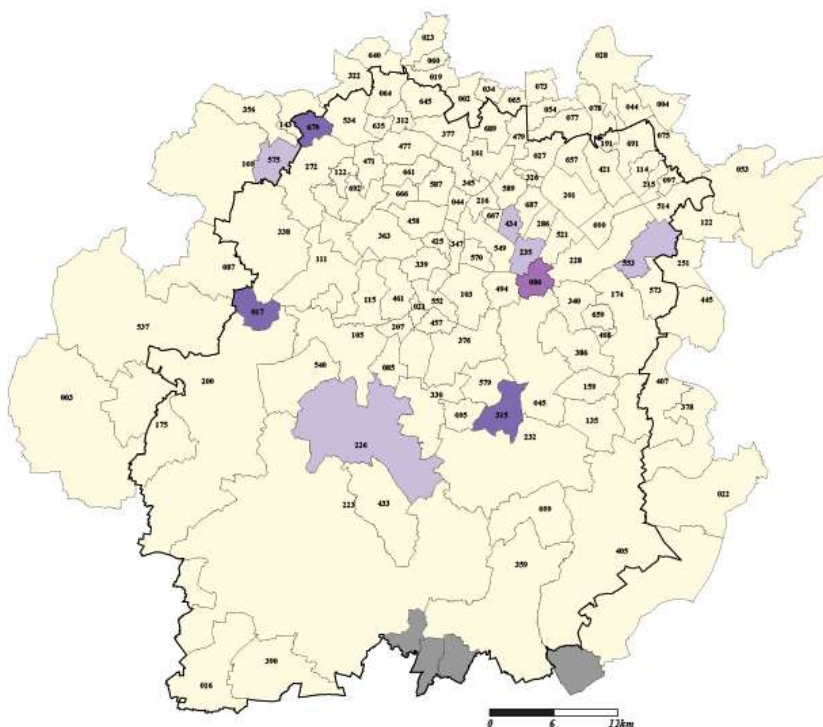
Tableau n° 98 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : l'Essonne

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
91017	Angervilliers	1 666	1	100,0	niveau 1
91086	Bondoufle	9 765	2	100,0	niveau 2
91226	Étréchy	11 248	2	50,0	niveau 3
91235	Fleury-Mérogis	13 917	2	50,0	niveau 3
91315	Itteville	6 537	1	100,0	niveau 1
91434	Morsang-sur-Orge	20 619	7	57,1	niveau 3
91553	Saint-Germain-lès-Corbeil	11 693	2	50,0	niveau 3
91679	Villiers-le-Bâcle	1 223	1	100,0	niveau 1

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département de
L'ESSONNE**



Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 3 Chir.Dent., 3 territoires
9 426 habitants
- Niveau n° 2 : 2 Chir.Dent., 1 territoire
9 765 habitants
- Niveau n° 3 : 13 Chir.Dent., 4 territoires
57 477 habitants

soit pour le département :

8 territoires (9,0% des territoires)
18 Chir.Dent. (3,2% des Chir.Dent.)
76 668 habitants (5,9% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

(5) Hauts-de-Seine (92) :

0 territoire de santé soumis à un risque démographique

Tableau n° 99 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **les Hauts-de-Seine**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022

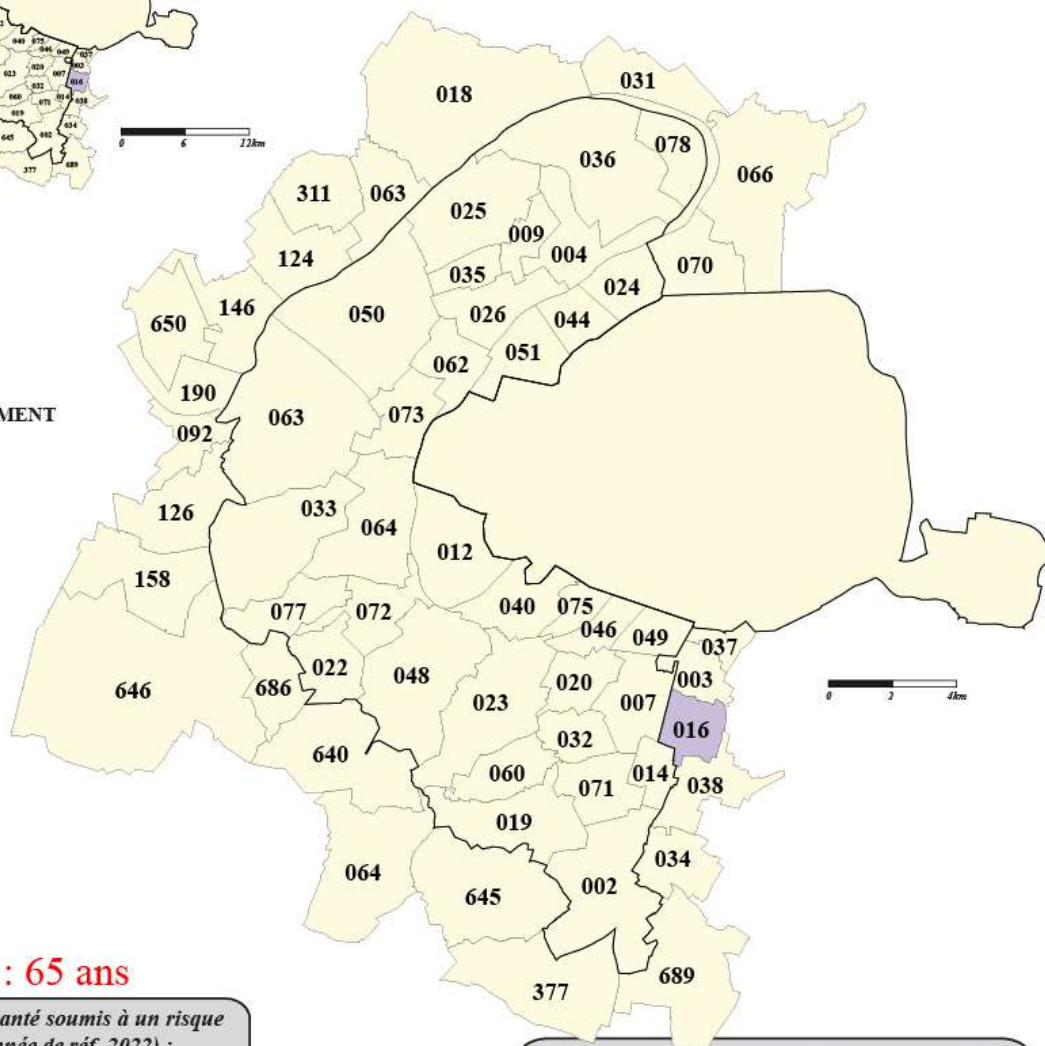
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département des
HAUTS-DE-SEINE**



AGRANDISSEMENT



Seuil : 65 ans

**Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :**

Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 3 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

soit pour le département :

0 territoire (0,0% des territoires)
0 Chir.Dent. (0,0% des Chir.Dent.)
0 habitant (0,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

(6) Seine-Saint-Denis (93) :

2 territoires de santé soumis à un risque démographique

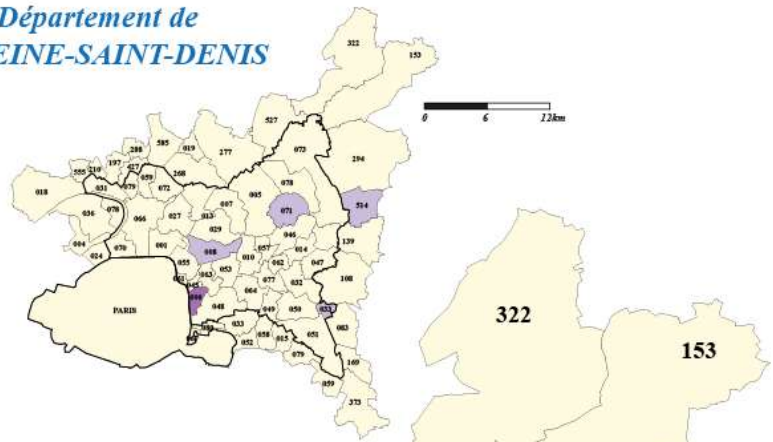
Tableau n° 100 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : **la Seine-Saint-Denis**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
93006	Bagnolet	35 442	5	80,0	niveau 3
93008	Bobigny	54 272	4	75,0	niveau 3

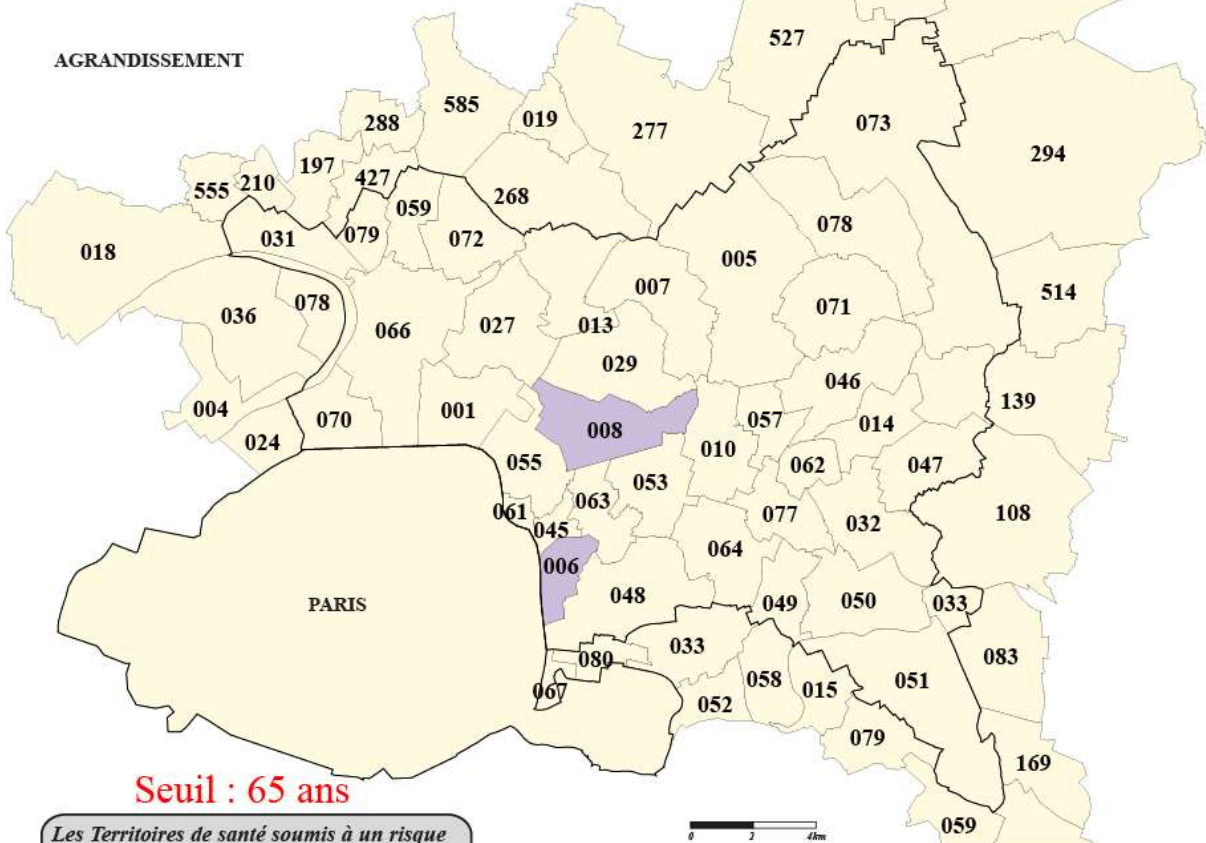
Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

Département de
LA SEINE-SAINT-DENIS



AGRANDISSEMENT



Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant
- Niveau n° 3 : 9 Chir.Dent., 2 territoires
89 714 habitants

soit pour le département :

- 2 territoires (5,6% des territoires)
- 9 Chir.Dent. (1,9% des Chir.Dent.)
- 89 714 habitants (5,5% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le **378** Chirur-
gien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirur-
giens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirur-
giens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retemus : non soumis à un risque démographique

(7) Val-de-Marne (94) :

1 territoire de santé soumis à un risque démographique

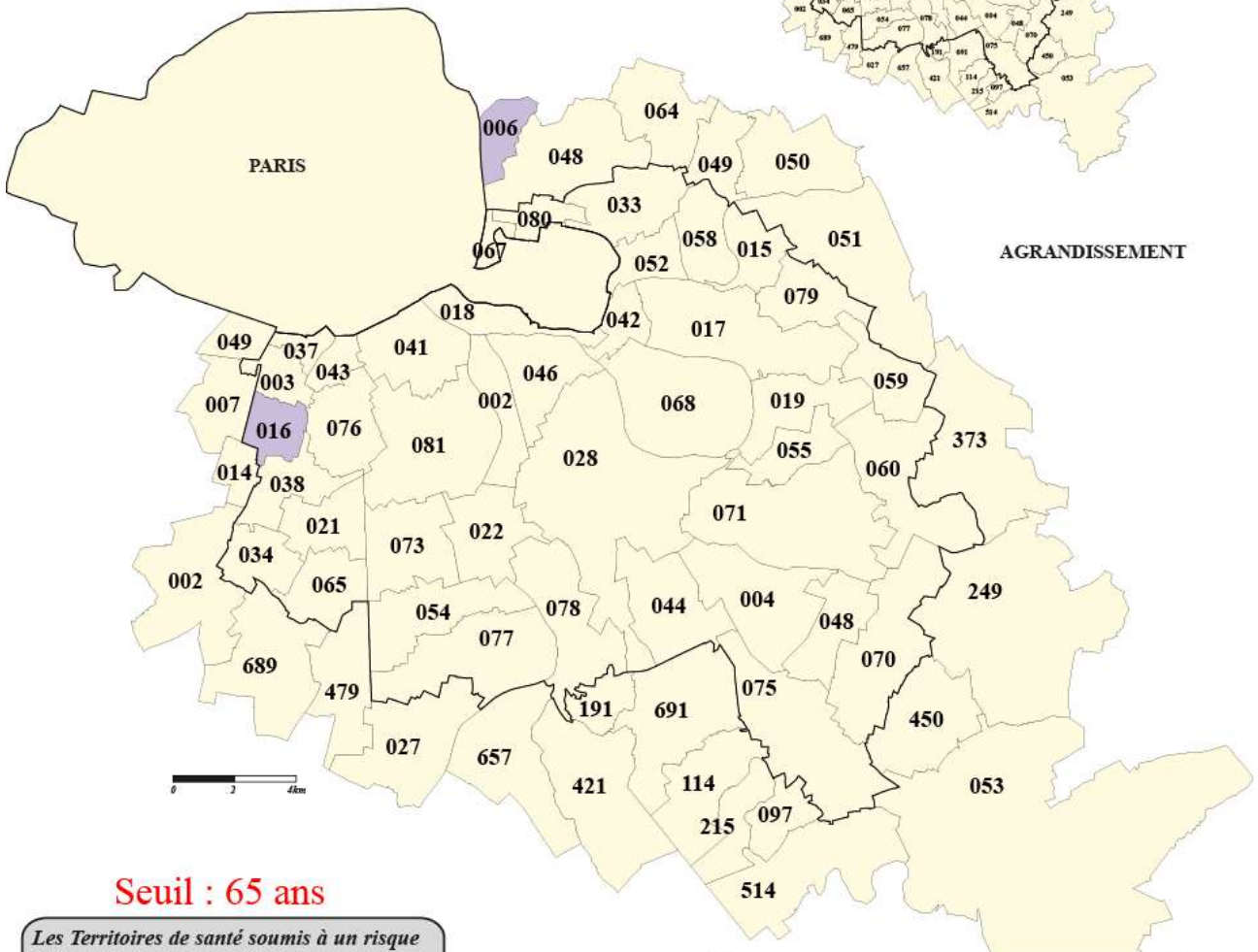
Tableau n° 101 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le **Val-de-Marne**

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
94016	Cachan	30 884	9	55,6	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale : répartition des territoires de santé soumis à un Risque démographique (Activité principale, année réf. 2022) :

Département du
VAL-DE-MARNE



AGRANDISSEMENT

Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque démographique (année de réf. 2022) :

- Niveau n° 1 : 0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
- Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire 0 habitant
- Niveau n° 3 : 9 Chir.Dent., 1 territoire 30 884 habitants

soit pour le département :

1 territoire (2,5% des territoires)
9 Chir.Dent. (1,3% des Chir.Dent.)
30 884 habitants (2,2% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères retenus : non soumis à un risque démographique

Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GEOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

(8) Val-d'Oise (95) :

6 territoires de santé soumis à un risque démographique

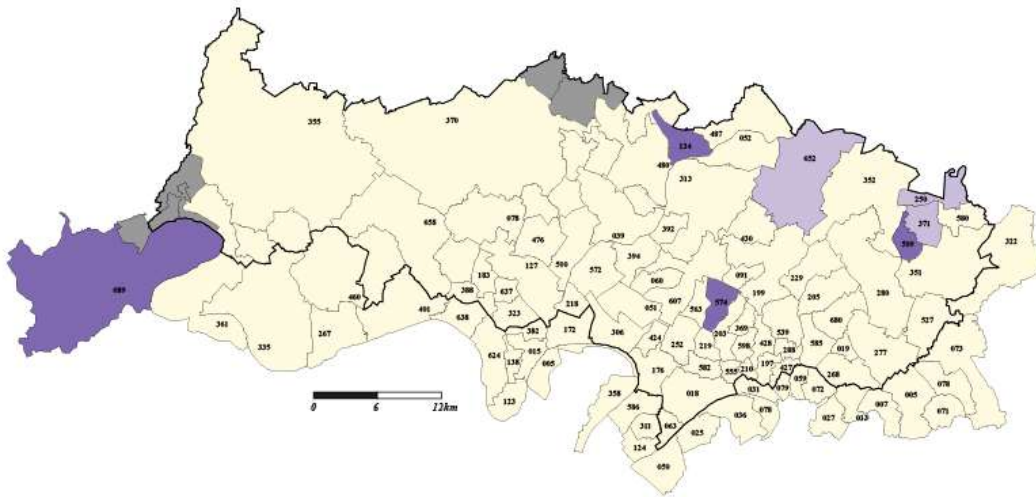
Tableau n° 102 : Liste des territoires de santé soumis à un risque démographique : le Val-d'Oise

Code territoire de santé	Libellé du territoire de santé	Population 2021	Chir.Dentistes 2022 (AP)	Part des Chir.Dent. âgés de 65 ans et plus	Niveau de risque 2022
95134	Champagne-sur-Oise	5 024	1	100,0	niveau 1
95250	Fosses	13 935	2	50,0	niveau 3
95371	Marly-la-Ville	5 657	2	50,0	niveau 3
95509	Puiseux-en-France	3 543	1	100,0	niveau 1
95574	Saint-Prix	7 123	1	100,0	niveau 1
95652	Viarmes	13 975	3	66,7	niveau 3

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Le Schéma de Démographie médicale :
répartition des territoires de santé soumis à un
Risque démographique (Activité principale,
année réf. 2022) :

**Département du
VAL-D'OISE**



Seuil : 65 ans

Les Territoires de santé soumis à un risque
démographique (année de réf. 2022) :

Niveau n° 1 : 3 Chir.Dent., 3 territoires
15 690 habitants

Niveau n° 2 : 0 Chir.Dent., 0 territoire
0 habitant

Niveau n° 3 : 7 Chir.Dent., 3 territoires
33 567 habitants

soit pour le département :

6 territoires (9,5% des territoires)
10 Chir.Dent. (1,9% des Chir.Dent.)
49 257 habitants (4,0% de la population)

Niveau 1 : Territoire de santé dont le Chirurgien-Dentiste libéral
est âgé de 65 ans et plus

Niveau 2 : Territoire de santé dont tous les Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 3 : Territoire de santé dont 50% des Chirurgiens-Dentistes
libéraux sont âgés de 65 ans et plus

Niveau 4 : Territoire de santé ne présentant aucun des critères
retenus : non soumis à un risque démographique

CONCLUSION

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la région Ile-de-France compte **6 916 chirurgiens-dentistes libéraux** (activité principale en cabinet ou société), soit une densité médicale de **57** chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants ou **1 766** habitants pour un chirurgien-dentiste libéral. L'encadrement médical régional enregistre d'importants écarts, de 30 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants pour le département de la Seine-Saint-Denis à 97 chirurgiens-dentistes libéraux pour 100 000 habitants pour Paris. La répartition des chirurgiens-dentistes libéraux concerne **501 communes** de la région, soit un taux d'encadrement de **39,5%**. Concrètement, **93,9%** de la population régionale bénéficie d'au moins un chirurgien-dentiste libéral sur sa commune de résidence. L'analyse spatiale des flux entre les chirurgiens-dentistes libéraux et les populations a permis de définir l'existence de **461 Territoires de santé des chirurgiens-dentistes libéraux**. Plus de **61,0%** des territoires de santé sont composés d'une seule commune, regroupant **74,2%** de la population régionale et **80,1%** des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice, soit la forme d'organisation la plus représentative à l'échelle régionale.

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **l'âge moyen** des chirurgiens-dentistes libéraux est de **49 ans**, l'âge médian étant de **51 ans**. L'âge moyen est de **52 ans** pour les chirurgiens-dentistes-hommes (53,8% des effectifs), il est de **47 ans** pour les chirurgiens-dentistes-femmes (46,2% des effectifs). Les âges moyens les plus élevés sont enregistrés pour Paris et les départements de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne. Plus de 30,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de moins de 40 ans ; plus de 30,0% sont âgés de 60 ans et plus.

L'indice de vieillissement de la région est de **1,08** (ou 108 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans), soit une situation de déséquilibre démographique entre les générations de praticiens. De plus, l'indicateur est soumis à de fortes variations, l'indice de vieillissement varie de **0,84 ou 84** chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans (département de la Seine-et-Marne) à **1,28 ou 128** chirurgiens-dentistes libéraux âgés de 50 ans et plus pour 100 chirurgiens-dentistes libéraux âgés de moins de 50 ans (Paris). Près de **20,0%** des territoires de santé affichent un indice de vieillissement dit « total », tous les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 50 ans et plus.

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **42,6% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus**. Plus de deux chirurgiens-dentistes libéraux sur cinq sont donc susceptibles de cesser leur activité d'ici 2032. Ce seuil varie de **35,7%** pour le département de la Seine-et-Marne à **47,8%** pour Paris. Dans près de **51,0%** des territoires de santé, plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus, dont **13,0%** où ils sont tous âgés de 55 ans et plus.

La prospective démographique fixé à partir du seuil de 55 ans a permis d'identifier **200** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1,2 ou 3, soit **43,4%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent près de **30,0%** de la population régionale et **18,4%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, 39 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent ; 21 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent ; 140 territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent.

Parmi les 200 territoires de santé soumis à un risque démographique, **162** territoires ont fait l'objet de recommandations spécifiques compte tenu des conséquences de la démographie. Statistiquement, le maintien de **3 territoires de santé** semble difficile compte tenu de critères démographiques défavorables ; **159 territoires de santé** nécessitent l'installation de professionnels de santé dans les années à venir pour maintenir les conditions actuelles d'accessibilité, sachant que pour **38 territoires de santé**, une non-installation dans les prochaines années est synonyme de cessation définitive de l'activité médicale sur les territoires de santé concernés.

L'analyse des tendances chronologiques révèle que sur les 10 prochaines années, **42,6%** des chirurgiens-dentistes libéraux sont susceptibles de cesser leur activité car atteignant et/ou ayant dépassé le seuil de 65 ans. **L'année 2022** est dès à présent une année charnière dans l'évolution théorique des effectifs, elle représente **35,8%** du potentiel de cessation théorique. Ce potentiel varie de 26,6% pour le département des Yvelines à plus de 43,0% pour Paris. A l'échelle des territoires de santé, **85,2%** des territoires de santé vont être confrontés à des flux de cessation théorique sur les 10 prochaines années, mais dès l'année 2022, l'offre de soins de 257 territoires de santé peut être remise en question suite à ces mouvements de cessation théorique.

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **30,4% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus.** Près de trois chirurgiens-dentistes libéraux sur dix sont donc susceptibles de cesser leur activité d'ici 2027. Ce seuil varie de **25,3%** pour les départements de la Seine-et-Marne et des Yvelines à **35,9%** pour Paris. Pour **28,0%** des territoires de santé, plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, dont **9,3%** où ils sont tous âgés de 60 ans et plus.

L'urgence démographique « relative » fixé à partir du seuil de 60 ans a permis d'identifier **109** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **23,6%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent près de **13,0%** de la population régionale et **6,3%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, **30** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent (territoire dont le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 60 ans et plus) ; **13** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent (territoires dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 60 ans et plus) ; **66** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent (territoire dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 60 ans et plus).

◆ Au 1^{er} janvier 2022, **15,2% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 65 ans et plus.** Plus d'un chirurgien-dentiste libéral sur dix est donc susceptible de cesser son activité dès cette année, en 2022. Ce seuil varie de **10,4%** pour le département des Yvelines à **20,7%** pour Paris. Pour **9,5%** des territoires de santé, plus de 40,0% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 60 ans et plus, dont **2,8%** où ils sont tous âgés de 60 ans et plus.

L'urgence démographique « absolue » fixé à partir du seuil de 65 ans a permis d'identifier **42** territoires de santé soumis à un risque démographique de niveaux 1, 2 ou 3, soit **9,1%** des territoires de santé de la région. Ces territoires de santé regroupent **3,7%** de la population régionale et **1,5%** des chirurgiens-dentistes libéraux. Parmi les territoires de santé soumis à un risque démographique, **12** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 1, niveau le plus urgent (territoire dont le seul chirurgien-dentiste libéral en exercice est âgé de 65 ans et plus) ; **1 seul** territoire est soumis au risque démographique de niveau 2, niveau parmi le plus urgent (territoires dont les chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont tous âgés de 65 ans et plus) ; **29** territoires sont soumis au risque démographique de niveau 3, niveau le moins urgent (territoire dont 50% des chirurgiens-dentistes libéraux en exercice sont âgés de 65 ans et plus).

*

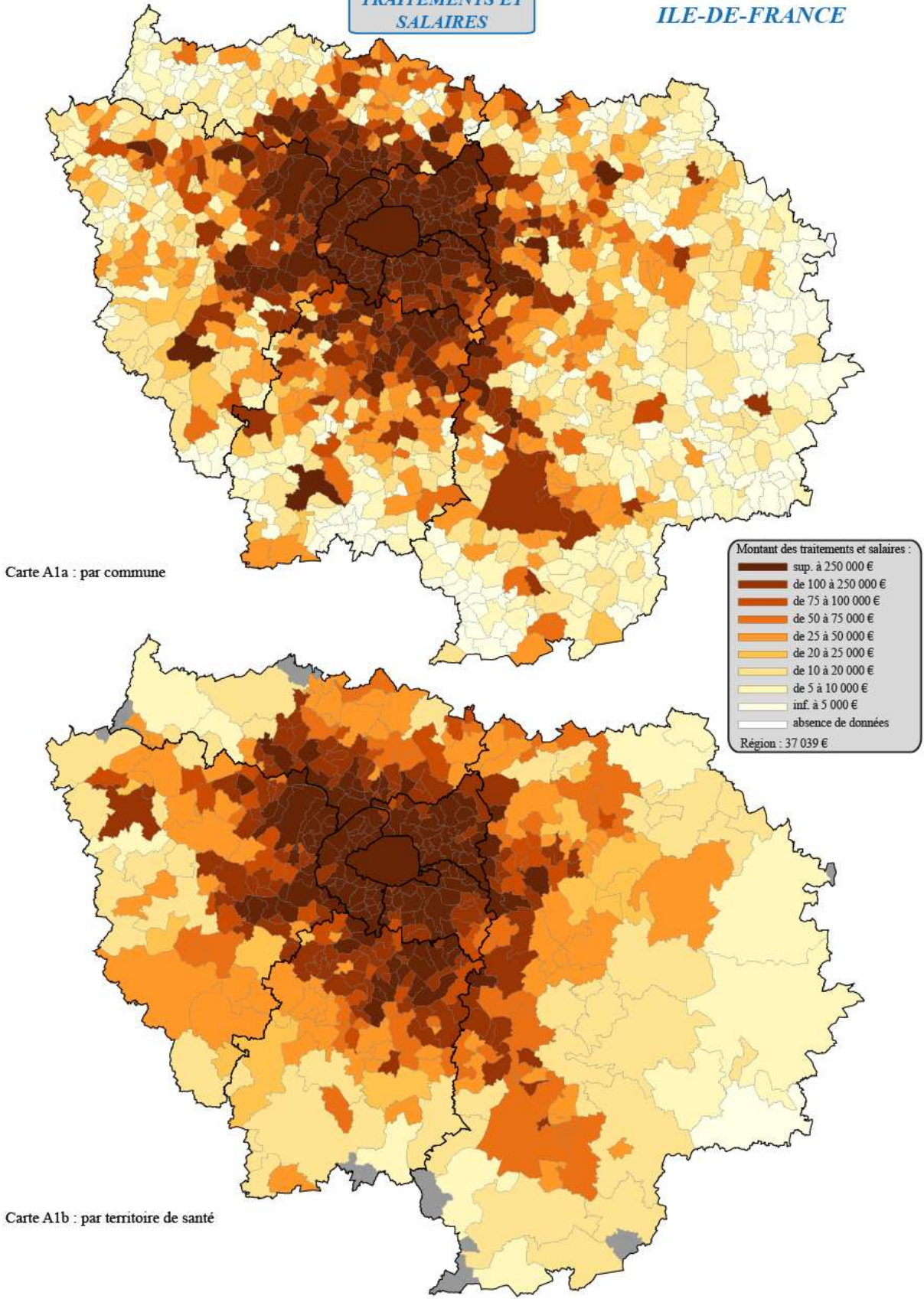
**

ANNEXES

ANNEXE 1

Cartographie des indicateurs économiques

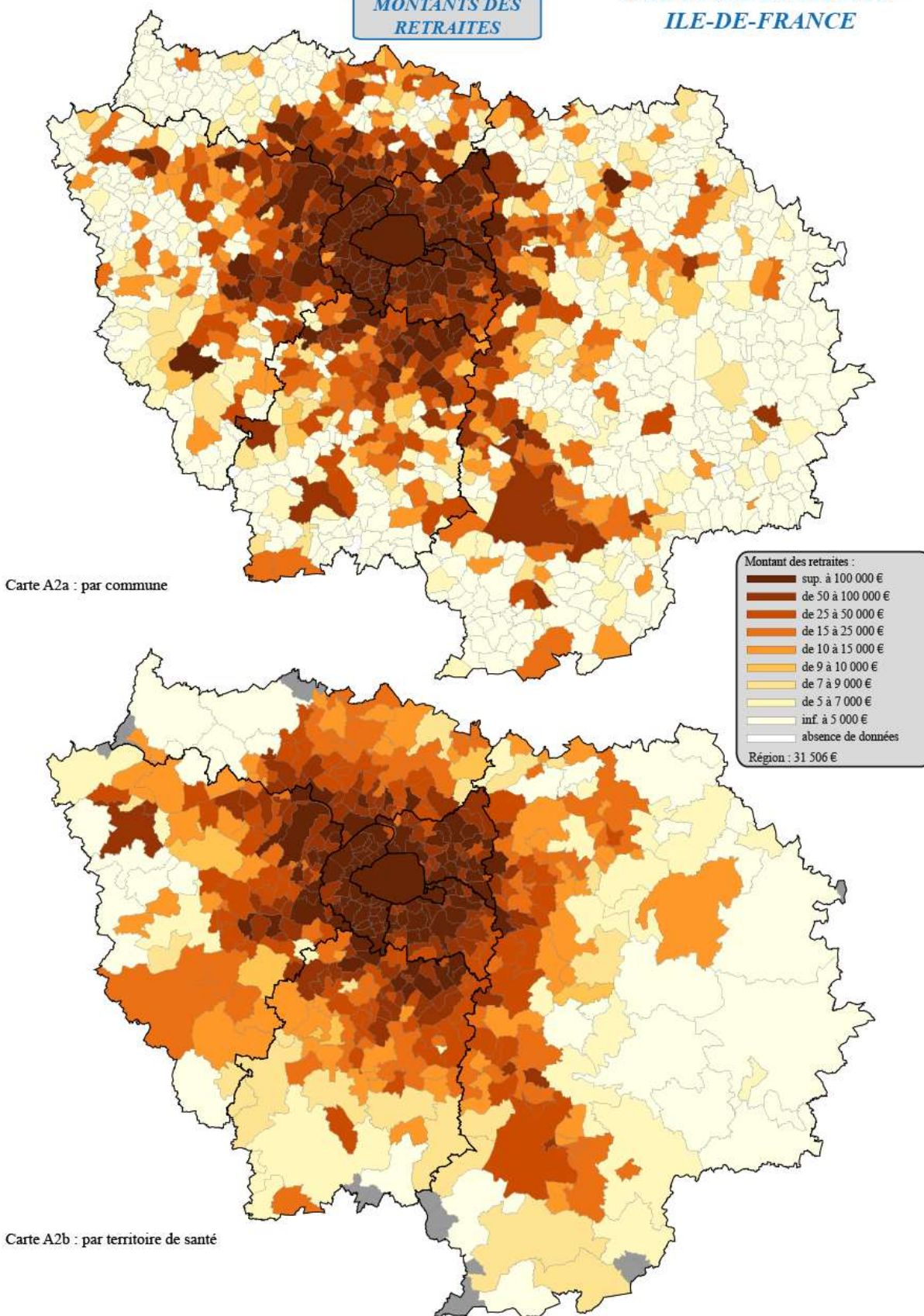
TRAITEMENTS ET
SALAIRES



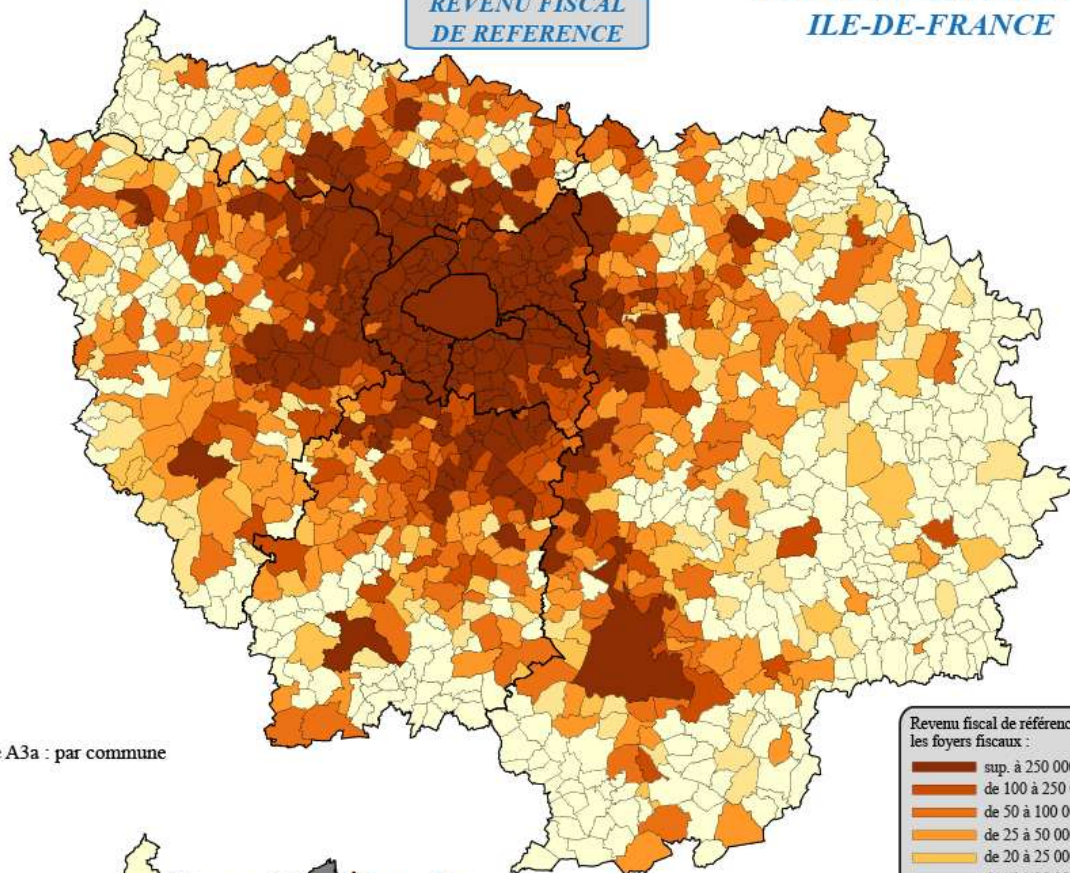
Carte A1a : par commune

Carte A1b : par territoire de santé

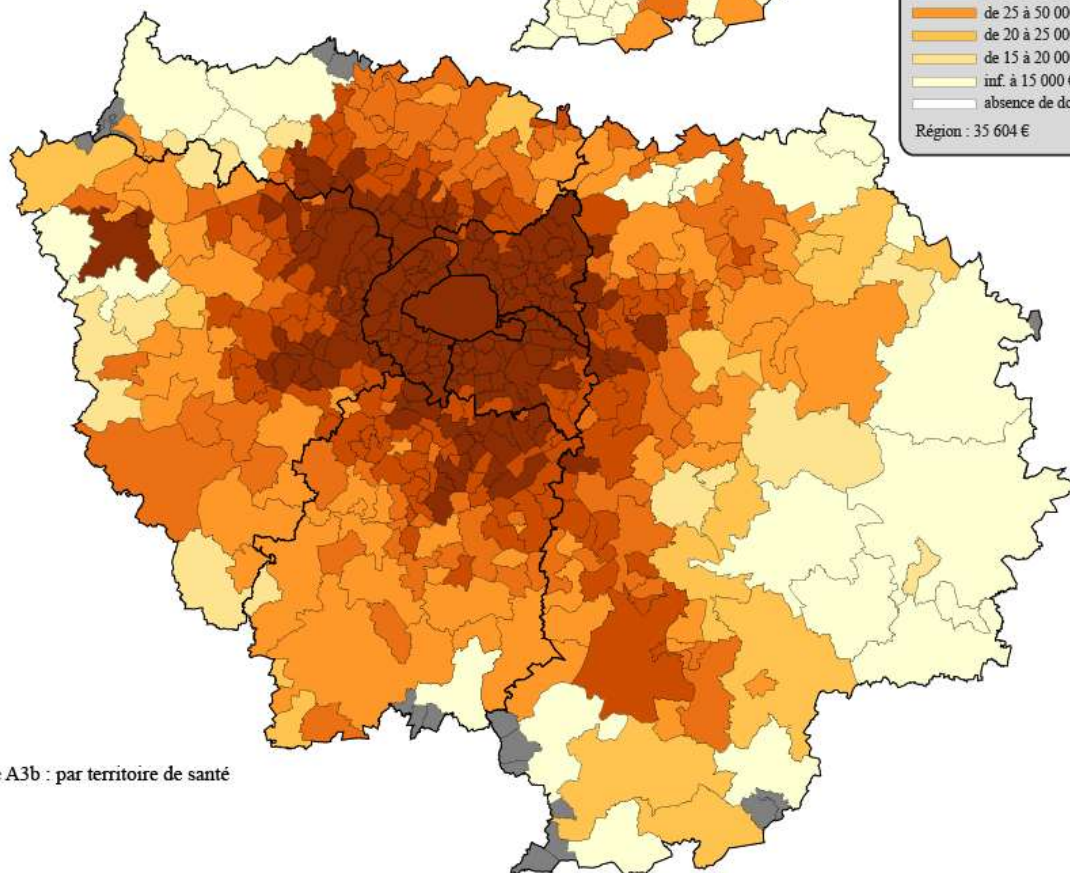
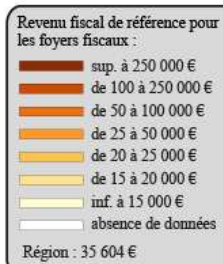
MONTANTS DES
RETRAITES



REVENU FISCAL
DE REFERENCE

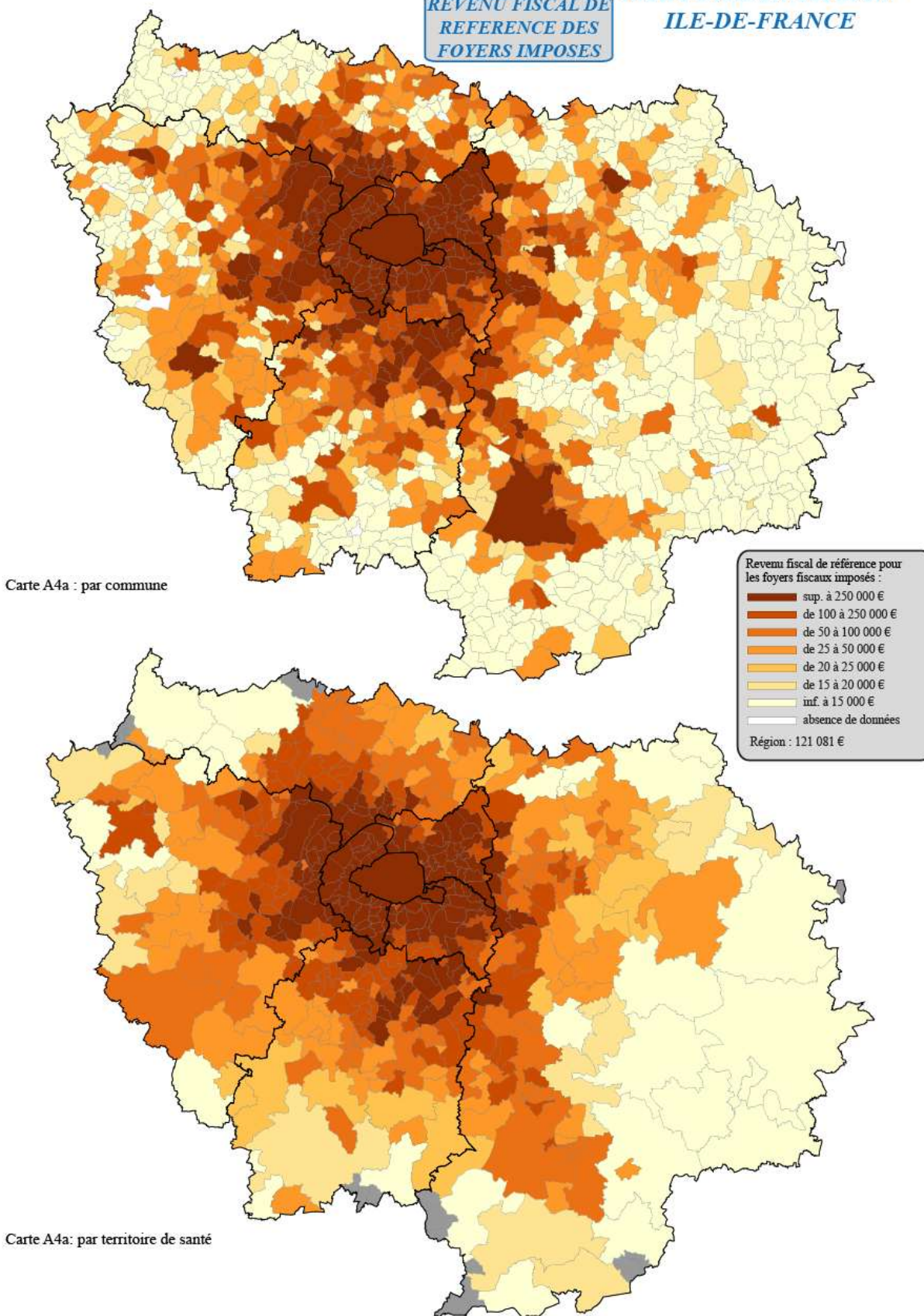


Carte A3a : par commune

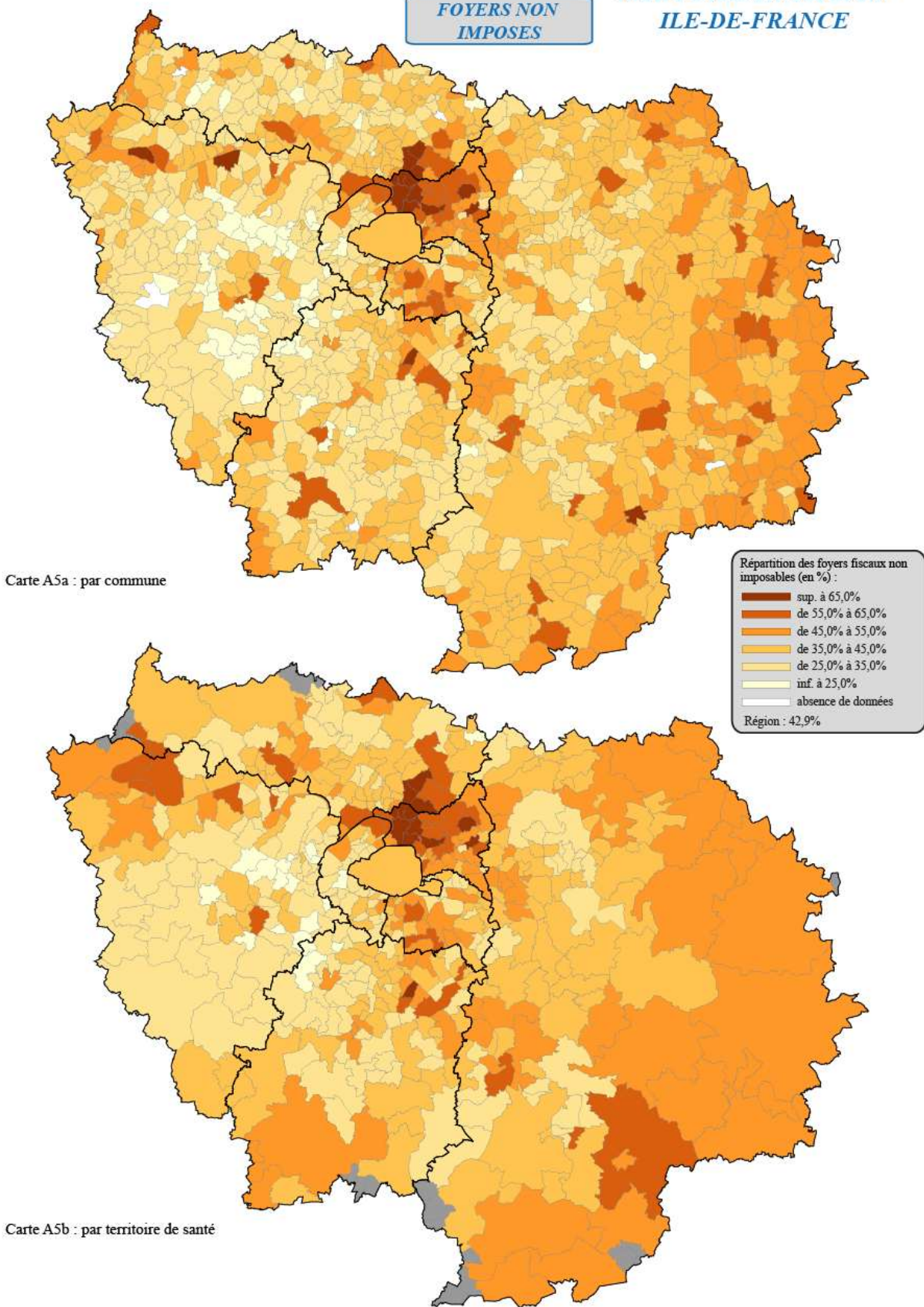


Carte A3b : par territoire de santé

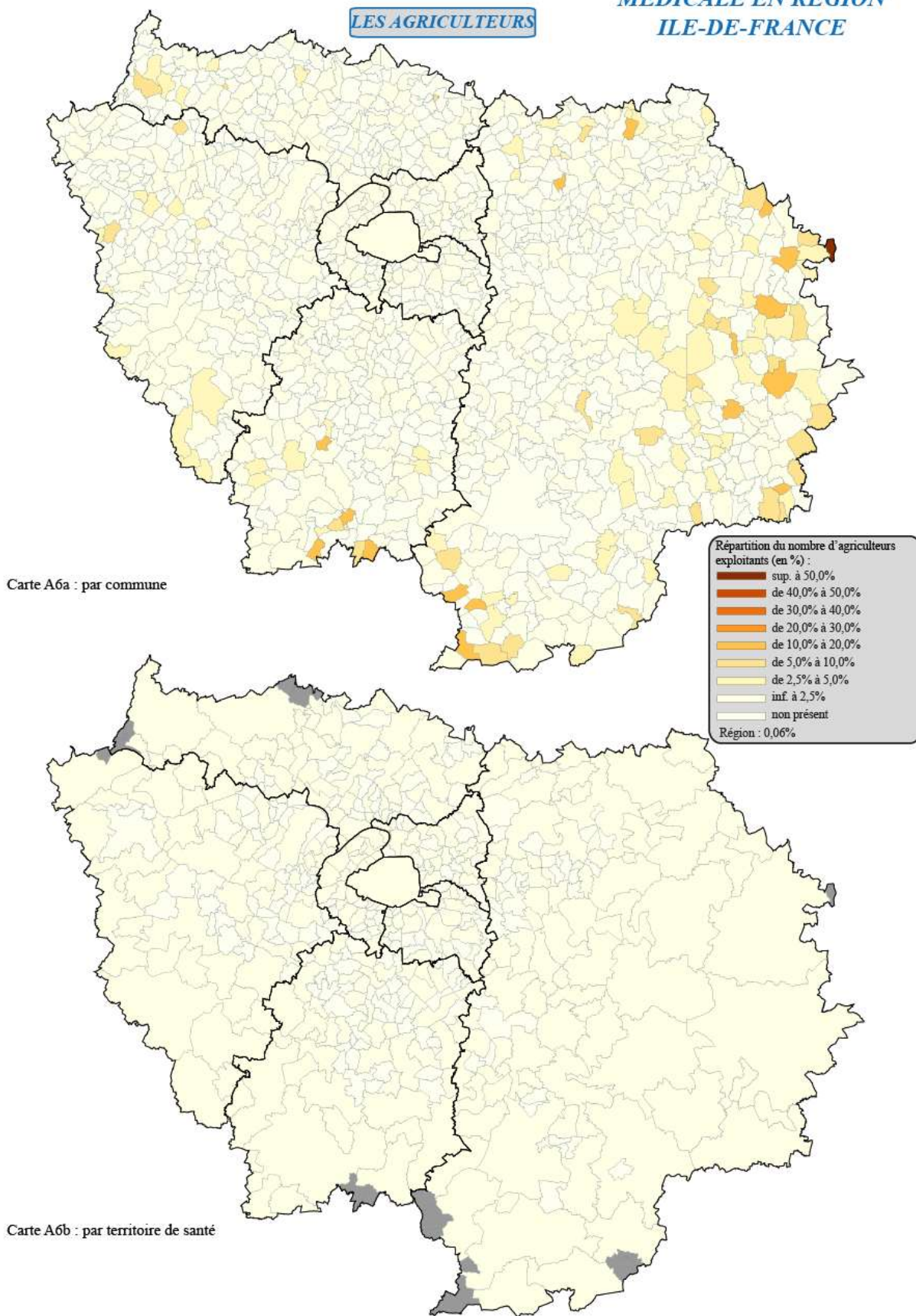
REVENU FISCAL DE
REFERENCE DES
FOYERS IMPOSES



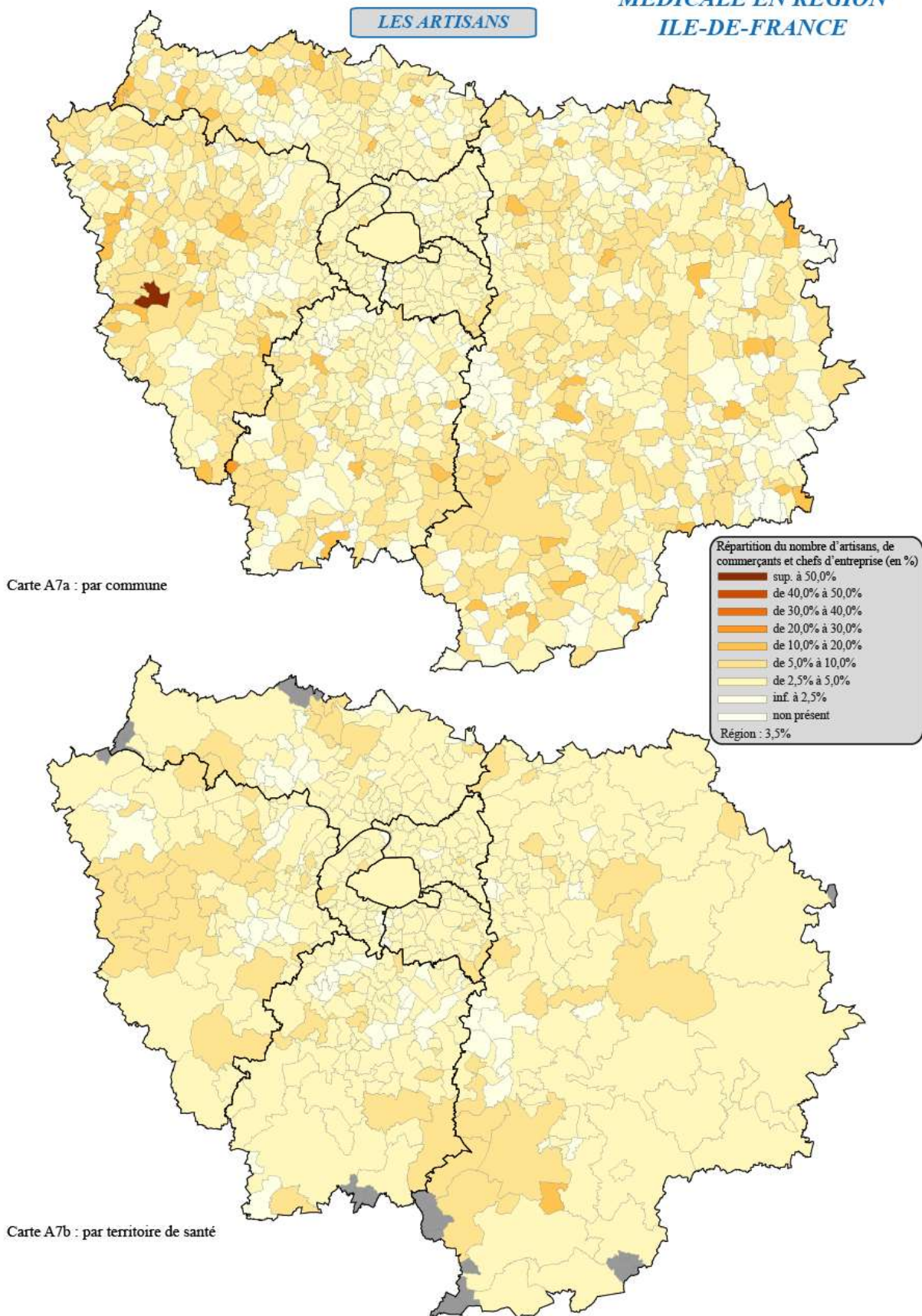
FOYERS NON
IMPOSES



LES AGRICULTEURS



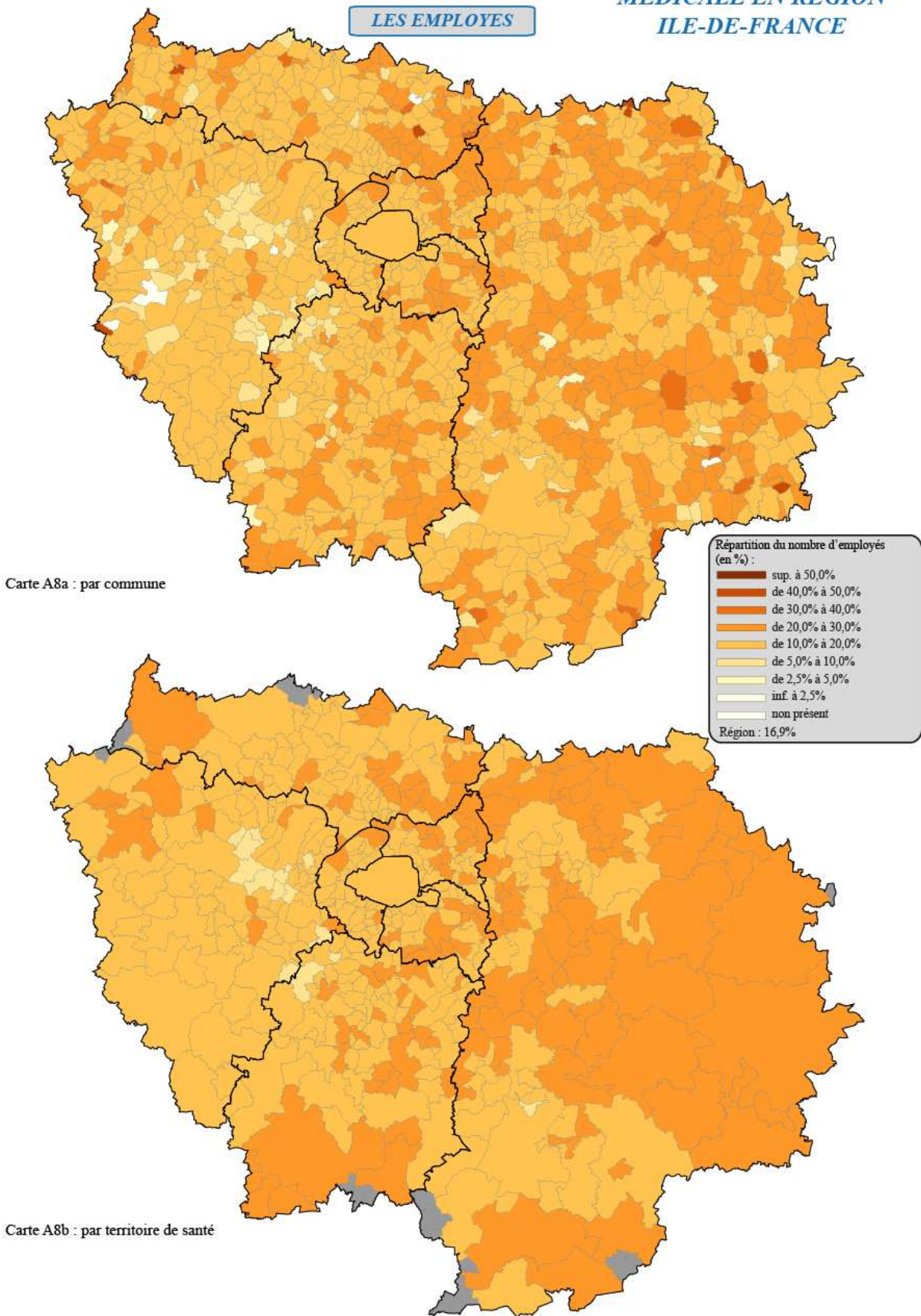
LES ARTISANS



Sources : INSEE, 2021 - IRCOM-DGI, 2020
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

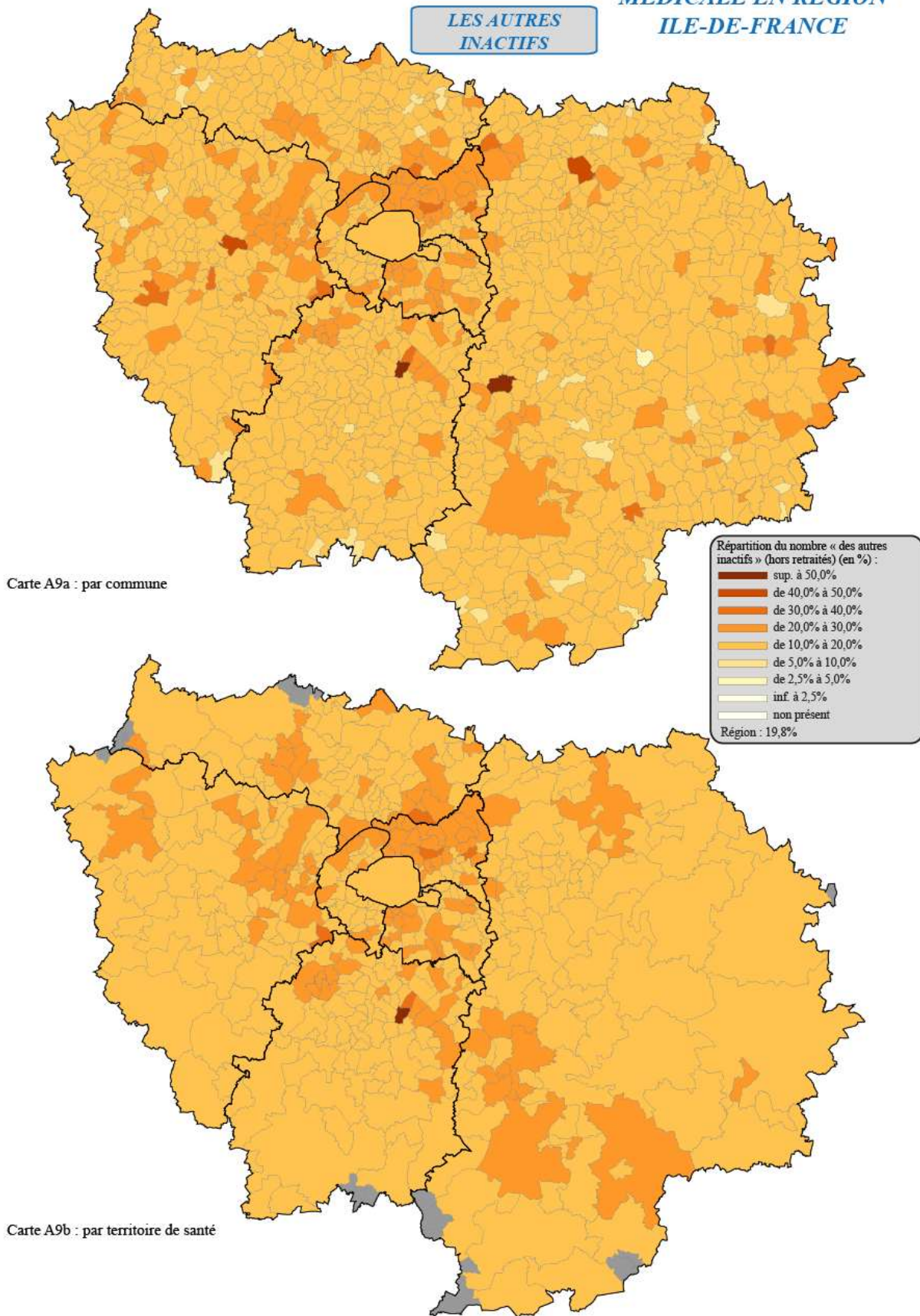
LES EMPLOYES



Sources : INSEE, 2021 - IRCOM-DGI, 2020
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

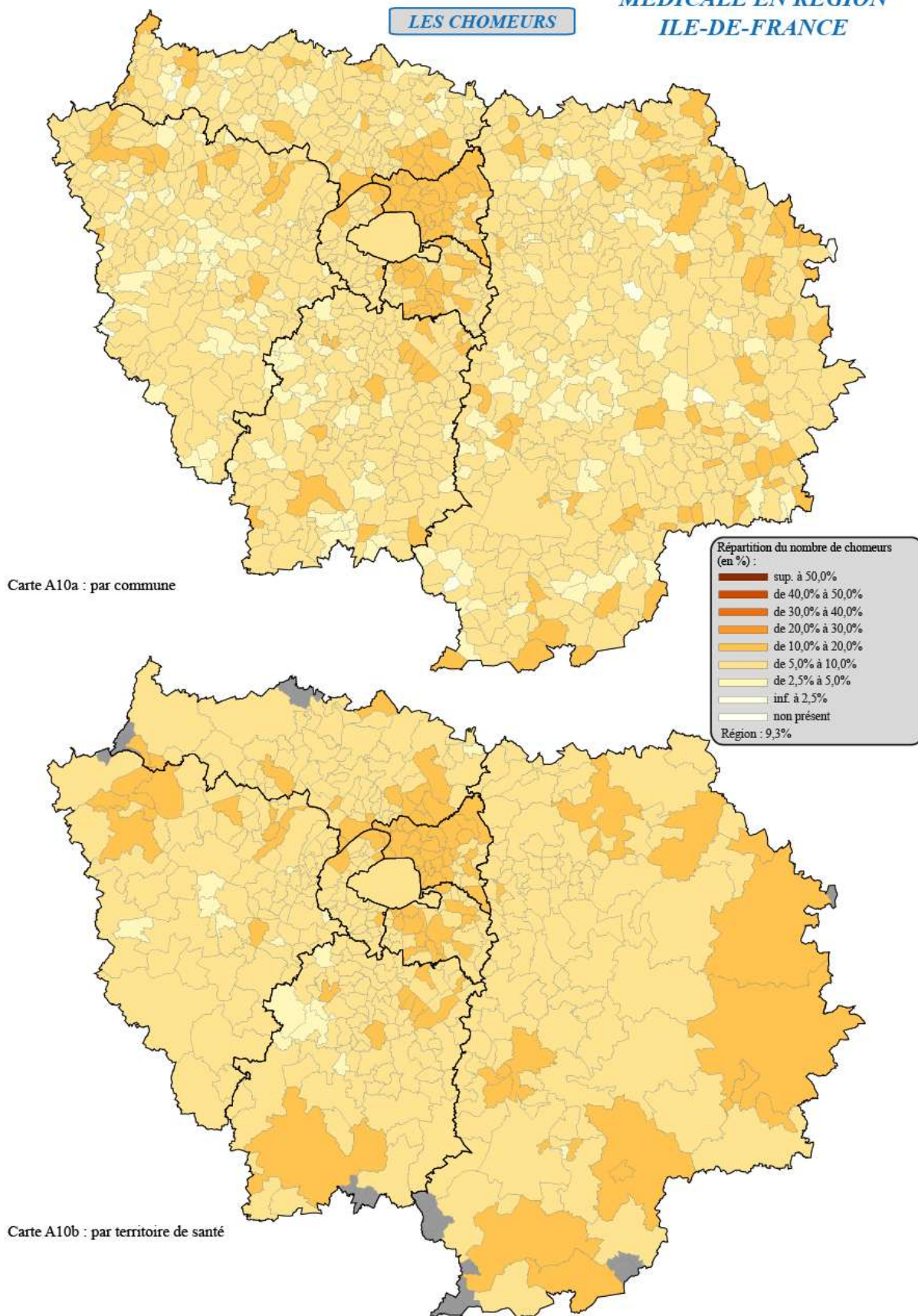
LES AUTRES
INACTIFS



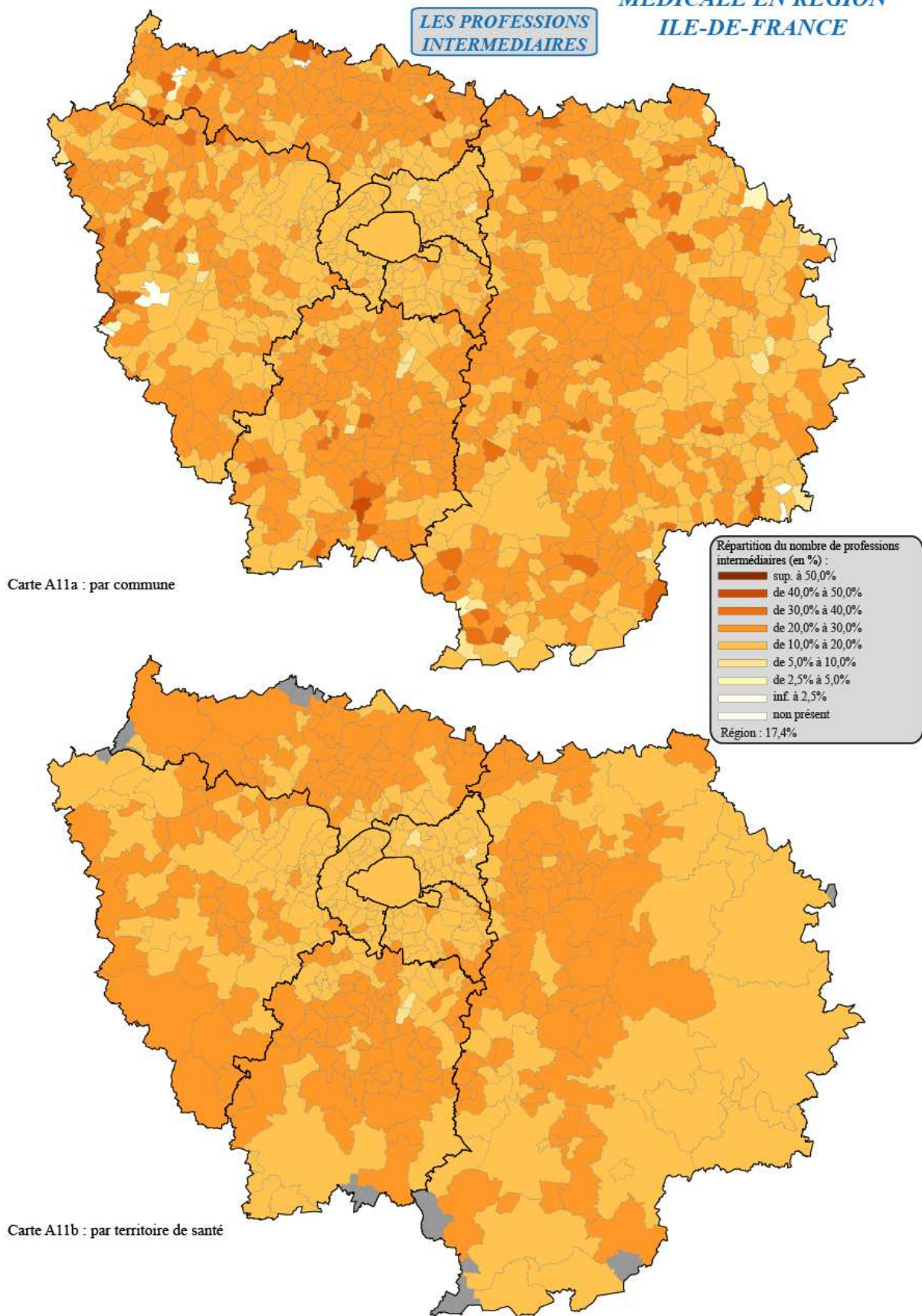
Sources : INSEE, 2021 - IRCOM-DGI, 2020
URPS-CD-AuRa, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ÎLE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

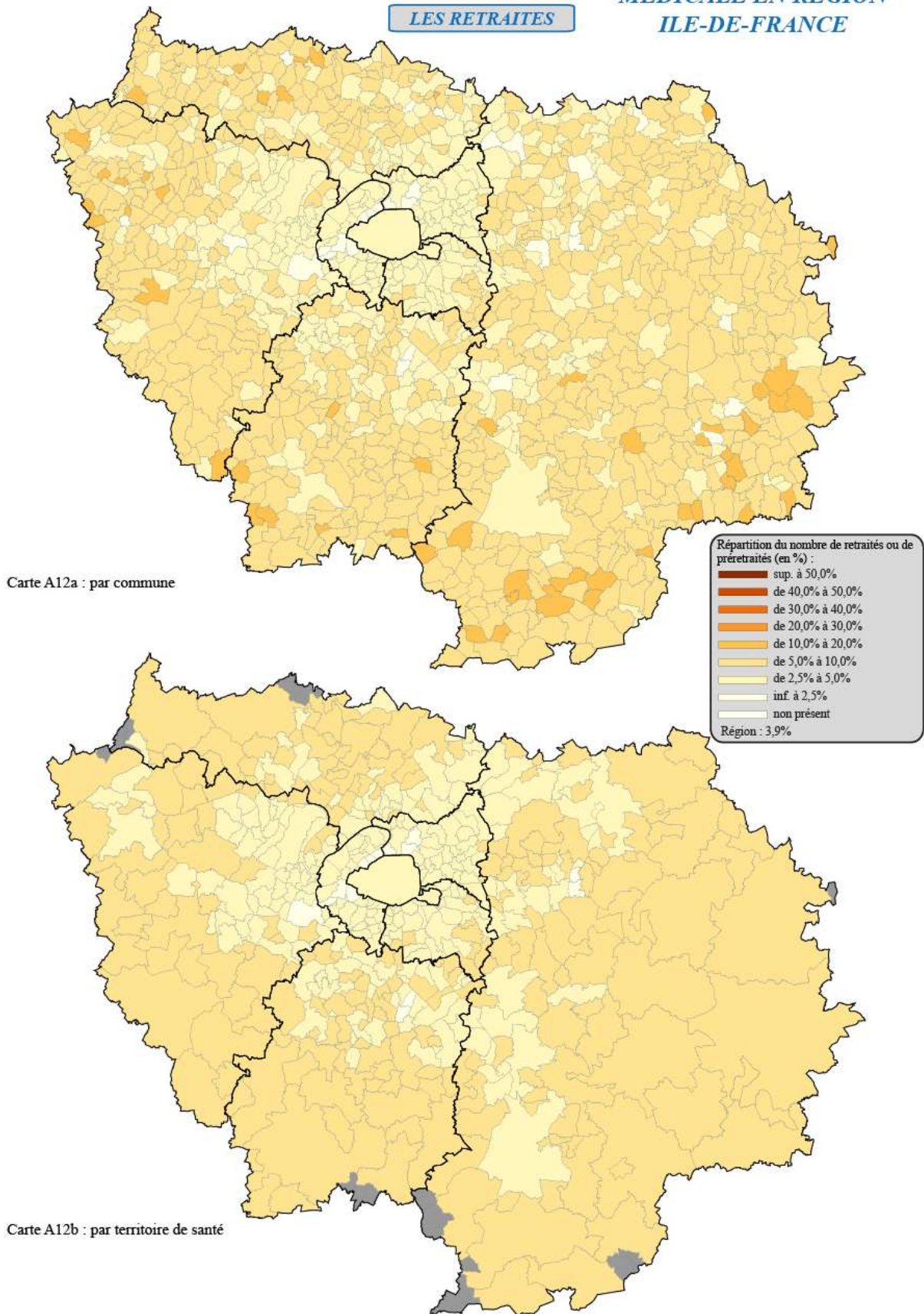
LES CHOMEURS

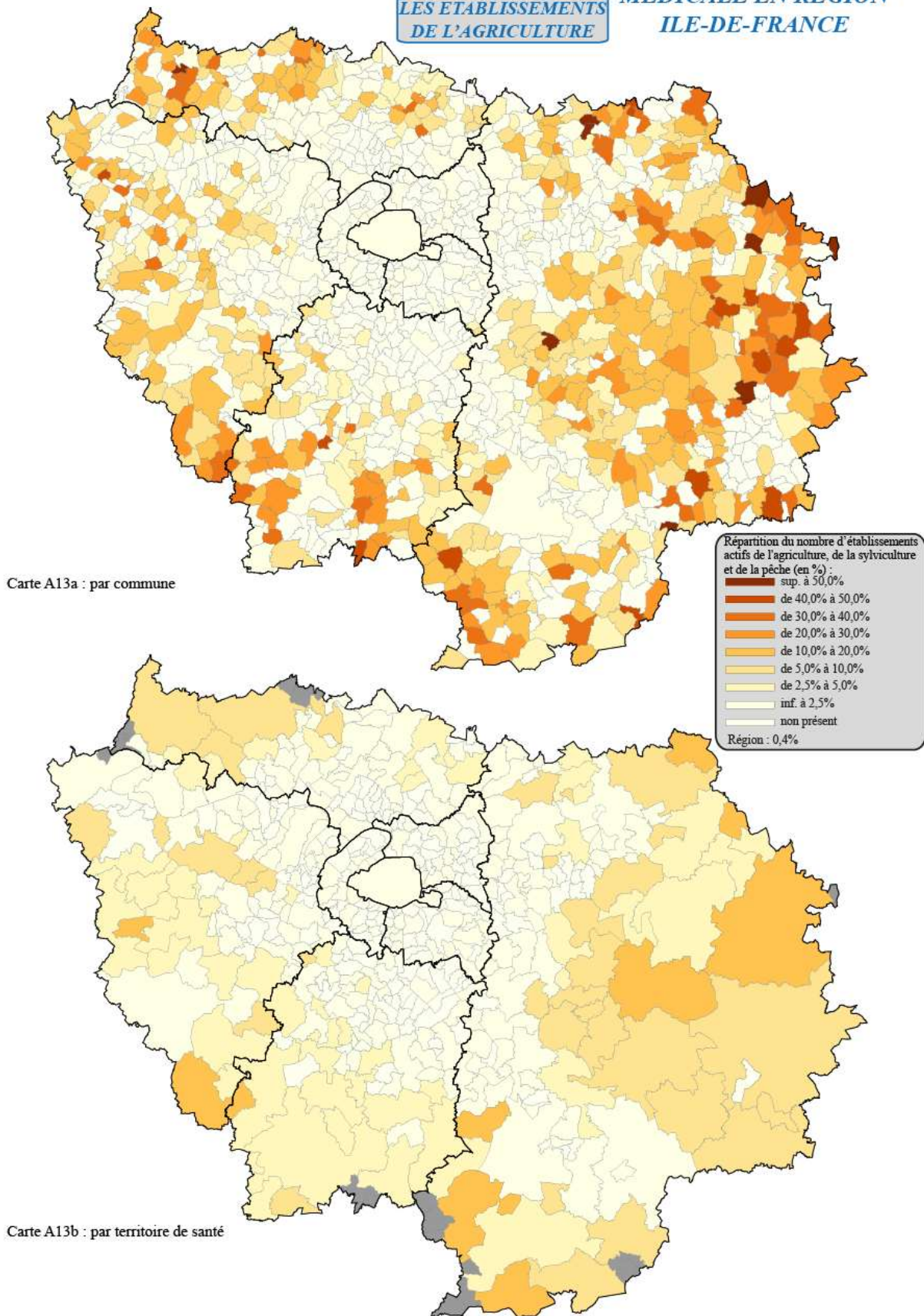


LES PROFESSIONS INTERMEDIAIRES



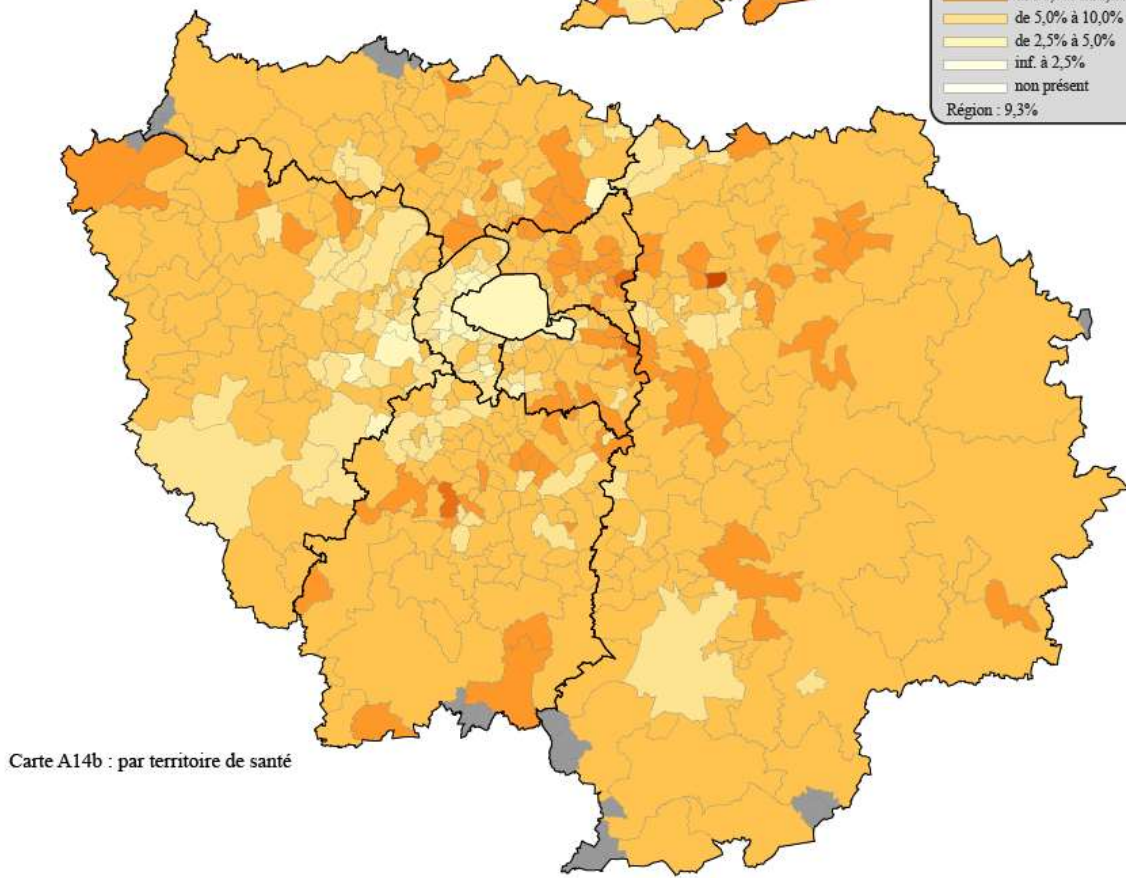
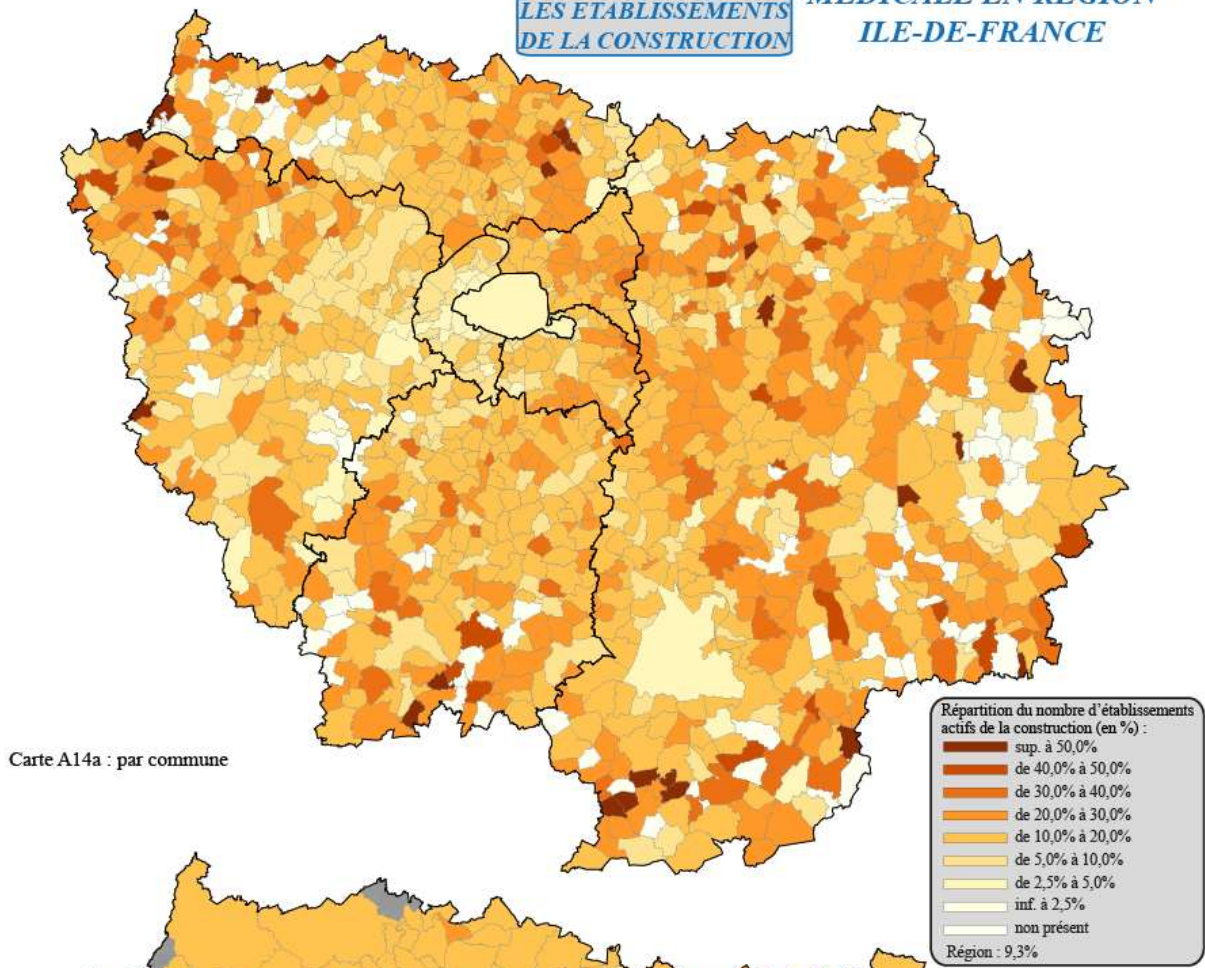
LES RETRAITES



LES ETABLISSEMENTS
DE L'AGRICULTUREMEDICALE EN REGION
ILE-DE-FRANCE

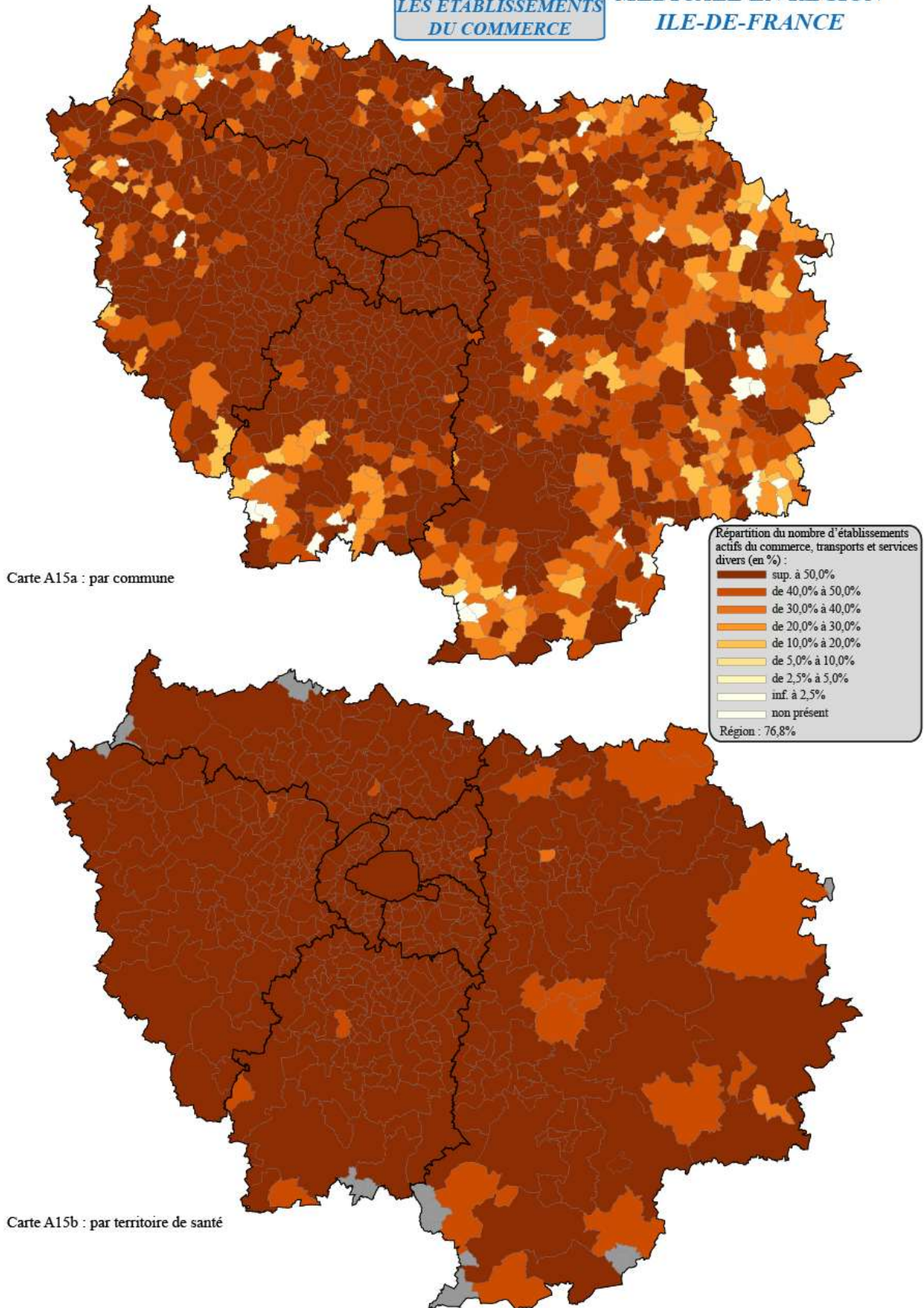
LES ETABLISSEMENTS
DE LA CONSTRUCTION

MEDICALE EN REGION
ILE-DE-FRANCE



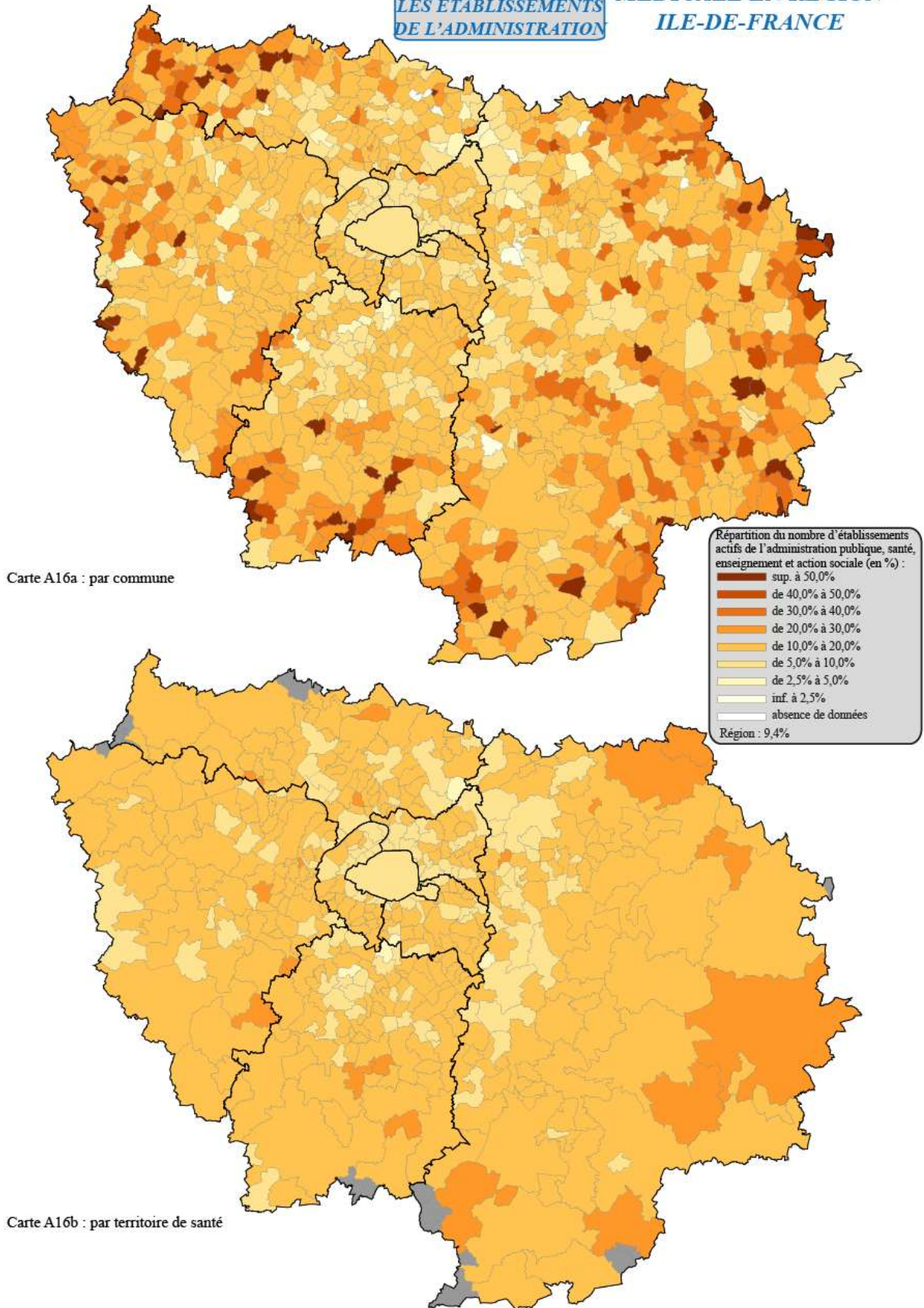
LES ETABLISSEMENTS
DU COMMERCE

MEDICALE EN REGION
ILE-DE-FRANCE



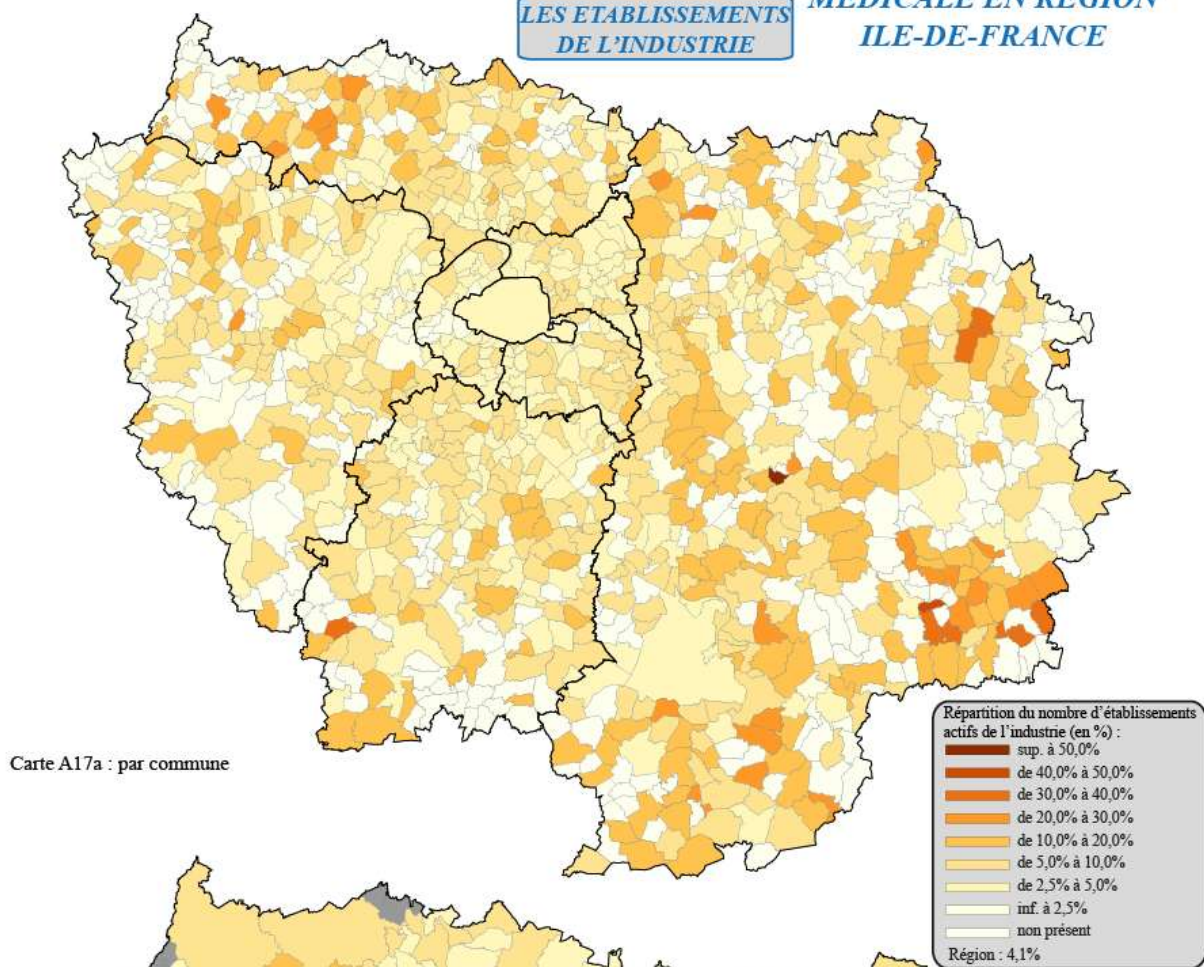
LES ETABLISSEMENTS DE L'ADMINISTRATION

MEDICALE EN REGION ILE-DE-FRANCE

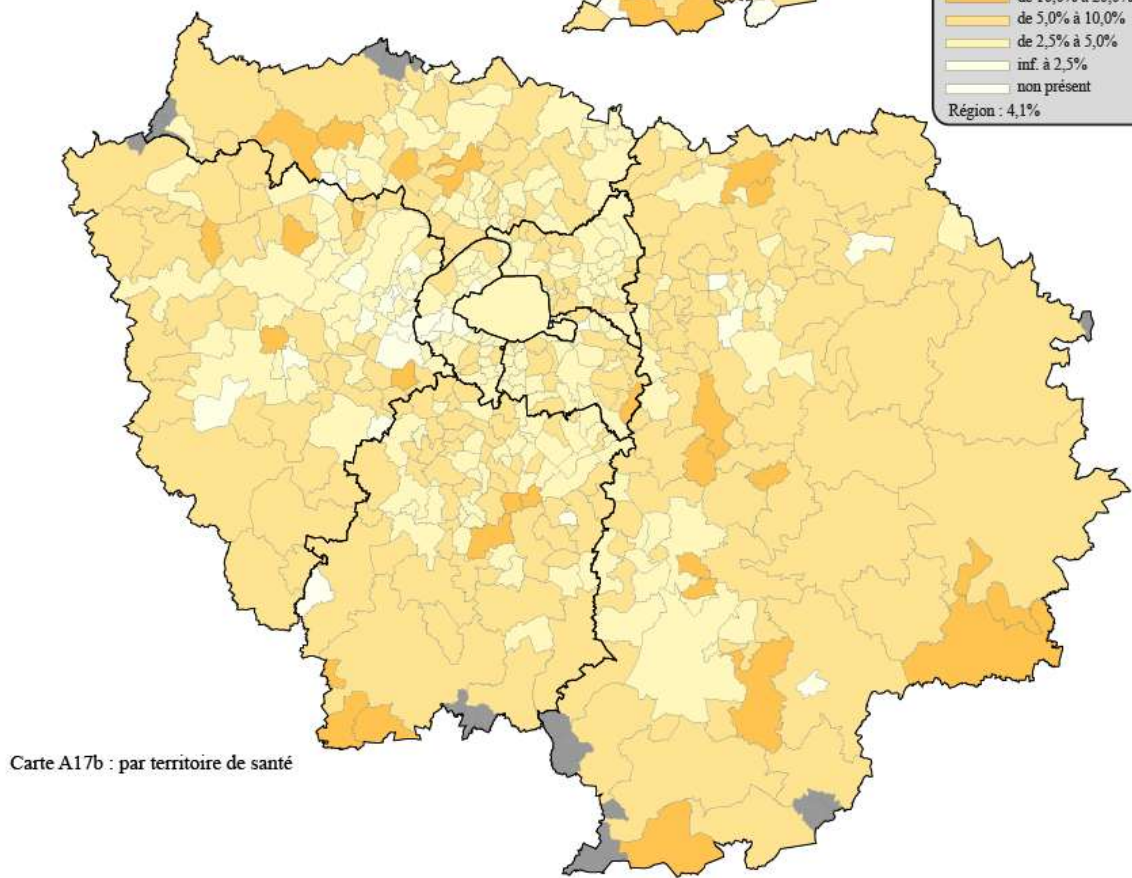


**LES ETABLISSEMENTS
DE L'INDUSTRIE**

**MEDICALE EN REGION
ILE-DE-FRANCE**



Carte A17a : par commune



Carte A17b : par territoire de santé

ANNEXE 2

Les chirurgiens-dentistes salariés

CHIRURGIENS-DENTISTES SALARIES ET CENTRES COMMERCIAUX

- ◆ Au 1^{er} janvier 2022, **2 778 chirurgiens-dentistes salariés exclusifs** (activité principale, exercice salarié en cabinet ou société) ont été recensés en région Ile-de-France. L'activité salariée peut aussi être pratiquée par des chirurgiens-dentistes libéraux, sous forme d'activités secondaires, soit **1 084 chirurgiens-dentistes libéraux** concernés.
- ◆ Au 1^{er} janvier 2022, **104 chirurgiens-dentistes salariés exclusifs** exercent au sein de centres commerciaux, dont 7 praticiens en exercice sur deux sites distincts, soit un total de 111.

Tableau n° 103 : Effectifs de chirurgiens-dentistes salariés en exercice au sein de centres commerciaux :

Les départements	Chirurgiens-Dentistes Salariés	
	Effectif 2022	Part en %
Paris	—	—
Seine-et-Marne	9	8,1%
Yvelines	11	9,9%
Essonne	21	18,9%
Hauts-de-Seine	10	9,0%
Seine-Saint-Denis	18	16,2%
Val-de-Marne	37	33,3%
Val-d'Oise	5	4,5%
Région IDF	111	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Ces activités concernent **19 centres commerciaux** de la région Ile-de-France parmi lesquels 4 centres commerciaux comptent 10 chirurgiens-dentistes salariés et plus, soit :

- Le Centre commercial EVRY 2 dans l'Essonne
- Les Centres commerciaux REPUBLIC 2000 et Quai d'Yvry dans le Val-de-Marne
- Le Centre commercial ISSY 3 MOULINS dans les Hauts-de-Seine

Tableau n° 104 : Effectifs de chirurgiens-dentistes salariés en exercice par centres commerciaux :

Les Centres Commerciaux	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Total
CIAL CARREFOUR	3							3
CDS DENTAIRE ET OPHTALMO PLAISIR		4						4
CDS MEDICAL COSEM D'EVRY 2			13					13
CENTRE CIAL DU MOULIN DE VIRY			8					8
CENTRE COMMERCIAL AEROVILLE							1	1
CENTRE COMMERCIAL AVENIR					8			8
CENTRE COMMERCIAL BOIS SENART	5							5
CENTRE COMMERCIAL ESPACE		1						1
CENTRE COMMERCIAL GRANDE PORTE					2			2
CENTRE COMMERCIAL ISSY 3 MOULINS				10				10
CENTRE COMMERCIAL LA VACHE NOIRE						5		5
CENTRE COMMERCIAL LES CHENES							4	4
CENTRE COMMERCIAL OKABE						8		8
CENTRE COMMERCIAL QUAI D'IVRY						11		11
CENTRE COMMERCIAL REPUBLIC 2000						12		12
CENTRE COMMERCIAL VERPANTIN					8			8
CENTRE COMMERCIAL VILLAGE ANGLAIS	1							1
GALERIE COMMERCIALE LECHAT						1		1
VALNTRE DAM CENTRE COMMERCIAL CARREFO		6						6
Total	9	11	21	10	18	37	5	111

Sources : INSEE-RGP, 2021
ASIP, 1^{er} janv. 2022

CHIRURGIENS-DENTISTES SALARIES ET CENTRES DE SANTE

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la région Ile-de-France compte **1 007 centres de santé** selon le fichier FINESS (Ministère de la Santé, 2022). Près de trois centres de santé sur dix sont situés sur Paris, soit **29,3%** des centres de santé (*tableau n° 105*). Le département de **la Seine-Saint-Denis** se situe en deuxième position, soit **19,0%** des centres de santé puis **les Hauts-de-Seine** avec **16,4%** des centres de santé. **La Seine-et-Marne** et **les Yvelines** en comptent le moins, soit près de **5,0%** des centres de santé de la région.

Tableau n° 105 : Centres de santé en région Ile-de-France :

Les départements	Centres de santé	
	Effectif 2022	Part en %
Paris	295	29,3%
Seine-et-Marne	48	4,8%
Yvelines	46	4,6%
Essonne	65	6,5%
Hauts-de-Seine	165	16,4%
Seine-Saint-Denis	191	19,0%
Val-de-Marne	118	11,7%
Val-d'Oise	79	7,8%
Région IDF	1 007	100,0%

Sources : FINESS, 2022
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les **1 007 centres de santé** sont répartis sur 216 communes (*carte n° A18*), mais leur répartition souligne de fortes concentrations (*carte n° A19*). 12 villes comptent chacune au moins 10 centres de santé et plus, regroupant au total 42,2% des centres de santé de la région Ile-de-France (*tableau n° 106*).

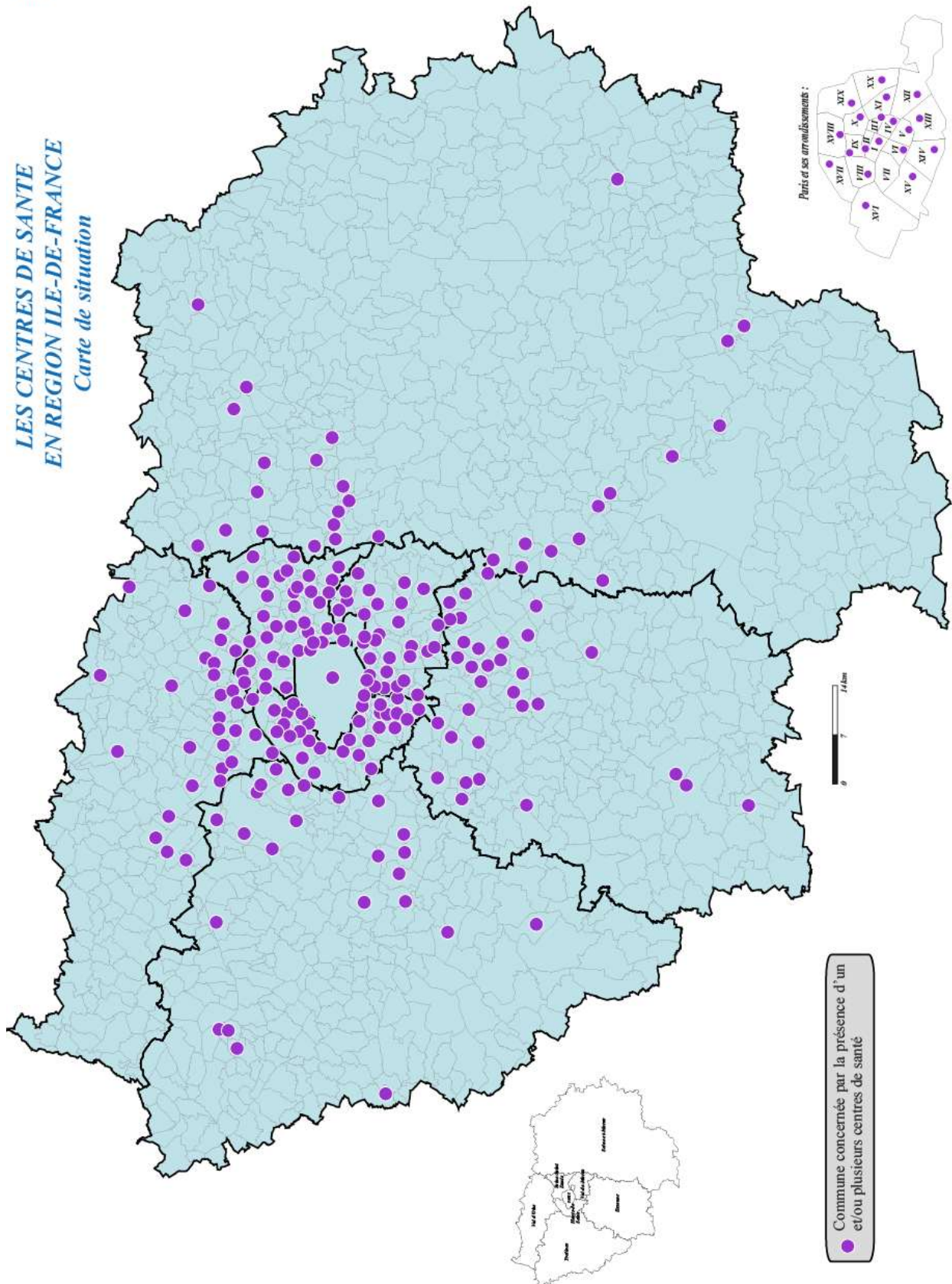
Tableau n° 106 : Les villes comptant le plus grand nombre de centres de santé :

Les villes		Centres de santé	
Code INSEE	Libellé	Effectif	Part en %
75056	Paris	295	29,3%
93066	Saint-Denis	19	1,9%
92050	Nanterre	14	1,4%
92004	Asnières-sur-Seine	12	1,2%
95018	Argenteuil	12	1,2%
93001	Aubervilliers	11	1,1%
93029	Drancy	11	1,1%
94041	Ivry-sur-Seine	11	1,1%
92012	Boulogne-Billancourt	10	1,0%
92024	Clichy	10	1,0%
92026	Courbevoie	10	1,0%
93005	Aulnay-sous-Bois	10	1,0%
Total		425	42,2%

Sources : FINESS, 2022 - ASIP, 1^{er} janv. 2022

Identification des communes concernées par la présence d'un et/ou plusieurs centres de santé :

**LES CENTRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**
Carte de situation

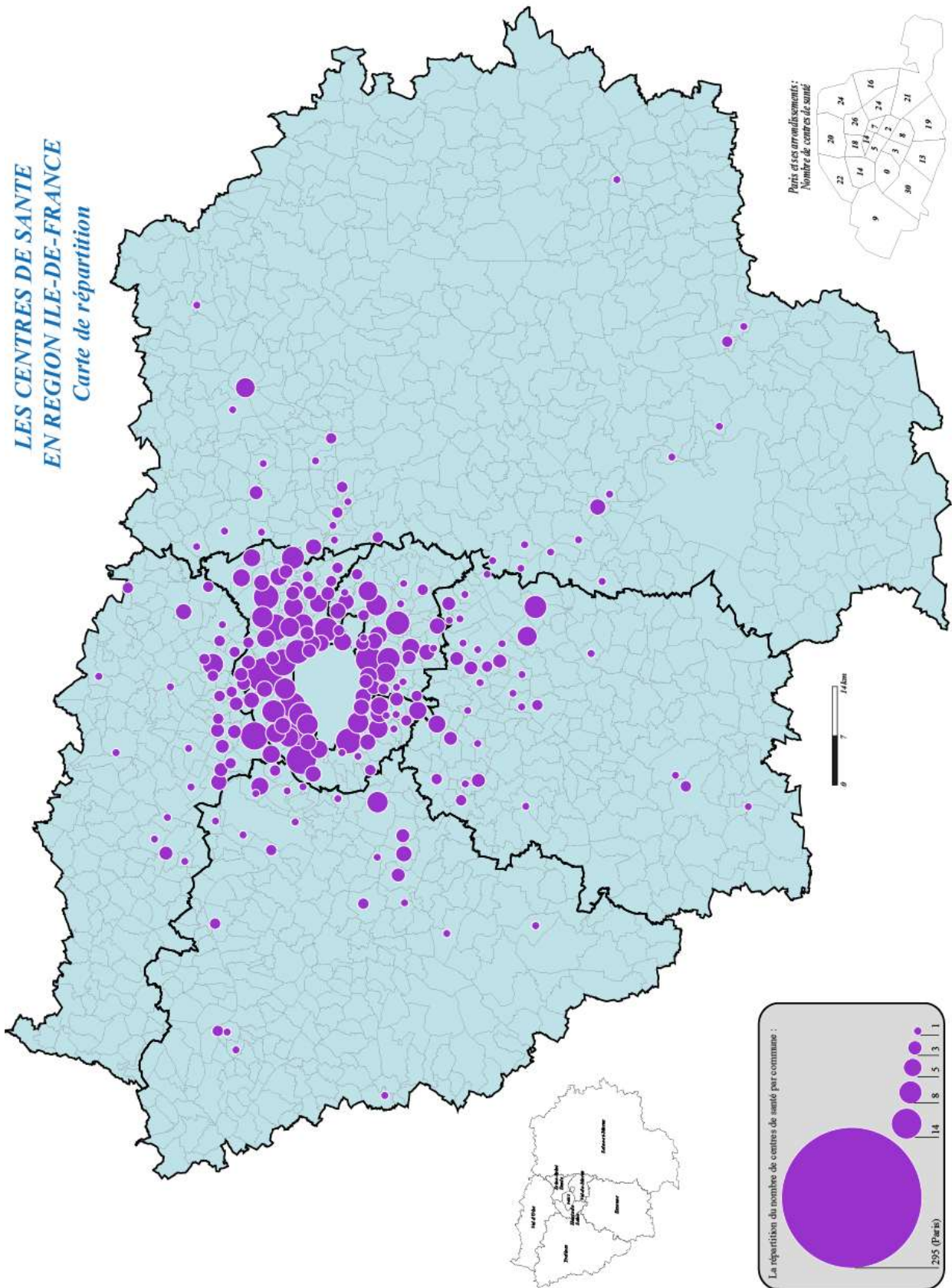


Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022 - FINESS, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

La répartition du nombre total de centres de santé par commune :

**LES CENTRES DE SANTE
EN REGION ILE-DE-FRANCE**
Carte de répartition



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022 - FINISS, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

◆ Au 1^{er} janvier 2022, la région Ile-de-France compte **1 007 centres de santé** dont **614 centres de santé** sont concernés par une activité « dentaire » (*tableau n° 107*). Ces activités sont assurées par « **3 333 chirurgiens-dentistes salariés** ». Il est difficile d'apporter plus de précisions sur ce dernier chiffre sachant que les structures des fichiers ne permettent pas d'apporter plus de précisions sur les volumes assurés. 3 333 chirurgiens-dentistes assurent une activité salariée au sein de 614 centres de santé. Parmi les chirurgiens-dentistes retenus, 895 exercent sur 2 centres de santé et plus, soit 26,9% des effectifs.

Tableau n° 107 : Centres de santé à activité « dentaire »
en région Ile-de-France :

Les départements	Centres de santé à activité « dentaire »	
	Effectif 2022	Part en %
Paris	190	30,9%
Seine-et-Marne	24	3,9%
Yvelines	26	4,2%
Essonne	36	5,9%
Hauts-de-Seine	101	16,4%
Seine-Saint-Denis	124	20,2%
Val-de-Marne	70	11,4%
Val-d'Oise	43	7,0%
Région IDF	614	100,0%

Sources : FINESS, 2022
ASIP, 1^{er} janv. 2022

Les **614 centres de santé** à activité « dentaire » sont répartis sur 163 communes (*carte n° A20*), mais leur répartition souligne à nouveau de fortes concentrations (*carte n° A21*).

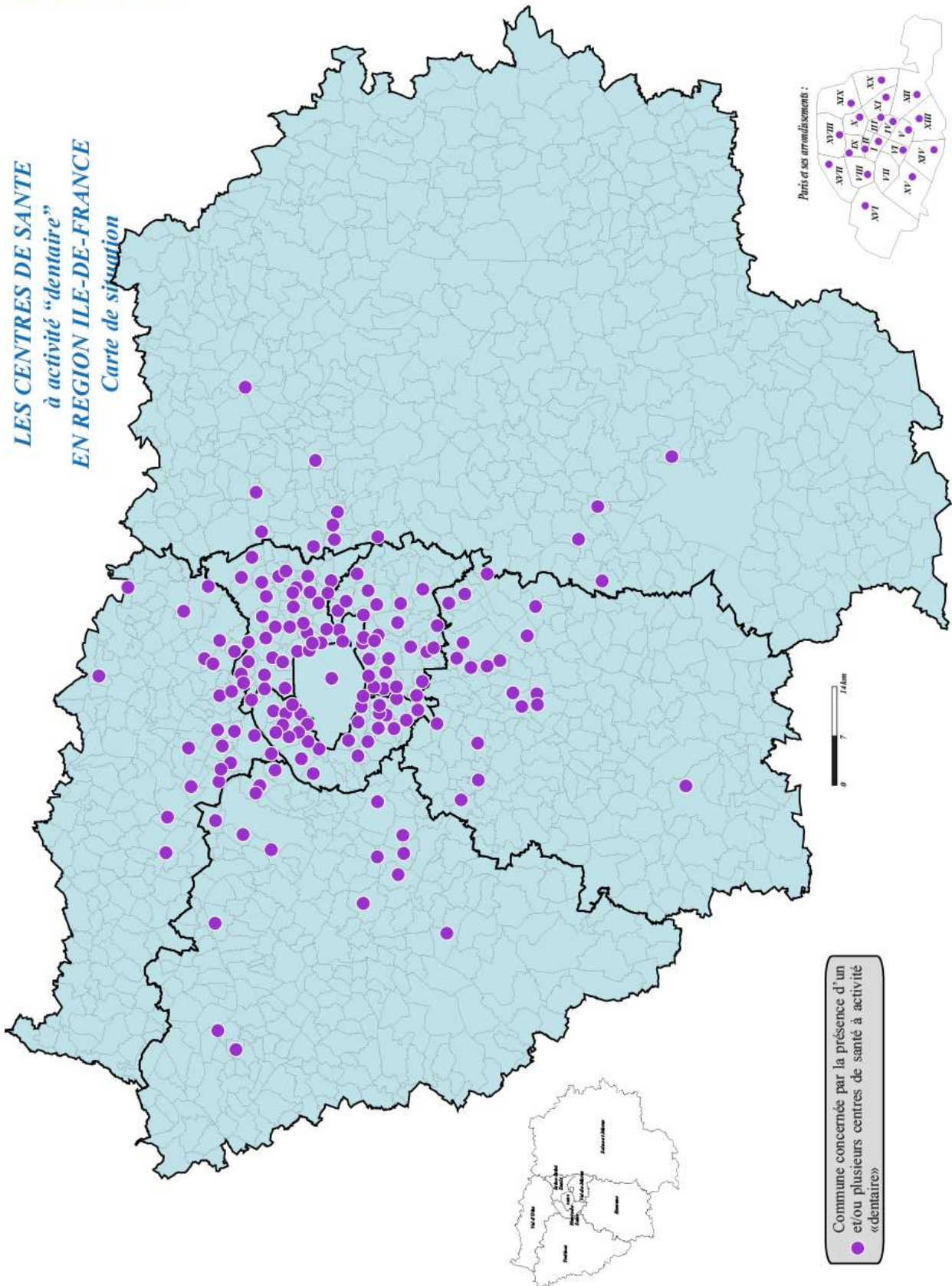
15 villes comptent chacune au moins 6 centres de santé à activité « dentaire » et plus, regroupant au total 49,3% des centres de santé à activité « dentaire » de la région Ile-de-France (*tableau n° 108*).

Tableau n° 108 : Les villes comptant le plus grand nombre de centres de santé à activité « dentaire » :

Les villes		Centres de santé à activité « dentaire »	
Code INSEE	Libellé	Effectif	Part en %
75056	Paris	190	30,9%
93048	Montreuil	14	2,3%
93066	Saint-Denis	14	2,3%
92012	Boulogne-Billancourt	9	1,5%
92050	Nanterre	9	1,5%
92026	Courbevoie	8	1,3%
95018	Argenteuil	8	1,3%
92004	Asnières-sur-Seine	7	1,1%
93001	Aubervilliers	7	1,1%
93055	Pantin	7	1,1%
92024	Clichy	6	1,0%
92036	Gennevilliers	6	1,0%
93007	Le Blanc-Mesnil	6	1,0%
93029	Drancy	6	1,0%
94041	Ivry-sur-Seine	6	1,0%
Total		303	49,3%

Identification des communes concernées par la présence d'un et/ou plusieurs centres de santé à activité "dentaire" :

**LES CENTRES DE SANTE
à activité "dentaire"
EN REGION ILE-DE-FRANCE**
Carte de situation



Sources : INSEE, 2021 - ASIP, 2022 - FINESS, 2022
URPS-CD-IDF, 2022

URPS Chirurgiens-Dentistes ILE-DE-FRANCE
GÉOSANTE - LAGAM - UPV, Montpellier 3

La répartition du nombre total de centres de santé à activité "dentaire" par commune :

**LES CENTRES DE SANTE
à activité "dentaire"
EN REGION ILE-DE-FRANCE**
Carte de répartition

